1. www.etudes.umontreal.ca

S'informer

Le site web Études – Guichet étudiant est un outil indispensable pour obtenir des renseignements concernant les programmes et les cours offerts à l'Université de Montréal. Avant de présenter une demande d'admission, consultez-le pour connaître les caractéristiques de plusieurs programmes de baccalauréat, les conditions d'admissibilité, l'horaire des cours. Vous y trouverez également une foule de renseignements sur les services accessibles aux étudiants, qu'il s'agisse de soins médicaux ou de logement.

Soumettre sa candidature

À la rubrique Admission, une demande en ligne est disponible pour effectuer facilement votre démarche d'admission. Les informations sont enregistrées de façon sécuritaire et vous recevez une confirmation immédiate de votre demande. Le système comporte une aide en ligne, en plus de repérer les données omises ou non conformes. Les frais d'une demande d'admission en ligne sont moins élevés (30 $) que ceux d'une demande effectuée par formulaire papier (50 $). La demande d'admission en ligne permet en outre d'obtenir le UNIP plus rapidement.

Le UNIP est un numéro d'identification personnel qui sert à effectuer des transactions électroniques sur un serveur sécurisé, notamment en ce qui a trait à votre admission, votre dossier ou votre inscription.

Le Registrariat attribue un UNIP provisoire au candidat qui a complété une demande d'admission en ligne, qui est admis dans un programme ou qui s'inscrit à des cours.

Le UNIP est acheminé au candidat par la poste ou par courriel si une adresse électronique a été fournie lors de la demande d'admission.

S'inscrire

L'admission et l'inscription sont deux processus différents. L'admission s'applique à un programme, tandis que l'inscription est réservée aux cours. Une fois admis à un programme de l'Université, le candidat doit s'inscrire aux cours de ce programme. Cette démarche peut elle aussi se faire en ligne, de même que la modification du choix de cours.

Consulter son dossier

Les services en ligne permettent de consulter votre dossier universitaire en tout temps et en toute confidentialité (résultats d'évaluation, relevé de notes, état de compte).

Obtenir des documents

Ces mêmes services en ligne donnent accès à des demandes de documents officiels telles une attestation d'études, une copie de relevé de notes.

2. Vos études, ce qu'il en coûte

Droits de scolarité au 1er cycle

Tél. : (514) 343-6915
www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html

Les montants ci-dessous ont été établis par le gouvernement du Québec pour l'année 2005-2006. Consulter l'adresse web ci-dessus pour obtenir plus de détail.

Étudiants canadiens résidents du Québec

Les droits sont de 55,61 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre :

- services aux étudiants 7 $ par crédit ;
- frais de gestion 5 $ par crédit ;
- associations étudiantes 20 $ à 40 $ par trimestre.

Étudiants canadiens non-résidents du Québec

Les droits sont de 155,03 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre :

- services aux étudiants 7 $ par crédit ;
- frais de gestion 5 $ par crédit ;
- frais d'associations étudiantes 20 $ à 40 $ par trimestre.

Étudiants internationaux

Les droits sont de 374,61 $ par crédit dans les secteurs médical, paramédical, périmédical, des arts et des sciences pures et appliquées. Ils sont de 335,61 $ dans les autres secteurs. À ces sommes s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre :

- services aux étudiants 7 $ par crédit ;
- frais de gestion 5 $ par crédit ;
- frais d'associations étudiantes 20 $ à 40 $ par trimestre ;

et une couverture médicale de 576 $ par année. Des programmes et accords permettent de réduire les droits de scolarité de certains étudiants : les

citoyens français, les étudiants inscrits dans des programmes d'études françaises, les étudiants ayant obtenu une bourse d'exemption des droits de scolarité majorés par leur ambassade. Pour plus d'informations, consulter la brochure « Étudier à l'Université de Montréal » distribuée au Registrariat de l'Université de Montréal, ou accessible sur le web à l'adresse www.bei.umontreal.ca

Échéances de paiement

Les factures sont envoyées le :

- 1er septembre – trimestre d'automne ;
- 1er jour ouvrable de janvier – trimestre d'hiver ;
- 1er mai – trimestre d'été.

Le solde doit être acquitté au plus tard le :

- 15 octobre pour l'automne ;
- 15 février pour l'hiver ;
- 15 juin pour l'été.

3. Pour vous servir

Bureau de l'aide financière

Tél. : (514) 343-6145
www.baf.umontreal.ca

Le Bureau de l'aide financière (BAF) oriente les étudiants vers diverses ressources pour leur permettre de poursuivre et de réussir leurs études. Les programmes de prêts et bourses du Québec et des autres provinces, les bourses au mérite, les ententes pour le paiement des frais de scolarité, le dépannage et le programme Études-travail font partie des solutions proposées. Le BAF sert d'intermédiaire entre les étudiants et le gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne le régime d'aide financière du Québec (prêts et bourses), de même qu'il distribue aux étudiants des autres provinces canadiennes l'aide financière qui leur est accordée par leur gouvernement.

Bourses d'accueil de l'Université de Montréal

Tél. : (514) 343-6111 poste 4892
www.etudes.umontreal.ca/bourses/index.html

Des bourses d'accueil sont offertes dans une cinquantaine de disciplines aux collégiens les plus méritants nouvellement inscrits. Pour être admissible, il faut avoir déposé une demande d'admission à l'Université de Montréal avant le 1er mars pour le trimestre d'automne, avoir une cote moyenne de rendement au collégial (CRC) égale ou supérieure à 30, et être inscrit à temps plein dans l'un des programmes de majeur ou de baccalauréat retenus. Il n'y a aucun formulaire à remplir. Si vous répondez à ces critères, si vous vous retrouvez parmi les meilleurs candidats admissibles, votre dossier sera considéré lors de l'attribution des bourses d'accueil.

Résidences sur le campus

Les Studios de l'Université de Montréal
Tél. : (514) 343-6531
www.resid.umontreal.ca

Côté logement, il n'y a rien de mieux pour les étudiants de l'Université de Montréal que les studios. Entourés de verdure, dans un environnement paisible et sécuritaire, ils sont situés en plein coeur du campus. Les prix varient de 247 $ à 293 $ pour un studio simple et de 485 $ à 504 $ pour un studio double. Toutes les chambres sont meublées, huit sont réservées aux personnes handicapées, certaines d'entre elles peuvent recevoir les services de câblodistribution. La plupart des chambres, enfin, ont été rénovées et sont ainsi mieux adaptées aux besoins des étudiants. Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à temps plein à l'Université de Montréal ou à l'une des écoles affiliées.

Logement hors campus

Tél. : (514) 343-6533
www.logement.umontreal.ca

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque informatisée de logements, d'appartements et de chambres disponibles situés dans le quartier de l'Université et dans les quartiers facilement accessibles par autobus ou par métro. Vous pouvez la consulter sur place, au pavillon J.-A.-DeSève, ou sur le site web du Bureau du logement hors campus moyennant l'utilisation du UNIP.

Étudiants handicapés

Tél. : (514) 343-7928
www.ciph.umontreal.ca

Tous les pavillons du campus sont aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiants ayant des limitations physiques : entrées accessibles, ascenseurs, plans inclinés. Pour obtenir les services d'interprètes oraux ou gestuels, de preneurs de

notes, de tuteurs, de lecteurs et d'accompagnateurs, entre autres, les étudiants doivent se présenter au Bureau des étudiants handicapés (BEH) avant le début des cours. Les conseillers du BEH peuvent servir d'intermédiaires pour obtenir une chambre aux résidences de l'Université, faciliter l'accès au centre sportif, soutenir la recherche documentaire dans les bibliothèques et profiter du service de transport adapté sur le campus. Un programme d'allocation pour besoins particuliers du ministère de l'Éducation est disponible, de même que sont offertes des bourses destinées aux étudiants handicapés. Les candidats handicapés sont admissibles sans discrimination ni privilège.

Activités culturelles

Tél. : (514) 343-6524
www.sac.umontreal.ca

Le Service des activités culturelles (SAC) donne au campus sa dimension artistique grâce à sa mission de formation, d'exploration, de diffusion. Une centaine d'ateliers sont offerts dans le domaine des arts visuels, de la communication, de la danse, des langues, de la musique, de la photographie, de la radio, du théâtre, de la vidéo et du cinéma. Plate-forme exploratoire, le SAC offre un cadre et des infrastructures permettant la pratique dynamique d'activités. Les troupes de danse et de théâtre, les choeurs et grands ensembles, les salles de montage et les chambres noires sont autant de ressources permettant de dynamiser et de soutenir la création et l'expérimentation. Le SAC propose enfin un calendrier culturel riche d'événements artistiques de qualité comme en témoignent les concerts, projections de films, spectacles de théâtre et de danse qui jalonnent l'année académique.

Activités sportives

Tél. : (514) 343-6150
www.cepsum.umontreal.ca

Situé au coeur de la ville, le CEPSUM, Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, figure parmi les plus grands complexes sportifs du Québec. Ouvert non seulement à la communauté universitaire, mais aussi au grand public de tous âges, le CEPSUM représente le haut lieu de l'activité physique sous toutes ses formes. En pratique libre ou sous supervision, découvrez les activités que vous offre le CEPSUM : natation, mise en forme, arts martiaux, escalade, sports de raquette, activités sur glace, sports collectifs, activités extérieures. Pour les passionnés de compétition, le programme de Sport d'excellence (les Carabins) favorise l'épanouissement aux niveaux académique et sportif de quelque 300 étudiants-athlètes. Ces derniers défendent les couleurs de l'Institution dans les disciplines suivantes : badminton, football, golf, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball.

Service de santé

Tél. : (514) 343-6452
www.sante.umontreal.ca

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, santé-voyage, vaccination, nutrition, physiothérapie, radiologie, analyses de laboratoire, prévention IST-SIDA : tous ces services vous sont offerts sous un même toit ! Des services complets, des soins et des conseils uniques vous aideront à préserver ou à recouvrer la santé. Un questionnaire pour évaluer votre état de santé est également disponible sur le site Internet du Service de santé.

Un lieu pour l'engagement

Tél. : (514) 343-7896
www.serdahc.umontreal.ca

Le Service d'action humanitaire et communautaire accueille et rassemble les étudiants qui veulent donner un sens concret aux mots solidarité, compréhension, entraide. Que ce soit comme participant à un atelier, bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est toujours agréable de découvrir que l'Université peut être un lieu où il est possible de s'investir et de vivre des expériences inoubliables.

Études hors Québec

Direction des relations internationales,
en collaboration avec les Services aux étudiants
Tél. : (514) 343-6111 poste 5363
www.intl.umontreal.ca

En vertu d'ententes bilatérales et multilatérales, l'Université a établi des programmes d'échanges et de séjours de recherche dans toutes les régions du monde qui permettent aux étudiants, soit de poursuivre une partie de leur scolarité dans une autre université au Canada ou à l'étranger, soit d'effec-

tuer un stage de recherche de niveau maîtrise ou doctorat dans un établissement universitaire ou un centre de recherche. Un programme de bourses de mobilité étudiante Université de Montréal/ministère de l'Éducation du Québec est accessible aux étudiants québécois inscrits à plein temps à l'Université de Montréal.

Étudiants internationaux

Tél. : (514) 343-6935
www.bei.umontreal.ca

Le Bureau des étudiants internationaux (BEI) fournit un soutien indispensable aux étudiants internationaux dès leur arrivée à l'Université de Montréal et tout au long de leur séjour. De l'information importante leur est donnée sur le système d'enseignement, sur les diverses autorisations de séjour et sur la couverture médicale nécessaires, de même que des renseignements pour s'installer à Montréal. Le BEI est également responsable de la promotion des programmes d'échanges étudiants entre l'Université de Montréal et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde. Il coordonne les programmes de bourses s'y rattachant. Il conseille les étudiants à toutes les étapes de la constitution de leur dossier.

Soutien aux études, choix de carrière, aide psychologique

Tél. : (514) 343-6853
www.socp.umontreal.ca

Au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP), tout est mis en oeuvre pour vous soutenir dans vos études et faire en sorte que vous vous donniez tous les moyens pour réussir. Des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vous aident à cibler un domaine d'étude ou une carrière qui correspond à votre personnalité, à vos valeurs et à vos attentes. Des psychologues d'expérience et une psychiatre répondent à vos demandes d'aide personnelle. Des ateliers d'orientation, de méthodes d'études et de développement des compétences personnelles sont également offerts.

Centre d'information scolaire et professionnelle

Tél. : (514) 343-7890

Des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP) répondent gratuitement et sans rendez-vous aux questions portant sur les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les programmes d'études et de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté.

Service universitaire de l'emploi

Tél. : (514) 343-6736
www.emploi.umontreal.ca

En plus d'aider les finissants à préciser le type d'emploi recherché et à planifier leur démarche, les conseillères du Service universitaire de l'emploi (SUE) les informent personnellement des offres d'emploi dans leur domaine d'études. Tous les outils nécessaires pour préparer son entrée sur le marché du travail sont disponibles au SUE: ateliers de recherche d'emploi, rencontres-midi avec des employeurs et journées de l'emploi. Pour la recherche d'un emploi d'été ou à temps partiel, le SUE est également l'endroit tout indiqué : il suffit de consulter son site Internet pour prendre connaissance des offres disponibles.

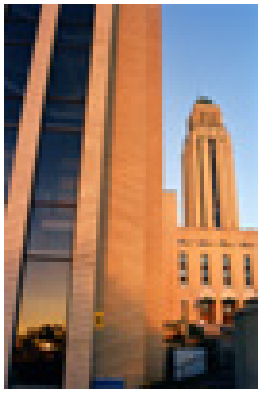

Section 2 L'admission à un programme de 1er cycle

1. Conditions d'admissibilité

Étudiant régulier

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au 1er cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.
- La base d'admissibilité aux programmes de 1er cycle est généralement le Diplôme d'études collégiales ou son équivalent. Pour certains programmes, le candidat doit également satisfaire à d'autres conditions telles réussir un test d'admission ou se présenter à une entrevue. Les conditions particulières d'admissibilité propres à chacun des programmes sont consignées à la section 6 du présent guide.

Étudiant libre, visiteur, auditeur

Le candidat qui souhaite s'inscrire à un ou à quelques cours à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur n'a pas à être admis à un programme. Il doit s'adresser au secrétariat de la faculté ou du département intéressé. En ce qui concerne la Faculté de l'éducation permanente, le candidat est prié de s'adresser au Service d'accueil et de renseignement de cette faculté, tél. (514) 343-6090.

Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admissibilité de l'étudiant régulier. L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

Restriction

- Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.
- L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Candidats canadiens de l'extérieur du Québec, candidats en provenance de l'étranger

De façon générale, une formation scolaire acquise au terme de 13 ans de scolarité est considérée équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec. Les titulaires d'un diplôme préuniversitaire comportant 12 années de scolarité peuvent acquérir une formation équivalente au DEC québécois dans le cadre d'une année préparatoire offerte par la Faculté des arts et des sciences (voir le tableau de la section 8 et Baccalauréat 120 crédits : année de transition à la section 6, sous Faculté des arts et des sciences). Pendant cette année préparatoire, l'étudiant bénéficie d'un encadrement dans son cheminement d'études et d'une aide pédagogique personnalisée. Après avoir réussi le programme dans l'une des orientations sciences ou sciences humaines, il pourra faire une demande de transfert dans le programme de son choix, sauf celui de médecine. Il sera alors soumis aux conditions d'admissibilité et aux critères de sélection de ce programme.

Connaissance du français

La connaissance du français (la capacité de communiquer de façon minimale en français oral et écrit) constitue, aux yeux de l'Université, un a priori pour s'engager dans des études universitaires en français. En conséquence, pour être admissible à un programme de 1er cycle, tout candidat doit démontrer qu'il possède une connaissance du français atteignant un degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans ce programme. À cette fin, tout candidat à l'admission à un programme doit :

- soit avoir réussi à l'Épreuve uniforme de langue et littérature française imposée par le ministère de l'Éducation du Québec;
- soit avoir réussi (depuis moins d'un an) au Test de français international (TFI) au seuil requis par le programme et, le cas échéant réussir aux épreuves propres au programme visant à vérifier son degré de connaissance du français.

Un candidat à l'admission peut obtenir une dispense de se soumettre au TFI et, le cas échéant, aux autres épreuves propres au programme s'il démontre, avec pièces justificatives et dans les délais prescrits, qu'il satisfait aux exigences indiquées au formulaire de demande de dispense joint à l'avis de convocation au TFI.

Au-delà de la connaissance du français, pour certains programmes, l'Université a établi des exigences relatives à la maîtrise de la langue française (la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit au niveau approprié au pro-

gramme choisi) pour l'admission ou pour la poursuite des études. Tout candidat doit alors se soumettre à toute épreuve de français propre au programme.

Les conditions relatives à la langue française propres à chacun des programmes sont consignées à la section 6. En temps utile, l'Université indiquera aux candidats la procédure qu'ils devront suivre pour se soumettre au TFI. Des frais de 60 $ sont alors exigibles (montant sujet à modification).

Le candidat qui a échoué au test peut améliorer son français en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Connaissance de l'anglais

Sauf exception pour les programmes d'études anglaises et de traduction, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission. Il est toutefois fortement recommandé aux futurs étudiants d'acquérir une connaissance de l'anglais écrit. En effet, dans bon nombre de programmes, de nombreux ouvrages de référence, des publications et une part importante de la documentation sont rédigés dans cette langue.

2. Dates limites et formulaires

Le candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université. Le candidat peut soumettre une demande à un maximum de trois choix de programme. Attention de bien inscrire le code permanent du ministère de l'Éducation au collégial.

Comment ? Où ?

1- Prioritairement par voie électronique (30 $)
À l'adresse : www.etudes.umontreal.ca/admission

2- À défaut, par le formulaire papier disponible dans les collèges, au Registrariat et en format PDF sur le site web de l'Université à l'adresse ci-mentionnée.

3- En personne (50 $)
Registrariat (admissions)
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Station de métro Édouard-Montpetit
Entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au jeudi
Entre 9 h 30 et 16 h 30 le vendredi
De la mi-juin à la mi-août, fermeture le vendredi.

4- Par la poste (50 $)
Registrariat (admissions)
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3T5

Quelle que soit la modalité utilisée, les frais d'admission à un module sont de 10 $.

Quand ?

- Pour le trimestre d'automne :

Au plus tard le 1er mars pour les finissants de collège
Au plus tard le 15 janvier pour les autres candidats

- Pour le trimestre d'hiver :

Au plus tard le 1er novembre

- Pour le trimestre d'été :

Au plus tard le 1er mars.

Consulter le tableau récapitulatif de la page couverture.

Modalités de paiement

- Chèque visé ou mandat-poste transmis par courrier ou déposé au Registrariat;
- chèque ou mandat tirés d'une banque canadienne ou mandat-poste international pour les demandes provenant de l'étranger;
- cartes Visa ou Mastercard pour les demandes effectuées en ligne par le web ou sur place au Registrariat;
- carte de guichet ou argent comptant pour les demandes effectuées sur place au Registrariat.

Accusé de réception et attribution du UNIP

Le candidat qui procède par voie électronique reçoit immédiatement la confirmation de sa candidature et se voit attribuer un numéro d'identification personnel provisoire (UNIP). Le UNIP ne pourra être attribué que si le candidat a fourni une adresse de courriel avec sa demande d'admission.

Le candidat qui procède par la poste doit remplir la carte jointe au formulaire de demande

d'admission, l'affranchir suffisamment et la joindre à la demande d'admission pour recevoir un accusé de réception.

Tests et entrevues

Le Registrariat ou la faculté convoquera le candidat aux tests ou aux entrevues d'admission le cas échéant. Le candidat à un programme de la Faculté de l'éducation permanente doit toutefois consulter le calendrier des tests d'admission propres au programme de son choix pour en connaître le lieu et la date.

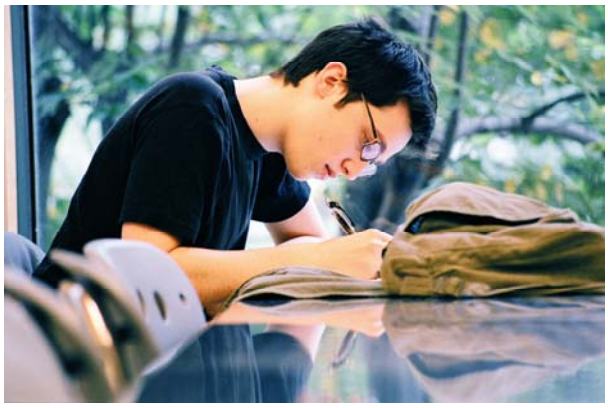

3. Processus d'admission

Choix de programme

Le candidat peut indiquer jusqu'à trois choix de programme sur un même formulaire de demande d'admission et ce, par ordre de préférence. Le candidat qui désire modifier ses choix ou l'ordre de ses choix, doit le faire par écrit et acquitter des frais de 40 $.

Étude des dossiers

L'étude des demandes d'admission commence dans les jours qui suivent la réception de celles-ci. Dans tous les cas, l'évaluation du dossier scolaire porte sur les résultats obtenus à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission. (La Commission des études a toutefois précisé des cas où l'évaluation doit porter sur les résultats obtenus au 1er mars, même si la date limite est le 15 janvier.)

L'Université procède à l'étude de tous les choix de programme, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Dès que le candidat est admis, l'Université ne considère plus la candidature aux programmes indiqués moins prioritaires. Par exemple :

	1er choix	**2e choix**	**3e choix**
1	Offre d'admission	Désistement automatique	Désistement automatique
2	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission	Désistement automatique
3	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier	Offre d'admission
4	Refus	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier
5	Poursuite de l'étude du dossier	Refus	Poursuite de l'étude du dossier
6	Offre d'inscription sur une liste d'attente	Poursuite de l'étude du dossier	Poursuite de l'étude du dossier

Ce sont les agents d'admission qui, au nom des doyens et conformément à des critères fixés par ceux-ci, étudient les dossiers des candidats et prennent des décisions de sélection ou de présélection. Les tests d'admission et les entrevues peuvent contribuer à la sélection des candidats.

Programmes non contingentés

Lorsque la capacité d'accueil d'un programme n'est pas limitée, tous les candidats admissibles sont admis s'ils possèdent, au jugement du doyen, une préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Cependant, le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Une cote de rendement collégial trop faible ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier le refus du candidat.

Dans certaines disciplines, un candidat refusé au baccalauréat ou au majeur peut entreprendre des études dans le programme de mineur tout en bénéficiant d'un encadrement solide et d'une aide pédagogique personnalisée. Ce cheminement donne à l'étudiant l'occasion de démontrer ses aptitudes et sa motivation pour la poursuite d'études universitaires.

Programmes contingentés

La capacité d'accueil est limitée dans certains programmes, soit à cause de contraintes diverses (manque d'espace, d'équipement ou de personnel), soit à cause du volume considérable de la demande, soit à cause de critères gouvernementaux fixés en rapport avec le marché du travail, etc. L'Université prévoit qu'à l'automne 2006, une cinquantaine de programmes seront contingentés parmi les quelque 250 programmes de 1er cycle.

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme, le doyen effectue une sélection. Les candidats retenus sont ceux qui, au jugement du doyen, possèdent la meilleure préparation et les meilleures aptitudes pour réussir dans les études choisies. Dans le processus de sélection, le doyen tient compte des caractéristiques propres à différentes catégories de candidats et évalue les dossiers en fonction de critères préétablis et publiés. La cote de rendement collégial et la cote de rendement universitaire constituent le principal critère de sélection dans plusieurs programmes. Pour d'autres programmes, les résultats à une ou à des entrevues, à un ou à des tests ou l'analyse d'un portfolio peuvent être éliminatoires ou combinés aux résultats scolaires.

Il est important de noter qu'un candidat admissible n'est pas refusé parce que son dossier est trop faible, mais parce que d'autres candidats ont présenté un dossier jugé meilleur que le sien. Le candidat refusé en raison du contingentement demeure admissible à d'autres programmes de l'Université.

Les candidats admissibles à un programme sont généralement, et en fonction de la demande, divisés par l'Université en catégories principales, lesquelles peuvent être subdivisées en sous-catégories :

- les collégiens, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales ou qui sont en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente;
- les universitaires, ceux qui sont titulaires d'un DEC ou qui attestent d'une formation équivalente et qui ont suivi au moins 12 crédits d'un programme universitaire, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission;
  - universitaires ayant complété au moins 12 crédits;
  - universitaires titulaires d'une maîtrise ou ayant déposé un mémoire de maîtrise;
  - universitaires titulaires d'un Ph. D. ou ayant déposé une thèse de doctorat;
  - universitaires en transfert de programme.

À ces catégories s'ajoutent divers groupes ou cas spéciaux, par exemple :

- candidats diplômés de programmes préuniversitaires dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, dont l'admission est soumise à des conditions particulières;
- candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec;
- francophones hors Québec inscrits dans un programme universitaire dans leur province et dont les gouvernements ont signé des ententes avec le gouvernement québécois;
- professionnels étrangers qui doivent répondre aux normes d'ordres professionnels québécois.

À moins d'indications contraires, le contingentement global fixé pour la 1re année d'un programme est généralement partagé entre les catégories.

Avis de décision et suivi

Chaque candidat en provenance d'un collège reçoit généralement une première réponse avant le 15 mai. Celle-ci peut être :

- une offre d'admission définitive, lorsque le dossier est complet, que le candidat satisfait aux conditions d'admissibilité et que la candidature est acceptée;
- une offre d'admission conditionnelle, sujette ou non à un engagement, lorsque le candidat ne satisfait pas complètement aux conditions d'admissibilité; le cas le plus fréquent est celui où le candidat n'a pas terminé ses études collégiales au moment de l'étude de sa demande d'admission; l'offre d'admission conditionnelle mentionne les conditions à remplir dans le délai fixé; l'offre d'admission conditionnelle est suivie de l'offre d'admission définitive lorsque les conditions imposées sont effectivement remplies;
- une offre d'inscription sur une liste d'attente, le candidat inscrit sur une liste d'attente pourra recevoir ultérieurement une offre d'admission s'il y a désistement de la part de candidats ayant déjà reçu une offre d'admission;
- une convocation à des tests ou à une entrevue, dans tous les cas où un candidat doit se soumettre à une évaluation requise à l'admission, l'absence à l'examen, au test ou à l'entrevue au moment fixé entraîne la fermeture du dossier, à moins que le candidat ne justifie cette absence auprès de l'autorité compétente en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours de calendrier. Si le candidat est absent pour un motif valable, les autorités compétentes de la faculté doivent exiger un examen, un test ou une entrevue différés. On entend par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical;
- un avis de décision différée, lorsqu'il est impossible de porter un jugement sur la demande, soit parce que des renseignements manquent au dossier, soit pour d'autres motifs qui sont alors communiqués au candidat;
- un avis de refus, le motif précis du refus est communiqué au candidat. S'il est finissant de collège, le candidat refusé reçoit, avec l'avis de refus, une liste de programmes auxquels il est encore possible d'être admis s'il possède, au jugement du doyen, la préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Avant de fixer son choix de programme, il peut rencontrer un agent d'admission du Registrariat.

Suivi par le candidat

Le candidat qui a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission conditionnelle, que celle-ci soit sujette ou non à un engagement, ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit :

- avant le 1er juin, faire part de son acceptation ou de son refus de cette offre;
- s'il s'agit d'une acceptation d'une offre d'admission à un programme contingenté, accompagner sa réponse d'un dépôt non remboursable de 200 $ qui servira à réserver sa place; ce dépôt sera par la suite déduit du montant total des droits de scolarité;
- avant le 15 septembre (1er février pour le trimestre d'hiver), le cas échéant, satisfaire à la condition d'être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

À titre exceptionnel, le finissant de collège qui ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité avant la date indiquée pourra être autorisé à prolonger son engagement aux conditions suivantes :

- ne pas avoir plus d'un cours à suivre pour obtenir le DEC;
- présenter une confirmation écrite du collège si c'est en raison de l'organisation de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter son programme collégial;
- faire la preuve de l'obtention du DEC en deçà de deux trimestres consécutifs à l'inscription à l'Université soit avant le 1er août suivant une 1re inscription au trimestre d'automne (avant le 1er octobre suivant une 1re inscription au trimestre d'hiver). Le défaut de respecter les exigences prescrites entraîne l'annulation de l'inscription;
- ou au plus tard à la date indiquée sur l'avis, satisfaire aux conditions d'admissibilité et faire parvenir ultérieurement au Registrariat

une pièce officielle attestant qu'il a satisfait aux conditions imposées.

Désistement tacite et listes d'attente

Dès la 1re semaine de juin, un avis est envoyé, à titre de confirmation de son désistement tacite, au candidat qui n'a pas répondu à l'une ou à l'autre des offres d'admission de l'Université. Le décompte des places encore disponibles pour chacun des programmes contingentés est fait en tenant compte des désistements alors enregistrés. Les listes d'attente sont dressées selon l'ordre d'excellence globale des dossiers en tenant compte de tous les critères appropriés.

Lorsque, à la suite des désistements, le nombre des candidats admis dans un programme d'études contingenté est inférieur à la capacité d'accueil fixée, une offre d'admission est envoyée à ceux dont les noms figurent sur la liste d'attente jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit de nouveau comblée. Ce processus est répété jusqu'à la mi-août. Des informations à jour sur les listes d'attente sont disponibles sur le site web de l'Université, à l'adresse : www.etudes.umontreal.ca/admission

Recours du candidat

Droit à la vérification de l'évaluation

Le candidat peut demander au Registrariat une vérification de l'évaluation de son dossier.

Toute demande de vérification doit être faite par écrit et adressée au Registrariat dans les 20 jours suivant la date de réception de l'avis de refus d'admission ou de l'avis d'inscription sur une liste d'attente. Toute erreur constatée est corrigée immédiatement.

Droit à la révision de l'évaluation

Tout candidat qui, après la vérification de l'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit peut, dans les quinze jours suivant la date de la vérification de l'évaluation, demander une révision.

À cette fin, il doit soumettre une demande écrite et motivée au doyen (sous pli adressé à Dossiers d'admission, Registrariat, Université de Montréal, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3T5) et acquitter les frais de révision de 25$, par chèque visé ou par mandat-poste, à l'ordre de l'Université de Montréal.

Si le doyen rejette la demande de révision, il doit le faire par écrit, avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel.

Si le doyen juge que la demande de révision est recevable, il commande une révision de la décision dont les résultats doivent lui être communiqués par écrit. En se basant sur les résultats reçus, le doyen autorise ou refuse l'admission. Sa décision est sans appel. Celle-ci est transmise par écrit au candidat avec copie au Registrariat.

4. Inscription

Il est important de noter que l'offre d'admission à un programme est une démarche distincte de l'inscription aux différents cours de ce programme. Le candidat dont la demande d'admission a été acceptée doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires. L'offre d'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

A. La cote de rendement au collégial (CRC)[3]

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possibles.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une méthode de classement des élèves aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants. Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

1. Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés pour fin de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z et la cote de rendement au collégial.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des élèves venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 % alors que dans d'autres classes, il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-àdire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux élèves qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC enSciences, Lettres et Arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La cote de rendement au collégial combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

3 Extrait de « La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait », document approuvé par le Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, elle permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

2. La formule de la cote de rendement au collégial

L'analyse du dossier au moyen de la cote de rendement au collégial exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la cote de rendement au collégial (CRC) est la suivante :

$$CRC = (Z + IFG + C) \times D$$

dans laquelle Z représente la cote Z; IFG, l'indicateur de la force du groupe; C et D, des constantes de valeur 5.

Description des éléments de la formule

Premier élément : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

Méthode de calcul de la cote Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$\text{Cote } Z = \frac{X - \bar{X}}{\sigma}$$

où X représente la note de l'étudiant;

$\bar{X}$, la moyenne des notes;

σ , l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes).

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes ($\bar{X}$) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\bar{X} = \frac{\Sigma X_i}{N}$$

où ΣX_i représente la somme des notes;

N, le nombre de notes.

L'écart type

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\Sigma (X_i - \bar{X})^2}{N}}$$

où $X_i - \bar{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes.

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note se situe à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la vali-

dité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

CONTRÔLES

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à –3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

Deuxième élément : l'Indicateur de la Force du Groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la moyenne pondérée de l'ensemble des notes finales obtenues en secondaire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{i=1} + Ms_{i=2} + Ms_{i=3} + \ldots + Ms_{i=n}}{\text{Nombre d'étudiants}}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

$$\text{L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG)} = \frac{Ms_g - 75}{14}$$

où Ms_g = moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

CONTRÔLES

Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (Ms_i) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.

Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (Ms_i) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

Troisième élément : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C (C = 5) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D (D = 5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi la cote de rendement minimale est 0 et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Lorsque, à un cours donné, le candidat obtient une note inférieure à 30 %, on attribue une CRC de 5,0 à ce cours.
- Si, pour une note de 100, l'application de la formule de la cote de rendement au collégial ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2 - \text{IFG}}$$

Ainsi, l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants

ayant une note comprise entre 100 et la moyenne arithmétique de la distribution de notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 est assuré d'obtenir une cote de rendement au collégial d'au moins 35.

Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la cote de rendement au collégial, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat. Il faut cependant noter que le poids des échecs est pondéré dans le calcul de la CRC : au premier trimestre d'inscription au collégial, les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de 0,25; pour les trimestres subséquents, cette pondération est de 0,50.

3. Formule ajustée : le DEC en sciences, lettres et arts et le Baccalauréat international

Le DEC en sciences, lettres et arts

La cote R des titulaires du DEC en sciences, lettres et arts est majorée de 0.5

Le Baccalauréat international

La cote R tient compte de la note du Baccalauréat international (note sur 45) selon la formule suivante :

$$\text{Cote CRC-BI} = \frac{\text{CRC} + (\text{note BI} - 2)}{2}$$

où CRC représente la cote de rendement collégial calculée selon la formule décrite plus haut;

note BI représente, selon le cas et le moment de l'année, la note prédite ou la note finale à l'ensemble des examens internationaux incluant la théorie de la connaissance et le mémoire.

B. La cote de rendement universitaire (CRU)

(La méthode est sujette à modification. Le cas échéant, la méthode révisée sera présentée sur le site de l'Université **www.etudes.umontreal.ca**).

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{(X - \bar{X})}{\sigma}$$

où X représente note de l'étudiant;

$\bar{X}$, la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ , l'écart type des notes du groupe.

Le calcul du score Z (la moyenne des cotes Z) est la somme des cotes Z divisée par le nombre de cotes Z :

$$\text{Score Z} = \frac{\sum (\text{cote Z})}{N}$$

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne, qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites ailleurs qu'à l'Université de Montréal

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$\text{Score Z} = \frac{\bar{X}_C - \bar{X}_E}{\sigma_E}$$

où $\bar{X}_C$ représente la moyenne cumulative du candidat;

$\bar{X}_E$ la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement;

σ_E l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Dans le but de rendre ces scores Z comparables à

ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$\text{Score Z universitaire} = (Z \times \sigma_{um}) + \bar{X}_{um}$$

où Z représente le score Z calculé à la rubrique précédente;

σ_{um}, l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal;

$\bar{X}_{um}$, la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en cote de rendement universitaire (CRU)

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU} = (\text{Score Z universitaire} + 5) \times 5$$

Correction de la cote de rendement universitaire en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

$$\text{CRU}_{\text{corrigée}} = \text{CRU} + \text{Correction}$$

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigées

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU}_{\text{transformée}} = \left[\left(\frac{\text{CRU}_{\text{corrigée}} - M_{UM}}{ET_{UM}} \right) \times ET_{COLL} \right] + M_{COLL}$$

où M_{UM} représente la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{UM}, l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{COLL}, l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens;

M_{COLL}, la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent donc plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études postsecondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement globale (CRG). Cette CRG permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRG des candidats universitaires inscrits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) et ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Quelques définitions utiles

Études de 1er cycle

Les études de 1er cycle constituent la première étape de l'enseignement universitaire, qui comporte aussi un 2e cycle (maîtrise) et un 3e cycle (doctorat). Les programmes d'études présentés dans ce guide se rapportent au 1er cycle.

Baccalauréat

Le programme de baccalauréat comporte un minimum de 90 crédits. On distingue :

- le baccalauréat spécialisé, dont au moins les quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, y compris les cours à option, et dont au plus un cinquième des crédits sont ceux de cours au choix;
- le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire dont le contenu porte en parts égales sur deux disciplines ou deux champs d'études apparentés, chacune des parties étant constituée d'au moins 42 crédits dans une seule discipline ou dans un seul champ d'études;
- le baccalauréat constitué de l'une des quatre combinaisons suivantes : un majeur et un mineur, un majeur et un certificat, trois mineurs ou trois certificats.

Majeur

Le programme de majeur comporte 60 crédits, dont au moins 48 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études; associé à un mineur ou à un certificat, le majeur permet d'obtenir un baccalauréat. Le majeur donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

Mineur

Le programme de mineur comporte 30 crédits, dont au moins 24 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études; associé à un majeur, à deux autres mineurs ou à deux certificats, ce programme permet d'obtenir un baccalauréat.

Certificat

Le programme de certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 des crédits (obligatoires ou à option) sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études et au plus 6 sont ceux de cours au choix.

Microprogramme et module

Le microprogramme et le module sont des programmes courts offrant une formation complémentaire à des étudiants inscrits dans un programme universitaire ou à des personnes engagées sur le marché du travail. Il peut s'agir d'une initiation à une discipline ou à un champ d'études ou d'un perfectionnement. Ils comportent de 9 à 15 crédits et aucun de ceux-ci ne peut être accordé par équivalence ou exemption. Les cours d'un microprogramme ou module peuvent être intégrés dans un programme où ils sont recevables. Le microprogramme et le module peuvent donner lieu à une attestation particulière délivrée par le Registraire.

Étudiant régulier

L'étudiant régulier est celui qui désire obtenir un certificat, un diplôme ou un baccalauréat; il peut être inscrit à plein temps ou à temps partiel.

Étudiant libre

L'étudiant libre est celui qui s'inscrit à un ou à quelques cours, mais qui ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade. Il peut se présenter aux examens et participer aux travaux; dans ce cas, il reçoit une attestation d'études. Pour s'inscrire à un cours à titre d'étudiant libre, il faut posséder une formation suffisante pour le suivre avec profit. Dans certains cas, ce cours peut être reconnu à l'intérieur d'un programme si l'étudiant change de statut.

Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie, l'anthropologie).

Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et portant sur une réalité spécifique (exemples : la médecine, les relations industrielles, l'administration des affaires).

Programme

Un programme est constitué d'un ensemble défini et cohérent de cours, il peut comporter des cours obligatoires, à option et au choix.

Orientation

L'orientation est un regroupement de cours à l'intérieur d'un programme. Elle est définie en fonction de sous-disciplines, de besoins particuliers de groupes d'étudiants ou d'objectifs de formation particuliers.

Segment

Le segment est un regroupement de cours ou de blocs de cours. Il peut correspondre au tronc commun et à chacune des orientations d'un programme ou, dans des programmes à promotion par année, à chacune des années du programme.

Bloc
Le bloc correspond à une liste de cours accompagnée de l'indication de leur caractère obligatoire ou à option ainsi que du nombre de crédits auxquels l'étudiant doit s'inscrire.

Cours
Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, à une faculté ou à un champ d'études. Un cours comporte normalement trois crédits. Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Cours obligatoire
Le cours obligatoire est un cours imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou à l'une des orientations d'un programme.

Cours à option
Le cours à option est un cours choisi par l'étudiant, selon des règles données, parmi une ou plusieurs listes de cours déterminées en fonction des exigences de la discipline, du champ d'études ou d'objectifs spécifiques du programme.

Cours au choix
Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université.

Cours hors programme
Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Crédit
Un crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant, au cours d'un trimestre, à une activité de formation; cela inclut, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université. Par exemple, un crédit peut représenter une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre.

Propédeutique
La propédeutique est un enseignement préparatoire en vue d'études plus approfondies.

Trimestre
L'année universitaire s'étend sur 12 mois, elle comporte trois trimestres :

- le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
- le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
- le trimestre d'été, de mai à août inclus.

Les sigles et les symboles
À l'intérieur de chaque bloc de cours et pour chacun des cours énumérés, on trouvera en ordre de gauche à droite les éléments suivants :

- Le symbole **+** indique que l'accès à ce cours est sujet à une condition particulière.
- Le sigle (trois lettres) et le numéro (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) du cours. Le sigle indique l'autorité pédagogique responsable du cours, ce qui correspond normalement à la discipline enseignée. Le premier des quatre chiffres indique l'année d'études durant laquelle se placera habituellement le cours pour l'étudiant en cheminement normal.
- La colonne suivante indique le nombre de crédits attribué au cours.
- Dans la colonne qui suit, les lettres **A**, **H**, **E** indiquent le trimestre de début du cours. Quand il y a deux lettres, **AH** par exemple, il faut comprendre que le cours se donne deux fois durant l'année, à l'automne et à l'hiver, pour des groupes d'étudiants différents.
- Le chiffre indiqué dans la colonne suivante, habituellement **1** ou **2**, indique la durée du cours exprimée en trimestre. Par exemple, A2 indique que le cours commence à l'automne et se poursuit à l'hiver.
- Le cas échéant, dans la colonne qui suit, le symbole **j**, **s** ou **js** indique d'une manière générale et préliminaire à quel moment le cours pourra être donné.
- Le symbole **j** signifie que le cours sera probablement offert le « jour » soit entre 8 h 30 et 19 h, du lundi au vendredi, au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « soir ».
- Le symbole **s** signifie que le cours sera probablement offert le « soir » soit après 16 h, ou encore le samedi ou le dimanche, au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « jour ».
- Le symbole **js** signifie que le cours sera probablement offert au moins une fois le « jour » et au moins une fois le « soir » au cours des trois prochaines années.

Section 5 Sigles de cours

AEG	Animation
AES	Études est-asiatiques
ALL	Études allemandes
AME	Aménagement
ANG	Études anglaises
ANS	Anglais langue seconde
ANT	Anthropologie
APA	Architecture de paysage
ARA	Arabe (Études arabes)
ARC	Architecture
ARP	Arts plastiques
ARV	Archivistique
ASA	Administration de la santé
BCM	Biochimie
BIN	Bio-informatique
BIO	Biologie (Sciences biologiques)
CEP	Communication et politique
CHI	Chirurgie
CHM	Chimie
CHN	Chinois (Études chinoises)
CIN	Cinéma (Études cinématographiques)
COM	Communication (Sciences de la communication)
CON	Université Concordia
CRI	Criminologie
CRN	Corée (Études coréennes)
DEI	Design d'intérieur
DEN	Médecine dentaire
DER	Dentisterie de restauration
DID	Didactique
DIN	Design industriel
DMO	Démographie
DMV	Médecine vétérinaire (doctorat)
DRT	Droit
DST	Didactiques, sciences et technologies
EAE	Études allemandes et européennes
EAM	Littérature (Études anciennes et modernes)
ECN	Sciences économiques
EDP	Éducation permanente
EDU	Éducation (stages)
EMU	Éducation, musique
ENF	Enseignement du français
ERN	Ergonomie
ERT	Ergothérapie
ESP	Études hispaniques
ETA	Études en éducation et administration de l'éducation
ETH	Relations ethniques
ETM	Études médiévales
FAS	Études interculturelles
FLS	Français langue seconde
FRA	Études françaises
FRS	Français langue seconde
GBM	Génie biomédical
GCH	Génie chimique
GEO	Géographie
GER	Gérontologie
GIN	Génie industriel (École Polytechnique)
GIR	Gestion de l'invalidité et réadaptation
GLG	Géologie
GRC	Grec ancien
GRM	Grec moderne (Études néo-helléniques)
GSP	Gestion appliquée à la police et à la sécurité
HAR	Histoire de l'art
HEB	Hébreu (Études hébraïques)
HEC	HEC Montréal
HGL	Études classiques
HST	Histoire
IDI	Intervention en déficience intellectuelle
IFT	Informatique
INT	Études internationales
INU	Informatique numérique
ITL	Études italiennes
JES	Jeunes et société
JOU	Journalisme
JPN	Japon (Études japonaises)
JUI	Études juives
KIN	Kinésiologie
LAA	Études latino-américaines
LAT	Latin (Études latines)
LCO	Littérature comparée
LNG	Linguistique et philologie
LNP	Linguistique et psychologie
LOC	Localisation
MAR	Médecine, anesthésie-réanimation
MAT	Mathématiques
MCB	Microbiologie et immunologie
MCG	Université McGill
MCT	Musique, composition
MEV	Médecine vétérinaire
MIN	Musique, interprétation
MMD	Médecine (multidisciplinaire)
MMV	Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)
MSN	Santé environnementale et santé au travail
MSO	Médecine sociale et préventive
MTE	Musique, écriture
MUE	Musique, ensembles et ateliers
MUI	Musique, interprétation
MUL	Musicologie
MUS	Musique
NUT	Nutrition
OPH	Ophtalmologie
OPM	Optométrie
ORA	Orthophonie – audiologie
PAA	Anatomie et physiologie animales
PBC	Pathologie et biologie cellulaire
PBT	Publicité
PED	Pédagogie (interdépartemental)
PEF	Petite enfance et famille
PEP	Politique et philosophie
PHI	Philosophie
PHL	Pharmacologie
PHM	Pharmacie
PHT	Physiothérapie
PHY	Physique
PLO	Études polonaises
POL	Science politique
PPA	Psychopédagogie et andragogie
PPL	Études plurisectorielles
PRO	Promotionnelle (communication)
PSE	Psychoéducation
PSL	Physiologie
PST	Psychiatrie
PSY	Psychologie
PTG	Études portugaises
PTM	Pathologie et microbiologie (médecine vétérinaire)
QCF	Études québécoises
REA	Réadaptation (générale)
RED	Rédaction
REI	Relations industrielles
REP	Relations publiques
RUS	Études russes
SAB	Santé buccale
SBM	Sciences biomédicales
SCV	Sciences de la vision
SIP	Sécurité intérieure et formation policière
SME	Santé mentale
SMN	Santé en milieu naturel (maintien à domicile)
SOI	Sciences infirmières (soins infirmiers)
SOL	Sociologie
SRL	Sciences de la religion
SST	Santé et sécurité du travail
STD	Statistique et démographie
STO	Stomatologie
STT	Statistique
SVS	Service social
THL	Théologie
TRA	Traduction
TXM	Toxicomanie
URB	Urbanisme
VIO	Violence, victimes et société
VNM	Études vietnamiennes

Faculté de l'aménagement

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 84 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 23 places attribuées aux candidats collégiens, 62 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC technique d'horticulture ornementale
    - DEC en technologie forestière
    - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
    - DEC en technologie de l'architecture
    - DEC en technologie du génie civil
    - DEC en technique d'aménagement du territoire

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture acquises hors Canada,
  - Fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques)
  - Sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, Landscape Architecture.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du port-folio, des lettres de motivation et de recommandation et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

– Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
– Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage ou au Registrariat, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, dans les meilleurs délais après l'envoi de la demande d'admission.
– Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés plus haut pourra se voir reconnaître un maximum de 9 crédits.

Programme 1-020-1-0 Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers ; de 27 à 39 crédits de cours d'approfondissement à option ; de 6 crédits à 12 crédits de cours interdisciplinaires à option ; de 3 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage. Chacun de ces segments contient un bloc de cours obligatoires, de cours d'approfondissement et d'ouverture interdisciplinaire. Les échanges interuniversitaires se limitent à la 5e et à la 6e sessions de cours, soit la 3e année uniquement, durant laquelle l'étudiant doit s'inscrire à des ateliers dont les thèmes et les savoirs abordent le projet urbain et le projet rural.

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

	APA	1100	3 H	2 j	Architecture de paysage : introduction
	APA	1101	3 H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

	APA	1102	3 A	1 j	Histoire de la composition des jardins
	APA	3150	3 A	1 j	Histoire et théorie du paysage
	APA	3151	3 H	1 j	Figuration en architecture de paysage
	APA	4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	ARC	1101	3 A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3 H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	1104	3 A	1 j	Introduction à l'architecture
	ARC	2102	3 A	1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3 H	1 j	Montréal en évolution
	ARC	3104	3 A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DIN	1210	3 H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	3211	3 A	1 j	Théories du design
+	GEO	3212	3 H	1 j	Régions métropolitaines
	HAR	1190	3 AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2062	3 A	1 js	Le design moderne
	HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel
	URB	1221	3 AH	1	Formes urbaines et architecturales
	URB	2071	3 AH	1	Histoire de l'urbanisme
	URB	3171	3 A	1	Courants théoriques en planification
	URB	3312	3 AH	1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation de base

	APA	1200	3 A	1 js	Dessin et communication
	APA	1201	3 H	1 j	Nivellement et drainage
	APA	2200	3 A	1 j	Matériaux et assemblage
+	APA	2201	3 H	1 j	Construction et génie du site
	APA	3200	3 A	1 j	Méthodologie et processus
	APA	4200	3 H	1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 16 cr.*

Approfondissement

	APA	1250	3 H	1 j	Dessin technique et devis
	APA	2251	3 A	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	APA	2252	3 H	1 j	Projections et langages graphiques
	APA	3250	3 A	1 j	Géomatique et paysage
	APA	3251	3 H	1 j	Analyse visuelle
	APA	3253	3 A	1 j	Visualisation et simulation du paysage
	APA	5250	1 AHE	1 j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	AME	1212	3 HE	1 j	Expression 2 et 3D
	AME	2101	3 AH	1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	AME	2129	3 A	1 j	Géométrie spatiale
	AME	2230	3 AH	1 j	Mathématiques et aménagement
	ARC	1211	2 A	1 j	Dessin et communication
	ARC	5314	3 AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3 H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	DIN	1110	3 A	1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3 HE	1 j	Infographie 2
	DIN	1211	3 AH	1 j	Forme et couleur
	DIN	3131	3 AE	1 j	Multimédia
	FRA	1959G	3 AHE	1 js	Atelier de français écrit
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	IFT	1800	3 AHE	1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3 AHE	1 js	Introduction à la programmation
	URB	1412	3 AH	1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A *obligatoire* *36 cr.*

Formation de base

	APA	1300	6 A	1 j	Lecture et conception du paysage
+	APA	1301	6 A	1 j	Démarches paysagères
	APA	2300	6 H	1 j	Design des espaces résidentiels
+	APA	2301	6 H	1 j	Espaces et équipements publics
	APA	4300	6 A	1 j	Processus et design
+	APA	4301	6 H	1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Approfondissement

+	AME	3030	6 A	1	Atelier multidisciplinaire
+	APA	2350	3 H	1 j	Utilisation des végétaux
	APA	3350	1 A	1 j	Introduction à l'aménagement régional
+	APA	3351	6 A	1 j	Espace régional
	APA	3352	6 H	1 j	Aménagement du paysage urbain
	APA	3353	6 H	1 j	Atelier de design hors département
	APA	3354	3 H	1 j	Restauration des parcs et des jardins
	APA	4350	2 A	1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB	1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2015	3	A 1	Planification territoriale
URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB	3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA	2400	3	H 1 j	Valeurs psychosociales en paysage

Bloc 04 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA	3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
APA	4450	3	A 1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	2042	3	A 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
HAR	1030	3	A 1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HST	2400	3	H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA	1500	3	H 1 j	Identification des végétaux
APA	1501	3	A 1 j	Lecture des formes du paysage
+ APA	2500	3	A 1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Approfondissement

APA	2550	3	A 1 j	Pédologie et paysage
APA	3550	3	H 1 j	Horticulture
APA	3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
APA	4550	3	H 1 js	Génie et phytorestauration
APA	4551	3	H 1 j	Gestion : environnement et paysage
APA	5550	3	A 1 j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
BIO	3893	3	H 1 js	Éco-toxicologie
GEO	2112	3	A 1 j	Phytogéographie
GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
GLG	1980	3	A 1 j	Patrimoine géologique du Québec
URB	2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

APA	5000	1	AHE1 j	Travail dirigé
APA	5001	1	AHE1 j	Travail dirigé
APA	5002	2	AHE1 j	Travail dirigé
APA	5010	1	AHE1 j	Activité dirigée
APA	5011	1	AHE1 j	Activité dirigée
APA	5012	2	AHE1 j	Activité dirigée
APA	5013	3	AHE1 j	Activité dirigée
APA	5014	3	E 1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Design architectural

1-010-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le design architectural est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux et l'industrie. Le designer réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine de l'architecture.

En tant que designer, le diplômé pourra travailler pour des firmes d'architectes, de designers d'intérieur ou d'urbanistes. Il pourra également orienter sa carrière dans une pratique reliée au domaine des arts ou arts appliqués.

Le diplômé qui souhaite se donner une formation complète d'architecte menant à la reconnaissance professionnelle devra poursuivre ses études au niveau de la maîtrise en architecture.

Information sur le programme

Giovanni De Paoli (514) 343-7923
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 274 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 54 places attribuées aux candidats collégiens, 93 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.315 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (méthodes quantitatives)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en technologie de l'architecture
  - DEC en technologie du génie civil

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- Soumettre une lettre de motivation personnelle (voir la rubrique Remarques)
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en architecture acquises hors Canada, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et un curriculum vitae avant le 1er avril (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi des cours universitaires dans un programme d'architecture.

Capacité d'accueil

- Huit places sont réservées aux techniciens en architecture.
- Le reste de la capacité d'accueil est répartie entre les autres catégories de candidats

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires,
  - Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 80 %
    - lettre de motivation : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Une présélection est faite fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 80 %
    - lettre de motivation : 20 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Une présélection est faite fondée sur l'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
  - Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 80 %
    - lettre de motivation : 20 %
- Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances, du portfolio et de l'expérience pertinente acquise sur le marché du travail.

Remarques

- La maîtrise professionnelle en architecture donne accès à l'Ordre des architectes du Québec et le cheminement baccalauréat-maîtrise est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA) : « Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de premier cycle et d'un grade professionnel de deuxième cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. »
- Une moyenne cumulative minimale de 2,7 est exigée au Baccalauréat pour l'admissibilité à la Maîtrise (45 crédits) obligatoire pour l'accès à la profession d'architecte.
- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de trois pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour le design architectural. Des images de travaux créatifs réalisés par le candidat peuvent être insérées dans le texte de la lettre. Cette lettre est obligatoire pour l'étude du dossier d'admission. La lettre doit être acheminée au Registrariat - Section admission , Université de Montréal, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3T5, **avant le 15 janvier, le 1er mars pour les candidats finissants de collège.**
- Le portfolio désigne une collection de documents produite par le candidat et démontrant des aptitudes en créativité. Le portfolio ne doit pas dépasser le format 9 pouces X 12 pouces (22.5 cm X 30 cm) et il comprend de 6 à 10 pages. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos ou des reproductions d'oeuvres diverses accompagnés par de courts textes. Le portfolio comporte également un curriculum vitae.
- Le portfolio exigé des candidats étrangers doit être déposé ou envoyé par la poste **avant le 1er avril**, à l'École de d'architecture ou au Registrariat.
- L'acquisition d'un ordinateur portable configuré selon les exigences de l'École d'architecture est requise dès la deuxième année en vue d'un usage progressif dans les cours et les ateliers.

Programme 1-010-1-2 Version 01

Baccalauréat en design architectural

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du processus de design architectural et le développement des habiletés. Il comprend 90 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires (bloc A), 45 crédits de cours obligatoires (blocs C, D, E et F), 12 crédits d'ateliers optionnels (bloc B), 6 crédits de cours à option (bloc G) et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Ateliers d'architecture

	ARC	1011	6	A 1 j	Atelier d'architecture 1
+	ARC	1012	6	H 1 j	Atelier d'architecture 2
+	ARC	2011	6	A 1 j	Atelier d'architecture 3
+	ARC	2012	6	H 1 j	Atelier d'architecture 4

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Ateliers optionnels

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	ARC	3011	6	AHE1 j	Atelier formes et fonctions
+	ARC	3012	6	AHE1 j	Atelier en techniques
+	ARC	3014	6	AH 1 j	Atelier triptyque
+	ARC	3015	6	AHE1 j	Atelier formes et contexte

Bloc 70 C obligatoire 14 cr.

Histoire et théories

	ARC	1101	3	A 1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	1103	2	A 1 j	Introduction à l'architecture
+	ARC	2105	3	H 1 j	Théories de la forme architecturale
	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

	AME	2129	3	A 1 j	Géométrie spatiale
	ARC	1213	2	A 1 j	Dessin d'architecture
	ARC	1214	2	A 1 j	Atelier d'expression
	ARC	2214	3	A 1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

	ARC	1321	3	H 1 j	Construction 1
	ARC	2301	3	A 1 j	Climat et physique du bâtiment
+	ARC	2302	3	H 1 j	Construction 2
	ARC	2321	3	H 1 j	Statique et résistance des matériaux
	ARC	5314	3	AH 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	5550	3	A 1 j	Écologie appliquée
	ARC	2101	3	H 1 j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	1101	3	H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1201	3	H 1 j	Nivellement et drainage
	APA	3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
	ARC	2102	3	A 1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC	4106	3	A 1 j	Circulation et orientation
	ARC	4327	3	H 1 j	Rédaction de devis
	ARC	4328	3	H 1 j	Matériaux de construction
+	ARC	5317	3	H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	ARC	5401	3	AH 1 j	Voyage d'étude en architecture
	ARC	5403	3	AHE1 j	Travaux dirigés en architecture
	ARC	5405	3	AHE1 j	Stage de formation dans la pratique
	DEI	1511	3	A 1 j	Histoire du design d'intérieur
	DIN	1210	3	H 1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3	AH 1 j	Forme et couleur
	URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB	1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB	3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains
	URB	4201	3	E 1	Patrimoine urbain

Design des jardins

1-021-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé décrit à la section 8, présenter un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (Voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 12 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Qué-

bec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Candidat admissible sur la base du profil d'accueil individualisé : toute personne possédant des connaissances et une expérience appropriée au programme.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les candidats admissibles sur la base du profil d'accueil individuel
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage et le Registrariat.

Remarques

– Le portfolio désigne une collection de documents reliés au domaine des arts et de l'aménagement.
– Le portfolio, la lettre de motivation et les trois lettres de recommandation doivent être déposés ou envoyés par la poste à l'École d'architecture de paysage ou au Registrariat, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3J7, dans les meilleurs délais après l'envoi de la demande d'admission.

Programme 1-021-4-0 Version 00

Mineur en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

APA 1102	3	A	1 j	Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA 1100	3	H	2 j	Architecture de paysage : introduction
APA 1100M	3	A	1 j	Architecture de paysage : introduction
APA 1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA 1200	3	A	1 js	Dessin et communication
APA 2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

APA 1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
APA 1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
APA 2200	3	A	1 j	Matériaux et assemblage
APA 5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

APA 1500	3	H	1 j	Identification des végétaux
APA 3550	3	H	1 j	Horticulture

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

+ APA 2350	3	H	1 j	Utilisation des végétaux
+ APA 2500	3	A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques
APA 4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Véronique Gaury (514) 343-7903
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 164 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 24 places attribuées aux candidats collégiens, 37 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.143 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en techniques de design industriel
    - DEC en technologie de design d'intérieur
    - DEC en technologie de l'architecture
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design d'intérieur ou dans un domaine connexe acquises hors Canada
  - Présenter, avant le 1er avril, un portfolio de ses oeuvres, un curriculum vitae et une lettre de motivation personnelle (voir la rubrique Remarques)
  - s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design de l'environnement, architecture, environmental design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.
- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère d'admission. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel ou au Registrariat, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Université de Montréal, Montréal, Québec H3C 3T5.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design d'intérieur. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitae et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
- Toute personne titulaire d'un DEC professionnel en design d'intérieur pourra se voir accorder jusqu'à 9 crédits d'exemption dans le programme.

Programme 1-014-1-1 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires et 18 crédits à option. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

	ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DEI	1000	3	A	1 j	Introduction au design d'intérieur
+	DEI	1005	3	H	1 j	Méthodologies et processus
	DEI	1511	3	A	1 j	Histoire du design d'intérieur
+	DEI	2001	3	A	1 j	Espace et individu
+	DEI	2002	3	H	1 j	Fondements conceptuels
	DEI	3555	3	H	1 j	Intention et éthique en design

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

APA	1102	3	A	1 j	Histoire de la composition des jardins
APA	3150	3	A	1 j	Histoire et théorie du paysage
APA	3450	3	A	1 j	Étude des espaces publics urbains
ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement
DIN	3211	3	A	1 j	Théories du design
HAR	1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HAR	2062	3	A	1 js	Le design moderne
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel

	PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
	URB	1113	3	AH	1	Espaces et sociétés

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A *obligatoire* *24 cr.*

	DEI	1018	3	A	1 j	Atelier 1 en design d'intérieur
+	DEI	1019	3	H	1 j	Atelier 2 en design d'intérieur
+	DEI	2018	3	A	1 j	Atelier 3 en design d'intérieur
+	DEI	2019	3	H	1 j	Atelier 4 en design d'intérieur
+	DEI	2325	3	H	1 j	Couleur et éclairage design d'intérieur
+	DEI	3040	6	H	1 j	Projet de fin d'études
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

	DEI	2030	3	A	1 j	Matériaux et méthodes
	DEI	3003	3	A	1 j	Pratiques du design d'intérieur
	DEI	3010	3	A	1 j	Systèmes environnementaux
	DEI	3020	3	A	1 j	Éléments intérieurs et mobilier
	DIN	2210	3	H	1 j	Ergonomie

Bloc 03 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ARC	2301	3	A	1 j	Climat et physique du bâtiment
	ARC	4328	3	H	1 j	Matériaux de construction
	ARC	5314	3	AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
+	DIN	1321	3	H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+	DIN	2323	3	A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3333	3	H	1 j	Textiles

Segment 04 Communication visuelle

Bloc 04 A *obligatoire* *12 cr.*

	AME	1212	3	HE	1 j	Expression 2 et 3D
	DEI	1211	3	A	1 j	Dessin et communication
	DEI	2013	3	A	1 js	Conception assistée par ordinateur
	DIN	2130	3	H	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	AME	2129	3	A	1 j	Géométrie spatiale
+	DIN	1120	3	HE	1 j	Infographie 2
	DIN	2131	3	HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3	AE	1 j	Multimédia

Segment 71 Stage

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+	DEI	4200	3	AHE1	js	Stage

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	DEI	2119	1	AHE1		Travail dirigé design d'intérieur 1
	DEI	2120	2	AHE1	j	Travail dirigé design d'intérieur 2

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et à sa commercialisation.

Information sur le programme

Francine Boivin (514) 343-2435
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 166 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 42 places attribuées aux candidats collégiens, 79 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.407 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en techniques de design industriel
    - DEC en technologie de design d'intérieur
    - DEC en technologie de l'architecture
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8) et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300
- Pour les candidats attestant d'études universitaires en design industriel ou dans un domaine connexe acquises hors Canada
  - Présenter, avant le 1er avril, un portfolio de ses oeuvres, un curriculum vitae et une lettre de motivation personnelle (voir la rubrique Remarques)
  - s'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère d'admission. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitae et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
- Le portfolio demandé doit être déposé ou envoyé par la poste à l'École de design industriel ou au Registrariat, C.P. 6205, succursale Centre-ville, Université de Montréal, Montréal, Québec H3C 3T5.

Programme 1-014-1-0 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. 48 des 99 crédits obligatoires sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

Ateliers de design

	DIN	1030	3	A	1 j	Atelier préparatoire
	DIN	1040	3	H	1 j	Atelier de design 1
+	DIN	2010	6	A	1 j	Atelier de design 2
+	DIN	2020	6	H	1 j	Atelier de design 3
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4
+	DIN	3020	6	H	1 j	Atelier de design 5
+	DIN	4010	6	A	1 j	Atelier de design 6
+	DIN	4011	3	A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+	DIN	4020	9	H	1	Projet final

Bloc 70 B *obligatoire* *9 cr.*

Communication 1

	DIN	1110	3	A	1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3	HE	1 j	Infographie 2
	DIN	2130	3	H	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

Communication 2

	AME	1212	3	HE	1 j	Expression 2 et 3D
	ARC	1211	2	A	1 j	Dessin et communication
+	ARC	2130	3	AH	1	Géométrie descriptive 2
	DIN	2110	3	H	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	DIN	2131	3	HE	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3	AE	1 j	Multimédia
	GIN	3020	2	AHE	1 j	Communication graphique

Bloc 70 D *obligatoire* *21 cr.*

Théories

	AME	2129	3	A	1 j	Géométrie spatiale
	DIN	1210	3	H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
	DIN	2210	3	H	1 j	Ergonomie
	DIN	2220	3	A	1 j	Méthodologie du design
	DIN	3211	3	A	1 j	Théories du design
	DIN	3212	3	A	1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie

	DIN	3230	3	H	1 j	Usagers, perception et cognition
	DIN	3235	3	H	1 j	Santé, sécurité et design industriel
	DIN	3325	3	H	1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F *obligatoire* *18 cr.*

Technologies 1

	DIN	1310	3	A	1 j	Introduction aux matériaux
+	DIN	1321	3	H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
	DIN	1330	3	H	1 j	Statique et résistance des matériaux
+	DIN	2322	3	H	1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+	DIN	2323	3	A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3332	3	A	1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies 2

+	DIN	3330	3	AH 1 j	Structure des objets et des mécanismes
	DIN	3333	3	H 1 j	Textiles
	DIN	3334	3	A 1 j	Prototypage rapide en design

Bloc 70 H *obligatoire* *3 cr.*

Gestion 1

+	DIN	4420	3	H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Gestion 2

+	EDP	2001	3	AHE1 js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
	URB	1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3431	3	A 1 j	Gestion de projet
	GIN	3017	3	AH 1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3019	3	AHE1 j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

	AME	2230	3	AH 1 j	Mathématiques et aménagement
	APA	1101	3	H 1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1200	3	A 1 js	Dessin et communication
	ARC	1101	3	A 1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2101	3	H 1 j	Personne/Environnement
	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
+	ARC	5208	3	A 1 j	Topologie structurale
	DEI	1511	3	A 1 j	Histoire du design d'intérieur
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	GIN	3021	2	AH 1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
	HAR	1190	3	AE 1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	2062	3	A 1 js	Le design moderne
	PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+	DIN	3631	2	AHE1 j	Stage
+	DIN	3632	2	AHE1 j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

	DIN	5010	1	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 1
	DIN	5011	2	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 2
	DIN	5012	3	AHE1 j	Travail dirigé en design industriel 3

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en oeuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il oeuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Sylvie Tremblay (514) 343-6111, poste 1363
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 206 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 153 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires réussis après le retour aux études.

– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-025-1-0 Version 07

Baccalauréat en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'appprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Les villes et l'urbanisation

	URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
	URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

La ville : formes, fonctions et acteurs

	URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
	URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
	URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
	URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
	URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
	URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
	URB 2322	3	AH 1	Design urbain
	URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
	URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
	URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *6 cr.*

Les compétences techniques

	URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
	URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les compétences techniques

+	URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale

Segment 05

Bloc 05 A *obligatoire* *15 cr.*

Laboratoires - ateliers

	URB 2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
+	URB 2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+	URB 3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

+	AME 3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	URB 3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

+	URB 3589	3	AH 1	Stage
	URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aménagement et géographie

	APA 1100	3	H 2 j	Architecture de paysage : introduction
	APA 3450	3	A 1 j	Étude des espaces publics urbains
	APA 3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
	ARC 1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC 2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC 3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	GEO 1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO 2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
+	GEO 3212	3	H 1 j	Régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Sylvie Tremblay (514) 343-6111, poste 1363
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-025-4-0 Version 01

Mineur en urbanisme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement
URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB 2322	3	AH 1	Design urbain
URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation
URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines
+ URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale
URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme
Danielle Fournier (514) 343-5908
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Avoir une expérience appropriée à ce programme
et
– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »*

* Le Registrariat transmet le document par courrier aux candidats qui ont déposé une demande d'admission.

Conditions relatives à la langue française
– **Condition d'admissibilité**
- Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
- L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-251-5-0 Version 03

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements

SVS	1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes
SVS	3700	3	A	1 s	Action communautaire : fondements

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Connaissances théoriques

MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
+ SVS	3621	3	H	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS	3810	3	A	1 s	Développement économique communautaire
SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
SVS	3841	3	AE	1 s	Mouvements d'action sociale
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie
URB	4023	3	A	1	Développement local et urbanisme

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances méthodologiques

AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
SMN	3010	3	AHE1	js	Ressources communautaires
SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H	1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3807	3	H	1 j	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Information sur le programme
Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
et

– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A		*obligatoire*					*12 cr.*
+	IFT	2880	3	H	1	s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E	1	s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H	1	s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H	1	s	Applications distribuées

Anthropologie

1-050-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-050-2-0 Majeur (2 ans)
1-050-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité.

Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Guy Lanoue (514) 343-2151
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-050-1-0 Version 11

Baccalauréat en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 66 à option et 9 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A		*obligatoire*					*15 cr.*
	ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1065	3	H	1	js	Initiation à la démarche anthropologique
	ANT	1210	3	A	1	j	Éléments de préhistoire
	ANT	1513	3	H	1	j	Introduction à la variation biologique
	ANT	1611	3	A	1	j	Langage, culture, société

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : ethnologie

	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : archéologie

	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : bioanthropologie

	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base : anthropologie linguistique

	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de base : méthodologie

	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2036	3	H	1 j	Occident : représentations
	ANT	2037	3	A	1 j	Anthropologie du quotidien
	ANT	2042	3	A	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2161	3	H	1 j	Anthropologie du voyage
	ANT	3021	3	AH	1 js	Religion et modernité
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	A	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	H	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H	1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3809	3	A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3	A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3	A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	HE	1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques : archéologie

+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3	A	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
	ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H	1 js	Méthodes en archéologie historique
+	ANT	3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique
+	ANT	3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	A	1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	H	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	A	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 71 I *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2470	3	H	1 j	Méthodes d'ostéologie humaine
	ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3814	3	A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	A	1 j	Ethnographie du Caucase

Bloc 71 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

	ANT	3102	3	AHE1	js	Lectures dirigées
	ANT	3802	3	AHE1	js	Travaux pratiques
	ANT	3806	3	AHE1	js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ARA	1951	6	AHE1	js	Arabe élémentaire
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CRN	1050	6	A	1 s	Coréen élémentaire 1
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	3420	3	H	1 j	Immigration et intégration
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique

	GEO	3412	3	AH	1	js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1	j	Le Japon
	GER	1000	3	AHE	1	js	Introduction à la gérontologie
	GER	1020	3	AHE	1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GRC	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue grecque 2
	GRM	1010	6	A	1	js	Grec moderne élémentaire
	HAR	2201	3	A	1	j	Architectures amérindiennes
	HEB	1010	6	A	1	j	Langue hébraïque élémentaire
	HGL	1011	3	AE	1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2030	3	H	1	j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1	j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2421	3	E	1	j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1	j	Aspects d'archéologie classique
	HST	1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1903	3	AE	1	j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1	j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A	1	s	L'Antiquité
	HST	2013	3	H	1	s	Histoire et muséologie
	HST	2400	3	H	1	j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	HE	1	j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1	j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1	j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A	1	j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1	j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	HE	1	j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	E	1	j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2620	3	H	1	j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1	j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1	j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1990	3	AH	1	js	Informatique pour sciences sociales
	ITL	1951	6	A	2	js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6	AE	1	j	Japonais élémentaire 1
	LAT	1111	3	A	1	s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1	s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1126	3	A	1	j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A	1	j	Linguistique amérindienne
	LNG	1400	3	A	1	j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
	LNG	2140	3	A	1	j	Questions de bilinguisme
	LNG	2340	3	A	1	j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1	j	Sociolinguistique
+	LNG	2820	3	H	1	j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H	1	j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1	j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
	PHY	1966	3	A	1	j	Archéométrie
	PLO	1010	6	AH	1	s	Cours audiovisuel de polonais 1
	POL	1951	3	AH	1	js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
	POL	2606	3	AH	1	j	Économie politique internationale
	POL	3010	3	AH	1	j	Les relations Nord-Sud
	PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AH	1	j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1983	3	AH	1	j	Psychologie et comportement
	PTG	1951	6	AHE	1	js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6	AHE	1	js	Russe élémentaire
	SOL	2104	3	H	1	j	Relations ethniques
	SOL	3002	3	A	1	j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3104	3	H	1	j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	TRA	1105	3	A	1	j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-2-0 Version 10

Majeur en anthropologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71B et 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : archéologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71C et 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

Ce bloc comporte les cours des blocs 71D et 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

Ce bloc comporte les cours des blocs 71E et 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Pratiques de recherche

Ce bloc comporte les cours du bloc 71K du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en anthropologie.

Programme 1-050-4-0 Version 08

Mineur en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : ethnologie

ANT	1010	3	H	1	j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1	j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1	js	Étude des systèmes de parenté
ANT	1065	3	H	1	js	Initiation à la démarche anthropologique

et les cours du bloc 71G du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : archéologie

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

et les cours du bloc 71H du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : bioanthropologie

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie

et les cours du bloc 71I du Baccalauréat en anthropologie.

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Cours thématiques : anthropologie linguistique

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale

et les cours du bloc 71J du Baccalauréat en anthropologie.

Archivistique

1-056-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Jacques Grimard (514) 343-6646
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-056-5-1 Version 00

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de stage obligatoire, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1051	3	A	1 s	Système de gestion et archives
+	ARV	1052	3	A	1 s	Typologie des archives
+	ARV	1053	3	H	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+	ARV	1057	3	AHE	1 j	Stage
+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+	ARV	1055	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 2
+	ARV	1056	3	H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+	ARV	3051	3	H	1 s	Préservation
+	ARV	3052	3	AHE	1 j	Activités dirigées
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5565
Mylène Richer (514) 343-6111 poste 5585
ou courriel : info-sage@umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques
– La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
– La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être orientée vers ce programme afin d'améliorer son dossier scolaire et de poursuivre son cheminement d'études.
– Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 6521).
– La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Mineur arts et sciences avec le Certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-960-4-0 Version 00

Mineur arts et sciences

À partir d'une documentation préparée à cette fin, l'étudiant choisit deux concentrations de cours. Une concentration comporte trois ou quatre cours d'une discipline, totalisant de 9 à 12 crédits. L'étudiant ne peut pas s'inscrire à plus de deux cours d'une même concentration par trimestre. Puis, il complète ce programme par des cours d'une ou de plusieurs autres disciplines. Ce choix de cours est fait selon les intérêts de l'étudiant et, au besoin, avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation.
L'inscription aux cours de certaines concentrations est conditionnelle à la réussite de préalables collégiaux.
Le mineur arts et sciences peut jouer le même rôle que les mineurs homogènes (une seule discipline) à l'intérieur d'un baccalauréat, accompagnant soit un majeur, soit deux autres mineurs ; il ne peut s'associer, toutefois, au certificat d'études individualisées de la Faculté de l'éducation permanente. Comme les mineurs homogènes, il donne lieu à un certificat.

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Des concentrations sont actuellement offertes en : Anthropologie, Biochimie, Chimie, Communication, Criminologie, Démographie, Études allemandes, Études anglaises, Études arabes, Études chinoises, Études cinématographiques, Études classiques, Études est-asiatiques, Études françaises, Études hispaniques, Études italiennes, Études japonaises, Études latines, Études néo-helléniques, Études portugaises, Géographie, Grec ancien, Histoire, Histoire de l'art, Informatique, Linguistique, Littérature comparée, Mathématiques, Philosophie, Physique, Psychoéducation, Psychologie, Relations industrielles, Science politique, Sciences biologiques, Sciences économiques, Service social, Sociologie.

Biochimie

1-465-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles
Le biochimiste effectue en laboratoire des recherches et des analyses en vue de mieux comprendre la structure, les propriétés chimiques et les fonctions des molécules qui constituent les êtres vivants, et les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques au cours du développement embryonnaire de la croissance et du vieillissement. On le retrouve dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agroalimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, le milieu de l'enseignement et les domaines du génie génétique et des biotechnologies.

Information sur le programme
Guy Boileau (514) 343-6328
ou courriel : guy.boileau@umontreal.ca
Sylvie Beauchemin (514) 343-6111 poste 5193
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 458 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 73 places attribuées aux candidats collégiens, 279 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.099 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit
– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : biotechnologies (version 210.AA)

Soit
– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-465-1-0 Version 11

Baccalauréat en biochimie

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B ; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D ; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74 G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *26 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM 1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM 1502	4	H	1 j	Métabolisme 1
+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO 1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM 1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 74 B *obligatoire* *5 cr.*

	BCM 1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
	CHM 1979	3	A	1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Bloc 74 C *obligatoire* *19 cr.*

+	BCM 2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM 2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2503	2	A	1 j	Métabolisme 2
+	BCM 2504	2	H	1 j	Enzymologie
	BIO 2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 74 D *obligatoire* *10 cr.*

+	BCM 2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM 2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
+	CHM 2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique
+	CHM 2979	2	H	1 j	Laboratoire organique pour biochimistes

Bloc 74 E *obligatoire* *12 cr.*

+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BCM 3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
	BCM 3515	2	A	1 j	Éthique en biochimie

Bloc 74 F *obligatoire* *9 cr.*

+	BCM 3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM 3532	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

	BCM 3562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+	MCB 2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB 2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB 2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB 2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB 2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
	MCB 3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie

+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Biologie fonctionnelle

	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
	PBC	1070	2	A	1	Histologie humaine
	PBC	2050	3	H	1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3010	3	H	1 j	Biologie cellulaire 2
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
+	PSL	2983	2	A	1	Intégration dans le système nerveux
	PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
	PSL	3065	3	AH	1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
	SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM	2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
	SBM	2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	PHL	3300	3	AH	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
	PHL	3800	3	A	1 j	Principes de pharmacologie
	PHM	4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM	4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique

Bloc 74 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Bases en informatique et mathématiques

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	IFT	1015	3	A	1 j	Programmation 1
+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1890	3	AH	1 j	Initiation à la bio-informatique
	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	DRT	3802G	3	AHE1	s	Droit des sciences biologiques
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	MAT	1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
	MSN	2100	3	AH	1 j	Toxicologie et environnement
	NUT	2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion

Bio-informatique

1-468-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de biochimie)
Programme offert avec deux orientations : l'orientation Biosciences et l'orientation Informatique

Information sur le programme

Élaine Meunier	(514) 343-6111 poste 5192
Gertraud Burger	(514) 343-7936
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 53 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 8 places attribuées aux candidats collégiens, 23 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.186 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-468-1-0 Version 02

Baccalauréat en bio-informatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 69 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 69 crédits obligatoires et 21 à option. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 2 blocs seulement parmi les 5 blocs de spécialisation 71A à 71E, et en compléter les maxima.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A	*obligatoire*				*22 cr.*
	BCM 1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
+	BCM 2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM 2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2504	2	H	1 j	Enzymologie
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
	PHI 1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Bloc 01 B	*obligatoire*				*26 cr.*
+	IFT 1015	3	A	1 j	Programmation 1
+	IFT 1025	3	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT 1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT 1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT 2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT 2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
	MAT 1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT 1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 01 C	*obligatoire*				*21 cr.*
+	BCM 2002	3	AH	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BCM 2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM 2532	3	H	1 j	Pratique de la communication en sciences
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
+	BIN 3002	4	AH	1 j	Intégration biosciences/informatique
+	BIN 3005	6	AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Segment 71 Propre à l'orientation Biosciences

Bloc 71 A	*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique

Bloc 71 B	*option*				*minimum 0 cr., maximum 8 cr.*
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C	*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	BIO 2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO 3283	3	H	1 j	Principes d'évolution

Bloc 71 D	*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	BIO 1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 71 E	*option*				*minimum 0 cr., maximum 8 cr.*
	BIO 1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO 3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
	PSL 1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux

Bloc 71 F	*option*				*minimum 0 cr., maximum 7 cr.*
+	BCM 3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BIO 3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO 3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO 3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	CHM 1995	2	H	1 j	Physicochimie générale 1B
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	IFT 2255	3	AHE1	j	Génie logiciel
+	IFT 2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT 2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT 3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT 3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
	PHL 3800	3	A	1 j	Principes de pharmacologie
	PSL 3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie

Bloc 71 G	*option*				*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
	ANG 1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG 1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG 1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	ANT 3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	GIN 3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC 3015	3	AHE1	js	Management
	PHM 3526	2	A	1 j	Marketing en pharmacie
	REI 1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SOL 3410	3	A	1 j	Technosciences, culture et société

Segment 72 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 72 A	*option*				*minimum 9 cr., maximum 21 cr.*
+	IFT 1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT 2035	3	AHE1	j	Concepts des langages de programmation
+	IFT 2105	3	AHE1	j	Introduction à l'informatique théorique

+	IFT	2255	3	AHE1	j	Génie logiciel
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	PHM	3526	2	A	1 j	Marketing en pharmacie
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SOL	3410	3	A	1 j	Technosciences, culture et société

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique, l'orientation Chimie assistée par ordinateur, l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale, l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux et l'orientation générale

1-060-2-0 Majeur (2 ans)
1-060-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Christian Reber (514) 343-7332
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)
  - DEC en techniques de laboratoire : chimie analytique (version 210.AB)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-060-1-0 Version 16

Baccalauréat en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1re année et au bloc 01B en 2e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des

Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Formation de base

	CHM 1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH 1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE 1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH 1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H 1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Formation de base

+	CHM 2101	3	A 1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2201	3	A 1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H 1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2301	3	A 1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H 1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A 1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2402	3	H 1 j	Chimie physique 4
+	PHY 2901	3	A 1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation de base

+	CHM 3101	3	AH 1 j	Laboratoire de chimie analytique
+	CHM 3401	3	A 1 j	Laboratoire de chimie physique
+	CHM 3470	3	AH 1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H 1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3331	3	AH 1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	PHM 2953	3	H 1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3230	3	AH 1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3381	3	H 1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM 1503	3	H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A 1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A 1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation Chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A 1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3402	3	A 1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3493	3	H 1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM 1503	3	H 1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH 1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
+	IFT 1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH 1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT 1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+	PHY 2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A 1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3601	3	H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	AH 1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H 1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3602	3	H 1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H 1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H 1 js	Éco-toxicologie
	GEO 2122	3	AH 1 js	Climatologie
	GEO 2142	3	A 1 j	Pédologie
	GEO 2152	3	H 1 j	Hydrologie
	MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3404	3	A 1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H 1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE1		Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique
+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	AH	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3230	3	AH	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM 3402	3	A	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours autres sigles

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE1		Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	GEO 2122	3	AH	1 js	Climatologie
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bio-informatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0 Version 14

Majeur en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1re année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2e année et de 3e année, l'étudiant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1re année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 76 B *obligatoire* *18 cr.*

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3470	3	AH	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0 Version 06

Mineur en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77

Bloc 77 A	*obligatoire*				*21 cr.*
	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH	1 j	Chimie organique 1
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
	CHM 1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	AH	1 j	Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B	*option*				*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM 1302	3	HE	1 j	Chimie organique 2
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	IFT 1160	3	AHE	1 js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Communication et politique

1-227-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de communication)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, partis politiques, etc.

Information sur le programme

François Cooren (514) 343-6111 poste 2759
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 365 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 63 places attribuées aux candidats collégiens, 182 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.500 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-227-1-0 Version 04

Baccalauréat en communication et politique

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 42 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Segment 99

Bloc 99 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances fondamentales

	COM 1150	3 AH 1 j		Communication écrite
	COM 1300	3 A 1 js		Théories de la communication
	COM 1500	3 AH 1 js		Communication et organisation
	COM 1560	3 AHE1 j		Communication informatisée 1
	COM 1600	3 AH 1 j		Communication et médias de masse
	POL 1000	3 AH 1 j		Analyse politique : théories et concepts
	POL 1020	3 AH 1 j		Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1200	3 AH 1 j		Pensée politique
	POL 1330	3 AH 1 j		Administration et politiques publiques
	POL 1600	3 AH 1 j		Relations internationales

Bloc 99 B *obligatoire* *12 cr.*

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

	CEP 2000	3 AH 1 j		Théories de la communication politique
+	CEP 3000	3 AH 1 j		Stratégies en communication politique
	COM 1100	3 A 1 j		Méthodologie de la recherche
	POL 1803	3 AH 1 j		Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

+	COM 3001	3 AHE1 j		Stage en communication et politique
+	POL 3242	3 AHE1 j		Stage en communication politique

Bloc 99 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en communication

	COM 2200	3 AH 1 j		Communication, sens et discours
+	COM 2340	3 AH 1 j		Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3 AH 1 j		Communication et recherche sociale

Bloc 99 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie spécialisée en science politique

	POL 2809	3 AH 1 j		Méthodes quantitatives d'analyse
	POL 3120	3 AH 1 j		Méthodes qualitatives
	POL 3130	3 AH 1 j		Méthodes d'analyse du discours politique
	POL 3804	3 AH 1 j		Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Planification organisationnelle en communication

+	COM 2018	3 AH 1 s		Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3 AH 1 js		Éléments de publicité
+	COM 2020	3 A 1 j		Éléments de communication interne
+	COM 3011	3 H 1 j		Planification en communication interne
+	COM 3305	3 A 1 j		Changements, narration et identités

Bloc 99 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Communication, média et société

	COM 1350	3 AH 1 js		Communication et cognition
	COM 2001	3 AH 1 j		Communication internationale
	COM 2210	3 H 1 j		Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3 A 1 j		Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3 H 1 j		Politiques de communication
	COM 2920	3 H 1 j		Histoire des médias
	COM 2925	3 AH 1 j		Industries culturelles
	COM 2935	3 AH 1 j		Médias et cultures populaires
	COM 2945	3 H 1 j		Auditoires des médias de masse
+	COM 2955	3 H 1 j		Pouvoir et communication

Bloc 99 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Moyen et informatisation de la communication

	COM 1511	3 AH 1 j		Communication audiovisuelle
	COM 2021	3 A 1 j		Technologies et travail en collaboration
	COM 2540	3 AH 1 j		Pratiques de la photographie
	COM 2550	3 AH 1 j		Éditique
+	COM 2571	3 H 1 j		Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3 A 1 j		Design d'applications Internet
	COM 2600	3 AH 1 j		Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3201	3 H 1 j		Intégration des technologies multimédias
+	COM 3500	3 AH 1 js		Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3 A 1 j		Design d'applications multimédias

Bloc 99 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Forces et comportements

	POL 1008	3 AH 1 j		Forces et comportements politiques
	POL 2005	3 AH 1 j		Les élections
	POL 2050	3 AH 1 j		Représentation politique
	POL 2272	3 AH 1 j		Sondages et opinion publique
	POL 3560	3 AH 1 j		Action collective et politique
	POL 3900	3 AH 1 j		Politique et société
	POL 3910	3 AH 1 j		Les femmes et la politique

Bloc 99 J *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Relations internationales

	POL 2250	3 AH 1 j		Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL 2510	3 AH 1 j		Les organisations internationales
	POL 2606	3 AH 1 j		Économie politique internationale
+	POL 2806	3 AH 1 j		Théories des relations internationales
	POL 3005	3 AH 1 j		Sociopolitique des conflits armés
	POL 3010	3 AH 1 j		Les relations Nord-Sud
	POL 3220	3 AH 1 j		Pensée stratégique contemporaine
	POL 3601	3 AH 1 j		Politique étrangère : grandes puissances
	POL 3721	3 AH 1 j		Relations extérieures : Canada, Québec
	POL 3851	3 AHE1 j		Intégration européenne
	POL 3861	3 AHE1 j		L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Administration et politiques

	POL 2140	3 AH 1 j		Analyse de politiques
	POL 2150	3 AH 1 j		Politiques sociales
	POL 2170	3 AH 1 j		Politiques environnementales comparées
	POL 2540	3 AH 1 j		Les formes de l'action gouvernementale
	POL 3110	3 AH 1 j		L'État et l'économie
	POL 3320	3 AH 1 j		Politique et administration
	POL 3321	3 AH 1 j		Administration publique comparée

Bloc 99 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

	POL 2090	3 AH 1 j		Pensée politique prémoderne
	POL 2100	3 AH 1 j		Pensée politique moderne
	POL 2102	3 AH 1 j		Pensée politique contemporaine
+	POL 2180	3 AH 1 j		Pensée politique critique
+	POL 2808	3 AH 1 j		Théories politiques empiriques
+	POL 3280	3 AH 1 j		Épistémologie de la science politique
	POL 3290	3 AH 1 j		Idées politiques au Québec
	POL 3291	3 H 1 j		Idées politiques au Canada
	POL 3807	3 AH 1 j		Idéologies politiques

Bloc 99 M *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Politique comparée

	POL 1009	3 AH 1 j		Politique comparée
	POL 2007	3 AH 1 j		Institutions politiques comparées
	POL 2110	3 AH 1 j		La France
	POL 2160	3 AH 1 j		Vie politique municipale et régionale
	POL 2280	3 AH 1 j		Le système politique de la Russie
	POL 2281	3 AH 1 j		La communauté des États indépendants
	POL 2310	3 AH 1 j		Les États-Unis : les institutions
	POL 2350	3 AH 1 j		Systèmes politiques européens
	POL 2751	3 AH 1 j		La Chine
	POL 2752	3 AH 1 j		Le Japon
	POL 2830	3 AH 1 j		L'Amérique latine
	POL 2840	3 AH 1 j		Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL 2850	3 AH 1 j		Enjeux politiques en Afrique
	POL 2860	3 AH 1 j		Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL 2904	3 AH 1 j		Système politique québécois 1
	POL 2905	3 AH 1 j		Système politique québécois 2
	POL 3400	3 AH 1 j		Fédéralisme comparé
	POL 3410	3 AH 1 j		Les modernisations politiques en Europe
	POL 3500	3 AH 1 j		Systèmes politiques canadiens
	POL 3802	3 AH 1 j		Théories du développement
	POL 3830	3 AHE1 j		Développement et politique au Mexique
	POL 3908	3 AH 1 j		Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 99 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Communication

JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+ REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Domaines complémentaires à Science politique

ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines
GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
SOL	2107	3	H 1 j	Sociologie politique

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Analyse et recherche clinique

1-065-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Arlène Gaudreault (514) 343-6530
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, au Baccalauréat, 579 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 72 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 27.900. Au mineur, 139 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 18 places attribuées aux candidats collégiens, 33 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.350 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété l'équivalent des 24 crédits obligatoires de niveau de première année du Baccalauréat (bloc 01 A) dans l'un des programmes suivants : Programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa, Certificat en criminologie de l'Université de Montréal, Baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-065-1-0 Version 12

Baccalauréat en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 48 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *33 cr.*

	CRI	1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1401	3	A 2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH 1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A 1 j	Personnalité criminelle 1

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation pratique

+	CRI	2250	3	AH 1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9	AHE1 j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3	AHE1 j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire et générale

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3	AHE1 js	Leadership et influence dans les groupes
	DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
	SVS	2377	3	H 1 j	Intervention de groupe
	SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3807	3	H 1 j	Jeunesse et action communautaire
	TXM	1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie
	VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale
	VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation générale

	ANG	1101T	3	AH 1 j	English Composition
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2425	3	H 1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	3660	3	A 1 j	Philosophie du droit
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation Clinique

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3	AHE1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique

Bloc 70 B *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Formation clinique

	CRI	2015	3	AH 1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3015	3	H 1 j	Entrevues et interventions de groupe
	CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
+	CRI	3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3721	3	H 1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3	H 1 j	Principes d'évaluation clinique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

	CRI	2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H 1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation Analyse et recherche clinique

Bloc 71 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE1 j	Questions de criminologie 1
	CRI	2951	3	AHE1 j	Questions de criminologie 2
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie

	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique
	SIP	1000	3	A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
	SIP	2030	3	AH 1 js	L'organisation de l'enquête
	SIP	2242	3	A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
	SIP	3070	3	AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure

Bloc 71 B option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Formation en analyse et recherche clinique

	CRI	2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H 1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives
	SIP	2050	3	A 1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
	SIP	3090	3	A 1 j	Le renseignement

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Cours cliniques complémentaires

	CRI	2015	3	AH 1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH 1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
	CRI	3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3800	3	H 1 j	Principes d'évaluation clinique

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 81

Bloc 81 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la criminologie

	CRI	1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A 1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A 1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Connaissances criminologiques

	CRI	1001	3	AH 1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1401	3	A 2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH 1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A 1 j	Personnalité criminelle 1
	CRI	2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie
	CRI	3010	3	AH 1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
	CRI	3051	3	AH 1 j	Déviance et réaction sociale
	CRI	3052	3	AHE1 j	Sociabilités criminelles
+	CRI	3161	3	AH 1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
+	CRI	3203	3	H 1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
	CRI	3312	3	H 1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3318	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH 1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH 1 j	Sociologie du milieu carcéral
+	CRI	3465	3	H 1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A 1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A 1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E 1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H 1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH 1 j	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique

Démographie

1-070-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Ces possibilités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes sociaux, ce qui valorise sur le marché du travail les baccalauréats polyvalents incluant un mineur en démographie.

Information sur le programme

Lisa Dillon (514) 343-5956
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-070-4-0 Version 03

Mineur en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A	*obligatoire*				*12 cr.*
DMO 1000	3	AH	1	js	Éléments de démographie
DMO 2200	3	A	1	j	Collecte : source des informations
+ DMO 2311	3	A	1	j	Analyse longitudinale
+ DMO 2312	3	H	1	j	Analyse transversale
Bloc 72 B	*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+ DMO 2100	3	H	1	j	Population canadienne
+ DMO 3100	3	A	1	j	Démographie du Tiers-Monde
Bloc 72 C	*option*				*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
DMO 1010	3	A	1	j	Problèmes de population contemporains
DMO 2330	3	A	1	j	Techniques auxiliaires
+ DMO 2700	3	A	1	js	Histoire de la population
+ DMO 3307	3	H	1	j	Pratique de la démographie
+ DMO 3380	3	A	1	j	Éléments de démographie mathématique
+ DMO 3400	3	H	1	j	Sociologie et population
DMO 3420	3	H	1	j	Immigration et intégration
+ DMO 3450	3	H	1	js	Économie et population

Démographie et géographie

1-071-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de démographie)

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-géographes continue de se développer. Les études démographiques et géographiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de faire des plans d'allocations familiales, de sécurité sociale, de retraite, de services de santé, d'enseignement, d'emploi, de développement urbain ou régional sans faire appel à ces spécialistes. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin de les intégrer à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des géographes dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon (514) 343-5956
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-071-1-0 Version 01

Baccalauréat en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
	DMO	3500	3	A 1 j	Intégration en démographie-géographie
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3	A 1 j	Géographes et géographies
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

	DMO	2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
	MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
+	MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique
	STT	2971	4	AH 1 j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3380	3	A 1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO	3400	3	H 1 j	Sociologie et population
	DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
	GEO	2252	3	H 1 j	Géographie politique
	GEO	2282	3	A 1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3212	3	H 1 j	Régions métropolitaines
+	GEO	3222	3	A 1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3322	3	A 1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

	GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GEO	3242	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	A 1 js	Thème régional

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2311	3	HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
	HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	2521	3	A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse

Démographie et statistique

1-073-1-1 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de démographie)

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les statisticiens-démographes est en plein essor. Les études démographiques fondées sur des données et des analyses statistiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de planifier des services gouvernementaux et des programmes d'intervention à l'échelle nationale ou locale, sans bien connaître les populations qui en bénéficieront, les besoins qu'elles ressentent et l'accessibilité des services requis. Cette planification touche de nombreux secteurs dont les politiques familiales, de sécurité sociale et de retraite, les services de santé et d'enseignement, l'emploi, le développement urbain ou régional, et bien d'autres. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin d'intégrer des spécialistes compétents en démographie et en statistique à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des statisticiens dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Lisa Dillon	(514) 343-5956
Jean-François Angers	(514) 343-6985
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-073-1-1 Version 00

Baccalauréat en démographie et statistique

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Fondements méthodologiques de statistique et de démographie

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H	1 j	Pratique de la démographie
+	STD 3500	3	A	1 j	Laboratoire de démographie statistique
	STT 1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique
+	STT 2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT 2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT 2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 B obligatoire 15 cr.

Cours de mathématiques et d'informatique

+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT 1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT 1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT 1720	4	AHE1	j	Probabilités

Bloc 71 C obligatoire 6 cr.

Cours sur la cueillette des données

	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	SOL 3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage

Bloc 71 D obligatoire 9 cr.

Interprétation des phénomènes démographiques

+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires en statistique mathématique

+	STT 2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT 3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT 3700	3	H	1 j	Inférence statistique

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours complémentaires en statistique appliquée

+	STT 2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT 3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT 3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT 3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT 3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT 3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT 3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

Cours complémentaires en mathématiques

	MAT 1000	4	AHE1	j	Analyse 1
+	MAT 1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT 2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT 2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT 2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Domaines de spécialisation en démographie

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO 3420	3	H	1 j	Immigration et intégration

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Cours complémentaires à la démographie

	ECN 1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN 1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN 1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN 2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
	GEO 1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie
	HST 1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST 2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST 2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL 1013	3	AH	1 j	Sociologie générale
	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 3201	3	H	1 j	Sociologie du développement

Économie et politique

1-244-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Alain Noël (514) 343-7375
(514) 343-6539
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-244-1-0 Version 02

Baccalauréat en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93. Les cours de sigles ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 (blocs 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maitrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
+	FAS	3900	3	A 1 j	Séminaire d'économie politique
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique
	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	E 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
+	POL	2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
+	REI	2475	3	H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Domaines de spécialisation en science politique

	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique

	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3560	3	AH	1 j	Action collective et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 25.000), le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-198-4-0 Version 01

Mineur en éthique et droit

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 71 C *obligatoire* *12 cr.*

DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT	3009	3	AHE1		Éthique et systèmes normatifs
DRT	3010	3	AHE1		Éthique et droit
DRT	3802	3	AHE1	j	Droit des sciences biologiques

Études allemandes

1-085-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-085-2-0 Majeur (2 ans)
1-085-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat prépare à des carrières variées dans les relations internationales, aussi bien diplomatiques et culturelles que commerciales, auprès des organismes gouvernementaux ou des entreprises. Il offre la base d'une formation différenciée et personnalisée dans les métiers des médias et de l'édition, il permet une spécialisation dans les professions langagières (traduction, rédaction, terminologie, révision, interprétation). Il est le seul au Canada à offrir une formation

pour les futurs enseignants de langue, littérature et civilisations allemandes au niveau collégial et universitaire. Il offre enfin un accès privilégié à des études supérieures en études allemandes (M.A. et Ph.D.) de même qu'en études pluridisciplinaires dans le cadre du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Pour le Baccalauréat et le Majeur, attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) .

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-085-1-0 Version 10

Baccalauréat en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2
ALL	3350	3	AH	1 j	Édition et médias germanophones

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Littérature et culture

ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH	1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A	1 j	Rédaction
ALL	3111	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation Test DaF
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E	1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+ ALL	2290	3	H	1 j	Lectures guidées 1
ALL	3290	3	AHE1	j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 j	Roman moderne et contemporain
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
HAR	1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident

	HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2850	3	A	1	j	Les abstractions en Europe avant 1950
	HAR	2960	3	A	1	j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HST	1042	3	H	1	j	L'Europe contemporaine
	HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	H	1	j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	3256	3	H	1	j	La politique étrangère allemande
	LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A	1	j	Littérature et théories de la culture
	LNG	1955	3	A	1	j	Notions générales de linguistique
	LNG	2340	3	A	1	j	Langues secondes
	MUL	1107	3	AH	1		Histoire de la musique 5
	PHI	2200	3	H	1	j	Nietzsche
	PHI	2650	3	A	1	j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	3640	3	A	1	j	Hegel
	PHI	3760	3	A	1	j	Heidegger
	POL	1954	3	AH	1	js	Politique internationale
	POL	2350	3	AH	1	j	Systèmes politiques européens
	POL	3851	3	AHE	1	j	Intégration européenne
+	SOL	2018	3	A	1	j	Marx et marxismes
+	SOL	3012	3	A	1	j	Sociologie critique

Programme 1-085-2-0 Version 09

Majeur en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ALL.

Segment 71

Segment 71
Les blocs de cours du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*
Apprentissage de l'allemand

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*
Introduction aux études allemandes

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
Civilisation

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Littérature et culture

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Traduction et rédaction

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Enseignement de l'allemand langue étrangère

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Lectures guidées

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Disciplines connexes

Programme 1-085-4-0 Version 08

Mineur en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou, ALL 1979 et ALL 1980. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*
Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1	j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1	j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1	j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1	j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1	j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1	j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1	j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1	j	Allemand moderne parlé
ALL	1951H	6	AHE	1	js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Littérature et culture

ALL	1310	3	A	1	j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A	1	j	Introduction à la littérature allemande

Études allemandes et histoire

1-087-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes)

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.
Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et critique en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.
Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-087-1-0 Version 00

Baccalauréat en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Formation de base 1

	ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Formation de base 2

+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C obligatoire 12 cr.

Perfectionnement

	ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

De la Réforme au Congrès de Vienne 2

	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

	ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G option minimum 15 cr., maximum 15 cr.

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3562	3	A	1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Contributions d'autres disciplines

	HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
	HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1 j	Marx et marxismes

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-135-2-0 Majeur (2 ans)
1-135-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Littérature et culture et l'orientation Langue et cultures

Perspectives professionnelles

Les diplômés du Département trouvent d'intéressants débouchés dans l'enseignement, la fonction publique, l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias d'information, les centres de documentation ainsi que dans le domaine du tourisme. Les possibilités sont multiples. Leur habileté à manier les deux langues et leur connaissance des cultures anglophones leur permettent d'adapter pour une communauté des textes et des messages issus de l'autre communauté, par exemple dans l'aire culturelle et en relations publiques.
Le Baccalauréat est aussi un tremplin pour des programmes de maîtrise (M.A.) et de doctorat (Ph.D.) non seulement en études anglaises, mais aussi, par exemple, en littérature comparée, en communication, en bibliothéconomie ou en traduction. Ces diplômes ouvrent de nombreuses portes dans ces domaines.

Information sur le programme

Joyce Boro (514) 343-5683
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-135-1-0 Version 10

Baccalauréat en études anglaises

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Le cheminement 'honor' (12 crédits du bloc 71V) permet aux étudiants qui ont obtenu une moyenne de 3,5 ou plus, de poursuivre leur réflexion et de se préparer aux études supérieures. Il est constitué de deux cours (ANG 3000 et ANG 3002) et d'un projet de recherche dirigé (ANG 3001, 6 crédits). Le directeur de recherche et le responsable du comité du premier cycle doivent approuver le projet avant l'inscription. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

ANG	1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG	1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG	1005	3	H	1 j	Reading Popular Culture
ANG	1006	3	A	1 j	Reading Drama
ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG	1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2020	3	A	1 j	English Languages since 1066
ANG	2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG	1052	3	A	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	AH	1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AH	1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG	1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG	1380	3	H	1 js	Theatre in Montreal
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1600	3	AH	1 j	Detective Fiction
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG	1750	3	E	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	1755	3	A	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	2115	3	A	1 j	Shakespeare
ANG	2312	3	A	1 j	The Romance
ANG	2330	3	H	1 j	Reading Journalism
ANG	2451	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Interfaces culturelles

ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG	1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG	1650	3	AH	1 j	Literature and the East
ANG	1655	3	H	1 j	Travel Literature in English
ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
ANG	2320	3	A	1 j	Literature and the Law
ANG	2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
ANG	2362	3	A	1 j	Literature and Globalization
ANG	2404	3	A	1 j	Literature and Transnational Feminisms

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perspectives historiques et nationales

	ANG	1282	3	A 1 j	British Drama
	ANG	1325	3	A 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	1341	3	A 1 j	Irish Literature and Culture
	ANG	1381	3	H 1 j	Survey of American Literature
	ANG	1500	3	A 1 j	African-American Literature
	ANG	2153	3	A 1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG	2163	3	H 1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG	2173	3	A 1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3	H 1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2260	3	H 1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG	2325	3	H 1 j	Contemporary Canadian Literature
	ANG	2361	3	AH 1 j	Postcolonial Literature in English

Bloc 71 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	ANG	3000	3	H 1 j	Senior Seminar
	ANG	3001	6	A 1 j	Honour's Thesis
	ANG	3002	3	A 1 j	Literary Theory and Criticism

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	CIN	1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	2102	3	AHE1 js	Cinéma québécois
	FRA	1011	3	A 1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1130	3	HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	HAR	1190	3	AE 1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE 1 js	Introduction à l'art moderne
	HST	1043	3	AE 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1001	3	A 1 j	Le textuel et le visuel
	MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	PHI	1255	3	H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation

Programme 1-135-2-0 Version 08

Majeur en études anglaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la littérature

	ANG	1002	3	A 1 j	Reading Fiction
	ANG	1005	3	H 1 j	Reading Popular Culture
	ANG	1006	3	A 1 j	Reading Drama
	ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Grammaire et composition

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du Baccalauréat en études anglaises

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langue parlée

	ANG	1051	3	A 1 j	English Phonetics and Pronunciation
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE1 js	Advanced Oral English 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Langue écrite

	ANG	1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE1 j	Reading for the Humanities
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Advanced Reading

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cultures anglophones

	ANG	1021	3	A 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

	ANG	2461	3	A 1 j	Sexuality and Representation

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

	ANG	2020	3	A 1 j	English Languages since 1066

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

	ANG	1001	3	H 1 j	Reading Poetry
	ANG	1031	3	H 1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3	A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat

Programme 1-135-4-0 Version 07

Mineur en études anglaises

L'orientation Littérature et culture comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits à option. Les étudiants n'auront accès aux cours de niveau 2000 qu'après avoir suivi 15 crédits de niveau 1000. L'orientation Langue et culture comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Grammaire et composition

+	ANG	1052	3	A 1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H 1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	AH 1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AH 1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH 1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H 1 j	English Composition 4

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cultures anglophones

	ANG	1021	3	A 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71Y du Baccalauréat en études anglaises

Segment 71 Propre à l'orientation Littérature et culture

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures populaires

ANG 2461	3	A	1 j	Sexuality and Representation

et les cours du bloc 71D du Baccalauréat

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interfaces culturelles

ANG 1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 2020	3	A	1 j	English Languages since 1066

et les cours du bloc 71C du Baccalauréat

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Perspectives historiques et nationales

ANG 1001	3	H	1 j	Reading Poetry
ANG 1002	3	A	1 j	Reading Fiction
ANG 1006	3	A	1 j	Reading Drama
ANG 1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
ANG 1032	3	A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900

et les cours du bloc 71E du Baccalauréat

Segment 72 Propre à l'orientation Langue et cultures

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langue parlée

ANG 1051	3	A	1 j	English Phonetics and Pronunciation
+ ANG 1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
+ ANG 2051	3	AHE1	js	Advanced Oral English 1
+ ANG 2052	3	AHE1	js	Advanced Oral English 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue écrite

ANG 1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
+ ANG 1971	3	AHE1	j	Reading for the Humanities
+ ANG 1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+ ANG 1991	3	A	1 j	Business Writing 1
+ ANG 1991T	3	A	1 j	Business Writing 1
+ ANG 1993	3	H	1 j	Scientific Writing 1

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littératures modernes

ANG 1282	3	A	1 j	British Drama
ANG 1320	3	AE	1 j	Children's Literature in English
ANG 1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
ANG 1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG 1380	3	H	1 js	Theatre in Montreal
ANG 1381	3	H	1 j	Survey of American Literature
ANG 1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG 1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG 1403	3	A	1 j	Écrivains anglophones du Québec
ANG 1500	3	A	1 j	African-American Literature
ANG 1600	3	AH	1 j	Detective Fiction
ANG 1650	3	AH	1 j	Literature and the East
ANG 1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG 1755	3	A	1 j	Vampires in Film and Literature

Études anglaises et littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'études anglaises)

Information sur le programme

Joyce Boro (514) 343-5683
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-138-1-0 Version 02

Baccalauréat en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Il s'agit d'un programme bilingue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1102 devra suivre le cours ANG 1101 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la

langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

	ANG	1001	3	H 1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3	A 1 j	Reading Fiction
	ANG	1006	3	A 1 j	Reading Drama
	ANG	1033	3	H 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	3000	3	H 1 j	Senior Seminar
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3	A 1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+	ANG	1102	3	AH 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH 1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H 1 j	English Composition 4

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures historiques et nationales (études anglaises)

	ANG	1031	3	H 1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3	A 1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG	1325	3	A 1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	1341	3	A 1 j	Irish Literature and Culture
	ANG	1381	3	H 1 j	Survey of American Literature
	ANG	1500	3	A 1 j	African-American Literature
	ANG	2115	3	A 1 j	Shakespeare
	ANG	2153	3	A 1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG	2163	3	H 1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG	2173	3	A 1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3	H 1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2325	3	H 1 j	Contemporary Canadian Literature

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire (études anglaises)

	ANG	1700	3	H 1 j	Literature and Film
	ANG	1755	3	A 1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG	2320	3	A 1 j	Literature and the Law
	ANG	2322	3	H 1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG	2330	3	H 1 j	Reading Journalism
	ANG	2361	3	AH 1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2362	3	A 1 j	Literature and Globalization
	ANG	2404	3	A 1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ANG	2451	3	A 1 j	Littérature et minorités sexuelles
	ANG	2461	3	A 1 j	Sexuality and Representation

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et cultures (études anglaises)

	ANG	1021	3	A 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
	ANG	1380	3	H 1 js	Theatre in Montreal
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ANG	1650	3	AH 1 j	Literature and the East

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Mouvements et genres littéraires (études anglaises)

	ANG	1320	3	AE 1 j	Children's Literature in English
	ANG	1600	3	AH 1 j	Detective Fiction
	ANG	1655	3	H 1 j	Travel Literature in English
	ANG	1750	3	E 1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	2260	3	H 1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG	2312	3	A 1 j	The Romance

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

	HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2360	3	HE 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2427	3	H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2446	3	HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	3360	3	H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3	A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

	LCO	1001	3	A 1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A 1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3	A 1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	AE 1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3020	3	A 1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

	LCO	1010	3	A 1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	H 1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3	H 1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	A 1 js	Études comparatives des récits
+	LCO	3000	3	H 1 j	Cours thématique
	LCO	3001	3	H 1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3050	3	A 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	3101	3	A 1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2750	3	A 1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1003	3	H 1 j	Histoire de la littérature
	FRA	2142	3	A 1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A 1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3	AH 1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A 1 j	Littératures italiennes et comparées
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec

Études arabes

1-117-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-117-4-0 Version 03

Mineur en études arabes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements

ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue

ARA	1951	6	AHE1	js	Arabe élémentaire
+ ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+ ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Le monde arabe

ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
ECN	1966	3	E	1 s	Économie du monde arabe
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique
SRL	2000	3	AHE1	js	Religions monothéistes

Études cinématographiques

1-171-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Sous réserve d'une autorisation d'implantation par le ministère de l'Éducation du Québec

1-171-2-0 Majeur (2 ans)
1-171-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée étude et pratique du cinéma afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, à la production et à l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

Michèle Garneau (514) 343-6111 poste 3006
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓**	✓	

* En 2005, 269 collégiens ont soumis une demande d'admission au baccalauréat. En tenant compte des désistements et pour combler les 54 places attribuées aux candidats collégiens, 92 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.762. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 128 demandes, 38 places, 66 offres, CRC de 23.000. Au mineur, 102 demandes, 41 places, 41 offres, CRC de 22.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).
**Au mineur seulement.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.
– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-171-1-0 Version 00

Baccalauréat en études cinématographiques

Ce programme totalise 45 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Étude du cinéma : cours fondamentaux

	CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1103	3	H	1	js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1104	3	H	1	j	Culture et documentation du cinéma
	CIN	2101	3	A	1	js	Théories du cinéma
	CIN	2102	3	AHE	1	js	Cinéma québécois
	CIN	2103	3	H	1	js	Analyse filmique
	CIN	2104	3	A	1	js	Cinéma documentaire
	CIN	3101	3	A	1	j	Cinéma des différences
	CIN	3102	3	H	1	j	Les théories des cinéastes

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Pratique du cinéma : cours fondamentaux

+	CIN	1001	3	A	1	j	Archéologie et technique de l'image
+	CIN	1002	3	A	1	j	Théorie et pratique du montage
+	CIN	1003	3	H	1	j	Laboratoire cinématographique
+	CIN	1004	3	H	1	js	Laboratoire de scénarisation
+	CIN	2000	3	A	1	j	Pratique et esthétique du son

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

	CIN	1105	3	A	1	s	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	1106	3	A	1	js	Le cinéma politique
	CIN	1107	3	H	1	j	Cinémas nationaux
	CIN	2105	3	A	1	js	L'avènement du cinéma
	CIN	2106	3	A	1	js	Cours de corpus
	CIN	2107	3	H	1	js	L'adaptation cinématographique
	CIN	2108	3	A	1	js	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2109	3	A	1	j	Critique cinématographique
	CIN	3103	3	H	1	j	Mythologies du cinéma
	CIN	3104	3	H	1	js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Approfondissement des pratiques cinématographiques

+	CIN	2002	3	A	1	j	Pratique vidéographique
+	CIN	2003	3	A	1	j	Pratique scénaristique
+	CIN	2004	3	H	1	j	Pratique cinématographique
	CIN	3001	6	AH	2	j	Projets dirigés
	CIN	3002	3	A	1	j	Stage

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Approches interdisciplinaires ou intermédiales du cinéma

	CIN	1108	3	H	1	js	Cinéma et télévision
	CIN	1109	3	A	1	js	Les genres et le cinéma
	CIN	2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	2111	3	A	1	j	Histoire et cinéma
	CIN	2112	3	H	1	j	Cinéma, genre et sexualité
	CIN	2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 70 F option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Ouvertures aux arts et lettres

	ARP	1010	3	A	1	js	Dessin 1
	ARP	1022	3	A	1	js	Les arts de la couleur 1
	FRA	1160	3	A	1	j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1	j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2211	3	A	1	j	Poétiques contemporaines
	HAR	1030	3	A	1	js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	1190	3	AE	1	js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
	HAR	1612	3	A	1	j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	2185	3	H	1	j	Histoire de la photographie
	HAR	2195	3	H	1	j	Art moderne au Québec
	HAR	2620	3	A	1	j	Les Amériques et l'architecture
	HAR	2750	3	A	1	js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HAR	3612	3	H	1	j	Villes et architectures du XXe siècle
	MUL	2109	3	AH	1		Musiques et images en mouvement
	MUS	2314	3	AH	1		Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	AHE	1		Musique et médiatique 2

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

ANT	1900	3	AHE	1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	3141	3	A	1	j	Technologies de la représentation
COM	1300	3	A	1	js	Théories de la communication
COM	1600	3	AH	1	j	Communication et médias de masse
COM	2540	3	AH	1	j	Pratiques de la photographie
HST	1942	3	H	1	s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	A	1	j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2904	3	A	1	j	Histoire du Québec contemporain
LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1	j	Littérature, technologies et médias
LNG	1090	3	A	1	j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1255	3	H	1	j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1430	3	H	1	j	Éthique et politique
PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1150	3	A	1	j	Culture et société
SOL	2107	3	H	1	j	Sociologie politique

Programme 1-171-2-0 Version 12

Majeur en études cinématographiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *18 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
CIN	1103	3	H	1	js	Courants du cinéma contemporain
CIN	1104	3	H	1	j	Culture et documentation du cinéma
CIN	2101	3	A	1	js	Théories du cinéma
CIN	2103	3	H	1	js	Analyse filmique

Bloc 74 B *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Cours à option dans la discipline

CIN	1105	3	A	1	s	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	A	1	js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1	j	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1	js	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	A	1	js	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AHE	1	js	Cinéma québécois
CIN	2104	3	A	1	js	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1	js	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	A	1	js	Cours de corpus
CIN	2107	3	H	1	js	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1	js	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2109	3	A	1	j	Critique cinématographique
CIN	2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1	j	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	H	1	j	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques

Bloc 74 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Ouvertures aux arts et lettres

FRA	1160	3	A	1	j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1	j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	2211	3	A	1	j	Poétiques contemporaines
HAR	1030	3	A	1	js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	1190	3	AE	1	js	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1	js	Introduction à l'art moderne
HAR	1612	3	A	1	j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2185	3	H	1	j	Histoire de la photographie
HAR	2195	3	H	1	j	Art moderne au Québec
HAR	2620	3	A	1	j	Les Amériques et l'architecture
HAR	2750	3	A	1	js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	3612	3	H	1	j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 74 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures aux sciences humaines

Ce bloc comporte les cours du bloc 70G du Baccalauréat en études cinématographiques.

Programme 1-171-4-0 Version 08

Mineur en études cinématographiques

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours fondamentaux

CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
CIN	1103	3	H	1	js	Courants du cinéma contemporain

Bloc 73 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Approches spécifiques

CIN	1105	3	A	1	s	Cinéma d'animation et images composites
CIN	1106	3	A	1	js	Le cinéma politique
CIN	1107	3	H	1	j	Cinémas nationaux
CIN	1108	3	H	1	js	Cinéma et télévision
CIN	1109	3	A	1	js	Les genres et le cinéma
CIN	2102	3	AHE	1	js	Cinéma québécois
CIN	2104	3	A	1	js	Cinéma documentaire
CIN	2105	3	A	1	js	L'avènement du cinéma
CIN	2106	3	A	1	js	Cours de corpus
CIN	2107	3	H	1	js	L'adaptation cinématographique
CIN	2108	3	A	1	js	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN	2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
CIN	2111	3	A	1	j	Histoire et cinéma
CIN	2112	3	H	1	j	Cinéma, genre et sexualité
CIN	2113	3	H	1	js	Cinéma et technologies numériques

Études cinématographiques et littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Éric Savoy	(514) 343-5660
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 159 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 44 places attribuées aux candidats collégiens, 80 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-174-1-0 Version 01

Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (incluant les cours des blocs 70 D, E et F). On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories et méthodologies

	CIN	1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
	CIN	2101	3	A	1	js	Théories du cinéma
	CIN	2107	3	H	1	js	L'adaptation cinématographique
	LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1001	3	A	1	j	Le textuel et le visuel
	LCO	2100	3	A	1	j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3001	3	H	1	j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (cinéma)

	CIN	1103	3	H	1	js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	1105	3	A	1	s	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	1109	3	A	1	js	Les genres et le cinéma
	CIN	2104	3	A	1	js	Cinéma documentaire
	CIN	2105	3	A	1	js	L'avènement du cinéma
	CIN	2108	3	A	1	js	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	3103	3	H	1	j	Mythologies du cinéma
	CIN	3104	3	H	1	js	Histoire et théorie du scénario

Bloc 70 C *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (littérature comparée)

	FAS	1000	3	A	1	js	Introduction à l'interculturel
	LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3	A	1	j	Littérature et ethnicité
	LCO	1020	3	A	1	j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2000	3	H	1	j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	A	1	js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3	A	1	j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2300	3	AE	1	j	Pratiques culturelles
+	LCO	3000	3	H	1	j	Cours thématique
	LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
	LCO	3020	3	A	1	j	Littérature et diversité humaine
	LCO	3050	3	A	1	j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cinéma et autres arts (cinéma)

	CIN	2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
	HAR	1030	3	A	1	js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2185	3	H	1	j	Histoire de la photographie
	HAR	2750	3	A	1	js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (cinéma)

	CIN	1107	3	H	1	j	Cinémas nationaux
	CIN	2102	3	AHE	1	js	Cinéma québécois
	CIN	3101	3	A	1	j	Cinéma des différences
	ESP	2400	3	A	1	j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRM	1201	3	AH	1	s	Cinéma grec
	ITL	2160	3	AH	1	j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

	ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2264	3	H	1 j	Dramaturgie québécoise
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-095-2-0 Majeur (2 ans)
1-095-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Langues et l'orientation Civilisation

Perspectives professionnelles

La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme

Pierre Bonnechere (514) 343-5702
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-095-1-0 Version 03

Baccalauréat en études classiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 57 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *30 cr.*

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
	GRC	3101	3	A	1 j	Rhétorique et art oratoire
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	H	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3165	3	A	1 j	Les poètes lyriques

+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Proche-Orient ancien

HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Compléments linguistiques

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
	ANG	1101	3	AH	1 j	English Composition 1
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Programme 1-095-2-0 Version 03

Majeur en études classiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 73E, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 1 : Apprentissage

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 2 : Apprentissage

+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Langues : Lecture de textes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du Baccalauréat en études classiques

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du Baccalauréat

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Histoire

HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient

HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du Baccalauréat

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72F du Baccalauréat

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie linguistique et littéraire

LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen

et les cours du bloc 72G du Baccalauréat

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments linguistiques

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72I du Baccalauréat

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y du Baccalauréat

Programme 1-095-4-0 Version 02

Mineur en études classiques

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : apprentissage

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : lecture de textes

+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	H	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain
	PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et civilisation antique

HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
	ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A *obligatoire* *9 cr.*

HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2021	3	A	1 j	Racines grecques et latines
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et civilisation

	HGL	1012	3 A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3 AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3 A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3 A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3 A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3 A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3 H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3 H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3 A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3 H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3 AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3 AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3 H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3 A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3 A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3 H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3 E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3 H	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6 A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3 AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
	ANT	1210	3 A	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3 H	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3 A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3 A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3 H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1010	6 A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3 H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3 H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3 A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3 A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6 A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3 AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3 AH	1 js	Italien avancé

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeur (2 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Chine, l'orientation Corée, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

1-097-4-0 Mineur (1 an)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Chine, l'orientation Corée, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-097-2-0 Version 04

Majeur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 6 crédits obligatoires, 54 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 6 crédits obligatoires, 54 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 6 crédits obligatoires, 54 à option et 0 au choix. L'orientation Vietnam comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 54 à option et 0 au choix. Les étudiants inscrits dans les orientations Vietnam et Corée doivent suivre un minimum de 18 crédits dans le bloc 01C.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation est-asiatique de base I

	HST	1046	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Formation est-asiatique de base II

	AES	1010	3 H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	AES	1040	3 H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3030	3	A	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3033	3	A	1 j	Technologies de l'information et l'Asie
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Segment 74 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Programme 1-097-4-0 Version 04

Mineur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation est-asiatique de base I

HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation est-asiatique de base II

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
AES	1040	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3030	3	A	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3033	3	A	1 j	Technologies de l'information et l'Asie
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*
Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*
Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*
Langue coréenne

Segment 74 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*
Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et anthropologie

1-096-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est) Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Chine, l'orientation Corée, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

Bernard Bernier (514) 343-5807
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-096-1-0 Version 02

Baccalauréat en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 15 crédits obligatoires, 75 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 15 crédits obligatoires, 75 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 15 crédits obligatoires, 75 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 15 crédits obligatoires, 75 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*
Formation est-asiatique de base

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Formation en ethnologie

ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Formation en archéologie

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Formation en anthropologie biologique

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Formation en ethnolinguistique

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation méthodologique

	ANT	1065	3	H	1 js	Initiation à la démarche anthropologique
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	AES	1040	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam
	AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3030	3	A	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3033	3	A	1 j	Technologies de l'information et l'Asie
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Formation anthropologique complémentaire

	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	A	1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3	A	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie
	ANT	2266	3	A	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
	ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A	1 j	Introduction à la paléontologie humaine
	ANT	2440	3	A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3	A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A	1 j	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3030	3	H	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	H	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	A	1 j	Analyse qualitative des données
+	ANT	3230	3	H	1 j	Préhistoire de l'ancien monde
+	ANT	3260	3	H	1 j	La théorie en archéologie
+	ANT	3283	6	A	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
+	ANT	3341	3	A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3420	3	H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3556	3	H	1 js	Évolution et comportement humain 2
	ANT	3612	3	H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3809	3	A	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	H	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3813	3	H	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3814	3	A	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT	3815	3	A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
	ANT	3853	3	A	1	Texte ethnographique et terrain
	ANT	3854	3	A	1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	HE	1 j	L'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3875	3	A	1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	A	1 j	Ethnographie du Caucase
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+	ANT	3882	3	H	1 j	Préhistoire du Québec
	ANT	3884	3	A	1 j	Préhistoire de l'Amérique de Sud

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Segment 74 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et géographie

1-098-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est) Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Chine, l'orientation Corée, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (i.e. ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (i.e. cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

Peter M. Foggin (514) 343-8044
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-098-1-0 Version 02

Baccalauréat en études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 45 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 45 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 45 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 45 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation est-asiatique de base I

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
AES	1040	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation est-asiatique de base II

GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
GEO	1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES	3030	3	A	1 j	Civilisation chinoise par les textes
AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
AES	3033	3	A	1 j	Technologies de l'information et l'Asie
AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+ AES	3610	3	A	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
AES	3710	3	H	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
JPN	3020	3	H	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation géographique complémentaire

	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3	AH	1 js	Climatologie
	GEO	2132	3	A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	A	1 j	Populations et sociétés
	GEO	2252	3	H	1 j	Géographie politique
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
+	GEO	3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Segment 74 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Études est-asiatiques et histoire

1-099-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est) Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Chine, l'orientation Corée, l'orientation Japon et l'orientation Viêtnam

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historienne et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-099-1-0 Version 02

Baccalauréat en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	AES	1040	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Formation historique de base

	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	HST	2619	3	H 1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A 1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H 1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH 1 j	Lire la pensée chinoise antique
	AES	3030	3	A 1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH 1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H 1 j	Culture et communication en Corée
	AES	3033	3	A 1 j	Technologies de l'information et l'Asie
	AES	3510	3	AH 1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	A 1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	H 1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH 1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH 1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H 1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H 1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H 1 js	Anthropologie de la Chine
	CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	GEO	3242	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	JPN	2020	3	AH 1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	H 1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H 1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3	A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation historique complémentaire

	HST	1043	3	AE 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3	H 1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1051	3	A 1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la recherche historique

	HST	3220	3	H 1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	H 1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A 1 j	Relations internationales : France
	HST	3360	3	H 1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3	A 1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3460	3	H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3	A 1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3562	3	A 1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3	A 1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3	H 1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3	A 1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3	H 1 s	Littérature universelle
	LCO	2011	3	A 1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle

ORIENTATIONS

Les blocs de cours de chacune des orientations comportent des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire et, pour le chinois et le japonais, de niveau avancé.

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Segment 74 Propre à l'orientation Vietnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Études européennes

1-108-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Centre canadien d'études allemandes et européennes)

Information sur le programme

Philippe Despoix (514) 343-6763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun

(N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-108-4-0 Version 00

Mineur en études européennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Introduction aux études européennes

EAE	1000	3	A	1 j	Introduction aux études européennes

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Politique, société et économie en Europe

ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Union européenne
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire et cultures européennes

ANT	3850	3	A	1 j	Anthropologie de l'Europe
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
HAR	1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
LSL	3082	3	H	1 s	Aperçu des littératures slaves
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cours monographiques sur les pays de l'Europe

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ANG	1021	3	A	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
POL	2110	3	AH	1 j	La France
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
RUS	1050	3	A	1 j	Russie ancienne et moderne : introduction

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues européennes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol, italien, portugais et russe.

Études françaises

1-145-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations : l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures, l'orientation Dramaturgie et l'orientation Francophonie

1-145-2-0 Majeur (2 ans)
1-145-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le Baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye (514) 343-2041
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-145-1-0 Version 15

Baccalauréat en études françaises

L'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures comprend les segments 01 et 83, avec 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 84, avec 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, à deux cours du 84A ainsi qu'à des cours à option des blocs 84G et H. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B et à un cours du bloc 84A ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 85, avec 27 crédits obligatoires, 60 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 85A, F et G. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01 Tronc commun aux trois orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

	FRA	1000	3	A 1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	H 1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1005	3	A 1 j	Analyse de textes
	FRA	1009	3	AHE1 j	Grammaire du français
	FRA	1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A 2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A 2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
	FRA	2007	3	H 1 j	Questions d'histoire de la littérature

Segment 83 Orientation Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

	FRA	1100	3	H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A 1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A 1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H 1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A 1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3	A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

	FRA	1203	3	A 1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	H 1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A 1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3	A 1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	1704	3	H 1 j	Création littéraire
	FRA	1705	3	E 1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire des littératures

	FRA	2100	3	A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H 1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	H 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	A 1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H 1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2162	3	A 1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3	A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	A 1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2182	3	A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
	FRA	2183	3	E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
	FRA	2184	3	A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
	FRA	2185	3	E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 83 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

	FRA	2203	3	H 1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	H 1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	H 1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3	A 1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3	H 1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	A 1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H 1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3	A 1 j	Formes dramatiques
	FRA	2224	3	A 1 j	Formes brèves
	FRA	2241	3	AE 1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3	A 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A 1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	H 1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	2265	3	H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique
	FRA	2280	3	H 1 j	Problèmes de poétique
	FRA	2284	3	A 1 j	Paralittératures
	FRA	2285	3	H 1 j	Les récits de soi
	FRA	3220	3	A 1 j	Auteur français
	FRA	3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA	3241	3	A 1 j	Auteur francophone
	FRA	3242	3	H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 83 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Théories

	FRA	3301	3	A 1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H 1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A 1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3	H 1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3	A 1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3308	3	H 1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3	H 1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3310	3	A 1 j	Littérature et société
	FRA	3313	3	H 1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3	H 1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3315	3	A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3359	3	A 1 j	La recherche en littérature
	FRA	3360	3	H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3361	3	A 1 j	Théorie du texte de théâtre
	FRA	3362	3	H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 83 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA	1011	3	A 1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
	LNG	1050	3	A 1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1060	3	H 1 j	Stylistique
	LNG	1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	LNG	1125	3	H 1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A 1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2100	3	H 1 j	Français québécois
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 83 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

	FRA	2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	2509	3 H	1 j	La chanson
	FRA	2510	3 H	1 j	La bande dessinée
	FRA	3500	3 A	1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3503	3 H	1 j	Mythes et littérature
	FRA	3504	3 A	1 j	Littérature et spatialité
	FRA	3505	3 A	1 j	Littérature et informatique

Bloc 83 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux approches interdisciplinaires

	CIN	2110	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
+	HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Études culturelles

	FRA	2602	3 H	1 j	Presse et littérature
	FRA	2617	3 A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3 H	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3607	3 H	1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3608	3 H	1 j	Identités culturelles et littérature
	FRA	3609	3 A	1 j	Sociabilités littéraires
	FRA	3611	3 A	1 j	Les avant-gardes
	FRA	3641	3 A	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 83 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux études culturelles

	CIN	3101	3 A	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 83 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques d'écriture

	FRA	2706	3 A	1 j	Critique littéraire
	FRA	2707	3 A	1 j	Pratique des genres
	FRA	2760	3 H	1 j	L'écriture dramatique
	FRA	3708	3 H	1 j	Pastiches et mélanges
	FRA	3709	3 H	1 j	Les chantiers de la création
	FRA	3760	3 A	1 j	Critique théâtrale

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux pratiques d'écriture

+	CIN	1004	3 H	1 js	Laboratoire de scénarisation
+	CIN	2003	3 A	1 j	Pratique scénaristique
	CIN	2109	3 A	1 j	Critique cinématographique

Bloc 83 M *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

	FRA	2805	3 A	1 j	Littérature et édition
	FRA	2806	3 H	1 s	L'émission littéraire
	FRA	2862	3 A	1 j	Recherches en dramaturgie
+	FRA	3819	3 AHE1	j	Stage dans une maison d'édition
	FRA	3825	3 H	1 j	Pratiques de l'édition numérique
+	FRA	3860	3 HE	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 83 N *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

	ANT	3141	3 A	1 j	Technologies de la représentation
	ARV	2955	3 A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	1300	3 A	1 js	Théories de la communication
	COM	1350	3 AH	1 js	Communication et cognition
	COM	1600	3 AH	1 j	Communication et médias de masse
	HAR	3340	3 A	1 j	L'exposition d'art
	JOU	1100	3 AHE1	js	L'information journalistique
	JOU	2310	3 AHE1	js	Analyse de l'actualité

Bloc 83 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

	ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1001	3 H	1 j	Reading Poetry
	ANG	1002	3 A	1 j	Reading Fiction
	ANG	1031	3 H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	1032	3 A	1 j	Survey of British Literature, 1650-1900
	ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1282	3 A	1 j	British Drama
	ANG	1320	3 AE	1 j	Children's Literature in English
	ANG	1390	3 H	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3 A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1500	3 A	1 j	African-American Literature
	ANG	1600	3 AH	1 j	Detective Fiction
	ANG	1655	3 H	1 j	Travel Literature in English
	ANG	1750	3 E	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	2115	3 A	1 j	Shakespeare
	ANG	2153	3 A	1 j	British Literature 1790 to 1900
	ANG	2163	3 H	1 j	British Literature 1900 to Present
	ANG	2173	3 A	1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3 H	1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2325	3 H	1 j	Contemporary Canadian Literature
	ANG	2361	3 AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3 A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ANG	2461	3 A	1 j	Sexuality and Representation
	ARA	2050	3 AHE1	j	Littérature arabe
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRC	1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	3075	3 AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
	JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2000	3 H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2

Bloc 83 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 83 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	3860	3 A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3 A	1 js	Le monde arabo-musulman
	CIN	1101	3 AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1103	3 H	1 js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2101	3 A	1 js	Théories du cinéma
	CIN	2102	3 AHE1	js	Cinéma québécois
	CIN	3104	3 H	1 js	Histoire et théorie du scénario
	HAR	1070	3 A	1 js	Historiographie
	HAR	1090	3 A	1 js	La Renaissance à Florence
	HAR	1130	3 H	1 js	L'école impressionniste
	HAR	1190	3 AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	1612	3 A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	2185	3 H	1 j	Histoire de la photographie
	HAR	2750	3 A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HAR	3040	3 H	1 j	Histoire de la critique d'art

	HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel
	HAR	3260	3	H 1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HAR	3900	3	H 1 j	Les théories de l'art
	HGL	1021	3	AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2108	3	A 1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2261	3	A 1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2351	3	H 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2623	3	H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2195	3	AH 1 j	Société et culture en Italie
	MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	PHI	2180	3	A 1 j	Philosophie du langage
	PHI	2255	3	H 1 j	Théories esthétiques
	PHI	2615	3	A 1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3780	3	A 1 j	Figures de la philosophie européenne
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	E 1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
	THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2500	3	AH 1 j	Traduction générale
	TRA	3125	3	A 1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 84 Propre à l'orientation Dramaturgie

Bloc 84 A *obligatoire* *9 cr.*

Histoire du théâtre

	FRA	1160	3	A 1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H 1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2162	3	A 1 j	Histoire du théâtre au Québec

Bloc 84 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théorie du théâtre et approches interdisciplinaires

	FRA	1260	3	A 1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	2261	3	A 1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A 1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	H 1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	2265	3	H 1 j	Questions d'analyse dramaturgique

Bloc 84 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théorie du théâtre

	FRA	2500	3	A 1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3360	3	H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3361	3	A 1 j	Théorie du texte de théâtre
	FRA	3362	3	H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

	FRA	2706	3	A 1 j	Critique littéraire
	FRA	2760	3	H 1 j	L'écriture dramatique
	FRA	3709	3	H 1 j	Les chantiers de la création
	FRA	3760	3	A 1 j	Critique théâtrale

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers du théâtre et de la culture

	FRA	2805	3	A 1 j	Littérature et édition
	FRA	2862	3	A 1 j	Recherches en dramaturgie
	FRA	3825	3	H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+	FRA	3860	3	HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Dramaturgies anciennes et étrangères

	ALL	2321	3	A 1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1282	3	A 1 j	British Drama
	ANG	2115	3	A 1 j	Shakespeare
+	ESP	3252	3	AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+	ESP	3326	3	AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3435	3	H 1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	3140	3	H 1 j	La tragédie et la comédie
+	LAT	3160	3	H 1 j	Le théâtre latin

Bloc 84 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures

	FRA	1100	3	H 1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A 1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A 1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H 1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A 1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2100	3	A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H 1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	H 1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A 1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H 1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	A 1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A 1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A 1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H 1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H 1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2180	3	A 1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	A 1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2182	3	A 1 j	Problèmes d'histoire des genres
	FRA	2183	3	E 1 j	Histoire de la littérature des femmes
	FRA	2184	3	A 1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
	FRA	2185	3	E 1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 84 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

	FRA	1203	3	A 1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	H 1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A 1 j	Lecture de l'essai
	FRA	2203	3	H 1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	H 1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	H 1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3	A 1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3	H 1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	A 1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H 1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3	A 1 j	Formes dramatiques
	FRA	2224	3	A 1 j	Formes brèves
	FRA	2241	3	AE 1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2280	3	H 1 j	Problèmes de poétique
	FRA	2284	3	A 1 j	Paralittératures
	FRA	2285	3	H 1 j	Les récits de soi
	FRA	3220	3	A 1 j	Auteur français
	FRA	3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA	3241	3	A 1 j	Auteur francophone
	FRA	3242	3	H 1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 84 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories

	FRA	3301	3	A 1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H 1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A 1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3	H 1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3	A 1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3308	3	H 1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3309	3	H 1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3310	3	A 1 j	Littérature et société

FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature

Bloc 84 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1061G	3	AHE1	js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE1	js	Le lexique : particularités, difficultés
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 84 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Études culturelles

FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	3607	3	H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires
FRA	3611	3	A	1 j	Les avant-gardes
FRA	3641	3	A	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 84 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 830 de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 84 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 85 Orientation Francophonie

Bloc 85 A *obligatoire* *3 cr.*

Initiation aux littératures francophones

FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie

Bloc 85 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approche historique des littératures francophones

FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe

Bloc 85 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Lecture des littératures francophones

FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	3241	3	A	1 j	Auteur francophone
FRA	3242	3	H	1 j	Questions de littérature francophone

Bloc 85 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques en littérature francophone

FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3641	3	A	1 j	Littérature et civilisation africaines

Bloc 85 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Approches interculturelles

CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles

Bloc 85 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Sciences humaines

ANT	3860	3	A	1 j	L'Afrique au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
CIN	2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
+ HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique

Bloc 85 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire des littératures

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	H	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 j	Roman moderne et contemporain
FRA	2182	3	A	1 j	Problèmes d'histoire des genres
FRA	2183	3	E	1 j	Histoire de la littérature des femmes
FRA	2184	3	A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse
FRA	2185	3	E	1 j	Histoire de la littérature populaire

Bloc 85 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	H	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
FRA	2224	3	A	1 j	Formes brèves
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	H	1 j	Dramaturgie québécoise
FRA	2265	3	H	1 j	Questions d'analyse dramaturgique
FRA	2280	3	H	1 j	Problèmes de poétique
FRA	2284	3	A	1 j	Paralittératures
FRA	2285	3	H	1 j	Les récits de soi
FRA	3220	3	A	1 j	Auteur français
FRA	3230	3	A	1 j	Auteur québécois

Bloc 85 I *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théories

	FRA	3301	3	A 1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H 1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A 1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A 1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3	H 1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3	A 1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3308	3	H 1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3310	3	A 1 j	Littérature et société
	FRA	3313	3	H 1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3	H 1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3315	3	A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3359	3	A 1 j	La recherche en littérature
	FRA	3360	3	H 1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3361	3	A 1 j	Théorie du texte de théâtre
	FRA	3362	3	H 1 j	Théorie des formes dramatiques

Bloc 85 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA	1011	3	A 1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
	LNG	1050	3	A 1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1060	3	H 1 j	Stylistique
	LNG	1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	LNG	1125	3	H 1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2100	3	H 1 j	Français québécois
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique

Bloc 85 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

	FRA	2509	3	H 1 j	La chanson
	FRA	2510	3	H 1 j	La bande dessinée
	FRA	3500	3	A 1 j	Littérature, culture, médias
	FRA	3503	3	H 1 j	Mythes et littérature
	FRA	3504	3	A 1 j	Littérature et spatialité
	FRA	3505	3	A 1 j	Littérature et informatique

Bloc 85 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Études culturelles

	FRA	2602	3	H 1 j	Presse et littérature
	FRA	2617	3	A 1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H 1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3607	3	H 1 j	La littérature dans l'espace public
	FRA	3609	3	A 1 j	Sociabilités littéraires
	FRA	3611	3	A 1 j	Les avant-gardes

Bloc 85 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Pratiques d'écriture

	FRA	1704	3	H 1 j	Création littéraire
	FRA	1705	3	E 1 j	Entendre, voir, écrire
	FRA	2706	3	A 1 j	Critique littéraire
	FRA	2707	3	A 1 j	Pratique des genres
	FRA	2760	3	H 1 j	L'écriture dramatique
	FRA	3708	3	H 1 j	Pastiches et mélanges
	FRA	3709	3	H 1 j	Les chantiers de la création
	FRA	3760	3	A 1 j	Critique théâtrale

Bloc 85 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Métiers de l'édition et de la lecture

	FRA	2805	3	A 1 j	Littérature et édition
	FRA	2806	3	H 1 s	L'émission littéraire
	FRA	2862	3	A 1 j	Recherches en dramaturgie
+	FRA	3819	3	AHE1 j	Stage dans une maison d'édition
	FRA	3825	3	H 1 j	Pratiques de l'édition numérique
+	FRA	3860	3	HE 1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 85 O *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures anciennes et étrangères

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 83O de l'orientation Histoire, poétique et théorie des littératures du Baccalauréat en études françaises.

Bloc 85 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes et modernes

Ce bloc comporte des cours de langue de 3 ou de 6 crédits de niveau élémentaire, en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol ; des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Programme 1-145-2-0 Version 13

Majeur en études françaises

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 83A et B. En deuxième année, il s'inscrit aux cours du bloc 01B ; il complète l'entièreté de son programme en s'inscrivant à des cours à option. Sauf exception autorisée, les trois crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01

Les blocs de cours du Segment 1 comporte les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Segment 1 du Baccalauréat en études françaises

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Les blocs de cours du Segment 83 comportent les mêmes listes de cours que les blocs de même thématique du Segment 83 du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire des littératures

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Poétiques et parcours de lecture

Bloc 83 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théories

Bloc 83 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

Bloc 83 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

Bloc 83 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux approches interdisciplinaires

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Études culturelles

Bloc 83 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux études culturelles

Bloc 83 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux pratiques d'écriture

Bloc 83 M *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

Bloc 83 N *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments aux métiers de l'édition et de la culture

Programme 1-145-4-0 Version 07

Mineur en études françaises

Ce programme comprend les segments 01 et 83, et totalise 15 crédits obligatoires et 15 à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Outils fondamentaux de lecture et d'analyse

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue

Segment 83 Histoire, poétique et théorie des littératures

Bloc 83 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Introductions à l'histoire des littératures

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)

Bloc 83 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Initiations à l'analyse et à l'écriture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	H	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	1704	3	H	1 j	Création littéraire
FRA	1705	3	E	1 j	Entendre, voir, écrire

Bloc 83 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intermédialité et interdisciplinarité

FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2509	3	H	1 j	La chanson
FRA	2510	3	H	1 j	La bande dessinée

Bloc 83 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Études culturelles

FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature

Bloc 83 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Pratiques d'écriture

FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
FRA	2706	3	A	1 j	Critique littéraire
FRA	2707	3	A	1 j	Pratique des genres
FRA	2760	3	H	1 j	L'écriture dramatique

Bloc 83 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Métiers de l'édition et de la culture

FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	2806	3	H	1 s	L'émission littéraire
FRA	2862	3	A	1 j	Recherches en dramaturgie

Études françaises et linguistique

1-147-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-147-1-0 Version 01

Baccalauréat en études françaises et linguistique

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *51 cr.*

Bases en études françaises et en linguistique

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1021	3	H	1 j	Littérature et histoire de la langue
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
	FRA	2007	3	H	1 j	Questions d'histoire de la littérature
	FRA	3308	3	H	1 j	Littérature et linguistique
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE	1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE	1 js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	AHE	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

	FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3	H	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
	FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
	FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3	A	1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue dans la francophonie

	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Poétique et parcours de lecture

	FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
	FRA	1204	3	H	1 j	Lecture du roman
	FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
	FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
	FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
	FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
	FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
	FRA	2264	3	H	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue avant 1800

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Champs sectoriels en linguistique

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	2005	3	AH	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en littérature française

	FRA	2617	3	A	1 j	Identités sexuelles et littérature
	FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3304	3	A	1 j	Théorie et analyse du discours poétique
	FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3307	3	A	1 j	Modernités : théories et problèmes
	FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société

FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3359	3	A	1 j	La recherche en littérature
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3500	3	A	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches en linguistique

+ LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+ LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+ LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+ LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+ LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien
+ LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+ LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+ LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description
+ LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Études françaises et philosophie

1-148-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-148-1-0 Version 02

Baccalauréat en études françaises et philosophie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *42 cr.*

Fondements philosophiques et littéraires

FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
FRA	1005	3	A	1 j	Analyse de textes
FRA	1009	3	AHE	1 j	Grammaire du français
+ FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA	2001	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques : analyses
FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1365	3	A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des littératures de langue française

FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1130	3	HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
FRA	2103	3	H	1 j	Littérature française de la Renaissance
FRA	2110	3	H	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2130	3	H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
FRA	2144	3	H	1 j	Littératures francophones d'Amérique
FRA	2145	3	H	1 j	Littératures francophones d'Europe
FRA	2162	3	A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
FRA	2180	3	A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
FRA	2181	3	A	1 j	Roman moderne et contemporain

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure

PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	2965	3	A	1 j	Le bouddhisme chinois
PHI	3510	3	H	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI	3965	3	H	1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Poétique et parcours de lecture

FRA	1203	3	A	1 j	Lecture du poème
FRA	1204	3	H	1 j	Lecture du roman
FRA	1205	3	A	1 j	Lecture de l'essai
FRA	1260	3	A	1 j	Lecture du texte de théâtre
FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales
FRA	2204	3	H	1 j	Poétiques classiques
FRA	2210	3	H	1 j	Poétiques modernes
FRA	2211	3	A	1 j	Poétiques contemporaines
FRA	2220	3	H	1 j	Formes narratives
FRA	2221	3	A	1 j	Formes poétiques
FRA	2222	3	H	1 j	Formes de l'essai
FRA	2223	3	A	1 j	Formes dramatiques
FRA	2241	3	AE	1 j	Lecture des textes francophones
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
FRA	2263	3	A	1 j	Dramaturgie moderne
FRA	2264	3	H	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Éthique et philosophie politique

PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	H	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3015	3	A	1 j	Psychanalyse et philosophie
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	H	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3765	3	A	1 j	Lévinas et ses contemporains
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures

FRA	2280	3	H	1 j	Problèmes de poétique
FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	2602	3	H	1 j	Presse et littérature
FRA	2618	3	H	1 j	Imaginaire social et littérature
FRA	2805	3	A	1 j	Littérature et édition
FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
FRA	3302	3	H	1 j	Rhétorique
FRA	3303	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3306	3	H	1 j	Théories des identités sexuelles
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3315	3	A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3360	3	H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
FRA	3361	3	A	1 j	Théorie du texte de théâtre
FRA	3503	3	H	1 j	Mythes et littérature
FRA	3504	3	A	1 j	Littérature et spatialité
FRA	3607	3	H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
FRA	3609	3	A	1 j	Sociabilités littéraires

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	2051	3	AHE1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE1	js	Advanced Oral English 2
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-105-2-0 Majeur (2 ans)
1-105-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement post-secondaire ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Rosa Asenjo (514) 343-6117
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Pour le Baccalauréat et le Majeur, attester d'une connaissance de niveau intermédiaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-105-1-0 Version 11

Baccalauréat en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *33 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispano-américaine

	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE1	js	Travail de recherche
+	ESP	3820	3	AHE1	js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	3301	3	A	1 j	Théorie des genres
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
	ARA	1951	6	AHE1	js	Arabe élémentaire
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
	FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
	ITL	3130	3	H	1 js	La Renaissance italienne
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PTG	1951	6	AHE1	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-2-0 Version 12

Majeur en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat en études hispaniques. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peuvent toutefois varier.

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Programme 1-105-4-0 Version 07

Mineur en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Apprentissage de l'espagnol

	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1994	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Étude de la langue

+	ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Civilisation et littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique

Études internationales

1-960-1-3 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique) Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Développement international, l'orientation Économie-Administration, l'orientation Droit, l'orientation Histoire, l'orientation Science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Laurence Mcfalls	(514) 343-6688
Secrétariat	(514) 343-2078
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 452 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 70 places attribuées aux candidats collégiens, 177 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.524 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-960-1-3 Version 03

Baccalauréat en études internationales

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A obligatoire 27 cr.

Connaissances de base

	DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
	DRT	2100	3	AHE1 j	Droit international public général
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	2700	3	HE 1 s	Relations économiques internationales
	HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
	INT	1000	3	A 1 j	Introduction aux études internationales
	INT	1010	3	H 1 j	Écologie humaine du développement
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Intégration des acquis

	INT	3000	3	H 1 j	Cours synthèse en études internationales
	INT	3001	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail
	INT	3002	6	AHE1	Stage en milieu de travail
	INT	3003	3	AHE1 j	Travail dirigé en études internationales

Bloc 01 C option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Méthodes quantitatives

	ANT	3081	3	A 1 j	Analyses quantitatives en anthropologie
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
	DMO	2330	3	A 1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	HST	2004	3	A 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	POL	1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative
	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	SOL	1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage

Bloc 01 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Aires culturelles et géographiques

	ANT	3850	3	A 1 j	Anthropologie de l'Europe
+	ANT	3858	3	H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Cultures mésoaméricaines
	ANT	3860	3	A 1 j	L'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A 1 js	Le monde arabo-musulman
	ANT	3864	3	H 1 j	La culture japonaise
	ANT	3866	3	H 1 js	Anthropologie de la Chine
	ANT	3867	3	E 1 j	Culture et société italienne
	ANT	3875	3	A 1 j	Langues et cultures de l'Asie du Sud
	ANT	3876	3	A 1 j	Ethnographie du Caucase
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	A 1 js	Thème régional

ORIENTATIONS

Les blocs thématiques de cours à option des cinq orientations du programme comportent essentiellement les mêmes listes de cours, mais les minimum et maximum de crédits requis varient selon les orientations.

Les segments et les blocs propres à chacune des orientations sont identifiés par les numéros suivants : 70 - Orientation Développement international (blocs 70A à E) ; 71 - Orientation Droit (blocs 71A à E) ; 72 - Orientation Économie-Administration (blocs 72A à E) ; 73 - Orientation Histoire (blocs 73A à E) ; 74 - Orientation Science politique (blocs 74A à E).

Pour l'orientation Développement international (bloc à option 70 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 71 E, 72 E, 73 E et 74 E), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

	ANT	1010	3	H 1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	A 1 js	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A 1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	H 1 js	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2252	3	H 1 j	Géographie politique
	GEO	3242	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	GEO	3322	3	A 1 j	Géographie de la santé et environnement
	SOL	3201	3	H 1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme

	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Pour l'orientation Droit (bloc à option 71A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 B, 72 B, 73 B et 74 B), minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Droit

	DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
	DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
	DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
	DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
	DRT	3013	3	AHE1 j	Droit de l'Union européenne
	DRT	3102	3	AHE1 j	Institutions internationales
	DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
	DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
	DRT	3108	3	AHE1	Droit international de l'environnement
	DRT	3109	3	AHE1 j	Droit international des conflits
	DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
	DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques

Pour l'orientation Économie-Administration (bloc à option 72 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 C, 71 B, 73 C et 74 C), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	E 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
+	ECN	2311	3	HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
	HEC	3057	3	AH 1 j	Management
	HEC	3058	3	AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Pour l'orientation Histoire (bloc à option 73 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 D, 71 C, 72C E et 74 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire

	HST	1043	3	AE 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H 1 s	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	E 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	A 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H 1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	H 1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A 1 j	Relations internationales : France

Pour l'orientation Science politique (bloc à option 74 A), minimum 21 cr., maximum 27 cr. ; pour les autres orientations (blocs à option 70 E, 71 D, 72 D et 73 D), minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Science politique

	PHI	2415	3	A 1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique

Études italiennes

1-110-2-0 Majeur (2 ans)
1-110-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Civilisation

ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie

Bloc 72 B *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Langue

+ ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1951H	6	AHE1	js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+ ITL	2030	3	AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+ ITL	2070	3	AH	1 j	Grammaire avancée 2
+ ITL	3002	3	AH	1 js	Version
ITL	3020	3	AH	1 j	Langue et culture en Italie

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature

ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

L'Italie dans la Méditerranée

ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne
ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	2880	3	AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Les arts

HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2062	3	A	1 js	Le design moderne
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 js	Une ville : Venise
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineur en études italiennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *3 cr.*

Civilisation

ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langue

+ ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1951H	6	AHE1	js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+ ITL	2030	3	AH	1 j	Stylistique et composition italiennes
+ ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Lettres

ANT	3867	3	E	1 j	Culture et société italienne
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance à Florence
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 js	Une ville : Venise
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle

ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie
ITL	2880	3	AHE1	js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

1-092-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-092-4-0 Version 02

Mineur en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 E par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles

+ ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire

ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Économie et société

ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

+ ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+ ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+ PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire et développement

HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique
POL	3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts, cultures et littératures

+ ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
ANT	3881	3	A	1 j	Mésoamérique ancienne
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+ ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+ ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique
HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Croissance et développement

ANT	3044	3	H	1 js	Anthropologie et développement
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
GEO	2212	3	H	1 j	Dynamique territoriale et développement
POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale

POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
SOL	3201	3	H	1 j	Sociologie du développement

Études médiévales

1-150-4-0 Mineur (1 an +)

Information sur le programme

Michael Huberman (514) 343-7053
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	

* Ce mineur ne peut être fait en une seule année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de base

	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
	HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

	ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
	ANG	1031	3	H	1 j	Survey of British Literature to 1650
	ANG	2312	3	A	1 j	The Romance
+	ESP	3212	3	H	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2203	3	H	1 j	Poétiques médiévales

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et théologie

	ETM	2001	3	AH	1 j	Introduction à la pensée médiévale
	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours spéciaux

+	ETM	3302	3	AHE	1 j	Lectures dirigées
	ETM	3303	3	AH	1 j	Sujet spécial

Études néo-helléniques

1-130-5-0 Certificat (1 an +)

(Programme offert conjointement avec les Universités Concordia et McGill)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-130-5-0 Version 00

Certificat en études néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	MCG	2300	6	A	2 j	Introductory Modern Greek (anglais)
	MCG	3310	3	A	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)
	MCG	3350	3	H	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 27 cr.

Lettres et civilisation

	CON	3160	3	A	1 j	History : The Byzantine Empire, 602-1056
	CON	3180	3	H	1 j	History : The Byzantine Empire, 1056-1453
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
+	GRM	3000	3	AH	1 js	Programme de lecture
	GRM	3005	3	AH	1 s	Prose néo-hellénique
	GRM	3006	3	AH	1 s	Poésie néo-hellénique
	GRM	3100	3	AH	1 s	Traduction littéraire grec-français
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	MCG	3320	3	A	1 j	The Modern Greek Novel (grec)
	MCG	3330	3	A	1 j	Modern Greek Poetry (grec)

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1010, 2020 et 2030, en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B.

Études québécoises

1-375-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département d'histoire)

Information sur le programme

Jacques Rouillard (514) 343-6254
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-375-4-0 Version 01

Mineur en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
+	QCF	3100	3	H 1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences et sciences humaines

	GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GLG	1980	3	A 1 j	Patrimoine géologique du Québec
	HST	1903	3	AE 1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2426	3	AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H 1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A 1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2446	3	HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	E 1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	HE 1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2835	3	A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	SRL	1020	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline de sciences sociales

	ANT	3854	3	A 1 j	Les autochtones de l'Est canadien
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
	ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3350	3	AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	PPL	2015	3	AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec
	SVS	1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1385	3	HE 1 j	Protection sociale : lois et mesures
	URB	1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline d'arts et lettres

	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1403	3	A 1 j	Écrivains anglophones du Québec
	ARC	2530D	3	H 1	Montréal en évolution
	CIN	2102	3	AHE1 js	Cinéma québécois
	FRA	1130	3	HE 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2111	3	A 1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2130	3	H 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3	HE 1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2221	3	A 1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3	H 1 j	Formes de l'essai
	FRA	2264	3	H 1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	3230	3	A 1 j	Auteur québécois
	FRA	3608	3	H 1 j	Identités culturelles et littérature
	HAR	2115	3	H 1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	H 1 j	Art moderne au Québec
	HAR	3500	3	H 1 j	Les arts visuels au Canada
	LNG	1126	3	A 1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A 1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2100	3	H 1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A 1 j	Questions de bilinguisme
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	QCF	1960	3	E 1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Environnement physique, l'orientation Environnement humain

1-155-2-0 Majeur (2 ans)
1-155-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellitaire, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

Pierre André (514) 343-8051
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-155-1-0 Version 17

Baccalauréat en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO. Pour être inscrit au cheminement honor (9 crédits du bloc V et au moins 3 crédits du bloc W de chacune des orientations), l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3 H	1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3 A	1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3 A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1322	3 A	1 j	Géographes et géographies

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Analyse et gestion de l'environnement

+	GEO	2312	3 H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	3312	3 H	1 j	Études d'impacts
	GEO	3322	3 A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3 H	1 js	Télédétection numérique
+	GEO	2532	3 A	1 j	Techniques d'enquête et d'analyse
+	GEO	3010	3 AHE1	j	Travail dirigé
	GEO	3022	3 AHE1		Stage pratique
+	GEO	3532	3 A	1 j	Modélisation

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 AH	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3 AH	1 js	Climatologie
	GEO	2132	3 A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2142	3 A	1 j	Pédologie
	GEO	2152	3 H	1 j	Hydrologie
	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+	GEO	3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3132	3 H	1 j	Paléogéographie
	GEO	3152	3 AH	1 j	Changements climatiques
	GEO	3162	3 A	1 j	Bassins versants

Bloc 81 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

	GEO	3542	6 A	2 j	Projet en environnement physique
	GEO	3562	3 A	1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81 W *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

	ANT	3072	3 A	1 j	Analyse qualitative des données
	BIO	6077	4 H	1	Analyse quantitative des données
	GEO	6141	3 AH	1	Environnement physique des rivières
	GEO	6142	3 AH	1	Biogéochimie environnementale
	GEO	6143	3 AH	1	Géo-mycologie
	GEO	6144	3 AH	1	Perspective millénaire sur la végétation
	GEO	6145	3 AH	1	Changements globaux atmosphériques
	GEO	6154	3 AHE1		Stage d'analyse pollinique
	GEO	6156	3 AH	1	Environnements arctiques-alpins
+	GEO	6331	3 AH	1	Théorie et pratique de la modélisation
	GEO	6333	3 AH	1	Télédétection - physique et mathé.
	GEO	6341	3 AH	1	Étude des systèmes complexes
+	GEO	6342	3 AH	1	S.I.G. : aspects théoriques
	GEO	6343	3 AH	1	La télédétection et l'environnement
+	GEO	6352	3 AH	1	S.I.G. : aspects pratiques
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	STT	3500	3 A	1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 81 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	APA	4150	3 A	1 j	Problématique et enjeux du paysage
	APA	4551	3 H	1 j	Gestion : environnement et paysage
	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3893	3 H	1 js	Éco-toxicologie
	CHM	1600	3 AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	DRT	3804	3 AHE1	j	Droit de l'environnement
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	IFT	1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3 AHE1	js	Introduction à la programmation
	PHY	1966	3 A	1 j	Archéométrie
	PHY	1973	3 H	1 j	Astrobiologie
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A *obligatoire* *21 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 A	1 j	Populations et sociétés
	GEO	2242	3 A	1 j	Géographie culturelle
	GEO	2252	3 H	1 j	Géographie politique
	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Intégration

+	GEO	3212	3	H 1 j	Régions métropolitaines
+	GEO	3222	3	A 1 j	Transport et réseaux géographiques
	GEO	3242	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 82 V *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cheminement honor : projet

	GEO	3552	6	A 2 j	Projet en environnement humain
	GEO	3562	3	A 1 j	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82 W *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Cheminement honor : formation avancée

	ANT	3072	3	A 1 j	Analyse qualitative des données
	BIO	6077	4	H 1	Analyse quantitative des données
	GEO	6281	3	AH 1	Économie spatiale métropolitaine
	GEO	6282	3	AH 1	Problèmes géographiques du développement
	GEO	6283	3	AH 1	Systèmes de transports
	GEO	6284	3	AH 1	Environnements culturels
	GEO	6285	3	AH 1	Dynamique des régions métropolitaines
	GEO	6286	3	AH 1	Évaluation environnementale
	GEO	6288	3	AH 1	Dynamisme et mosaïque métropolitaine
	GEO	6292	3	AH 1	Géographie comparée de développement
	GEO	6295	3	AH 1	Territoires et développement durable
	GEO	6298	3	AH 1	Analyse des problèmes de population
+	GEO	6331	3	AH 1	Théorie et pratique de la modélisation
	GEO	6333	3	AH 1	Télédétection - physique et mathé.
	GEO	6341	3	AH 1	Étude des systèmes complexes
+	GEO	6342	3	AH 1	S.I.G. : aspects théoriques
	GEO	6343	3	AH 1	La télédétection et l'environnement
+	GEO	6352	3	AH 1	S.I.G. : aspects pratiques
+	SOL	3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques

Bloc 82 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANT	1213	3	H 1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	APA	4150	3	A 1 j	Problématique et enjeux du paysage
	APA	4551	3	H 1 j	Gestion : environnement et paysage
	COM	1300	3	A 1 js	Théories de la communication
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	HST	2256	3	A 1 j	Histoire économique de l'Europe
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	2200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-155-2-0 Version 10

Majeur en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
	GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
	GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1322	3	A 1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Analyse et gestion de l'environnement

	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3	A 1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3	AH 1 js	Climatologie
	GEO	2132	3	A 1 j	Géomorphologie
	GEO	2142	3	A 1 j	Pédologie
	GEO	2152	3	H 1 j	Hydrologie
	GEO	2182	3	A 1 j	Terrain en environnement physique 1

Bloc 80 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
	GEO	2242	3	A 1 j	Géographie culturelle
	GEO	2252	3	H 1 j	Géographie politique
	GEO	2282	3	A 1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Géographie régionale

	GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada
	GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
	GEO	3462	3	A 1 js	Thème régional

Bloc 80 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	APA	4551	3	H 1 j	Gestion : environnement et paysage
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	CHM	1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
	GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	PHY	1990	3	H 1 j	Physique et géographie
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0 Version 06

Mineur en géographie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H	1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A	1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
GEO	1322	3	A	1 j	Géographes et géographies

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Union européenne
GEO	3462	3	A	1 js	Thème régional

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Analyse et gestion de l'information géographique

	GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-1 Certificat (minimum 1 an)

Information sur le programme

Christine Dufour (514) 343-6011 poste 4164
ou courriel : EBSIINFO@ebsi.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓		✓

* En 2005, 9 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 7 places attribuées aux candidats collégiens, 6 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.
– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-053-5-1 Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1020	3	A	1 s	Organisation de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1040	3	A	1 s	Recherche de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

	ARV	1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1053	3	H	1	s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1	s	Organisation intellectuelle 1
	COM	1560	3	AHE	1	j	Communication informatisée 1
	COM	2210	3	H	1	j	Impacts des nouvelles technologies
+	IFT	1065	3	AH	1	j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1912	3	AHE	1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE	1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1986	3	AHE	1	js	Traitement informatique des textes
+	INU	1011	3	H	1	s	Documents structurés
+	INU	1051	3	H	1	s	Information et sites Web
+	INU	3000	3	H	1	s	Projet d'intégration

Histoire

1-165-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-165-2-0 Majeur (2 ans)
1-165-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La discipline

De toutes les disciplines ayant comme objet l'étude du comportement humain, l'histoire figure parmi les plus anciennes et occupe une place de choix dans la vie des sociétés. L'histoire, c'est la connaissance aussi complète que possible des itinéraires parcourus par les générations qui nous ont précédés. Mémoire de l'humanité, immense réservoir d'expériences, elle est essentielle à la compréhension des phénomènes qui interpellent les sociétés actuelles. Étudier en histoire, c'est une invitation à scruter l'expérience du passé pour évaluer les enjeux significatifs de notre temps et contribuer à dessiner les voies d'avenir des sociétés.

Les perspectives professionnelles

Les habiletés acquises pendant des études en histoire rendent les diplômés aptes à occuper un large éventail d'emplois. Leurs connaissances historiques peuvent les orienter vers l'archivistique ou la muséologie. Les capacités d'analyse, de communication écrite et l'esprit critique qu'ils auront développés leur permettent d'envisager une carrière comme documentaliste, recherchiste, journaliste, scripteur, relationniste, attaché de presse, diplomate. La fonction publique, l'entreprise privée, les agences de tourisme, les industries culturelles s'intéressant à la mise en valeur du patrimoine, à la création de produits multimédias requièrent les services d'historiens.

Information sur le programme

Michael Huberman (514) 343-7053
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-165-1-0 Version 10

Baccalauréat en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	HST	1010	3	A	1	j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3	A	1	j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3	H	1	j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A	1	j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1	j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	AE	1	j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A	1	j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H	1	s	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H	1	j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3	H	1	j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3	H	1	j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3	A	1	j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	A	1	j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

	ARV	1050	3	AH	1	s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3	H	1	j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3	H	1	j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3	AE	1	j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1	j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3	H	1	s	Paléographie
	HST	2002	3	A	1	j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A	1	j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A	1	s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H	1	s	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

	HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3	A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3	E	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2880	3	HE	1 j	Histoire des femmes en Europe
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
	HST	3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France
	HST	3562	3	A	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3	A	1 s	Médecine, santé et société en Europe
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

	HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3	HE	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	E	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2830	3	A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
	HST	2850	3	E	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
	HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
	HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
	HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
	HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
	HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST	3440	3	H	1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

	HST	2606	3	A	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tutorat

	HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées
	HST	3710	3	AHE1	j	Stage et activités professionnelles
	HST	3720	3	AHE1	j	Recherche en archives
	HST	3741	3	E	1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ARV	2955	3	A	1	Histoire du livre et de l'imprimé
	COM	2550	3	AH	1 j	Éditique
	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
	ECN	1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1003	3	H	1 j	Histoire de la littérature
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HAR	1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
	HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	IFT	1870	3	AHE1	s	Initiation : programmation Java
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT	2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	INU	1051	3	H	1 s	Information et sites Web
	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés

PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	A	1 j	Culture et société
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
SRL	1000	3	AHE	1 js	Introduction au phénomène religieux
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0 Version 11

Majeur en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Les blocs 71A, B et C du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Les blocs 70D, E, F et G comportent les cours de niveau 2000 des blocs correspondant du Baccalauréat.

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

Cours thématiques

HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3440	3	H	1 s	Marginaux et exclus. Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3562	3	A	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 s	Médecine, santé et société en Europe
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0 Version 05

Mineur en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 75

Bloc 75 A *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Méthodologie et synthèse

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	HE	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Canada - Québec

HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867

HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	E	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des sciences

HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	A	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours transversaux

HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	HE	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	E	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	A	1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	HE	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	A	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Histoire et études classiques

1-166-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études classiques)

Information sur le programme

Pierre Bonnechere (514) 343-5943
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-166-1-0 Version 00

Baccalauréat en histoire et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de d'histoire et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 71C et 71D.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Introduction complémentaire (histoire)

HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
HST	1052	3	H	1 s	Histoire du Canada depuis 1850
+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues anciennes (études classiques)

+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Langues anciennes, lecture de textes (études classiques)

+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Sciences auxiliaires (histoire et études classiques)

ARC	2214	3	A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)
ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+ ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives

	HST	2007	3	A	1 s	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature gréco-romaine (études classiques)

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	H	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 71 H option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Histoire de l'Antiquité (histoire)

	HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 71 I option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire médiévale et moderne (histoire)

	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
	HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 71 J option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire contemporaine (histoire)

	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2360	3	HE	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2447	3	E	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada

Bloc 71 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

	HGL	2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	H	1 j	Aspects d'archéologie classique
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 71 L option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Compléments linguistiques (histoire et études classiques)

+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Histoire de l'art

1-170-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-170-2-0 Majeur (2 ans)
1-170-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des oeuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi oeuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2e cycle (maîtrise) sont fortement recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3e cycle (doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

Louise Vigneault (514) 343-6111 poste 3080
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-170-1-0 Version 08

Baccalauréat en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 57 à option et 9 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodologies

	HAR 1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR 1070	3	A	1 js	Historiographie
	HAR 1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
	HAR 2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+	HAR 3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 73 B *obligatoire* *9 cr.*

Panorama

HAR 1140	3	H	1 js	Histoire de l'architecture : initiation
HAR 1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
HAR 1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques

HAR 2062	3	A	1 js	Le design moderne
HAR 2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR 2750	3	A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR 3230	3	H	1 j	Les institutions de la vie artistique
HAR 3412	3	H	1 j	Histoire de l'art et anthropologie
HAR 3900	3	H	1 j	Les théories de l'art

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Moyen Âge

HAR 1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR 2052	3	H	1 js	Art du premier millénaire
HAR 2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR 3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Renaissance

HAR 1090	3	A	1 js	La Renaissance à Florence
HAR 1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR 2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR 2810	3	H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR 3420	3	H	1 js	Une ville : Venise

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR 2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR 2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR 2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR 3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR 3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts des Amériques

HAR 1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR 2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR 2195	3	H	1 j	Art moderne au Québec
HAR 2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
HAR 2620	3	A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR 3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada

Bloc 73 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XIXe siècle

HAR 1130	3	H	1 js	L'école impressionniste
HAR 2165	3	A	1 j	Après l'impressionnisme
HAR 2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR 2612	3	A	1 js	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR 3040	3	H	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR 3260	3	H	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

XXe siècle

HAR 1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR 1650	3	A	1 js	Le surréalisme
HAR 2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR 2500	3	H	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR 2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR 2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HAR 3220	3	H	1 j	L'art actuel
HAR 3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts plastiques et études cinématographiques

ARP 1010	3	A	1 js	Dessin 1
ARP 1022	3	A	1 js	Les arts de la couleur 1
ARP 1800	3	AH	1 j	Techniques et procédés picturaux

Bloc 73 K *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts antiques et orientaux

HAR 2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HAR 2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HGL 1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL 2030	3	H	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL 2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL 2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL 2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL 2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire

Bloc 73 L *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Art et musée

HAR 2240	3	A	1 j	Introduction au musée d'art
HAR 2260	3	A	1 j	Histoire des collections
HAR 2400	3	AH	1 j	Histoire de la gravure
HAR 3330	3	A	1 j	Introduction aux arts décoratifs
HAR 3340	3	A	1 j	L'exposition d'art
+ HAR 3360	3	AH	1 j	Travaux pratiques

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

ALL 1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL 1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
ANT 1900	3	AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
ANT 2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques

ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
ESP	1991	6	AHE	1 js	Espagnol élémentaire
ETM	2008	3	A	1 j	Archéologie médiévale
ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
FRA	1160	3	A	1 j	Histoire du théâtre (Antiquité-XVIIe s.)
FRA	1161	3	H	1 j	Histoire du théâtre (XVIIIe-XXe s.)
FRA	1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
FRA	2500	3	A	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3313	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
ITL	1951H	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-170-2-0 Version 06

Majeur en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72
Les blocs 72A, B, D, E, F, G, H, I, J, K et Y comportent les mêmes listes de cours que les blocs 73A, B, D, E, F, H, I, G, K, J et Y correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 72 A *obligatoire* *15 cr.*
Méthodologies

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*
Panorama

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Cours thématiques

HAR	2062	3	H	1 j	Le design moderne
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2240	3	A	1 j	Introduction au musée d'art
HAR	2260	3	A	1 j	Histoire des collections
HAR	2400	3	H	1 j	Histoire de la gravure
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	3230	3	A	1 j	Les institutions de la vie artistique
HAR	3330	3	A	1 j	Introduction aux arts décoratifs
HAR	3412	3	H	1 j	Histoire de l'art et anthropologie
HAR	3900	3	A	1 j	Les théories de l'art

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Moyen Âge

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Renaissance

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
XVIIe - XVIIIe siècles

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
XIXe siècle

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
XXe siècle

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts des Amériques

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts antiques et orientaux

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts plastiques et études cinématographiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Programme 1-170-4-0 Version 05

Mineur en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72
Les blocs 72A, B, C, D, E, F, G et H comportent les mêmes listes de cours que les blocs 73A, B, D, E, F, G et H correspondants du Baccalauréat.

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Méthodologies

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Panorama

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Moyen Âge

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Renaissance

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XVIIe - XVIIIe siècles

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Arts des Amériques

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XIXe siècle

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XXe siècle

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec trois orientations ou cheminement : l'orientation Générale, l'orientation COOP et le cheminement Honor

1-175-2-0 Majeur (2 ans)
1-175-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en oeuvre de méthodes scientifiques pour traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans les domaines de la gestion des entreprises et des échanges financiers, du contrôle des robots dans les usines, de la synthèse des images pour le cinéma et la télévision, de la reconnaissance de formes sur des images satellites ou médicales, etc. La recherche opérationnelle est au carrefour de l'informatique, des mathématiques appliquées, de la gestion et du génie industriel. Elle fournit les bases rationnelles pour la prise de décision dans des contextes qui comprennent de grands ensembles de données, par exemple : comment améliorer l'efficacité d'une société tout en diminuant ses coûts de production ?

Information sur le programme

Patrice Marcotte (514) 343-7091
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 136 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 30 places attribuées aux candidats collégiens, 39 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, y compris le DEC en techniques de l'informatique, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-175-1-0 Version 20

Baccalauréat en informatique

L'orientation générale comprend les segments 02 et 76, avec 54 crédits obligatoires, 30 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation COOP comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires dont 9 de stages, 21 crédits à option et 6 au choix. Pour être inscrit à l'orientation COOP, l'étudiant doit avoir réussi 30 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,0 et conserver cette moyenne tout au long des études. Le cheminement honor comprend les segments 02 et 78 avec 51 crédits obligatoires 33 crédits à option et 6 crédits au choix. Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5 et conserver cette moyenne tout au long des études. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 02 Commun pour tous les étudiants du programme

Bloc 02 A *obligatoire* *12 cr.*

Programmation

+	IFT	1015	3	A	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AHE1	j	Concepts des langages de programmation

Bloc 02 B *obligatoire* *12 cr.*

Système

	IFT	1215	3	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2245	3	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1	j	Génie logiciel

Bloc 02 C *obligatoire* *12 cr.*

Théorie

+	IFT	1065	3	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2105	3	AHE1	j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 D *obligatoire* *12 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 02 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
+	BCM	1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2230	3	A	1 j	Institutions et marchés financiers
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
	PSY	1055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1	js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation générale

Bloc 76 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

+	IFT	2905	3	A	1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH	1 j	Bases de données

Bloc 76 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

+	IFT	3911	3	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H	1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 76 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours complémentaires

+	IFT	2425	3	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3065	3	A	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3165	3	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H	1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H	1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H	1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A	1 j	Modèles stochastiques
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3150	3	AHE1	j	Projet d'informatique
+	IFT	3151	3	AHE1	j	Stage d'informatique

Segment 77 Propre à l'orientation COOP

Les blocs de cours 77A, 77B et 77D comprennent les mêmes listes de cours que les blocs de cours 76A, 76B et 76C correspondants de l'orientation générale. Le nombre de crédits alloués aux blocs peut toutefois varier.

Bloc 77 A *obligatoire* *6 cr.*

Interfaces et bases de données

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Génie logiciel

Bloc 77 C *obligatoire* *9 cr.*

Stages

+	IFT	2550	3	A	1 js	Stage d'informatique 1
+	IFT	3550	3	E	1 js	Stage d'informatique 2
+	IFT	3551	3	H	1 js	Stage d'informatique 3

Bloc 77 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires

Segment 78 Propre au cheminement honor

Bloc 78 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodes formelles

+	IFT	2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3395	3	H 1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 78 B *obligatoire* *3 cr.*

Projet honor

+	IFT	4055	3	H 1 j	Projet informatique honor

Bloc 78 C *option* *minimum 7 cr., maximum 8 cr.*

Cours de deuxième cycle

	BIN	6002	3	AHE1	Principes d'analyse génomique
	BIN	6003	3	AH 1	Architecture des polymères biologiques
+	IFT	6010	4	AH 1	Intelligence artificielle
	IFT	6042	4	AH 1	Synthèse d'images
+	IFT	6053	4	AH 1	Sujets avancés en téléinformatique
	IFT	6080	4	AH 1	Sujets en exploitation des ordinateurs
	IFT	6095	4	AHE1	Sujets en infographie
	IFT	6100	4	AH 1	Sujets en théorie des systèmes
	IFT	6121	4	AH 1	Complexité du calcul
	IFT	6141	4	AH 1	Reconnaissance des formes
	IFT	6145	4	H 1	Vision tridimensionnelle
	IFT	6150	4	AH 1	Traitements d'images
	IFT	6155	4	AH 1	Informatique quantique
+	IFT	6170	4	AH 1	Théorie des codes correcteurs
	IFT	6172	4	AH 1	Sémantique des langages de programmation
	IFT	6180	4	AH 1	Cryptologie : théorie et applications
	IFT	6195	4	AHE1	Sujets en informatique quantique
	IFT	6221	4	AH 1	Synthèse des systèmes numériques
	IFT	6222	4	AH 1	Spécification et vérification formelle
	IFT	6223	4	AH 1	Systèmes reconfigurables
	IFT	6232	4	AH 1	Compilation
	IFT	6243	4	AH 1 j	Concepts de bases de données avancées
	IFT	6251	4	AH 1	Sujets en génie logiciel
	IFT	6255	4	AH 1 j	Recherche d'information
+	IFT	6261	4	AH 1 j	Traitement des connaissances
	IFT	6266	4	AH 1	Algorithmes d'apprentissage
	IFT	6271	4	AH 1	Sécurité informatique
	IFT	6281	4	AH 1	Gestion de documents
	IFT	6291	4	AH 1	Bio-informatique génomique
	IFT	6292	4	AH 1	Bio-informatique moléculaire
	IFT	6299	4	AHE1	Sujets en bio-informatique
+	IFT	6503	4	AH 1	Techniques d'optimisation 3
+	IFT	6521	4	AH 1	Programmation dynamique
+	IFT	6542	4	AH 1	Flots dans les réseaux
+	IFT	6551	4	AH 1	Programmation en nombres entiers
	IFT	6561	4	AH 1	Simulation : aspects stochastiques
	IFT	6580	4	AH 1	Sujets en optimisation

Bloc 78 D *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Compléments

+	IFT	2905	3	A 1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3151	3	AHE1 j	Stage d'informatique
+	IFT	3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3295	3	H 1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H 1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3405	3	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Programme 1-175-2-0 Version 11

Majeur en informatique

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

Programmation et algorithmique

+	IFT	1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données

Bloc 73 B *obligatoire* *6 cr.*

Système

	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C *obligatoire* *6 cr.*

Théorie

+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2035	3	AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel

Bloc 73 E *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Compléments

+	IFT	2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A 1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3295	3	H 1 j	Bio-informatique
+	IFT	3325	3	A 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H 1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3395	3	H 1 j	Fondements de l'apprentissage machine
+	IFT	3405	3	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels

+	IFT	3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

Programme 1-175-4-0 Version 11

Mineur en informatique

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

Programmation et matériel

+	IFT	1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1227	3	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2035	3	AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Contribution d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 02Y du Baccalauréat en informatique.

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1015 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓**		✓

* En 2005, 28 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 15 places attribuées aux candidats collégiens, 18 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 20.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).
** Surtout

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

La combinaison de programmes en vue de l'obtention d'un baccalauréat ne permet pas l'association du Certificat en informatique appliquée avec le Mineur ou le Majeur en informatique.

Programme 1-175-5-0 Version 08

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langages de programmation

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation en Visual Basic
+	IFT	1179	3	AHE1 js	Programmation en C#

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1169	3	AHE1 js	Programmation avancée en C++
+	IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	A 1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Administration des systèmes informatiques

+	IFT	2880	3	H 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Multimédia

+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Recherche opérationnelle

	IFT	1850	3	AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2850	3	A 1 s	Optimisation appliquée
+	IFT	3855	3	A 1 s	Optimisation de réseaux
+	IFT	3870	3	H 1 s	Logistique
+	IFT	3875	3	A 1 s	Simulation

Bloc 72 F option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Programmation internet

	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	1148	3	AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3	AHE1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3	AHE1 js	Introduction aux technologies XML

Intervention psychoéducative

1-215-5-1 Certificat (5 trimestres)

Information sur le programme

Jacques C. Grégoire (514) 343-6111, poste 2516
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir une expérience appropriée à ce programme
  et
– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »*
  et
– Être présentement en exercice professionnel dans un milieu pertinent au champ d'études.

* Le Registrariat transmet le document par courrier aux candidats qui ont déposé une demande d'admission.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

Ce programme n'est offert qu'au campus de Laval et est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1 Version 06

Certificat en intervention psychoéducative

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 15 cr.

Initiation à la psychoéducation

	PSE	1070	3	AH 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
	PSE	1500	3	H 1 s	L'intervention psychoéducative
+	PSE	1501	3	A 1 s	Clientèles en difficulté d'adaptation
+	PSE	1502	3	A 1 s	Évaluation des habiletés et des besoins
+	PSE	1503	3	A 1 s	Aspects méthodologiques en intervention

Bloc 80 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Contextes d'intervention psychoéducative

+	PSE	2500	3	A	1 s	Savoir-être et intervention
+	PSE	2501	3	A	1 s	L'intervention à l'école
+	PSE	2502	3	A	1 s	L'intervention en milieu externe
+	PSE	2503	3	A	1 s	L'intervention en centre et en foyer
+	PSE	2504	3	A	1 s	L'intervention et le multiculturalisme

Bloc 80 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation continue en intervention

PSE	2510	3	A	1 js	Problématiques psychoéducatives
PSE	2511	1	A	1 js	Problématique en intervention
PSE	2512	1	A	1 js	Compétence en intervention
PSE	2513	1	A	1 js	Étude d'un programme d'intervention

Langues et cultures

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes
1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises
1-117-7-0 Module en langue et culture arabes
1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises
1-097-7-1 Module en langue et culture coréennes
1-095-7-1 Module en langue et culture grecques
1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques
1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes
1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises
1-095-7-0 Module en langue et culture latines
1-092-7-0 Module en langue et culture luso-brésiliennes
1-130-7-0 Module en langue et culture néo-helléniques
1-121-7-0 Module en langue et culture russes
1-097-7-3 Module en langue et culture vietnamiennes

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Pour le Module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  ◆ Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    • soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    • soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    • soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  ◆ L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
– Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-085-7-0 Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
	ALL	1951H	6	AHE1	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3	E	1 j	Lecture en allemand 3

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0 Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.
Test d'admission obligatoire.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ANG	1051	3	A	1 j	English Phonetics and Pronunciation
	ANG	1101	3	AH	1 j	English Composition 1
	ANG	1101T	3	AH	1 j	English Composition
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1971	3	AHE1	j	Reading for the Humanities
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
+	ANG	1991	3	A	1 j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3	A	1 j	Business Writing 1
+	ANG	1992	3	AH	1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	H	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	H	1 j	Scientific Writing 2
+	ANG	2051	3	AHE1	js	Advanced Oral English 1
+	ANG	2052	3	AHE1	js	Advanced Oral English 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANG	1021	3	A	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture
LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0 Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	ARA	1951	6	AHE1	js	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 js	Arabe avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

ANT	3861	3	A	1 js	Le monde arabo-musulman
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
ECN	1966	3	E	1 s	Économie du monde arabe
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe

Programme 1-097-7-0 Version 00

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CHN	1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE	1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	3010	3	AH	1 j	Lire la pensée chinoise antique
AES	3030	3	A	1 j	Civilisation chinoise par les textes
ANT	3866	3	H	1 js	Anthropologie de la Chine
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE1	js	L'éducation en Chine
GEO	3412	3	AH	1 js	La Chine
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine

Programme 1-097-7-1 Version 00

Module en langue et culture coréennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CRN	1050	6	A	1 s	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 s	Coréen élémentaire 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
AES	3032	3	H	1 j	Culture et communication en Corée
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2

+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	H	1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
	ESP	1994	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Cultures mésoaméricaines
	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
	HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951H	6	AHE1	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
+	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance à Florence
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 js	Une ville : Venise
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Programme 1-097-7-2 Version 00

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	La culture japonaise
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE1	js	L'éducation en Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon

Programme 1-095-7-0 Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-092-7-0 Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	PTG	1951	6	AHE1	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	AH	1 js	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	AH	1 js	Portugais : communication orale et écrite

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0 Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1201	3	AH	1 s	Cinéma grec
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0 Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	RUS	1951	6	AHE1	js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
	RUS	2050	3	H	1 js	Civilisation russe

Programme 1-097-7-3 Version 00

Module en langue et culture vietnamiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	VNM	1050	6	AE	1 j	Vietnamien élémentaire 1
	VNM	1050H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 1
+	VNM	1060	6	H	1 j	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1060H	6	A	2 s	Vietnamien élémentaire 2
+	VNM	1070	6	A	1 js	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1070H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 1
+	VNM	1080	6	H	1 j	Vietnamien intermédiaire 2
+	VNM	1080H	6	A	2 s	Vietnamien intermédiaire 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

AES	1040	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Vietnam
ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
GEO	3242	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineur (1 an +)

Perspectives professionnelles

.

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études

collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-091-4-0 Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

PTG	1100	3	H 1 js	La lusophonie : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances langagières

PTG	1951	6	AHE1 js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG	1953	3	AH 1 js	Portugais avancé
+ PTG	1954	3	AH 1 js	Portugais idiomatique et composition
+ PTG	1955	3	AH 1 js	Portugais : communication orale et écrite
+ PTG	2050	3	AH 1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures

PTG	1210	3	AH 1 js	Introduction à la culture portugaise
PTG	1220	3	H 1 js	Introduction à la culture brésilienne
PTG	2010	3	AH 1 j	Littérature portugaise
PTG	2020	3	AH 1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

+ ANT	3858	3	H 1 j	Ethnologie de l'Amérique du Sud
ECN	1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine
HAR	1500	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2282	3	HE 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LAA	1101	3	AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne

Lettres et sciences humaines

1-163-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département d'études françaises) Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Histoire, l'orientation Histoire de l'art, l'orientation Études françaises, l'orientation Littérature comparée et l'orientation Philosophie

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Christiane Ndiaye	(514) 343-2041
Information	(514) 343-6111 poste 6225
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 63 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 25 places attribuées aux candidats collégiens, 29 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-163-1-0 Version 02

Baccalauréat en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'Antiquité ou le Moyen Âge, il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS	1010	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FAS	1020	3	H	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	H	1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA	1110	3	A	1 j	Introduction aux classicismes
FRA	1120	3	H	1 j	Introduction aux modernités
HAR	1190	3	AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 js	Introduction à l'art moderne
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT	1210	3	A	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	H	1 j	L'archéologie des civilisations
FRA	1100	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1102	3	A	1 j	Introduction à l'humanisme
FRA	2110	3	H	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
FRA	2112	3	A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
FRA	2124	3	H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
FRA	2261	3	A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime
HAR	1090	3	A	1 js	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2165	3	A	1 j	Après l'impressionnisme
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN	2104	3	A	1 js	Cinéma documentaire
FRA	3309	3	H	1 j	Littérature et anthropologie
GEO	1112	3	A	1 j	Géophysiologie
HAR	1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2750	3	A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	H	1 j	Philosophie des sciences exactes
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	1103	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	3101	3	A	1 j	Cinéma des différences
CIN	3103	3	H	1 j	Mythologies du cinéma

ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA	3310	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3608	3	H	1 j	Identités culturelles et littérature
HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2606	3	A	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	H	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

+ HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST	2013	3	H	1 s	Histoire et muséologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Antiquité - Moyen Âge

HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST	3130	3	H	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	A	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	HE	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	H	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	A	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3	A	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 s	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Canada - Québec

HST	2400	3	H	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	AE	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	HE	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	E	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	HE	1 j	Santé et médecine au Canada
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	H	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	H	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	E	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	HE	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	A	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

HAR	1070	3	A	1 js	Historiographie
HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+ HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Moyen Âge et Renaissance

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3	H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR	3420	3	H	1 js	Une ville : Venise

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR	2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3	A	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XIXe siècle

HAR	1130	3	H	1 js	L'école impressionniste
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2612	3	A	1 js	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR	3040	3	H	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR	3260	3	H	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XXe siècle

HAR	1650	3	A	1 js	Le surréalisme
HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	2500	3	H	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel
HAR	3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Arts des Amériques

	HAR	2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3 H	1 j	Art moderne au Québec
	HAR	2620	3 A	1 j	Les Amériques et l'architecture
	HAR	3500	3 H	1 j	Les arts visuels au Canada

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA	1000	3 A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1005	3 A	1 j	Analyse de textes
+	FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques : analyses

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

	FRA	2111	3 A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	FRA	2203	3 H	1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2204	3 H	1 j	Poétiques classiques
	FRA	2210	3 H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines
	FRA	2220	3 H	1 j	Formes narratives
	FRA	2221	3 A	1 j	Formes poétiques
	FRA	2222	3 H	1 j	Formes de l'essai
	FRA	2223	3 A	1 j	Formes dramatiques
	FRA	2263	3 A	1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

	FRA	1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2162	3 A	1 j	Histoire du théâtre au Québec
	FRA	2264	3 H	1 j	Dramaturgie québécoise
	FRA	3230	3 A	1 j	Auteur québécois

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Approches

	FRA	3301	3 A	1 j	Théorie des genres
	FRA	3302	3 H	1 j	Rhétorique
	FRA	3303	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3306	3 H	1 j	Théories des identités sexuelles
	FRA	3313	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3315	3 A	1 j	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3500	3 A	1 j	Littérature, culture, médias

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches

	FRA	1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	1704	3 H	1 j	Création littéraire
	FRA	2500	3 A	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	2805	3 A	1 j	Littérature et édition
	FRA	3220	3 A	1 j	Auteur français
	FRA	3241	3 A	1 j	Auteur francophone
	FRA	3359	3 A	1 j	La recherche en littérature
	FRA	3360	3 H	1 j	Théorie de la représentation théâtrale
	FRA	3505	3 A	1 j	Littérature et informatique

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	3050	3 A	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
	LCO	3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	2340	3 H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	2173	3 A	1 j	American Literature 1776 to 1900
	ANG	2183	3 H	1 j	American Literature 1900 to Present
	ANG	2361	3 AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3 A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	3222	3 A	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3 H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3311	3 H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3 H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3 A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3355	3 A	1 j	Littérature hispano-américaine
	ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
	ITL	2880	3 AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
	ITL	3130	3 H	1 js	La Renaissance italienne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A *obligatoire* *15 cr.*

	PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
	PHI	2305	3 A	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	PHI	2005	3 H	1 j	Logique 2
	PHI	3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
	PHI	3710	3 H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	PHI	3640	3 A	1 j	Hegel
	PHI	3645	3 A	1 j	La critique de la faculté de juger
	PHI	3730	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 1
	PHI	3760	3 A	1 j	Heidegger

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3 A	1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3805	3 A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne
	PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
	PHI	3530	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
	PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Linguistique

1-180-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-180-2-0 Majeur (2 ans)
1-180-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les "industries de la langue".

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-1-0 Version 06

Baccalauréat en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe.

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	AH	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	A	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	A	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	A	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	A	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formations complémentaires et connexes

	ANT	2611	3	A	1 j	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2111	3	A	1 j	Littérature de la Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
+	IFT	1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3	H	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
	PSY	1085	3	AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	Psychologie du développement

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondant du Baccalauréat en linguistique. Le nombre de crédits alloués à chacun des blocs peut toutefois varier.

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances de base 2

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils et applications

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sujets spéciaux

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formations complémentaires et connexes

Programme 1-180-4-0 Version 04

Mineur en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la linguistique 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique 2

+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Les blocs de cours suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs 70 C, D, F et G du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la linguistique historique et à la philologie

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Outils et applications

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Sujets spéciaux

Linguistique et psychologie

1-183-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-183-1-0 Version 00

Baccalauréat en linguistique et psychologie

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *60 cr.*

Bases en linguistique et en psychologie

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français
	LNP	1000	3	A	1 j	Linguistique et psychologie
	LNP	3000	3	A	1 j	Synthèses en linguistique et psychologie
	PSY	1004	3	AH	1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1035	3	AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1055	3	AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
	PSY	1085	3	AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1095	3	AH	1 j	Psychologie du développement
	PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
	PSY	3032	3	AHE1	j	Neuropsychologie humaine

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Linguistique historique

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en linguistique

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	A	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	A	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire en linguistique

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English

	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	AH	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie du développement

PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	AE	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation approfondie en psychologie cognitive

PSY	3033	3	A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire en psychologie

PSY	1003	3	AH	1 j	La mesure en psychologie
PSY	1007	3	AH	1 j	Laboratoire 1
PSY	1045	3	AHE	1 j	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE	1 js	Psychologie sociale
PSY	1105	3	AHE	1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1127	3	AH	1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH	1 j	Psychologie et monde du travail
PSY	3000	3	A	1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeur (2 ans)
1-140-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Éric Savoy	(514) 343-5660
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-140-2-0 Version 00

Majeur en littérature comparée

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
+	LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Littérature

LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
LCO	3050	3	A	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Multidisciplinaire

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2750	3 A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
+	HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 A	1 j	Culture et société
	TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3 H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3 A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1033	3 H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3 A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3 AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3 A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3 AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	1107	3 H	1 j	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3 A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
	FRA	2141	3 A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3 A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3 A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1141	3 AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2880	3 AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
	ITL	3075	3 AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
	JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3 A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3 AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3 H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc de cours comporte des cours de langue de 3 ou 6 crédits de niveau élémentaire en allemand, arabe, chinois, coréen, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe ; des cours de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en espagnol et des cours de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère. On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Programme 1-140-4-0 Version 01

Mineur en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3 H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
+	LCO	3000	3 H	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
	LCO	3050	3 A	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	3103	3 H	1 j	Mythologies du cinéma
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	1120	3 H	1 j	Introduction aux modernités
	HAR	1070	3 A	1 js	Historiographie
	HAR	2750	3 A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
+	HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2011	3 A	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3 A	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3 AE	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine
	PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 A	1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2214	3 H	1 j	Panorama de la littérature allemande
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1

	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	1107	3	H	1 j	Cinémas nationaux
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2131	3	HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	AH	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Littérature comparée et philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Information sur le programme

Éric Savoy	(514) 343-5660
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-142-1-0 Version 01

Baccalauréat en littérature comparée et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70 E. En outre, 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

Fondements

LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

FRA	3314	3	H	1 j	Littérature et philosophie
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2030	3	A	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	H	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	A	1 js	Études comparatives des récits
+	LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3050	3	A	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

ALL	2214	3	H	1 j	Panorama de la littérature allemande
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand

	ANG	1033	3	H	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1325	3	A	1 j	Survey of Canadian Literature
	ANG	2361	3	AH	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2404	3	A	1 j	Literature and Transnational Feminisms
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	A	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1140	3	A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2141	3	A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3	A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3	A	1 j	Littérature des Caraïbes
	GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	A	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	A	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 js	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais et latin.

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	AH	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec six orientations : l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP, l'orientation Mathématiques pures et appliquées, l'orientation Sciences mathématiques, l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP

1-190-2-0 Majeur (2 ans)
1-190-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Il y a trois grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Jean-François Angers (514) 343-6985
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque

La qualité du dossier du candidat est déterminante pour son admissibilité au Baccalauréat ou au Majeur est déterminante. Après une année d'études, le candidat admis au Mineur peut transférer au Baccalauréat spécialisé ou au Majeur selon les résultats obtenus.

Programme 1-190-1-0 Version 14

Baccalauréat en mathématiques

L'orientation Actuariat comprend les segments 02 et 75, avec 57 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. L'orientation Actuariat COOP comprend les segments 02 et 76, avec 63 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme MAT 3001 (Stage 3) et MAT 3002 (Stage 4). L'orientation Mathématiques pures et appliquées comprend les segments 02 et 77, avec 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. L'orientation Sciences Mathématiques comprend les segments 02 et 78, avec 27 crédits obligatoires, 54 à option et 9 au choix. L'orientation Statistique comprend les segments 02 et 79, avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Statistique COOP comprend les segments 02 et 80, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme MAT 3001 (Stage 3) et MAT 3002 (Stage 4).

Segment 02 Commun aux six orientations

Bloc 02 A *obligatoire* *24 cr.*

	MAT 1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT 1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT 1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT 1720	4	AHE1 j	Probabilités
	STT 1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Actuariat

Bloc 75 A *obligatoire* *27 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT 6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
+	MAT 1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
+	MAT 2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT 2250	3	A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT 2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT 2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT 3251	3	A 1 j	Théorie du risque
+	STT 2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT 2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

	IFT 1177	3	AHE1 j	Chiffriers-bases de données : compléments
	IFT 1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT 2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT 2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
	MAT 6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT 6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT 6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT 2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT 2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT 3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT 3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT 3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT 3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 75 D *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT 6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
	MAT 2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT 2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
	MAT 3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT 3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT 3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT 3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT 3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT 3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 75 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	DMO 1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO 2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN 1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN 1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN 2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
	HEC 2240	3	A 1 j	Finance 1
	HEC 2241	3	A 1 j	Finance 2
+	IFT 1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT 1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT 2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT 2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT 3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT 3245	3	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Les blocs de cours 76A, B, C et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 75 A, B, C et Y de l'Orientation Actuariat.

Bloc 76 A *obligatoire* *27 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Bloc 76 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

Bloc 76 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

Bloc 76 D *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 76 E *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A *obligatoire* *33 cr.*

Analyse, algèbre et géométrie

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 77 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments mathématiques 1

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 D *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Compléments mathématiques 2

	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	4000	3	AHE1 j	Mémoire de fin d'études
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités

Bloc 77 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H 1 j	Dynamique des populations
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2122	3	AH 1 js	Climatologie
	GEO	2152	3	H 1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique
+	IFT	1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A *obligatoire* *3 cr.*

Compléments

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2

Bloc 78 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AHE1 j	Chiffriers-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 78 C *option* *minimum 36 cr., maximum 39 cr.*

Compléments mathématiques

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	AH 1 j	Géométrie euclidienne
	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	MAT	3000	3	AHE1	j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A	1 j	Développement durable et environnement
	GEO	2122	3	AH	1 js	Climatologie
	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion durable des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1015	3	A	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2125	3	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

+	IFT	1015	3	A	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2015	3	AHE1	j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3245	3	H	1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE	1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H	1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A	1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A	1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H	1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A	1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

	MAT	2000	3	AHE1	j	Stage 1
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée

Bloc 79 H *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

	MAT	3000	3	AHE1	j	Stage 2
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie

+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1	j s	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
	GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3515	3	H	1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Les blocs de cours 80A, B, C, D, E, F et Y comprennent les mêmes listes de cours que les blocs 79 A, B, C, D, E, F et Y de l'Orientation Statistique.

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *6 cr.*

Outils informatiques de base

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques avancés

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique

Bloc 80 H *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE1	j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1	j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Programme 1-190-2-0 Version 10

Majeur en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

	ACT	6220	3	A	1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H	1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2505	3	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A	1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H	1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A	1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A	1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H	1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A	1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0 Version 09

Mineur en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *22 cr.*

Éléments

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	HE 1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	AH 1 j	Géométrie euclidienne
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1177	3	AHE1 j	Chiffriers-bases de données : compléments
	IFT	1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB
	IFT	1850	3	AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1

Mathématiques et économie

1-193-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sciences économiques)

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

François Vaillancourt (514) 343-7314
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-193-1-0 Version 06

Baccalauréat en mathématiques et économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN 6013 (Éléments de microéconomie), ECN 6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN 6350 (Éléments d'économétrie).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *56 cr.*

Bases de mathématiques et d'économie

	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 13 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+	MAT	1240	3	HE	1 j	Mathématiques financières
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H	1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE	1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H	1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H	1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perfectionnement en économie

	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	E	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	A	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A	1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	A	1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H	1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE1	j	Stage
	ECN	6013	3	A	1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A	1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH	1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Informatique

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en langage C

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

Optimisation

+	ECN	3075	3	A	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	3431	3	A	1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H	1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Mathématiques et informatique

1-191-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'informatique et de recherche opérationnelle)

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Patrice Marcotte (514) 343-7091
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-191-1-0 Version 09

Baccalauréat en mathématiques et informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT. Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* *19 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	1720	4	AHE1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Informatique

+	IFT	1227	3	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2455	3	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A 1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3150	3	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3205	3	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3225	3	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3325	3	A 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H 1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3405	3	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Mathématiques

+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Mathématiques et physique

1-192-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis (514) 343-6932
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur

présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-192-1-0 Version 10

Baccalauréat en mathématiques et physique

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 34 cr.

Éléments mathématiques

	MAT 1000	4	AHE1	j	Analyse 1
	MAT 1400	4	AH 1	j	Calcul 1
+	MAT 1410	3	AH 1	j	Calcul 2
	MAT 1600	4	AH 1	j	Algèbre linéaire
+	MAT 1720	4	AHE1	j	Probabilités
+	MAT 2050	3	AH 1	j	Analyse 2
+	MAT 2115	3	H 1	j	Équations différentielles
+	MAT 2130	3	AH 1	j	Variable complexe
+	MAT 2300	3	A 1	j	Géométrie différentielle
+	MAT 2466	3	A 1	j	Analyse appliquée

Bloc 70 B obligatoire 34 cr.

Physique fondamentale

	PHY 1234	3	A 1	j	Introduction à la physique numérique
+	PHY 1441	3	AH 1	j	Électromagnétisme
+	PHY 1501	3	H 1	j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY 1620	3	AH 1	j	Ondes et vibrations
	PHY 1651	3	AH 1	j	Mécanique classique 1
+	PHY 1652	3	AH 1	j	Relativité 1
+	PHY 2215	4	AH 1	j	Physique thermique et statistique
+	PHY 2441	4	AH 1	j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY 2810	4	AH 1	j	Mécanique quantique
+	PHY 3813	4	AH 1	j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 7 cr.

Compléments de mathématiques 1

+	MAT 1681	1	AH 1	j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT 2100	3	AH 1	j	Analyse 3
+	MAT 2412	3	A 1	j	Analyse numérique 1
+	MAT 2450	3	H 1	j	Mathématiques et technologie
+	MAT 2611	3	H 1	j	Algèbre 2
+	MAT 2717	3	HE 1	j	Processus stochastiques
+	MAT 3450	3	A 1	j	Modélisation mathématique
+	MAT 3632	3	H 1	j	Théorie des nombres
	MAT 6111	3	AH 1		Mesure et intégration
	MAT 6112	3	AH 1		Analyse fonctionnelle I
	STT 1700	3	AH 1	j	Introduction à la statistique
+	STT 2700	3	AH 1	j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Compléments de physique 1

	PHY 2300	3	AH 1		Physique médicale
+	PHY 2400	3	H 1	j	Physique des plasmas
+	PHY 2476	3	A 1	j	Physique expérimentale
+	PHY 2500	3	H 1	j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2601	3	H 1	j	Physique subatomique
	PHY 2701	3	H 1	j	Astronomie et astrophysique
+	PHY 2900	3	H 1	j	Biophysique
	PHY 3012	3	A 1	j	Évolution des concepts en physique
+	PHY 3060	3	A 1	j	Méthodes numériques en physique
+	PHY 3070	3	H 1	j	Relativité 2
+	PHY 3075	3	H 1	j	Modélisation numérique en physique
+	PHY 3080	3	A 1	j	Applications des groupes en physique
+	PHY 3140	3	H 1	j	Hydrodynamique
+	PHY 3181	3	A 1	j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY 3320	3	H 1	j	Optique moderne
+	PHY 3600	3	A 1	j	Physique nucléaire
+	PHY 3700	3	A 1	j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY 3710	3	H 1	j	Structure et évolution stellaires
+	PHY 3830	3	A 1	j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 10 cr.

Compléments de physique 2

+	PHY 3131	3	H 1	j	Mécanique classique 2
+	PHY 3214	3	A 1	j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY 3441	4	A 1	j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Compléments de mathématiques

+	MAT 2600	3	A 1	j	Algèbre 1
+	MAT 3162	3	H 1	j	Équations aux dérivées partielles

Multimédia

1-175-7-4 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
  et
– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque
Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4 Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1 s	Animation par ordinateur

Philologie française et romane

1-180-4-1 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département de linguistique et de traduction

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-180-4-1 Version 00

Mineur en philologie française et romane

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Fondements méthodologiques et formation de base

	LNG	1050	3	A 1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A 1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2650	3	A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3240	3	A 1 j	Philologie romane

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

+	ETM	2200	3	A 1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	3200	3	H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2100	3	A 1 j	Littérature française du Moyen Âge
	HST	2001	3	H 1 s	Paléographie
+	LNG	2660	3	A 1 j	Philologie occitane
	LNG	2750	3	A 1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H 1 j	Linguistique historique : introduction
+	LNG	3600	3	A 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français
	PHI	1860	3	H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

+	ESP	3212	3	H 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A 1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1021	3	H 1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	2203	3	H 1 j	Poétiques médiévales
	FRA	2500	3	A 1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3315	3	A 1 j	Édition critique et génétique textuelle
	GRC	1031	3	A 1 j	Introduction à la littérature grecque
	ITL	1141	3	AH 1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	3130	3	H 1 js	La Renaissance italienne
	LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine
	PHI	3250	3	H 1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Histoire

	ETM	2102	3	A 1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3202	3	H 1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	2125	3	A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle

HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	H	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et Théologie

PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+ ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
+ ESP	1996	6	AHE1	j	Espagnol intermédiaire et avancé
+ ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+ ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+ ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
PTG	1951	6	AHE1	js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Civilisation

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ITL	2190	3	H	1 j	Société et culture en Italie
ITL	2195	3	AH	1 j	Société et culture en Italie
LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
PTG	1210	3	AH	1 js	Introduction à la culture portugaise

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-195-2-0 Majeur (2 ans)
1-195-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-195-1-0 Version 10

Baccalauréat en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'à des cours de sigle PHI. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Segment 83

Bloc 83 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

	PHI	2605	3 H	1 j	Descartes
	PHI	2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

	PHI	1200	3 A	1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1205	3 H	1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	2195	3 H	1 j	Idéalisme allemand
	PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3 A	1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2210	3 H	1 j	Théorie critique
	PHI	2215	3 A	1 j	Le post-structuralisme en France
	PHI	2255	3 H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3 A	1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

	PHI	1400	3 A	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2405	3 H	1 j	Théories éthiques modernes
	PHI	2406	3 H	1 j	Théories éthiques contemporaines
	PHI	2415	3 A	1 j	Éthique des relations internationales
	PHI	2416	3 A	1 j	Éthique des affaires
	PHI	2421	3 A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
	PHI	2422	3 H	1 j	Théories politiques modernes
	PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

	PHI	1130	3 H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3 AE	1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1365	3 A	1 j	Évolution, pensée et valeurs
	PHI	2005	3 H	1 j	Logique 2
	PHI	2150	3 A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3 H	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3 A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3 A	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3 H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2330	3 H	1 j	Problèmes de métaphysique
	PHI	2340	3 A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours approfondis

	PHI	3005	3 H	1 j	Logique 3
	PHI	3015	3 A	1 j	Psychanalyse et philosophie
	PHI	3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
	PHI	3165	3 A	1 j	Philosophie des mathématiques
	PHI	3250	3 H	1 j	Esthétique de la littérature
	PHI	3255	3 AH	1 j	Esthétique contemporaine
	PHI	3365	3 A	1 j	Philosophie de la biologie
	PHI	3460	3 H	1 js	Histoire de la philosophie politique
	PHI	3465	3 A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
	PHI	3510	3 H	1 j	Problèmes de philosophie moderne
	PHI	3530	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
	PHI	3605	3 A	1 j	Nature humaine et normativité
	PHI	3615	3 A	1 j	Éthique et psychologie morale
	PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3 A	1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3635	3 H	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
	PHI	3640	3 A	1 j	Hegel
	PHI	3645	3 A	1 j	La critique de la faculté de juger
	PHI	3655	3 H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
	PHI	3660	3 A	1 j	Philosophie du droit
	PHI	3685	3 H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
	PHI	3710	3 H	1 j	Philosophie anglo-américaine
	PHI	3730	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 1
	PHI	3735	3 H	1 j	Herméneutique philosophique 2
	PHI	3755	3 H	1 j	La phénoménologie après Husserl
	PHI	3760	3 A	1 j	Heidegger
	PHI	3765	3 A	1 j	Lévinas et ses contemporains
	PHI	3780	3 A	1 j	Figures de la philosophie européenne
	PHI	3802	3 A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
	PHI	3805	3 A	1 j	Aristote : éthique et politique
	PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote
	PHI	3865	3 A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
	PHI	3870	3 A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
	PHI	3905	3 A	1 j	Philosophie de la religion
	PHI	3925	3 A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

	PHI	2960	3 A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	2965	3 A	1 j	Le bouddhisme chinois
	PHI	3965	3 H	1 j	L'univers intellectuel chinois

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1979	3 AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3 H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ALL	1983	3 E	1 j	Lecture en allemand 3
+	ANG	1975	3 HE	1 js	Advanced Reading
	ARA	1951	6 AHE1	js	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3 AH	1 js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3 AH	1 js	Arabe avancé
+	CHN	1075	6 AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6 HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2070	3 AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3 HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
	GRC	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 83 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 14 cr.*

Initiations complémentaires

	AES	1010	3 H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	ANT	1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2026	3 A	1 js	Anthropologie politique
	COM	1300	3 A	1 js	Théories de la communication
	COM	2200	3 AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1000	3 AHE1	j	Principes d'économie
	ECN	1050	3 AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3 A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3 AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2006	3 AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	FRA	1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1110	3 A	1 j	Introduction aux classicismes
	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2112	3 A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	3313	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3314	3 H	1 j	Littérature et philosophie
	GRC	1031	3 A	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3 A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	3170	3 A	1 j	Platon et Aristote
	HAR	1080	3 H	1 j	L'art roman
	HAR	1190	3 AE	1 js	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 HE	1 js	Introduction à l'art moderne
	HAR	2235	3 A	1 j	Histoire de l'art antique
	HAR	2252	3 A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
	HAR	3040	3 H	1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3 H	1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HST	1031	3 A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3 A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1045	3 H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+	IFT	1015	3 A	1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3 AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	1065	3 AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3 AHE1	js	Introduction à la programmation
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine

	LCO	1000	3	A	1	j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1	j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3	H	1	js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3	A	1	j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3	A	1	j	Notions de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1	j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3	A	1	j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3	H	1	j	Pragmatique
	MAT	1000	4	AHE	1	j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1	j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1720	4	AHE	1	j	Probabilités
+	MAT	2531	3	H	1	j	Histoire des mathématiques
	PHY	1651	3	AH	1	j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1	j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1	j	Mécanique et physique moderne
+	POL	2180	3	AH	1	j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1	j	Politiques scientifiques
	PSY	1055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE	1	j	Processus cognitifs 1
	PSY	1085	3	AH	1	j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1115	3	AHE	1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1990	3	A	1	j	Développement du jugement moral
	PSY	3022	3	AH	1	j	Histoire critique de la psychologie
+	SOL	2016	3	A	1	j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1	j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A	1	j	Marx et marxismes
+	SOL	3008	3	H	1	j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1	j	Sociologie critique

Programme 1-195-2-0 Version 10

Majeur en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 84

Les blocs de cours comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 84 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

Bloc 84 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

Bloc 84 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

Bloc 84 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

Bloc 84 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

Bloc 84 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

Bloc 84 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

Bloc 84 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours approfondis

Bloc 84 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

Bloc 84 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 11 cr.*

Initiations complémentaires

Programme 1-195-4-0 Version 04

Mineur en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *6 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1600	3	H	1	j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1	j	Des présocratiques à Aristote

Les blocs de cours 85B, C, D, E, F et G comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 85 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
Histoire de la philosophie 1

Bloc 85 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Histoire de la philosophie 2

Bloc 85 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
Histoire de la philosophie 3

Bloc 85 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
Philosophie et sciences humaines

Bloc 85 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
Philosophie éthico-politique

Bloc 85 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
Philosophie et pensée scientifique

Bloc 85 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Philosophie orientale

PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2970	3	A	1 j	Philosophie chinoise de la connaissance

Philosophie et études classiques

1-199-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-199-1-0 Version 00

Baccalauréat en philosophie et études classiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 crédits à option et 3 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours de philosophie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. Pour être admis à la maîtrise en études classiques, il faut avoir suivi tous les cours des blocs 70C et 70D.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

GRC	1031	3	A	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
Introduction complémentaire (études classiques)

HGL	1011	3	AE	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	2108	3	A	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Langues anciennes : apprentissage (études classiques)

+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*
Langues, lecture de textes (études classiques)

+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 70 F *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*
Philosophie grecque (philosophie)

PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance

	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
	PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
	PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
	PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
	PHI	2870	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
	PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
	PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
	PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

	PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
	PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
	PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
	PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
	PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
	PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

	PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
	PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
	PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
	PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	3255	3	AH	1 j	Esthétique contemporaine
	PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
	PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
	PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
	PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
	PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues : latin médiéval (études classiques)

	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2

Bloc 70 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Littérature gréco-latine (études classiques)

	GRC	3100	3	A	1 j	Poésie hellénistique
+	GRC	3120	3	H	1 j	Homère et les poètes épiques
+	GRC	3130	3	A	1 j	Les historiens grecs
+	GRC	3140	3	H	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	LAT	3100	3	A	1 j	Poésie didactique latine
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de l'Antiquité (études classiques)

	HGL	1021	3	AE	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	A	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 70 N option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Archéologie gréco-romaine (études classiques)

	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2031	3	AE	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	3070	3	A	1 j	Architecture et urbanisme romains

Bloc 70 O option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Linguistique (études classiques)

	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 70 P option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langues modernes (philosophie et études classiques)

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Advanced Reading
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 js	Italien avancé

Physique

1-200-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale, l'orientation avec stages

1-200-2-0 Majeur (2 ans)
1-200-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La physique est la science des lois de la nature et elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve donc des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis (514) 343-6932
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-200-1-0 Version 13

Baccalauréat en physique

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 53 crédits obligatoires, 34 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 63 et d'au plus 73. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours de sigle PHY 3131, 3214, 3441, 3813. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	3040	3	A	1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques de base

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 01 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	1720	4	AHE	1 j	Probabilités
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE	1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE	1 j	Intermediate Oral English
	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	CHM	1994	2	A	1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	2995	3	A	1 j	Physicochimie générale 2
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
	ECN	1050	3	AHE	1 j	Introduction à la macroéconomie

GEO	2122	3	AH	1 j	Climatologie
HEC	3015	3	AHE1	j	Management
HEC	3017	3	AHE1	j	Comptabilité de gestion
HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72 Propre à l'orientation avec stage

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B *obligatoire* *6 cr.*

Stages

	PHY	2031	3	E	1 j	Stage 1 en industrie
	PHY	3031	3	E	1 j	Stage 2 en industrie

Programme 1-200-2-0 Version 12

Majeur en physique

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 44 et d'au plus 46. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B *obligatoire* *11 cr.*

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 71 C *obligatoire* *3 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale

Bloc 71 D *obligatoire* *6 cr.*

Méthodes générales de solution de problèmes en physique

	PHY	1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	2345	3	A	1 j	Outils théoriques de la physique

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4	AH	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de physique

	PHY	2300	3	AH	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3030	3	AH	1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3040	3	A	1 j	Laboratoire d'optique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
+	IFT	1575	3	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0 Version 05

Mineur en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2

	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 71 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Physique et informatique

1-205-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Nicole St-Louis (514) 343-6932
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 17 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 7 places attribuées aux candidats collégiens, 4 offres d'admission ont été faites. Globalement, 61 offres ont été faites pour combler les 52 places attribuées aux candidats collégiens dans les programmes d'informatique. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-205-1-0 Version 03

Baccalauréat en physique et informatique

Ce programme totalise 69 crédits obligatoires, 15 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY. Les 6 crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, 3214, 3441 et 3813.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 30 cr.

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B obligatoire 24 cr.

Informatique fondamentale

+	IFT	1015	3	A 1 j	Programmation 1
+	IFT	1025	3	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	1065	3	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1215	3	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1575	3	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2015	3	AHE1 j	Structures de données
+	IFT	2105	3	AHE1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2125	3	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C obligatoire 15 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 13 cr.

Compléments de physique

	PHY	2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3214	3	A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique moderne
+	PHY	3441	4	A 1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3813	4	AH 1 j	Mécanique quantique avancée
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1227	3	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2035	3	AHE1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2245	3	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2255	3	AHE1 j	Génie logiciel
+	IFT	2425	3	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2505	3	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	2905	3	A 1 j	Interfaces personne-machine
+	IFT	2935	3	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3065	3	A 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3150	3	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3165	3	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3225	3	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3245	3	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3325	3	A 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3335	3	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3355	3	H 1 j	Infographie
+	IFT	3375	3	H 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3385	3	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3515	3	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3545	3	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3655	3	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3911	3	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3912	3	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3913	3	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique

Programmation

1-175-7-2 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde2@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme
  et
– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Univer-

sité estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarque
Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2 Version 00

Module en programmation
Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A			*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation en Visual Basic
Bloc 72 B			*option*		*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	A 1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-210-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles
Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretiens auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme
Claude Gagnon (514) 343-7421
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 389 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 66 places attribuées aux candidats collégiens, 155 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit
– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit
– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
et
– Pour le baccalauréat, avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française
– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats
Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
– L' étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
– Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation (baccalauréat spécialisé, baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, mineur) à un autre programme du même domaine n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-210-1-0 Version 10

Baccalauréat en psychoéducation

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages), 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3 A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3 H	1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3 AH	1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3 AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3 A	1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1108	3 H	1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2105	3 A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3 H	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3 H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Compléments aux fondements

	CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité
	CRI	3420	3 AH 1	j	La femme et la question criminelle
	CRI	3540	3 AH 1	j	Les minorités et la question criminelle
	PSY	1035	3 AH 1	j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3 AH 1	j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3046	3 H 1	j	Psychologie de la conscience
	PSY	3048	3 H 1	j	Psychologie de la santé 1
	PSY	3073	3 H 1	s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY	3079	3 H 1	j	Psychologie comparée des sexes
	PSY	3083	3 H 1	j	Mémoire humaine
	PSY	3098	3 A 1	j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	3106	3 H 1	j	La psychologie du rêve
	PSY	3114	3 H 1	j	Les troubles mentaux graves
	PSY	3116	3 A 1	j	Sociopathologie
	PSY	3254	3 H 1	j	Maturité et vieillesse
	PSY	3258	3 A 1	j	Psychopathologie 2
	SVS	1151	3 H 1	j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3 A 1	j	Problèmes sociaux
	SVS	2804	3 H 1	j	Fonctionnement et gestion des groupes
	SVS	3745	3 A 1	j	Travail social et pluriethnicité
	SVS	3807	3 H 1	j	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C *obligatoire* *30 cr.*

Formation professionnelle

+	PSE	1109	3 H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2103	3 H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3 A	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6 A	2 js	Stages
+	PSE	3104	3 H	1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+	PSE	3117	6 A	2 js	Stages
+	PSE	3118	3 A	1 j	Intervention cognitivo-comportementale

Bloc 70 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Compléments à la formation professionnelle

+	PSE	3105	3 H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3 H	1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3 AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3 A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3 A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3 AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3 H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3121	3 A	1 j	Identité, pratiques et éthique
+	PSE	3122	3 A	1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3 A	1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3 AH	1 j	Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3 H 1	js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3 A 1	js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3 AH 1	j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3 AHE1	js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3 AH 1	j	Initiation aux méthodes qualitatives
	GER	2021	3 AHE1	js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3 AHE1		Santé mentale et vieillissement
	PHI	1400	3 A 1	j	Problèmes en éthique
	SOL	1013	3 AH 1	j	Sociologie générale
	SOL	1970	3 HE 1	j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3 H 1	j	Relations ethniques
	SOL	3406	3 H 1	j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3 A 1	j	Sociologie de la famille

Programme 1-210-4-0 Version 04

Mineur en psychoéducation

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A 1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H 1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A 1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1109	3	H 1 j	Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Compléments

+	PSE	1108	3	H 1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2103	3	H 1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	H 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité

Psychoéducation et psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de psychoéducation)

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 168 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 21 places attribuées aux candidats collégiens, 48 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 28.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
– L' étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
– Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation (baccalauréat spécialisé, baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, mineur) à un autre programme du même domaine n'est autorisé qu'à certaines conditions. L'étudiant doit consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-217-1-0 Version 00

Baccalauréat en psychoéducation et psychologie

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix. L'étudiant doit avoir complété les cours de sigles PSY 1035, 1075, 1105 et 1115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en psychoéducation

	PSE	1100	3 A	1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1102	3 AH	1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3 H	1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3 AH	1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	2105	3 A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3 H	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B obligatoire 21 cr.

Formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	1109	3 H	1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2103	3 H	1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3 A	1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3 A	1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6 A	2 js	Stages
+	PSE	2111	3 H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	3117	6 A	2 js	Stages

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+	PSE	3105	3 H	1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3 H	1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3 AH	1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3 A	1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3 A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3 AH	1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3 H	1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3122	3 A	1 j	Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E obligatoire 30 cr.

Connaissances de base en psychologie

	PSY	1004	3 AH	1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1006	3 AH	1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1007	3 AH	1 j	Laboratoire 1
	PSY	1035	3 AH	1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3 AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3 AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3022	3 AH	1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Biologie et comportement

	PSY	1055	3 AH	1 j	Psychologie de la perception
	PSY	3032	3 AHE1	j	Neuropsychologie humaine
	PSY	3033	3 A	1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie, société et culture

	PSY	1128	3 AH	1 j	Psychologie et monde du travail
	PSY	3073	3 H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY	3084	3 H	1 j	Identités et interactions sociales

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Psychologie du développement

	PSY	1127	3 AH	1 j	Psychologie et éducation
	PSY	3090	3 A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
	PSY	3254	3 H	1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de psychologie

	PSY	3044	3 H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	3046	3 H	1 j	Psychologie de la conscience
	PSY	3048	3 H	1 j	Psychologie de la santé 1
	PSY	3071	3 HE	1 js	Relations interpersonnelles
	PSY	3075	3 A	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	3076	3 A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
	PSY	3078	3 A	1 j	Psychologie des femmes
	PSY	3079	3 H	1 j	Psychologie comparée des sexes
	PSY	3083	3 H	1 j	Mémoire humaine
	PSY	3098	3 A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	3106	3 H	1 j	La psychologie du rêve
	PSY	3114	3 H	1 j	Les troubles mentaux graves
	PSY	3116	3 A	1 j	Sociopathologie
	PSY	3127	3 H	1 j	Problématique de la prévention
	PSY	3249	3 A	1 j	Violence familiale
	PSY	3250	3 H	1 j	Violence et agression
	PSY	3253	3 H	1 j	Psychologie évolutionniste
	PSY	3256	3 H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
	PSY	3257	3 A	1 j	Personnalité 2
	PSY	3258	3 A	1 j	Psychopathologie 2
	PSY	3259	3 A	1 j	Psychologie légale
	PSY	3260	3 H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire

	ANG	1969	3 AE	1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1973	3 A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1975	3 HE	1 js	Advanced Reading
	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3 H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3 A	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3 AH	1 j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3 AHE1	js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3 AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	ESP	1951	6 A	2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire

+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation « honor »

1-220-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande une maîtrise (2 ans) ou un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programme d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-7579
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2004, 835 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 200 places attribuées aux candidats collégiens, 452 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 5 août 2004).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque
La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-220-1-0 Version 10

Baccalauréat en psychologie

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 51 crédits obligatoires, 24 à option et 15 au choix. L'orientation « honor » comprend les segments 01 et 72 avec 63 crédits obligatoires, 12 à option et 15 au choix. Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'étude. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthode et systèmes

PSY	1003	3	AH 1 j	La mesure en psychologie
PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH 1 j	Laboratoire 1
PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Bases biologiques

PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AHE1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 01 C *obligatoire* *9 cr.*

Bases cognitives et affectives

PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Bases sociales

PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 01 E *obligatoire* *9 cr.*

Bases individuelles et développementales

PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

PSY	3000	3	A 1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH 1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H 1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A 1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	A 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A 1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A 1 j	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	H 1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	H 1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	AE 1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H 1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H 1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	A 1 j	Sociopathologie
PSY	3127	3	H 1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	H 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A 1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A 1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	H 1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	H 1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A 1 j	Jeunes en difficultés : observation
PSY	3256	3	H 1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A 1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	A 1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A 1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	H 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
PSY	3298	3	A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
PSY	3299	3	A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Segment 72 Propre à l'orientation honor

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

PSY	4000	6	A 2 j	Élaboration d'une recherche avancée
+ PSY	4001	3	A 1 j	Méthode de recherche avancée
+ PSY	4002	3	H 1 j	Technique d'analyse avancée

Bloc 72 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*
Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 71A de l'orientation générale du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloués est toutefois différent.

Programme 1-220-2-0 Version 03

Majeur en psychologie

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'études. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 71
Les blocs 71A à E comportent les mêmes listes de cours que les blocs 01A à E correspondants du Baccalauréat ; la liste de cours du bloc 71F correspond à la liste de cours du bloc 71A du Baccalauréat.

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*
Méthodes et systèmes

Bloc 71 B *obligatoire* *9 cr.*
Bases biologiques

Bloc 71 C *obligatoire* *9 cr.*
Bases cognitives et affectives

Bloc 71 D *obligatoire* *9 cr.*
Bases sociales

Bloc 71 E *obligatoire* *9 cr.*
Bases individuelles et développementales

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Psychologie

1-220-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-7579
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 75 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 10 places attribuées aux candidats collégiens, 17 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :
– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.
– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-220-4-0 Version 02

Mineur en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours du Bloc 71B ne sont accessibles qu'après avoir effectué au minimum 15 crédits de cours du Bloc 71A.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
PSY	3032	3	AHE1 j	Neuropsychologie humaine
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle

PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H	1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	H	1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	AE	1 j	Adolescence
PSY	3096	3	H	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	A	1 j	Sociopathologie
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	H	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	H	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3256	3	H	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	A	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	A	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	H	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sociologie)

Information sur le programme

Camille Legendre (514) 343-6634
Sylvianne Ladouceur (514) 343-6111 poste 3769
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-257-1-0 Version 02

Baccalauréat en psychologie et sociologie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Il donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Segment 75

Bloc 75 A obligatoire 21 cr.

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B obligatoire 9 cr.

Formation de base en méthodologie quantitative

	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée

Bloc 75 C obligatoire 6 cr.

Formation de base en méthodologie qualitative

	SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2090	3	A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 75 D obligatoire 6 cr.

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

	PSY	2600	3	A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+	SOL	3600	3	H 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la psychologie

	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
	PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la sociologie

	SOL	1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
+	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis

Bloc 75 G option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Individuation et vie sociale

	PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
	PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles

PSY	3075	3	A	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 j	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3116	3	A	1 j	Sociopathologie

Bloc 75 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Groupes sociaux et relations intergroupes

SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	2410	3	H	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3	H	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3505	3	AH	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
SOL	2103	3	H	1 j	Sociologie de la santé
SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
SOL	2306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SOL	2403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
SOL	3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
+ SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+ SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
SOL	3033	3	AHE1	j	Stage en milieu de recherche 1
+ SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+ SOL	3075	3	A	1 j	Analyse des réseaux sociaux

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Remarques

– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.
– Les cours du Module peuvent être intégrés dans un programme d'études s'ils en font partie.

Programme 1-101-7-0 Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

ETH	1000	3	H	1 j	L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	A	1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
PPL	2015	3	AHE1	js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3	AHE1	js	Stratégies identitaires
PPL	3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	2990	3	AH	1 s	Identité et rapports interculturels
PSY	3084	3	H	1 j	Identités et interactions sociales
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la main-d'oeuvre etc. Le deuxième domaine est celui des relations col-

lectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des contrats de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme

Diane Veilleux (514) 343-7151
ou Claire Jean (514)343-6111 poste 1267
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 4039 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 107 places attribuées aux candidats collégiens, 244 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7)
- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-230-1-0 Version 10

Baccalauréat en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Relations industrielles

	REI	1000	3	A	1 j	Travail et industrialisation
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*

Statistiques et méthodologie

	REI	1105	3	AE	1 j	Techniques statistiques en R.I.
+	REI	1130	3	H	1 j	Méthodologie en relations industrielles
	REI	1140	3	H	1 j	Approche juridique en R.I.

Bloc 72 C *obligatoire* *6 cr.*

Administration

	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3	H	1 j	Administration des affaires

Bloc 72 D *obligatoire* *12 cr.*

Gestion des ressources humaines

	REI	1230	3	AH	1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A	1 j	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2240	3	H	1 j	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2250	3	H	1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 72 E *obligatoire* *12 cr.*

Relations du travail

+	REI	2310	3	H	1 j	Convention collective
+	REI	2320	3	A	1 j	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330	3	A	1 j	Syndicalisme
+	REI	3300	3	A	1 j	Négociation collective

Bloc 72 F *obligatoire* *9 cr.*

Politiques gouvernementales

	REI	1420	3	H	1 j	Emploi et salaire
+	REI	2470	3	A	1 j	Perspectives économiques : institutions
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G *obligatoire* *9 cr.*

Stages professionnels

+	REI	3630	3	AH	1 j	Stages et laboratoires 1
+	REI	3670	6	AH	1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Gestion des ressources humaines

+	REI	3206	3	H	1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+	REI	3211	3	A	1 s	Formation et développement des R.H.
+	REI	3216	3	H	1 s	Dotation
+	REI	3251	3	AE	1 s	Évaluation et rémunération
+	REI	3256	3	A	1 s	Communication et aide aux employés
+	REI	3261	3	H	1 s	SST et approche ergonomique
+	REI	3265	3	AE	1 js	Gestion de la SST
+	REI	3270	3	A	1 s	Résolution de problèmes en GRH
+	REI	3290	3	AH	1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Relations du travail

+	REI	3315	3	A	1 s	Syndicalisme et société
+	REI	3325	3	H	1 s	Aspects internationaux des R.I.
+	REI	3335	3	H	1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+	REI	3345	3	AE	1 js	L'arbitrage des griefs
+	REI	3375	3	HE	1 s	Pratique de la négociation collective
+	REI	3390	3	AH	1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Politiques gouvernementales

+	REI	3425	3	H	1 s	L'emploi et les politiques de l'État
+	REI	3435	3	A	1 js	Diversité de la main-d'oeuvre
+	REI	3490	3	AH	1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodes de recherche

	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	PSY	3000	3	A	1 j	Méthodologie scientifique 2
+	REI	3445	3	H	1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Complémentarité et connexité

	AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3	AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1951	3	AH	1 j	Relations interpersonnelles
	SOL	1012	3	H	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H	1 j	Sociologie politique
	SVS	1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire
	SVS	2804	3	H	1 j	Fonctionnement et gestion des groupes

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-245-2-0 Majeur (2 ans)
1-245-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Denis Monière (514) 343-6580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

*En 2005, 508 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat, au majeur et au mineur. Après refus et désistements , 254 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-245-1-0 Version 11

Baccalauréat en science politique

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	POL	1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques
	POL	3911	3	AHE1	Pensée politique : thématique spécifique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Méthodologies

	POL	2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL	3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3990	3	A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH 1 j	Politique comparée : enjeu actuel

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	POL	3560	3	AH 1 j	Action collective et politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique
	POL	3912	3	AHE1	Forces et comportements : enjeu actuel

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL	2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+	POL	2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée
	POL	3325	3	A 1 j	Réseaux et politiques publiques
	POL	3350	3	AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3913	3	AHE1	Politiques publiques : enjeu actuel

Bloc 71 H *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

	POL 2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL 2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL 2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL 2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL 2801	3	AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL 2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL 3004	3	AH 1 j	Contrôle des armements
	POL 3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL 3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL 3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL 3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL 3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL 3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL 3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL 3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL 3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL 3906	3	AH 1 j	La coopération internationale
	POL 3909	3	AH 1 j	Relations internationales : enjeu actuel
	POL 3914	3	H 1 j	Sécurité internationale : nouveaux enjeux

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe.

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

POL 3240	3	AH 1 j	Stage
POL 3241	6	AH 1 j	Stage
POL 3904	3	AHE1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0 Version 08

Majeur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

POL 1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3	AH 1 j	Politique comparée
POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Les blocs à option suivants comportent essentiellement les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat.

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Méthodologies

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

Programme 1-245-4-0 Version 01

Mineur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Ce bloc comporte essentiellement les cours de sigle POL du Baccalauréat, sauf ceux du bloc 71J.

Science politique et philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger (514) 343-5957
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 78 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 14 places attribuées aux candidats collégiens, 31 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 22.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-247-1-0 Version 01

Baccalauréat en science politique et philosophie

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 P et le cours PEP 2000) et 42 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 O et les cours PEP 1000 et PEP 3000) devront avoir été complétés.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

PEP	1000	3	A	1 j	Analyse politique théorique
PEP	2000	3	A	1 j	Enjeux philosophiques du politique
PEP	3000	3	A	1 j	Épistémologie des théories politiques

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Fondements philosophiques

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Volet science politique

POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	A	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2180	3	A	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	A	1 j	Théories de la connaissance
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tradition philosophique

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2605	3	H	1 j	Descartes
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	H	1 j	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	A	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3510	3	H	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	A	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	A	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Philosophie politique

PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2421	3	A	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	H	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2805	3	H	1 j	La République de Platon
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique

PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	H	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3655	3	H	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	H	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3805	3	A	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Esthétique, herméneutique

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2255	3	H	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3250	3	H	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3255	3	AH	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	A	1 j	Hegel
PHI	3710	3	H	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3730	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	H	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	H	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	A	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodologies

POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
POL	3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Politique comparée

POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Systèmes politiques

POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	2110	3	AH	1 j	La France
POL	2160	3	AH	1 j	Vie politique municipale et régionale
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Forces et comportements

POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Administration et politiques publiques

POL	1330	3	AH	1 j	Administration et politiques publiques
POL	2025	3	AH	1 j	Politique et économie
POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie

Bloc 70 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1	j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie et sciences économiques

	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
+	SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture et langue allemandes

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1	js	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 js	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE	1 js	Introduction à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 js	Lecture en allemand 1
+	ALL	1982	3	H	1 js	Lecture en allemand 2

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Microbiologie et immunologie, l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire, l'orientation Physiologie et l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

1-235-2-0 Majeur (2 ans)
1-235-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le XXIe siècle sera celui de la biologie, une science révolutionnaire. Qu'il soit spécialisé en microbiologie et immunologie, en biologie moléculaire et cellulaire, en physiologie ou en biodiversité, écologie et évolution, le titulaire d'un diplôme en biologie peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, dans des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou dans des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget (514) 343-6585
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 630 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 141 places attribuées aux candidats collégiens, 445 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.176 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques.

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-235-1-0 Version 15

Baccalauréat en sciences biologiques

L'orientation Microbiologie et immunologie comprend les segments 01 et 91, avec 64 crédits obligatoires, 23 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biologie moléculaire et cellulaire comprend les segments 01 et 92, avec 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Physiologie comprend les segments 01 et 93, avec 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Biodiversité, écologie et évolution comprend les segments 01 et 94, avec 39 crédits obligatoire, 48 crédits à option et 3 crédits au choix. On recommande aux étudiants des orientations Microbiologie et immunologie et Biologie moléculaire et cellulaire de s'inscrire au cours CHM 1984 du bloc 01B s'ils n'ont pas atteint l'objectif 00XV (chimie organique) du DEC en sciences de la nature ou l'équivalent. Pour être inscrit au cheminement honor (12 crédits du bloc V de chaque orientation), l'étudiant doit avoir réussi 50 crédits du baccalauréat en maintenant une moyenne cumulative de 3,5.

Segment 01 Commun aux 4 orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *34 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 01 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DID	2120	3	AH	1	Didactique des sciences au collégial
	DRT	3108	3	AHE1		Droit international de l'environnement
	DRT	3802	3	AHE1	j	Droit des sciences biologiques
	DRT	3802G	3	AHE1	s	Droit des sciences biologiques
	GEO	2122	3	AH	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1210G	3	AHE1	js	Principes de gestion
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 91 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 91 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 91 B *option* *minimum 7 cr., maximum 14 cr.*

Connaissances disciplinaires optionnelles

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 91 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Connaissances en biodiversité

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie

Bloc 91 D *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Travaux en laboratoire

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
+	MCB	3071	3	H	1 j	Profession microbiologiste

Bloc 91 E *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2315	3	A	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 91 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
	BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 91 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

	BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
	MCB	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 92 Propre à l'orientation Biologie moléculaire et cellulaire

Bloc 92 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 92 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances en biologie moléculaire

+	BCM	2003	3	AH	1 j	Application d'outils bio-informatiques
+	BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
	IFT	1890	3	AH	1 j	Initiation à la bio-informatique
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 92 C *option* *minimum 6 cr., maximum 14 cr.*

Connaissances en biologie cellulaire

+	BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 92 D *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire : projet

Bloc 92 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 92 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 92 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 93 Propre à l'orientation Physiologie

Bloc 93 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire

Bloc 93 B *option* *minimum 0 cr., maximum 28 cr.*

Connaissances en mycologie et biologie végétale

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	A	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 93 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Connaissances en biologie animale

	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale

Bloc 93 D *option* *minimum 2 cr., maximum 9 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 93 E *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 93 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 93 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Segment 94 Propre à l'orientation Biodiversité, écologie et évolution

Bloc 94 A *obligatoire* *5 cr.*

Connaissances disciplinaires obligatoires

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2

Bloc 94 B *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances en écologie et évolution

+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Principes d'évolution
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3853	3	H	1 j	Débats en écologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 94 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances en biodiversité

+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 94 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	2854	3	A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
	BIO	3753	3	A	1 js	Stage d'écologie végétale
+	BIO	3843	3	A	1 js	Stage de limnologie
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 94 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Connaissances spécialisées et complémentaires

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2315	3	A	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	GEO	2132	3	A	1 j	Géomorphologie
	GEO	2142	3	A	1 j	Pédologie
	GEO	2152	3	H	1 j	Hydrologie
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	3312	3	H	1 j	Études d'impacts
	IFT	1890	3	AH	1 j	Initiation à la bio-informatique
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée

Bloc 94 F *option* *minimum 0 cr., maximum 10 cr.*

Stages en milieu de travail

BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
BIO	3020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie

Bloc 94 V *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement honor

BIO	4000	3	A	1 j	Communication scientifique
BIO	4020	9	A	2 js	Stage de recherche

Programme 1-235-2-0 Version 11

Majeur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 81 qui totalise 16 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix.

Segment 81 Propre au Majeur

Bloc 81 A *obligatoire* *16 cr.*

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2

Bloc 81 B *option* *minimum 0 cr., maximum 26 cr.*

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 81 C *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2150	3	A	1 j	Protistologie
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
	BIO	3150	3	A	1 j	Signalisation cellulaire

Bloc 81 D *option* *minimum 0 cr., maximum 22 cr.*

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 81 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Travaux pratiques et stages

+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	2020	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO	3080	1	AHE1	js	Stage d'animation en biologie
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie

Bloc 81 F *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	A	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés

	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique évolutive
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
	BIO	3721	3	A	1 j	Écologie microbienne
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	H	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
+	MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie

Bloc 81 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	BCM	1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	AE	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DRT	3108	3	AHE1		Droit international de l'environnement
	GEO	2122	3	AH	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Paléogéographie
	HST	1045	3	H	1 j	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	PHY	1973	3	H	1 j	Astrobiologie
	SOL	2200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Programme 1-235-4-0 Version 08

Mineur en sciences biologiques

Ce programme comprend le Segment 71 qui totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71 Propre au Mineur

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Connaissances fondamentales en biologie

	BCM	1531	3	AH	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	js	Introduction à la génétique

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Biologie moléculaire, cellulaire et des organismes

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 j	Principes de physiologie animale
+	BIO	2153	1	A	2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 10 cr.

Biodiversité, écologie et évolution

	BIO	1283	1	H	1 j	Évolution
	BIO	1335	2	A	1 j	Biodiversité 1
+	BIO	1345	1	A	1 j	T.P. de biodiversité 1
	BIO	1435	2	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO	1445	1	H	1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement

Bloc 71 E option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Disciplines biologiques diverses

	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2115	3	H	1 j	Principes de phylogénie et systématique
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	A	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
	BIO	2402	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Histologie animale
+	BIO	2431	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2476	3	A	1 j	Ichtyologie
	BIO	2478	3	A	1 j	Herpétologie
	BIO	2480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	2490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	2541	3	H	1 j	Physiologie végétale avancée
+	BIO	2811	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie animale
+	BIO	3754	3	H	1 j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
+	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	H	1 j	Océanographie
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-182-4-0 Version 00

Mineur en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

	FAS	1060	3	H 1 j	Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	LNG	1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe
	PHI	1005	3	A 1 j	Logique 1
	PHI	2320	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	2810	3	A 1 s	Structures de données
	LNG	1000	3	A 1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+	LNG	2000	3	A 1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H 1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2005	3	AH 1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2050	3	H 1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H 1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PHI	2180	3	A 1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3	A 1 j	Théories de la connaissance
	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
	PSY	3000	3	A 1 j	Méthodologie scientifique 2
	PSY	3032	3	AHE1 j	Neuropsychologie humaine
	PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
	PSY	3083	3	H 1 j	Mémoire humaine

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-225-2-0 Majeur (2 ans)
1-225-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de recherchiste, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

Carole Groleau (514) 343-5777
(514) 343-
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 499 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 82 places attribuées aux candidats collégiens, 224 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

La capacité d'accueil englobe les programmes de Baccalauréat et de Majeur et de Mineur. Le candidat est invité à n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et à inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-225-1-0 Version 01

Baccalauréat en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

	COM 1100	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche
	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM 1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
	COM 1560	3	AHE1	j	Communication informatisée 1
	COM 1600	3	AH	1 j	Communication et médias de masse

Bloc 72 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

	COM 1400	3	H	1 j	Analyse des données en communication

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

	COM 2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3	AH	1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

	COM 3000	3	AHE1	j	Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication organisationnelle

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
+	COM 2018	3	AH	1 s	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH	1 js	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A	1 j	Éléments de communication interne
	COM 2021	3	A	1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM 2230	3	A	1 j	Communication, rhétorique, argumentation
+	COM 3011	3	H	1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3	A	1 j	Planification en communication externe
+	COM 3305	3	A	1 j	Changements, narration et identités

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Communication multimédia

	COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
	COM 2550	3	AH	1 j	Éditique
+	COM 2571	3	H	1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3	A	1 j	Design d'applications Internet
	COM 2600	3	AH	1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3201	3	H	1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM 3500	3	AH	1 js	Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3	A	1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Médias et sociétés

	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2650	3	H	1 j	Esthétiques de la communication
	COM 2710	3	A	1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH	1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3	AH	1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3	H	1 j	Auditoires des médias de masse
+	COM 2955	3	H	1 j	Pouvoir et communication

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Habiletés linguistiques

Ce bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire ou avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais portugais et russe. Il comporte également des cours de grammaire et de révision de texte en français.

Bloc 72 I *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Apport des autres disciplines

	AEG 2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG 2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
	AEG 3140	3	AHE1	js	Prise de décision en groupe, leadership
	DRT 3805	3	AHE1	j	Dr. de l'information et de la comm.
	ECN 1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN 1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines
+	ECN 2800	3	AH	1 j	Institutions publiques et financières
	HAR 1030	3	A	1 js	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR 2750	3	A	1 js	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	IFT 1870	3	AHE1	s	Initiation : programmation Java
	IFT 1935	3	AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	JOU 1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
	JOU 2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	PBT 1000	3	AHE1	js	Communication marketing
	PBT 2004	3	AHE1	js	Gestion - service conseil
	PBT 2210D	3	AH	1	Gestion des médias publicitaires

	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
	RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	REI	1230	3	AH 1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines 1
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0 Version 04

Majeur en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix.

Segment 75

Les blocs du Majeur comportent les mêmes listes de cours que les blocs correspondants du Baccalauréat. Le nombre de crédits alloué à chacun des blocs peut cependant varier.

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication organisationnelle

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Communication multimédia

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Médias et sociétés

Programme 1-225-4-0 Version 06

Mineur en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

COM	1300	3 A 1 js	Théories de la communication
COM	1500	3 AH 1 js	Communication et organisation
COM	1600	3 AH 1 j	Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

COM	1100	3 A 1 j	Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

COM	2001	3 AH 1 j	Communication internationale
COM	2210	3 H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
COM	2710	3 A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
COM	2720	3 H 1 j	Politiques de communication
COM	2920	3 H 1 j	Histoire des médias
COM	2925	3 AH 1 j	Industries culturelles
COM	2935	3 AH 1 j	Médias et cultures populaires
COM	2945	3 H 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langages et moyens de communication

COM	1150	3 AH 1 j	Communication écrite
COM	1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
COM	1350	3 AH 1 js	Communication et cognition
COM	1511	3 AH 1 j	Communication audiovisuelle
COM	1560	3 AHE1 j	Communication informatisée 1

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

François Vaillancourt (514) 343-7314
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300].

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-1-0 Version 08

Baccalauréat en sciences économiques

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, dans le cadre du bloc 71 E, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN 6013, ECN 6118 et ECN 6350.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *obligatoire* *27 cr.*

Cours de deuxième et de troisième années

	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	3949	3	A 1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	E 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	A 1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 E *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Cours avancés

+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	A 1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	E 1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	A 1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	A 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	H 1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A 1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	H 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	A 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	H 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A 2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH 1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH 1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1 j	Intermediate Oral English
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique

	IFT	1990	3	AH	1 j	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH	1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE	1 j	Sociologie du Québec

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeur (2 ans)
1-240-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le majeur donne également accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

François Vaillancourt (514) 343-7314
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-240-2-0 Version 08

Majeur en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours de sigle ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1	j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH	1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *obligatoire* *6 cr.*

Cours de deuxième année

+	ECN	2311	3	HE	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2800	3	AH	1 j	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1070	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH	1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	H	1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	E	1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A	1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H	1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	A	1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique
+	REI	2475	3	H	1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ANG	1102	3	AH	1 j	English Composition 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Intermediate Oral English 1
	ANG	1967T	3	AHE1	j	Intermediate Oral English

+	ANG	1968	3	AHE1 j	Intermediate Oral English 2
	ANG	1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0 Version 06

Mineur en sciences économiques

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Économie et institutions régionales

	ECN	1961	3	H 1 s	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	E 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	A 1 s	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 s	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Cours spécialisés

	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	HE 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	HE 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Analyse et l'orientation Intervention

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un Baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault (514) 343-7541
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 227 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 35 places attribuées aux candidats collégiens, 53 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.300 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Programme 1-066-1-0 Version 02

Baccalauréat en sécurité et études policières

L'orientation Analyse comprend les segments 01 et 70, avec 69 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Intervention comprend les segments 01 et 71 avec 66 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Connaissances criminologiques

CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie
CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances en droit

DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT	1500	3	AHE1	j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 1
DRT	2500	3	AHE1	j	Droit pénal général 2

Bloc 01 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire générale

ANT	1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
CRI	3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
DRT	1222	3	AHE1	j	Obligations 2
DRT	1224	3	AHE1	j	Personnes physiques et famille
DRT	1502	3	AHE1	j	Droit constitutionnel 2
DRT	3503	3	AHE1	j	Libertés publiques
DRT	3505	3	AHE1	j	Preuve et procédure pénales
DRT	3603	3	AHE1	j	Rapports collectifs de travail
DRT	3804	3	AHE1	j	Droit de l'environnement
DRT	3806	3	AHE1	j	Droit des professionnels
GSP	1060	3	AHE1	js	Planification et contrôle budgétaire
IFT	1875	3	AHE1	j	Initiation : programmation Visual Basic
IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
PHI	3660	3	A	1 j	Philosophie du droit
POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AH	1 j	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
REI	3281	3	A	1 j	Gestion des ressources humaines
SOL	2410	3	H	1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D *obligatoire* *27 cr.*

Connaissances en sécurité et études policières

CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
GSP	3010	3	AHE1	js	Résolution des problèmes en séc. int.
PHI	1400	3	A	1 j	Problèmes en éthique
SIP	1000	3	A	1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP	2030	3	AH	1 js	L'organisation de l'enquête
SIP	2080	3	A	1 js	La sécurité privée
SIP	3001	3	A	1 j	Préparation au stage
SIP	3070	3	AH	1 js	Organisation de la sécurité intérieure
+ SIP	3100	3	A	1 j	Rétroaction de stage

Segment 70 Propre à l'orientation Analyse

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

+ CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+ CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
+ CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
+ SIP	3009	9	H	1 j	Stage en analyse
SIP	3090	3	A	1 j	Le renseignement

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours complémentaires en analyse

CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
CRI	3051	3	AH	1 j	Déviance et réaction sociale
CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives

CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
CRI	3950	3	AHE1	j	Criminalité informatique
SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP	2050	3	A	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3060	3	A	1 j	Exploitation des systèmes d'information
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Segment 71 Propre à l'orientation Intervention

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
GSP	1040	3	AHE1	js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP	2010	3	A	1 j	Gestion en sécurité intérieure
SIP	2242	3	A	1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
+ SIP	3006	6	H	1 j	Stage en intervention

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Cours complémentaires en intervention

CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
CRI	3950	3	AHE1	j	Criminalité informatique
SIP	2040	3	A	1 j	Sécurité et cadre normatif
SIP	2050	3	A	1 j	Mouvements sociaux, violence et sécurité
SIP	3012	3	A	1 j	Équipe de travail en sécurité intérieure
SIP	3020	3	A	1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3030	3	AH	1 js	Les crimes contre la personne
SIP	3040	3	A	1 j	Régulation de la criminalité économique
SIP	3050	3	AH	1 js	Criminalistique
SIP	3071	3	A	1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Jacques Moreau (514) 343-7957
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 293 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 36 places attribuées aux candidats collégiens, 71 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.700 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** un cours préalable en statistique (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

Conditions relatives à la langue française

- **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
- **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque
Ce programme est offert à plein temps et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 2025 et SVS 2035 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.

Programme 1-250-1-0 Version 15

Baccalauréat en service social

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A obligatoire 33 cr.

Fondements de l'intervention

	SVS 1182	3	A	1 j	Connaissance du milieu
+	SVS 1283	3	H	1 j	Introduction à l'intervention
	SVS 1284	3	A	1 j	Laboratoire d'approches
+	SVS 2007	3	A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+	SVS 2024	3	A	2 j	Séminaire de stage
+	SVS 2025	9	A	1 j	Stage 1
+	SVS 2035	9	H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodologie de l'intervention

	SVS 2375	3	A	1 j	Intervention : individu, couple, famille
	SVS 2377	3	H	1 j	Intervention de groupe
	SVS 2378	3	HE	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C obligatoire 6 cr.

Recherche

	SVS 1141	3	A	1 j	Méthodes de recherche
+	SVS 3141	3	A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Perspectives analytiques

+	SVS 3366	3	A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
+	SVS 3621	3	H	1 j	Analyse des politiques sociales
+	SVS 3631	3	H	1 j	Problématique du travail social
	SVS 3841	3	AE	1 s	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Pratiques spécialisées

	SVS 3700	3	A	1 s	Action communautaire : fondements
	SVS 3711	3	H	1 j	Familles : théories et pratiques
+	SVS 3721	3	A	1 j	Pratiques auprès des groupes
	SVS 3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
	SVS 3740	3	H	1 j	Pratique en contexte professionnel
+	SVS 3742	3	H	1 j	Pratiques en santé mentale
	SVS 3743	3	A	1 j	Pratiques en intervention féministe
	SVS 3744	3	A	1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	SVS 3746	3	H	1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux

Bloc 74 F obligatoire 21 cr.

Fondements théoriques

	SVS 1121	3	A	1 j	Pratique du travail social : évolution
	SVS 1151	3	H	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS 1362	3	H	1 j	Développement humain
	SVS 1363	3	A	1 j	Problèmes sociaux
	SVS 1364	3	HE	1 j	Conflits, lien social et santé mentale
	SVS 1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
	SVS 3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

	ANT 1982	3	H	1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT 2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	CRI 1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI 1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie
	CRI 3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
	DRT 3806	3	AHE1	j	Droit des professionnels
	GER 1020	3	AHE1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
	MSO 2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
	POL 1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL 1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	PPL 3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PSY 1045	3	AHE1	j	Motivation et émotion
	PSY 1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	PSY 1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
	PSY 1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	SOL 1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille
	TXM 1111	3	AHE1	js	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM 1111D	3	AH	1	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM 1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM 1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Fondamentale, l'orientation Études de la population, l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme et l'orientation Santé et société

1-255-2-0 Majeur (2 ans)
1-255-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles
Le B.Sc. en sociologie atteste des qualifications en méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives, d'une capacité d'analyse critique et d'une compréhension des processus à l'oeuvre dans les institutions, les actions, les relations et les transformations sociales. Les diplômés avec B.Sc. font, entre autres, des études de besoin et des évaluations communautaires ; l'accompagnement, la défense des droits et l'insertion en emploi des personnes socialement ou économiquement marginalisées ; l'animation de programmes pour des jeunes, des femmes ou des personnes âgées ; l'éducation populaire ; le développement économique communautaire ; les relations publiques et les ventes ; la recherche et la rédaction journalistiques. Ils travaillent à l'intérieur des organismes et entreprises communautaires ou privées ; des maisons de sondage ou de production de statistiques sociales ou des centres de recherche ; des mouvements sociaux et des syndicats ; des établissements publics, notamment dans le réseau sociosanitaire ; des organismes non-gouvernementaux internationaux.

Information sur le programme

Deena White	(514) 343-7885
Sylvianne Ladouceur	(514) 343-6111 poste 3769
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

– **Condition de poursuite des études**
  - L'étudiant qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.

Programme 1-255-1-0 Version 11

Baccalauréat en sociologie

Le baccalauréat spécialisé comprend un tronc commun de 27 crédits obligatoires, 6 crédits à option en théorie sociologique et 6 au choix hors département. L'orientation Fondamentale consiste en 51 crédits à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y). Les orientations Études de la population, Santé et société et Relations ethniques, immigration et racisme comprennent chacune 3 crédits obligatoires, 12-18 crédits à option restreinte dans le domaine d'application et 30-36 crédits à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y). Les cours de niveau 2000 sont accessibles aux étudiants ayant complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission ; les cours de niveau 3000 sont accessibles aux étudiants ayant complété 30 crédits de cours universitaires. Les stages et laboratoires sont accessibles aux étudiants ayant complété 30 crédits avec une bonne moyenne.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H 1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2035	3	H 1 j	Épistémologie sociologique
+	SOL	2090	3	A 1 j	Analyse des données qualitatives

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie classique

+	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A 1 j	Marx et marxismes
+	SOL	3026	3	H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Théorie contemporaine

	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie
+	SOL	3008	3	H 1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A 1 j	Sociologie critique
+	SOL	3028	3	A 1 j	Sociologie des modernités

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires et stages

	SOL	3031	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 1
+	SOL	3032	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail 2
	SOL	3033	3	AHE1 j	Stage en milieu de recherche 1
+	SOL	3034	3	AHE1 j	Stage en milieu de recherche 2
	SOL	3036	3	A 1 j	Laboratoire de recherche 1
+	SOL	3037	3	H 1 j	Laboratoire de recherche 2
+	SOL	3038	3	H 1 j	Laboratoire de recherche 3

Segment 72 Propre à l'orientation Fondamentale

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 42 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A 1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A 1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E 1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H 1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H 1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H 1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3025	3	A 1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	A 1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	A 1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H 1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	A 1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	AH 1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

	ANT	1010	3	H 1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	3030	3	H 1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3631	3	A 1 j	Changement social et linguistique
	CRI	1950	3	AHE1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
	ECN	1050	3	AHE1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
	PHI	1200	3	A 1 j	Anthropologie philosophique
	PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1983	3	AH 1 j	Psychologie et comportement
	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
	SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
	URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la population

Bloc 73 A *obligatoire* *3 cr.*

DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation en démographie

+	DMO	2100	3	H 1 j	Population canadienne
	DMO	2200	3	A 1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3	A 1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3	H 1 j	Analyse transversale
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3307	3	H 1 j	Pratique de la démographie
+	DMO	3400	3	H 1 j	Sociologie et population
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation spécialisée en sociologie

	SOL	1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A 1 j	Sociologie du travail
	SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
	SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3106	3	H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H 1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1016	3	AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A 1 j	Économie et sociétés
+	SOL	2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E 1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2107	3	H 1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H 1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H 1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3002	3	A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3025	3	A 1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A 1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3	A 1 j	Analyse des réseaux sociaux
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	A 1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3105	3	A 1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3410	3	A 1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3505	3	AH 1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	1982	3	H 1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	A 1 js	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT	2660	3	A 1 j	Langue et identité sociale
DMO	3420	3	H 1 j	Immigration et intégration
LCO	1010	3	A 1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2350	3	A 1 j	Sociolinguistique
SOL	2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
SOL	3604	3	H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté
SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé

Bloc 75 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	3055	3	A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
ASA	2400	3	AHE1	Économie de la santé
BIE	6000	3	AH 1	Bioéthique : origines, sens, pratiques
GEO	3322	3	A 1 j	Géographie de la santé et environnement
HST	2521	3	A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2552	3	HE 1 j	Santé et médecine au Canada
PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3106	3	H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SVS	1364	3	HE 1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques en sociologie

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72A de l'orientation Fondamentale

Bloc 75 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Programme 1-255-2-0 Version 11

Majeur en sociologie

Ce programme totalise 60 crédits, avec 18 crédits obligatoires, 39 à option en sociologie ou dans des disciplines complémentaires (bloc Y) et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *18 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H 1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique
	SOL	1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives

Bloc 72 B *option* *minimum 36 cr., maximum 36 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A 1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A 1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A 1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
+	SOL	2035	3	H 1 j	Épistémologie sociologique
	SOL	2050	3	E 1 j	Sociologie du monde arabe
+	SOL	2090	3	A 1 j	Analyse des données qualitatives
	SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H 1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H 1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H 1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3008	3	H 1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A 1 j	Sociologie critique
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	A 1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	A 1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	A 1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H 1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	A 1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	AH 1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les mêmes cours que le bloc 72Y de l'orientation Fondamentale du Baccalauréat.

Programme 1-255-4-0 Version 09

Mineur en sociologie

Ce programme totalise 30 crédits avec 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix en dehors du département. Les cours de niveau 2000 sont accessibles après avoir complété 15 crédits de cours universitaires ou avec permission et les cours de niveau 3000, après avoir complété 30 crédits de cours universitaires. Certains cours ont des préalables en plus.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Les bases théoriques et méthodologiques

	SOL	1013	3	AH 1 j	Sociologie générale
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1017	3	H 1 j	Théories contemporaines
	SOL	1018	3	AH 1 j	Initiation à la recherche sociologique

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques en sociologie

	SOL	1003	3	A 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1012	3	H 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	AE 1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1020	3	A 1 j	Introduction à la statistique sociale
	SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
	SOL	1150	3	A 1 j	Culture et société
	SOL	1400	3	A 1 j	Économie et sociétés
	SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2015	3	A 1 j	Sociologie du travail
+	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim et l'École française
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber, rationalité, rationalisation
+	SOL	2018	3	A 1 j	Marx et marxismes
+	SOL	2020	3	AH 1 j	Statistique sociale avancée
+	SOL	2027	3	A 1 j	Sociologie et société aux Etats-Unis
	SOL	2050	3	E 1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2103	3	H 1 j	Sociologie de la santé
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	2107	3	H 1 j	Sociologie politique
	SOL	2200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	2305	3	H 1 j	Information, communication et société
	SOL	2306	3	H 1 j	Sociologie des religions
	SOL	2403	3	H 1 j	Sociologie des organisations
	SOL	2410	3	H 1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie
	SOL	3002	3	A 1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
+	SOL	3017	3	H 1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3026	3	H 1 j	Théorie classique : thèmes choisis
+	SOL	3028	3	A 1 j	Sociologie des modernités
	SOL	3101	3	H 1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	A 1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3104	3	H 1 j	Ethnicité, immigration : thèmes choisis
	SOL	3105	3	A 1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H 1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3201	3	H 1 j	Sociologie du développement
	SOL	3404	3	A 1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3405	3	H 1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3410	3	A 1 j	Technosciences, culture et société
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SOL	3505	3	AH 1 j	Sociologie : thèmes choisis
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain
	SOL	3604	3	H 1 j	Inégalités, discriminations, citoyenneté

Traduction

1-185-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation COOP

1-185-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Gilles Bélanger (514) 343-6024
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2005, 149 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 35 places attribuées aux candidats collégiens, 45 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.998. Au majeur, les données respectives sont les suivantes : 29 candidats, 12 places, 10 offres, CRC de 22.611 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- Réussir un test de français et d'anglais.

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - test : 50 %
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de l'excellence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - test : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais (voir la rubrique Remarques). Celle-ci tient compte de l'excellence et de la pertinence du dossier scolaire et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - test : 50 %

Remarques

- Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme du Mineur arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du Baccalauréat spécialisé ou du Majeur en traduction advenant une admission subséquente.
- Est exempté du test d'admission :
  - Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222) ;
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0 Version 10

Baccalauréat en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail 1, 2 et 3). L'étudiant s'inscrit aux

blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année ; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année ; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année ; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années. Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation COOP en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances de l'anglais

	ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1052	3	A	1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H	1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	AH	1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H	1 j	English Composition 4
+	ANG	1972	3	H	1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A	1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1	j	Reading for the Sciences

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2450	3	AHE1	j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE1	js	Interprétation en milieu social
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3150	3	H	1 j	Problématiques de la traduction
	TRA	3400G	3	AHE1	js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3850	3	A	1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 01 F *obligatoire* *15 cr.*

De la théorie à la pratique

	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3610	3	AH	1 j	Révision de textes
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances linguistiques

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1090	3	A	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie et environnement
	CHM	1600	3	AH	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	COM	1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM	1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	DRT	1151G	3	AHE1	s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1	s	Droit des affaires 1
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN	1800	3	AHE1	j	Économies nord-américaines
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HST	1043	3	AE	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
	JOU	2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	LCO	2300	3	AE	1 j	Pratiques culturelles
	PBT	1000	3	AHE1	js	Communication marketing
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3	H	1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	2950	6	AHE2	js	Pratique en milieu de travail
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation COOP

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE	1 j	General Translation
+	TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0 Version 02

Majeur en traduction

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1101 et ANG 1102 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH 1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH 1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A 1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH 1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH 1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH 1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH 1 j	Traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissance de l'anglais

	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1052	3	A 1 j	English Grammar 1
+	ANG	1053	3	H 1 j	English Grammar 2
+	ANG	1103	3	AH 1 j	English Composition 3
+	ANG	1104	3	H 1 j	English Composition 4
+	ANG	1972	3	H 1 j	Business Reading
+	ANG	1973	3	A 1 j	Reading for the Social Sciences
+	ANG	1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH 1 j	Outils informatiques des langagiers
+	TRA	2450	3	AHE1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH 1 j	Traduction avancée
+	TRA	3310	3	AH 1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3900	3	AH 1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A 1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A 1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A 1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A 1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Traduction spécialisée

+	TRA	2510	3	HE 1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H 1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	AE 1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH 1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	3250	3	H 1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3505	3	AH 1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3560	3	HE 1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A 1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	AH 1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H 1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
	TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A 1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3610	3	AH 1 j	Révision de textes
+	TRA	3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Traduction troisième langue

1-185-5-2 Certificat (1 an +)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation allemand-français et l'orientation espagnol-français, français-espagnol

Perspectives professionnelles

Le Certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le Certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le Certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Jürgen Heizmann (514) 343-7608
Pour l'espagnol : Juan-Carlos Godenzzi (514) 343-2478
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓		✓*	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– Réussir un test de français et d'anglais.
  et
– Réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarque

Le Certificat peut être combiné avec un majeur (ex. : Majeur en études allemandes, Majeur en études hispaniques, Majeur en traduction).

Programme 1-185-5-2 Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction

espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		*option*			*minimum 3 cr., maximum 3 cr.*
+ ALL	3190	3	AHE2	js	Travail personnel dirigé
+ ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction
Bloc 01 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
ALL	2010	3	A	1 j	Grammaire approfondie
ALL	2110	3	A	1 j	Traduction allemand-français
+ ESP	2536	3	AH	1 j	Grammaire avancée
+ ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
Bloc 01 C		*option*			*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
+ TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
+ TRA	2450	3	AHE1	j	Terminologie et terminographie
+ TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+ TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+ TRA	3250	3	H	1 j	Langue et traduction informatiques
TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique
+ TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+ TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+ TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

Bloc 81 A		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
ALL	3111	3	A	1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	H	1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H	1 j	Préparation Test DaF
ALL	3130	3	H	1 j	Stylistique comparée
Bloc 81 B		*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	2321	3	A	1 j	Panorama du cinéma allemand
ALL	2331	3	A	1 j	Actualités allemandes 1
ALL	3262	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

Bloc 82 A		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
+ ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+ ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+ ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+ ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol
Bloc 82 B		*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+ ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	1327	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+ ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+ ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+ ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+ ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine
+ ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique
+ ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+ ESP	3550	3	A	1 j	L'espagnol d'Amérique

Accès aux études universitaires

1-955-4-0 Programme (1 an)

Perspectives professionnelles

.

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111, poste 5565
Mylène Richer (514) 343-6111, poste 5585
ou courriel : aeu@umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas à l'une ou l'autre des bases générales d'admissibilité aux programmes réguliers peut être admissible au programme d'accès aux études universitaires s'il possède les connaissances et une expérience appropriées aux études universitaires. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Autres conditions**
– Les résultats au Test de connaissance du français(TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
– Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

– Pour que sa candidature soit considérée, toute personne doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente et ce, depuis au moins quatre ans.

– Le cheminement type d'une personne inscrite à temps plein est de deux trimestres au minimum. Un candidat ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre.
– Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
– La réussite de ce programme comportant un minimum de 24 crédits rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université (sauf à l'année préparatoire et au doctorat en médecine) au même titre que le titulaire du DEC
– Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 6521).

Programme 1-955-4-0 Version 00

Mineur accès aux études universitaires

Ce programme peut totaliser entre 12 et 24 crédits, soit 9 crédits obligatoires, de 3 à 12 crédits à option et de 0 à 3 crédits au choix. La durée minimale des études dans ce programme est de deux trimestres. Un étudiant ne peut s'inscrire à plus de 12 crédits par trimestre. Lors de son premier trimestre, un étudiant à temps plein doit s'inscrire aux cours obligatoires FAS1901 et FRA1957G et choisir un maximum de deux cours parmi les cours à option du Bloc 70B. Lors de son deuxième trimestre, il complète sa formation en s'inscrivant au cours FRA1958G et en choisissant un maximum de 3 cours à option parmi ceux du Bloc 70B. Le choix des cours est fait en tenant compte des objectifs de formation et avec l'aide et l'approbation d'un conseiller en formation du Service d'accueil et de gestion des études (SAGE). Le test de français est obligatoire. L'inscription peut être modifiée en fonction des résultats obtenus.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

FAS	1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
FRA	1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Formation générale

ANG	1967	3	AHE1 js	Intermediate Oral English 1
ANT	1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
MAT	1901	3	AH 1 js	Compléments de mathématiques
MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
POL	1901	3	AH 1 j	Dynamique de la vie politique
PSY	1983	3	AH 1 j	Psychologie et comportement
PSY	1989	3	AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
SOL	1901	3	AH 1 j	Introduction à la sociologie

Ce programme ne peut mener à l'obtention d'un certificat.

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences humaines et l'orientation Sciences

Information sur le programme

Mylène Richer (514) 343-6111 poste 5585
Judith Picard (514) 343-7394
ou courriel : info-sage@umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec.

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Autres conditions**
– Les résultats au Test de connaissance du français(TCF) déterminent si le candidat doit suivre des cours de sigle EDP (français langue seconde). Celui qui, à la suite du TCF, ne reçoit aucune prescription de cours de français langue seconde doit se présenter au test de maîtrise du français, le TFLM, qui a lieu au début du trimestre. Les résultats obtenus au TFLM déterminent quels cours de sigle FRA devront être suivis, le cas échéant.
– Le candidat qui obtient la note de passage au TFLM pour le programme peut remplacer les six crédits de français obligatoires par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.

Remarques

– Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
– La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université

au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine).
– Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 6521).

Programme 1-950-1-9 Version 02

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

L'année de transition totalise 30 crédits. Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 71, avec 21 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix qui devront être approuvés par les conseillères en formation. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 01 et le segment 72, avec 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Pour poursuivre ses études dans un programme contingenté ou non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition selon les exigences du programme. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Segment 01 Propre aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Langue française

FRA	1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation générale

ECN	1901	3	AH 1 j	Initiation à l'économie
FAS	1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
HST	1901	3	AH 1 j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
PSY	1901	3	AH 1 j	Introduction à la psychologie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation générale

ANT	1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
FRA	1902	3	AH 1 j	Introduction à la littérature
POL	1901	3	AH 1 j	Dynamique de la vie politique
SOL	1901	3	AH 1 j	Introduction à la sociologie

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
BIO	1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+ BIO	1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+ BIO	1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM	1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

MAT	1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
MAT	1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+ MAT	1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

PHY	1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY	1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

1-950-1-5 Baccalauréat

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale et l'orientation Sciences infirmières

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5565
Mylène Richer (514) 343-6111 poste 5585
ou courriel : info-sage@umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓*		✓		✓	✓	✓	

* Seulement pour l'orientation générale, l'orientation Sciences infirmières n'accueillant des nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Conditions relatives à la langue française

– **Condition d'admissibilité**
  - Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
    - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
    - soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
    - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).
– **Conditions de poursuite des études**
– L'étudiant inscrit à l'orientation générale et qui, au Test de français international (TFI), a obtenu entre 605 et 780, devra réussir un ou deux cours de mise à niveau et ce, dans les délais prescrits par la Faculté.
– Pour l'étudiant inscrit à l'orientation Sciences infirmières, les conditions relatives à la langue française du Baccalauréat en sciences infirmières (1-630-1-1) s'appliquent.

Remarques

– Toute personne s'inscrivant à un cours de mathématiques doit se présenter au test de mathématiques. Si elle n'obtient pas un résul-

tat satisfaisant, elle se verra imposer un cours préparatoire en mathématiques.

– Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 6521).

Programme 1-950-1-5 Version 02

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

La structure d'accueil comporte deux orientations. L'orientation générale comprend le segment 01 et le segment 72 et peut totaliser jusqu'à 38 crédits à option. L'orientation sciences infirmières comprend le segment 01 et le segment 73 et totalise 9 crédits obligatoires et jusqu'à 45 crédits à option. L'étudiant peut choisir 3 crédits de cours au choix. Le choix de cours s'effectue en tenant compte des exigences du programme visé par le candidat. Ce choix est sujet à l'approbation d'un conseiller en formation au SAGE.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langue française

	FRA 1957G	3	AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA 1958G	3	AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+	FRS 1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS 1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS 1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1

Segment 72 Orientation générale

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO 1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Segment 73 Orientation Sciences infirmières

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

	FAS 1901	3	AH 1 j	Méthodologie en sciences humaines
	SOL 1969	3	H 1 j	Société québécoise et système de santé
	SRL 2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO 1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO 1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO 1963	1	AH 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO 1964	1	AH 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM 1963	3	AH 1 j	Chimie générale
	CHM 1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Bloc 73 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Formation générale

	ANG 1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG 1974	3	AHE1 j	Reading for the Sciences
	ANT 1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
	DRT 1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
	EDP 1912	1	AHE1 js	L'argumentation
	HST 2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	LNG 1095G	3	AH 1 js	Savoir lire dans sa discipline
	QCF 1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	SOL 1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Pour quiconque souhaite devenir avocat ou notaire, les études de baccalauréat en droit constituent la première et la plus importante étape de la formation conduisant à l'exercice de l'une ou l'autre des deux professions. *

Avec la mondialisation de plus en plus poussée des rapports commerciaux, l'utilisation exponentielle des nouvelles technologies de l'information et les gigantesques développements de la biotechnologie, pour ne nommer que ces phénomènes, les champs de la pratique du droit s'élargissent et la main d'oeuvre qualifiée pourrait même, dit-on, se faire rare dans certains secteurs.

Si la majorité des diplômés en droit se dirige vers l'exercice de la profession d'avocat ou de notaire, d'autres s'orientent vers des carrières où une solide formation juridique est considérée comme un atout majeur en raison, non seulement des connaissances acquises lors de cette formation, mais aussi et surtout des habiletés intellectuelles (capacités d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement et l'expression orale ou écrite) et de la sensibilité sociale qu'elle développe chez l'individu. Parmi ces carrières, mentionnons la gestion dans l'entreprise, le journalisme, le syndicalisme et la politique.

* Après l'obtention du baccalauréat débute la formation professionnelle proprement dite. Pour les futurs avocats, cette formation consiste en une année d'études à l'École du Barreau, suivie d'un stage en milieu professionnel de six mois. Pour les futurs notaires, elle consiste en une année d'études universitaires de 2e cycle, suivie d'un stage en milieu professionnel de huit mois.

Information sur le programme

(514) 343-6111 poste 4043
ou courriel : recrutement@droit.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 941 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 201 places attribuées aux candidats collégiens, 365 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.305 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

ou

- Avoir complété le Certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert :
  - toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
  - toute personne ayant complété le certificat en droit, orientation droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau « 1000 » complétés avant le 1er juin. De plus, **au dépôt de la demande d'admission,** le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau « 1000 » et, au 1er juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.
– **Pour l'admission en deuxième et en troisième année**
  - Un nombre de places est déterminé par la Faculté
  - Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Programme 1-325-1-0 Version 08

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 101 crédits dont 65 obligatoires, de 30 à 36 à option (*) et de 0 à 6 au choix (**). Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.). (*) Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée. (**) Un cours au choix doit contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *35 cr.*

DRT	1001	2 AHE1 j	Introduction au droit
DRT	1010	3 AHE1	Fondements du droit 1
DRT	1022	3 H 1 j	Fondements du droit 2
DRT	1221	3 AHE1 j	Obligations 1
DRT	1222	3 AHE1 j	Obligations 2
DRT	1223	3 AHE1 j	Obligations 3
DRT	1224	3 AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT	1225	3 AHE1 j	Biens
DRT	1500	3 AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3 AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT	1901	3 A 2	Développement des habiletés du juriste 1

Bloc 70 B *obligatoire* *30 cr.*

DRT	2001	3 AHE1 j	Interprétation des lois
DRT	2100	3 AHE1 j	Droit international public général
DRT	2231	3 AHE1	Droit judiciaire privé 1
DRT	2232	3 AHE1	Droit judiciaire privé 2
DRT	2401	3 AHE1 j	Droit des affaires 1
DRT	2402	3 AHE1 j	Droit des affaires 2
DRT	2500	3 AHE1 j	Droit pénal général 2
DRT	2501	3 AHE1 j	Droit administratif général
DRT	2902	3 A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2
DRT	3903	3 AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 3

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT	3001	3 AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT	3002	3 AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT	3003	3 AHE1 j	Éléments de common law
DRT	3004	3 AHE1	Histoire du droit
DRT	3005	3 AHE1	Sociologie du droit
DRT	3006	3 AHE1	Théories du droit
DRT	3007	3 AHE1 j	Philosophie du droit
DRT	3008	3 AHE1	Théorie économique du droit
DRT	3009	3 AHE1	Éthique et systèmes normatifs
DRT	3010	3 AHE1	Éthique et droit
DRT	3011	3 AHE1	Droit des autochtones
DRT	3012	3 AHE1 j	Anthropologie du droit
DRT	3013	3 AHE1 j	Droit de l'Union européenne
DRT	3021	3 AHE1 j	Droit comparé avancé

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Droit international

DRT	3101	3 AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT	3102	3 AHE1 j	Institutions internationales
DRT	3103	3 AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT	3104	3 AHE1 j	Droit international privé
DRT	3105	3 AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT	3106	3 AHE1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT	3107	3 AHE1 j	Droit international de la mer
DRT	3108	3 AHE1	Droit international de l'environnement
DRT	3109	3 AHE1 j	Droit international des conflits
DRT	3121	3 AHE1 j	Droit international avancé

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit civil

DRT	3201	3 AHE1 j	Assurances
DRT	3202	3 AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT	3203	3 AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT	3204	3 AHE1 j	Successions
DRT	3205	3 AHE1 j	Sûretés
DRT	3206	3 AHE1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT	3207	3 AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT	3208	3 AHE1 j	Exécution des jugements
DRT	3221	3 AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT	3222	3 AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT	3223	3 AHE1 j	Droit civil avancé 3
DRT	3231	3 AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Droit des affaires

DRT	3401	3 AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT	3402	3 AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT	3403	3 AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT	3404	3 AHE1 j	Droit bancaire
DRT	3405	3 AHE1	Éléments de comptabilité
DRT	3406	3 AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT	3407	3 AHE1	Droit des valeurs mobilières
DRT	3421	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT	3422	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 2
DRT	3423	3 AHE1 j	Droit des affaires avancé 3

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Droit public et droit pénal

DRT	3501	3 AHE1 j	Droit municipal
DRT	3502	3 AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT	3503	3 AHE1 j	Libertés publiques
DRT	3504	3 AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT	3505	3 AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT	3506	3 AHE1	Pénologie
DRT	3507	3 AHE1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT	3521	3 AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT	3522	3 AHE1	Droit public avancé 2
DRT	3531	3 AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT	3532	3 AHE1	Droit pénal avancé 2

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Droit du travail et droit social

DRT	3601	3 AHE1	Arbitrage des griefs
DRT	3602	3 AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT	3603	3 AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT	3604	3 AHE1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT	3605	3 AHE1	Droit de la sécurité sociale
DRT	3621	3 AHE1 j	Droit du travail avancé

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Droit fiscal

DRT	3701	3 AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT	3702	3 AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT	3703	3 AHE1 j	Planification fiscale
DRT	3711	3 AHE1 j	Droit fiscal avancé

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Cours thématiques

DRT	3801	3	AHE1	Droit de la concurrence
DRT	3802	3	AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT	3805	3	AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT	3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
DRT	3807	3	AHE1 j	Droit de la consommation
DRT	3808	3	AHE1	Droit du cyberespace
DRT	3809	3	AHE1	Droit du transport
DRT	3810	3	AHE1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation pratique

DRT	3904	3	AHE1	Développement des habiletés du juriste 4
DRT	3905	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 5
DRT	3906	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 6
DRT	3907	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement d'excellence

DRT	6525	3	AHE1	Philosophie du droit
DRT	6530	3	AHE1	Sociologie du droit
+ DRT	6565	2	A 1	Fondements et méthodes de la Common Law
+ DRT	6566	3	AH 1	Contrats ("Contracts")
+ DRT	6567	3	AH 1	Responsabilité civile ("Torts")
+ DRT	6568	3	AH 1	Biens immobiliers ("Real property")
+ DRT	6569	3	AH 1	Procédure civile
+ DRT	6570	3	AH 1	Droit des obligations-Problèmes choisis
+ DRT	6571	3	AH 1	Droit des biens - Éléments commerciaux
+ DRT	6572	3	AHE1	"Remedies" en droit public et privé
+ DRT	6573	3	AH 1	Fiducies et successions (Trusts-Estates)
DRT	6800A	3	AHE1	Droit civil avancé
DRT	6820A	3	AHE1	Droit commercial avancé
DRT	6830B	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT	6830H	3	AHE1	Droit international public avancé
DRT	6835A	3	AHE1	Droit du travail avancé
DRT	6845A	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT	6845C	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
DRT	6859A	3	E 1	Droit comparé avancé
DRT	6860B	3	AHE1	Droit pénal avancé
DRT	6910	3	AHE1	Transactions commerc. Internationales 1
DRT	6920	3	AHE1	Financement de l'entreprise
DRT	6950	3	AHE1	Droit international privé avancé
DRT	6965C	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT	6965H	3	AHE1	Droit des affaires avancé
DRT	6965L	3	AHE1	Droit des affaires avancé

Aux cours du bloc 70L ci-haut mentionnés, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2e cycle de la Faculté de droit. Pour s'inscrire au bloc 70L, l'étudiant devra avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B, à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. En outre, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7.

Faculté de l'éducation permanente

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme
Chantal Robert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autres conditions
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en informatique pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1800 Initiation à l'informatique.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-175-7-0 Version 00

Module en bureautique

Destinataires
Ce module s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser divers logiciels de bureautique et s'initier à Internet. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.
Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Bureautique

	IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3 AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3 AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
	IFT	1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-1 Certificat

Information sur le programme
Patrice Leroux
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.
  - Le Certificat en communication appliquée ne peut être jumelé au Majeur ou au Mineur en communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Cours à distance Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-226-5-1 Version 00

Certificat en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux autres cours à option portant les

sigles JOU, RED et REP. Le cours RED2010 est également offert à distance. (RED2010D)

Segment 70

Bloc 70 A	*obligatoire*			*9 cr.*
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
COM	1600G	3	AHE1 s	Communication et médias de masse
RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques

Bloc 70 B	*option*			*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
Médias et communications appliquées				
COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
COM	2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
JOU	1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
PRO	1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
REP	1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C	*option*			*minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Communication et gestion				
AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
PBT	2210	3	AHE1 js	Gestion des médias publicitaires
PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion

Bloc 70 D	*option*			*minimum 3 cr., maximum 9 cr.*
Informatique et nouvelles technologies				
IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+ INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
RED	2040	3	AHE1 js	Rédaction pour Internet

Communication promotionnelle

1-390-7-0 Module en communication promotionnelle

Information sur le programme
Sylvain Desrochers
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007 si le nombre de candidats le justifie

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-390-7-0 Version 00

Module en communication promotionnelle

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires. Le cours PRO 1000 « Communication promotionnelle : théories » doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A	*obligatoire*			*15 cr.*
PRO	1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
+ PRO	1001	3	AHE1 js	Conception d'activités promotionnelles
+ PRO	2000	3	AHE1 js	Médias et création promotionnelle
+ PRO	2001	3	AHE1 js	Design et promotions
+ PRO	3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration en promotion

Une attestation confirme la réussite de ce module. Il peut également être intégré au Certificat d'études individualisées.

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Information sur le programme
Fabienne Cusson
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
    et
  - Posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - Posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarques

Baccalauréat spécialisé en criminologie

– L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat en criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep (voir section 7), ou STT 1971G offert à l'Université de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminante quant à l'admission. **Maîtrise en criminologie**
– Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son Certificat les cours suivants : CRI 1050G, 1100G, 1151G, 1600G et 2210G.

Programme 1-065-5-0 Version 05

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI	1050G	3	AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE1 s	Psychocriminologie

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	3213G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes qualitatives

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

La criminologie comme champ disciplinaire

CRI	1001G	3	AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1151G	3	AHE1 s	Justice criminelle 1
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	2410G	3	AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

L'intervention criminologique

CRI	2015G	3	AHE1 s	Relation d'aide en criminologie
CRI	2455G	3	AHE1 s	Personnalité criminelle 1
+ CRI	3800G	3	AHE1 s	Principes d'évaluation clinique
JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Cours thématiques

CRI	2014G	3	AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3301G	3	AHE1 s	Sociopolitique de la police
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE1 s	Drogues et criminalité
CRI	3415G	3	AHE1 s	Mesures pénales communautaires
CRI	3420G	3	AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE1 s	Sociologie du milieu carcéral
CRI	3495G	3	AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat
1-325-6-5 Microprogramme

Information sur le programme

Ginette Valois
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
    et
  - Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
– Base universitaire
  - Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autres conditions
  - Avoir la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente

- Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0 Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il est possible de remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit, et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
+	DRT	1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT	1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT	1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT	1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT	1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT	2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
+	DRT	3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT	1225G	3	AHE1 s	Biens
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
+	DRT	3205G	3	AHE1 s	Sûretés

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT	1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT	2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT	3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT	3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT	3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT	1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT	2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	DRT	1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT	2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT	2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
+	DRT	3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT	3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT	3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT	3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT	3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.

	DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5 Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir ; le responsable détermine alors les cours à suivre. Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

	DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

	DRT 1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT 1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
	DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
+	DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT 1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT 1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT 2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
	DRT 3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés
+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT 3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT 3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
+	DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT 3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT 3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT 3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation
	DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Information sur le programme

Diane Rioux
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineur, majeur, certificat, baccalauréat)
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - Posséder des connaissances et une expérience appropriée à la concentration choisie au Certificat d'études individualisées.
- Autres conditions
  - Compléter le « Questionnaire d'analyse de candidature » qui permet au candidat de définir ses attentes et ses besoins.
  - Élaborer avec le responsable du programme le projet de formation qui tienne compte des intérêts et des besoins personnels et professionnels du candidat. Le projet de formation doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.

Conditions relatives à la langue française

Pour les concentrations suivantes : Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations publiques
le candidat doit se soumettre au test de français particulier à ces concentrations. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique Tests d'admission sur le site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Pour les autres concentrations

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-962-5-0 Version 00

Certificat d'études individualisées

Le Certificat permet aux étudiants de construire leur programme selon leurs besoins de formation professionnelle ou personnelle. Il comprend soit une concentration, soit un microprogramme, soit un module, le programme étant complété par d'autres cours correspondant aux objectifs de formation des étudiants. Dans tous les cas, le projet d'études est soumis à l'approbation du responsable de programme.

Définition de la concentration

- La concentration est constituée soit de cours appartenant à un programme existant, soit de cours appartenant à un même champ d'études, par exemple : anglais langue seconde ...
- Le microprogramme ou le module, tel que défini à l'article 1.6 C du Règlement pédagogique, peut tenir lieu de concentration.
- Le libellé du Certificat fait mention de la ou, le cas échéant, des concentrations (ou des microprogrammes ou modules qui en font partie.
- Lorsqu'un module tient lieu de concentration, on peut faire une demande d'admission au module et, une fois celui-ci terminé, faire une demande d'admission au Certificat d'études individualisées ; on peut aussi faire une demande d'admission simultanée au module et au Certificat d'études individualisées, ce qui permettra aux candidats de s'inscrire en même temps aux cours du module et aux autres cours choisis.

Restrictions

- Sauf exception, l'étudiant ne peut s'inscrire, dans le cadre du Certificat d'études individualisées, à plus de 15 crédits de cours d'un même sigle ou d'un même certificat ou mineur.
- Dans un baccalauréat composé de trois certificats, le présent certificat ne peut être associé au Certificat de culture et civilisation ou au Mineur arts et sciences de la Faculté des arts et des sciences. Voir article 18.1 du Règlement pédagogique de la Faculté.

Les concentrations, microprogrammes et modules facultaires

Pour la description de la structure de programme des concentrations, microprogrammes et modules facultaires, consulter le site de la Faculté de l'éducation permanente

- **Concentrations** : Anglais langue seconde, Anglais langue des affaires, Criminologie, Français langue seconde (réservé exclusivement aux étudiants non francophones), Gérontologie, Gestion appliquée à la police et à la sécurité, Intervention auprès des jeunes, Intervention dans les groupes et les organisations, Journalisme, Petite enfance et famille, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Relations interculturelles, Relations publiques, Santé communautaire, Santé et sécurité du travail, Santé mentale, Toxicomanies, Violence, victimes et société ;
- **Microprogramme** : Droit
- **Modules** : Bureautique (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences), Communication promotionnelle, Gestion de l'invalidité et de la réadaptation, Gestion des services de santé et des services sociaux, Initiation à la programmation (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences, Initiation au multimédia (offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences) ;

Les concentrations, et modules interfacultaires - HEC Montréal

Le candidat peut prendre, comme concentration dans le cadre du Certificat, une de ces concentrations ou un de ces modules sous réserve des contraintes suivantes :

- le maximum de cours à prendre à HEC Montréal ne doit pas dépasser 15 crédits
- remplir les exigences et les conditions requises par HEC Montréal pour suivre les cours de la concentration ou du module choisi.

- **Concentrations** : Administration, Marketing, Ressources humaines ;
- **Modules** - HEC Montréal offre plus de 30 modules en gestion dans les secteurs suivants : Commerce international, Comptabilité, Économie, Finances, Gestion des opérations et de la production, Gestion des ressources humaines, Management, Marketing, Supervision, Technologies de l'information

Les modules interfacultaires - Faculté des arts et des sciences

- **Modules** (Le candidat doit demander à la Faculté des arts et des sciences l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Administration des systèmes informatiques ; Langue et culture : allemandes, arabes, chinoises, coréennes, hispaniques, italiennes, japonaises, luso-brésiliennes, néo-helléniques, russes, vietnamiennes ; Multimédia ; Programmation ; Recherche opérationnelle ;

Les modules interfacultaires - Faculté des sciences infirmières

- **Modules** (Le candidat doit demander à la Faculté des sciences infirmières l'admission au module souhaité, en plus de son admission au Certificat) : Soins en oncologie, Urgence

Le module interfacultaire - Faculté de théologie et de sciences des religions

- **Module** : Sciences religieuses.

Français langue seconde pour non francophone

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme

Monique Beaulac (514) 343-6179
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Autres conditions
  - Le candidat doit prendre rendez-vous pour une entrevue afin de déterminer les modalités les plus pertinentes à son cheminement.
  - Le niveau d'entrée au Certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
  - Les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Remarque
Le candidat doit se présenter à une rencontre d'information avant de déposer sa demande d'admission. Pour connaître la date de la prochaine rencontre, composer le numéro (514) 343-6179.

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non-francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme. Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G. Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G. L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G. Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue. Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Communication orale

+	FRS	1230	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 3
+	FRS	1231	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 3
+	FRS	1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+	FRS	1241	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 4
+	FRS	1250	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 5
+	FRS	1251	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 5
+	FRS	1260	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 6
+	FRS	1261	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Cours intensifs

+	FRS	1300	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+	FRS	1301	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+	FRS	1400	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+	FRS	1401	6	AHE1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+	FRS	1500	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+	FRS	1501	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+	FRS	1601	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Communication écrite

+	FRS	1232	3	AHE1 js	Communication écrite. Débutant 2
+	FRS	1233	3	AHE1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+	FRS	1242	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1243	3	AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+	FRS	1253	3	AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Communication orale, niveau avancé

+	FRS	1263	3	AHE1 js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+	FRS	1273	3	AHE1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Communication écrite, niveau avancé

+	FRS	1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+	FRS	1272	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils pour la poursuite des études universitaires

+	FRS	1264	3	AHE1 js	L'information : compréhension et synthèse
+	FRS	1282	3	AHE1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire

	ENF	3000	3	AHE1 js	Enseignement du français, langue seconde
+	FRS	1150	3	AHE1 js	Français langue des affaires
+	FRS	1265	1	AHE1 js	Communication sur mesure 1
+	FRS	1266	1	AHE1 js	Communication sur mesure 2
+	FRS	1267	1	AHE1 js	Communication sur mesure 3
+	FRS	1267W	1	AHE1 js	Enseignement du FLS et culture
+	FRS	1267X	1	AHE1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+	FRS	1267Y	1	AHE1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+	FRS	1267Z	1	AHE1 js	Didactique de l'oral en FLS
+	FRS	1268	3	AHE1 js	Projet spécial
	HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3	E 1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat

Information sur le programme
Pierrette Boucher
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Cours à distance Pour répondre aux besoins actuels, les cours du Certificat sont également offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-377-5-0 Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	1000	3	AHE1 js	Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Notions fondamentales

GER	1016	3	AHE1 js	Physiologie et vieillissement
GER	1016D	3	AHE1	Physiologie et vieillissement
GER	1020	3	AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
GER	1040	3	AHE1 js	Épidémiologie et vieillissement
GER	1040D	3	AH 1	Épidémiologie et vieillissement
PSY	1995	3	A 1 s	Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques et thématiques spécifiques

+	GER	2015	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2015D	3	AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2017	3	AHE1 js	Médicaments et vieillissement
+	GER	2019	3	AHE1 js	Activités physiques et vieillissement
+	GER	2019D	3	AH 1	Activités physiques et vieillissement
	GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
	GER	2022	3	AHE1 js	Le mourir (approche multidisciplinaire)
	GER	2037	3	AHE1 js	Milieux de travail gérontologiques
	GER	3042	3	AHE1 js	Planification de la retraite
	GER	3042D	3	AH 1	Planification de la retraite
	GER	3045	3	AHE1 js	Problématique liée au vieillissement
	GER	3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
	GER	3046D	3	AHE1	Le grand âge
	GER	3065	3	AHE1 js	Atelier thématique en gérontologie
	GER	3065D	3	AH 1	Femmes et vieillissement
	GER	3065Z	3	AHE1 js	La relation d'aide en gérontologie
+	GER	3090	3	AHE1 js	Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Information sur le programme

Luc Hébert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans.

  ou
  - Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.
– Autre condition
  - Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-066-5-0 Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.

GSP	1100	3	AHE1 js	Communication appliquée en sec. int.
GSP	1200	3	AHE1 js	Exploitation de l'information séc. int.
GSP	2100	3	AHE1 js	Planif. et organisation des activités
+ GSP	2200	3	AHE1 js	Direction et contrôle des activités
GSP	2300	3	AHE1 js	Pilotage d'équipes de travail
+ GSP	2500	3	AHE1 js	Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Formation spécifique

GSP	1040	3	AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
+ GSP	1300	3	AHE1 js	Réseautage professionnel en séc. int.
GSP	1400	3	AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
GSP	2350	3	AHE1	Gestion du rendement en sec. int.
GSP	2600	3	AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
GSP	2600Y	3	AHE1 js	Gestion intégrée des opérations
GSP	2600Z	3	AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
GSP	3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
GSP	3020	3	AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Formation connexe

CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SIP	2080	3	A 1 js	La sécurité privée
SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat
1-631-7-2 Module

Information sur le programme

Mireille Doré
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du programme dans une démarche de formation spécifique.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 9 cr.

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA	2050G	3	AHE1 js	Le changement : une opportunité
+ ASA	3050G	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Gestion de l'offre de services

ASA	1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA	3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion

Bloc 70 C option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Leadership et communication

ASA	2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA	2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA	3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

ASA	2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation

HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
PPL	3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
STT	1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Programme 1-631-7-2 Version 00

Module en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option. Le cours ASA1050G doit être suivi en début de programme. En fonction du choix de cours de l'étudiant, 3 sessions peuvent être requises pour compléter le module.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ASA	1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
ASA	2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA	2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
ASA	2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
ASA	3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion
ASA	3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
ASA	3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme
Chantal Robert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en multimédia pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1870 Initiation : programmation Java.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-175-7-1 Version 01

Module d'initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
IFT	1875	3	AHE1 j	Initiation : programmation Visual Basic

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation en Visual Basic
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme
Chantal Robert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en multimédia pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1870 Initiation : programmation Java.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;

– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-175-7-6 Version 01

Module d'initiation au multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
	IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3	AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
Bloc 72 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat

Information sur le programme
Annie Tremblay
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

  ou

  ◆ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
– Base universitaire
  ◆ Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  ◆ S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  ◆ Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque
Cours à distance. Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-373-5-0 Version 01

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Les cours PPA du bloc 70 C sont surtout destinés aux étudiants oeuvrant en milieu scolaire. Ces étudiants peuvent aussi substituer au cours PSY 1966 du bloc 70 A le cours PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*15 cr.*
	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et société
	JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
+	JES	3010	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
	PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
Bloc 70 B		*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
+	JES	3020	3	AHE1 js	Projets spéciaux
Bloc 70 C		*option*			*minimum 9 cr., maximum 15 cr.*
	CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
	JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
	MSO	2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
	PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA	3405	3	AHE1	Aspects socio-affectifs de la rééduc.
	PPA	3422	3	AHE1	Conseil, intervention en milieu familial
	SVS	3807	3	H 1 j	Jeunesse et action communautaire

TXM	2300	3	AHE1	js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2470	1	AHE1	js	Prévention sida et toxicomanies

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

JES	2014	3	AHE1	js	Atelier thématique 1
JES	2014Z	3	AHE1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015	3	AHE1	js	Atelier thématique 2
JES	2015Y	3	AHE1	js	Les jeunes de la rue
JES	2015Z	3	AHE1	js	Le phénomène des gangs
JES	2016	3	AHE1	js	Atelier thématique 3
JES	2016Z	3	AHE1	js	Le décrochage scolaire
JES	2017	3	AHE1	js	Atelier thématique 4
JES	2017Y	3	AHE1	js	Évaluation de la délinquance des jeunes
JES	2017Z	3	AHE1	js	Planifier et évaluer en concertation
JES	2018	1	AHE1	js	Atelier thématique 5
JES	2018D	1	AHE1		Les jeunes de la rue
JES	2019	1	AHE1	js	Atelier thématique 6
JES	2020	1	AHE1	js	Atelier thématique 7

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
CRI	1511G	3	AHE1	s	Délinquance et facteurs criminogènes
DRT	1224G	3	AHE1	s	Personnes physiques et famille
HST	3433	3	H 1	j	Espace domestique, espace public
PSE	1102	3	AH 1	j	Développement socio-affectif 1
PSE	1104	3	AH 1	j	Développement cognitif
PSE	1106	3	H 1	j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1	j	Psychologie du développement
PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3503	3	A 1	j	Sociologie de la famille
SVS	2377	3	H 1	j	Intervention de groupe
SVS	2806	3	H 1	s	Méthodes d'action préventive

Intervention dans les groupes et les organisations

1-355-5-1 Certificat

Information sur le programme

Luc Hébert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-355-5-1 Version 01

Certificat d'intervention dans les groupes et les organisations

La Faculté n'admet pas de nouveaux étudiants à ce programme

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
REI	1210G	3	AHE1	js	Principes de gestion
REI	1230G	3	AHE1	s	Comportement organisationnel

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1	s	La méthodologie en criminologie
EDP	1001	3	AHE1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les groupes

+ AEG	2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
+ AEG	2117	3	AHE1	js	Leadership et influence dans les groupes
AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	3071	3	HE 1	js	Relations interpersonnelles
VIO	2015	3	AHE1	js	Résolution de conflits

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les organisations

AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
AEG	3100	3	AHE1	js	Formation en contexte organisationnel
AEG	3140	3	AHE1	js	Prise de décision en groupe, leadership
COM	1500	3	AH 1	js	Communication et organisation
COM	1500G	3	AHE1	s	Communication et organisation
SVS	1151	3	H 1	j	Travail social et rapports de genre

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Problématiques spécifiques

AEG	3601	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 1
AEG	3602	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 2
AEG	3603	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 3

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-422-5-0 Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

IDI	1010	3	AHE1 js	Modèles d'intervention communautaire
IDI	1020	3	AHE1 js	Regard systémique sur les familles
IDI	1030	3	AHE1 js	Intervention en réseau
IDI	2010	3	AHE1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+ IDI	3000	3	AHE1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

IDI	2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
IDI	2030	3	AHE1 js	Comportements excessifs et intervention
IDI	2040	3	AHE1 js	Troubles envahissants du développement
IDI	3010	3	AHE1 js	Groupe de codéveloppement
IDI	3020	3	AHE1 js	Atelier thématique
IDI	3020W	3	AHE1 js	Processus clinique en TED
IDI	3020X	3	AHE1 js	Instruments d'intervention en TED
IDI	3020Y	3	AHE1 js	Évaluation globale des besoins
IDI	3020Z	3	AHE1 js	Vieillissement et DI

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+ AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
SVS	1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Journalisme

1-405-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louis Poirier
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base universitaire
  - Avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineurs ou de certificats) ou faire la preuve d'une formation équivalente.

– Autre condition
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir un cours préalable : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.

Programme 1-405-5-0 Version 03

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins un de ces profils. Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	JOU 1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Ateliers de presse : profils

+	JOU 2101	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 1
+	JOU 2102	3	AHE1 js	Atelier de presse écrite 2
+	JOU 2201	3	AHE1 js	Atelier de radio 1
+	JOU 2202	3	AHE1 js	Atelier de radio 2
+	JOU 2300	6	AHE2 js	Atelier de presse télévisée
+	JOU 2400	3	AHE1 js	Journalisme et Internet
+	JOU 2500	3	AHE1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation à l'esprit critique

	JOU 2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	JOU 2410	3	AHE1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Applications pratiques

+	JOU 3400	3	AHE1 js	Stage en entreprise
+	RED 3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+	ANS 1404T	3	AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG 1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG 1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

	COM 2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	POL 1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	RED 2201	3	AHE1 js	Écriture et médias
	RED 2301	3	AHE1 js	Problèmes de vulgarisation
+	REP 3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Localisation

1-185-5-3 Certificat

Information sur le programme
Claudine Bertrand
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec la localisation ou faire la preuve d'une formation équivalente.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autre condition
  - Pour tout candidat qui ne se serait pas soumis au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais dans un programme de la Faculté, se soumettre à ce test d'admission. Ce dernier est obligatoire et peut être éliminatoire.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables requis par le responsable du programme en français et en anglais. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Note : Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par HEC Montréal (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Programme 1-185-5-3 Version 01

Certificat en localisation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option choisis dans l'un ou plusieurs des blocs thématiques. Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 70 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500. Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

+	LOC 3000	3	AHE1 js	Initiation à l'internationalisation
+	LOC 3010	3	AHE1 js	Localisation et entrepreneurship
+	LOC 3500	3	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration
	PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	TRA 3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA 3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Technologie pour langagiers

	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1051	3	H 1 s	Information et sites Web
+	LOC	3100	3	AHE1 js	Outils informatiques en localisation
	LOC	3450	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mondialisation pour informaticiens

+	LOC	3200	3	AHE1 js	Techniques d'internationalisation
	LOC	3210	3	AHE1 js	Problématiques des outils langagiers
	LOC	3220	3	AHE1 js	Localisation de produits informatiques
+	LOC	3230	3	AHE1 js	Assurance de la qualité
	LOC	3460	3	AHE1 js	Atelier thématique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de projets

	HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
	HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
+	HEC	3063	3	AHE1 js	Logiciels de gestion de projets
+	LOC	3300	3	AHE1 js	Gestion de projets en localisation
	LOC	3470	3	AHE1 js	Atelier thématique

Les étudiants qui s'inscrivent à des cours du bloc 70D Gestion de projets offerts par HEC Montréal devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par l'École (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat

Information sur le programme

Guylaine Laforte
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-253-5-0 Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix. Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97, doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2180G. Enfin, le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	PEF	1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+	PEF	2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+	PEF	3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

	JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
	PEF	1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
	PEF	1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieux de garde
	PEF	2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
	PEF	2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
	PEF	2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
	PEF	2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
	PEF	2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
	PEF	3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
	PEF	3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
	PEF	3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
	PEF	3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
	PEF	3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
	PEF	3102Y	1	AHE1 js	Programmes éducatifs en petite enfance
	PEF	3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
	PEF	3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
	PEF	3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
	PEF	3103Y	1	AHE1 js	L'approche Françoise Dolto
+	PEF	3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
	PEF	3200	3	AHE1 js	Atelier thématique

	PEF	3200W	3	AHE1 js	Sécurité des tout-petits
	PEF	3200X	3	AHE1 js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	3200Y	3	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
	PEF	3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+	PEF	3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+	PEF	4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+	PEF	4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
	PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
	PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
	PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
	PSY	3096	3	H 1 j	Famille et développement de l'enfant
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3711	3	H 1 j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3744	3	A 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programmation Internet

1-175-7-7 Module

Information sur le programme
Chantal Robert
ou courriel : chantal.robert ?umontreal.ca
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autre condition
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT1146 Programmation Internet.

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-175-7-7 Version 00

Module en programmation internet

Ce programme comporte 6 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	IFT	1146	3 AHE1 js	Programmation Internet
	IFT	1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	IFT	1147	3 AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	1148	3 AHE1 js	Programmation serveur avec ASP
+	IFT	1149	3 AHE1 js	Technologie JSP
+	IFT	1152	3 AHE1 js	Introduction aux technologies XML

Il est suggéré de prendre le cours IFT1945 avant le cours IFT1146. Il est toutefois possible de les prendre durant la même session.

Publicité

1-390-5-0 Certificat

Information sur le programme
Sylvain Desrochers
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié

de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

- S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Programme 1-390-5-0 Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	PBT 2000	3	AHE1 js	Stratégies de création
+	PBT 2003	3	AHE1 js	Stratégies-service conseil
	PBT 2210	3	AHE1 js	Gestion des médias publicitaires
+	PBT 4000	1	AHE1 js	Activité de synthèse
+	PBT 4100	2	AHE1 js	Atelier d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

	PBT 2001	3	AHE1 js	Création et production publicitaires
	PBT 2002	3	AHE1 js	Publicité et nouvelles technologies
	PBT 3000	3	AHE1 js	Atelier en création
	PBT 3000X	3	AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
	PBT 3000Y	3	AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
	PBT 3000Z	3	AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+	PBT 3100	3	AHE1 js	Stage en création
	RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

	PBT 2004	3	AHE1 js	Gestion - service conseil
	PBT 2005	3	AHE1 js	Publicité et culture
	PBT 3001	3	AHE1 js	Atelier en service conseil
	PBT 3001W	3	AHE1 js	Publicité pour commerces de détail
	PBT 3001X	3	AHE1 js	Publicité directe
	PBT 3001Y	3	AHE1 js	Concours - relève publicitaire
	PBT 3001Z	3	AHE1 js	Les commandites
+	PBT 3101	3	AHE1 js	Stage en service conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	ANS 1402T	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication
	HEC 3006	3	AHE1 js	Management
+	HEC 3007	3	AHE1 js	Recherche commerciale
	IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Information sur le programme
Lise Malo
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-5-1 Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat. Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
	FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG 1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG 1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
+	RED 3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Rédaction spécialisée

	RED 2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	RED 2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
	RED 2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
	RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

RED	2030	3	AHE1	js	Rédaction technique
RED	2040	3	AHE1	js	Rédaction pour Internet
RED	2101	3	AHE1	js	Le texte de création
RED	2201	3	AHE1	js	Écriture et médias
RED	2301	3	AHE1	js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Documentation, langue et outils informatiques

FRA	1300G	3	AHE1	s	Révision de textes
IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
LNG	3510G	3	AHE1	s	Grammaire supérieure normative
RED	1100	3	AHE1	js	L'édition informatisée
TRA	1072G	3	AHE1	s	Documentation et terminologie 1
TRA	3400G	3	AHE1	js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

FRA	1021	3	H 1	j	Littérature et histoire de la langue
FRA	2131	3	HE 1	j	Littérature québécoise du XXe siècle
FRA	2141	3	A 1	j	Littérature maghrébine
FRA	2142	3	A 1	j	Littérature africaine
LNG	1505G	3	AHE1	s	Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. Restriction : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Information sur le programme

Lise Malo
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-7-0 Version 00

Module rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
LNG	1061G	3	AHE1	js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE1	js	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Information sur le programme

Chantal Robert
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au programme et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC et posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;

– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Baccalauréat spécialisé en relations industrielles

– La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
– L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat en relations industrielles.

Conditions de transfert

– Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent.
– Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles.
– Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971G.

Procédure de transfert

– Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.), le candidat est prié de s'adresser à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants du Certificat de relations industrielles au (514) 343-6824.

Programme 1-230-5-2 Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Sauf le cours REI3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Fondements de la pratique professionnelle

	REI	1010G	3	AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
	REI	1140G	3	AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+	REI	2220G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2250G	3	AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Administration

	REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation pluridisciplinaire

	REI	1000G	3	AHE1 s	Travail et industrialisation
	REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel
	REI	1420G	3	AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Perfectionnement

+	REI	2240G	3	AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2310G	3	AHE1 s	Convention collective
+	REI	2320G	3	AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330G	3	AHE1 s	Syndicalisme
+	REI	2475G	3	AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+	REI	3216G	3	AHE1	Dotation
+	REI	3251G	3	AHE1	Évaluation et rémunération
+	REI	3270G	3	AHE1	Gestion des ressources humaines 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

	AEG	1905	3	AHE1 js	Assemblées délibérantes
+	ANS	1042	3	AHE1 js	Business Writing 1
+	ANS	1042T	3	AHE1 js	Business Writing
	COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
	GIR	2010	3	AHE1 js	Régime de la CSST
	HEC	3018	3	AHE1 js	Introduction au marketing
	IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	2405	3	H 1 j	Théories éthiques modernes
	PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit,

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
    et
  - Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme collégial.
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission du site de la Faculté de l'éducation permanente pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-400-5-0 Version 05

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits à option. Les cours obligatoires REP 1000 et REP 2100 doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

	REP 1000	3	AHE1 js	Introduction aux relations publiques
	REP 2100	3	AHE1 js	Rédaction en relations publiques
+	REP 3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
+	REP 3102	3	AHE1 js	Gestion stratégique des rel. publiques
+	REP 3103	3	AHE1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Habiletés spécifiques

	REP 2104	3	AHE1 js	Relations avec les publics internes
	REP 2150	3	AHE1 js	Relations publiques Marketing
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale
	REP 2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP 2400	3	AHE1 js	Internet et relations publiques
+	REP 2500	3	AHE1 js	Relations avec les milieux

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de thématiques

+	REP 3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
+	REP 3105	3	AHE1 js	Relations gouvernementales
+	REP 3106	3	AHE1 js	Relations financières
+	REP 3107	3	AHE1 js	Stage en relations publiques

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Ouverture disciplinaire

	DMO 1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	PHI 1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
	POL 1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL 1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY 1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion

L'étudiant doit avoir réussi, le cas échéant, tout cours hors programme exigé par la Faculté, avant de s'inscrire aux cours du bloc 70C.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Seule l'orientation 1 : sciences infirmières est ouverte à l'admission.

Information sur le programme

Sylvie Vandal
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Certificat.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
- Autre condition
  - Pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Pour l'orientation 1 - Sciences infirmières

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Les dispositions relatives à une reprise après échec à un cours du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières s'applique aux cours SOI du bloc 70A obligatoire et du bloc 70 B à option.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières. Le segment 71 couvre l'orientation II : Multidisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	MSO 2000G	3	AHE1	js	Introduction à l'épidémiologie
	MSO 2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO 2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

Bloc 70 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	SOI 1401	3	AHE1	js	Famille en santé
	SOI 1402	3	AHE1	js	Communauté en santé
+	SOI 1414	3	AHE1	js	Projet d'intervention dans la communauté
Bloc 70 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	SOI 1405	3	AHE1	js	Gestion des soins et des services
	SOI 1406	3	AHE1	js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
	SOI 1407	3	AHE1	js	Problématiques contemporaines de santé
	SOI 1408	3	AHE1	js	Évaluation de la santé
	SOI 1413	3	AHE1	js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
	SOI 1421	3	AHE1	js	Communautés culturelles et soins
+	SOI 2202	3	AHE1	js	Éthique en sciences infirmières
	SOI 3209	3	AHE1	js	Soins infirmiers aux mourants
	SOI 3220	3	AHE1	js	Intervention en situation de crise
+	SOI 3305	3	AHE1	js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation
Bloc 70 C		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	AEG 2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANT 1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
	DRT 3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
	EDP 1001	3	AHE1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	EDP 1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	MSO 2010G	3	AHE1	js	Introduction à la biostatistique
	MSO 2140G	3	AHE1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
	MSO 2141G	3	AHE1	js	Soulagement de la douleur
+	MSO 2142G	3	AHE1	js	Priorités nationales de santé publique
	MSO 2143G	3	AHE1	js	Diabète : approches interdisciplinaires
	MSO 2144G	3	AHE1	js	Réseau intégré de services:défis actuels
	MSO 2145G	3	AHE1	js	Gestion de cas dans la communauté
	MSO 2170G	3	AHE1	js	Système d'information en milieu de santé
	PPL 3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
	SOL 3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

Bloc 71 A		*obligatoire*			*9 cr.*
	MSO 2010G	3	AHE1	js	Introduction à la biostatistique
	MSO 2200G	3	AHE1	js	Intervention de première ligne
	MSO 2440G	3	AHE1	js	Programmes en santé communautaire
Bloc 71 B		*option*			*minimum 6 cr., maximum 9 cr.*
	AEG 3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
	MSN 1061G	3	AHE1	js	Santé : déterminants environnementaux
	MSN 3100G	3	AHE1	js	Introduction aux maladies du travail
	MSO 2080G	3	AHE1	js	Santé des jeunes 0-18 ans
	MSO 2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
	MSO 2110G	3	AHE1	js	Intégration : pers. âgées et handicapées
	MSO 2120G	3	AHE1	js	Adaptation sociale du jeune adulte
	MSO 2130G	3	AHE1	js	Santé mentale et communauté
	MSO 2150G	3	AHE1	js	Aspects éthiques en santé communautaire
	MSO 2180G	3	AHE1	js	Santé physique des tout-petits
Bloc 71 C		*option*			*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	AEG 2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
	ANT 1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
	DRT 3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
	EDP 1001	3	AHE1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	EDP 1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	MSO 2140G	3	AHE1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
	MSO 2141G	3	AHE1	js	Soulagement de la douleur
+	MSO 2142G	3	AHE1	js	Priorités nationales de santé publique
	MSO 2170G	3	AHE1	js	Système d'information en milieu de santé
	PPL 3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
	SOL 3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat

Information sur le programme

Yvan Gauthier
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-402-5-0 Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en SST

	SST	1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+	SST	1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+	SST	1045	3	AHE1 js	Loi et S.S.T.
+	SST	1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
	SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+	SST	2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+	SST	2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+	SST	3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement des pratiques de la SST

+	SST	2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+	SST	3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+	SST	3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+	SST	3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+	SST	3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+	SST	3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours complémentaires

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN	2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
GIN	3019	3	AHE1 s	Technologie industrielle et sécurité
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI	1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Information sur le programme

Louise Blanchette
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-482-5-0 Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 15 cr.

Notions fondamentales

	PST	2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
	SME	1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
	SME	1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+	SME	3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
	SVS	2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Problématiques et pratiques spécifiques

SME	1050	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	1050D	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	2033	3	AHE1 js	Santé mentale et travail
SME	2044D	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
SME	2055	3	AHE1 js	Problématiques complexes
SME	2055T	3	AHE1 js	Deuil et suicide
SME	2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME	3005	3	AHE1 j	Approche systémique
SME	3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME	3030	3	AHE1 j	Atelier en santé mentale 1
SME	3030V	3	AHE1 js	Explorations créatrices en santé mentale

SME	3030W	3	AHE1	js	La quête du mieux-être
SME	3030Z	3	AHE1	js	Maladies psychosomatiques
SME	3035	3	AHE1	js	Atelier en santé mentale 2
SME	3035W	3	AHE1	js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME	3035Y	3	AHE1	js	Pratiques de réadaptation
SME	3035Z	3	AHE1	js	Les troubles de la personnalité
SME	3040	3	AHE1	js	Discussion de cas cliniques
SME	3045	3	AHE1	js	Intervention psychogériatrique
SME	3520	3	AHE1	js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
EDP	1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER	2021D	3	AHE1		Santé mentale et vieillissement
GER	3045D	3	AH 1		Déficits cognitifs
IDI	2020	3	AHE1	js	Éthique de l'intervention
PPL	3045	3	AHE1	js	Conflits de valeurs et de droits
PPL	3050	3	AHE1	js	Problématique liée à l'interculturel
PPL	3050Y	3	AHE1	js	Santé et transculturalité
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM	1221D	3	AHE1		Effets des substances psychotropes
VIO	2009	3	AHE1	js	Violence familiale et conjugale

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat

Information sur le programme

Claude Létourneau
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Cours à distance Pour répondre aux besoins actuels, les cours du Certificat sont également offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-420-5-0 Version 04

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits d'ateliers pratiques et 0 à 3 crédits de cours à option. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Notions fondamentales

	TXM	1111	3	AHE1	js	Contextes d'utilisation des psychotropes
	TXM	1221	3	AHE1	js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1441	3	AHE1	js	Étiologie et modèles d'intervention
	TXM	2551	3	AHE1	js	Santé mentale et traitement en toxico
+	TXM	3530	3	AHE1	js	Évaluation en toxicomanie

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stages

+	TXM	3400	3	AHE1	js	Conception d'un programme de prévention
+	TXM	3410	3	AHE1	js	Actualisation d'un prog. de prévention
+	TXM	3500	3	AHE1	js	Approches motivationnelles
+	TXM	3510	3	AHE1	js	Intervention clinique en toxicomanie
+	TXM	3520	3	AHE1	js	Animation de groupe en toxicomanie
+	TXM	3540	3	AHE1	js	Intervention auprès des jeunes en toxico
+	TXM	3600	6	AHE1	js	Stage en milieu d'intervention
+	TXM	3610	6	AHE1	js	Stage international

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Problématiques associées

CRI	1511G	3	AHE1	s	Délinquance et facteurs criminogènes
JES	2014Z	3	AHE1	js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015Z	3	AHE1	js	Le phénomène des gangs
PSY	3012G	3	AHE1	js	Méthodes et techniques d'entrevues
SME	1050	3	AHE1	js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME	3010	3	AHE1	j	Intervention en situation de crise
SME	3035Z	3	AHE1	js	Les troubles de la personnalité
SVS	1363	3	A 1	j	Problèmes sociaux
TXM	2300	3	AHE1	js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2310	3	AHE1	js	Pratiques novatrices en prévention
TXM	2470D	1	AHE1		Prévention sida et toxicomanies
TXM	2480	1	AHE1	js	Problématique liée à la toxicomanie
TXM	2480D	1	AHE1		Psychotropes en milieu de travail
TXM	2521	3	AHE1	js	Délinquance et toxicomanies
TXM	2540	1	AHE1	js	Sexualité et toxicomanies
TXM	2570D	1	AHE1		Jeu pathologique
TXM	2580D	1	AHE1		Héroïne et interventions spécifiques
TXM	2583D	1	AHE1		La réduction des méfaits
TXM	2591	1	AHE1	js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM	2592	1	AHE1	js	L'IGT pour adultes
TXM	2593	1	AHE1	js	L'IGT pour adolescents
TXM	2600	3	AHE1	js	Problématique liée à la toxicomanie B
VIO	2009	3	AHE1	js	Violence familiale et conjugale

Traduction 1

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme
Rita Damiani
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.
– Autres conditions
  - Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter la rubrique tests d'admission pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B- (2,7), il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

Baccalauréat spécialisé en traduction
L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir Certificat de traduction II « Baccalauréat spécialisé en traduction »

Programme 1-185-5-0 Version 04

Certificat de traduction 1

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Formation de base

	LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
	TRA	1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
	TRA	1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
+	TRA	1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
+	TRA	1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
	TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
+	TRA	1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation professionnelle

+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

	IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Perfectionnement

+	ANS	1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
	FRA	2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction 2

1-185-5-1 Certificat

Information sur le programme
Rita Damiani
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Certificat en traduction I ou posséder une formation jugée équivalente.

Remarque
Baccalauréat spécialisé en traduction
– L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
– Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux Certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis

pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.

Conditions et procédure de transfert

– Avoir terminé les deux Certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au (514) 343-6111 poste 2867.

Pour renseignements supplémentaires concernant le Baccalauréat en traduction

– Secrétariat, Département de linguistique et de traduction, tél. : (514) 343-6220.

Programme 1-185-5-1 Version 04

Certificat de traduction 2

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 18 cr.

Formation professionnelle

+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation
+	TRA	3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation complémentaire et perfectionnement

	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+	TRA	3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+	TRA	3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+	TRA	3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AHE1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Connaissances connexes

	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	H 1 j	Contemporary American Culture
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
	MSO	2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
	MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
	PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2006, à l'hiver et à l'été 2007

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Programme 1-252-5-1 Version 01

Certificat violence, victimes et société

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

VIO	1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Fondements

EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
VIO	2005	3	AHE1 js	Droits et recours face aux institutions

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques

CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
VIO	2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail
VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ateliers

VIO	2020	1	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2021	1	AHE1 js	Abus par des professionnels en exercice
VIO	2022	1	AHE1 js	Impact de la violence dans les médias
VIO	2023	1	AHE1 js	Violence en milieu scolaire
VIO	2024	1	AHE1 js	Victimisation dans le système de santé
VIO	2026	1	AHE1 js	Atelier thématique
VIO	2026Y	1	AHE1 js	Femmes et vieillissement des parents
VIO	2026Z	1	AHE1 js	Solidarité et victimes
VIO	2027	1	AHE1 js	Organisations contre la violence
VIO	2028	1	AHE1 js	Phénomène de la victimisation économique
VIO	2029	1	AHE1 js	Intervention auprès du conjoint violent

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SVS	1151	3	H 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en contexte de violence
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1 js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO	2050W	3	AHE1 js	Prévention de la violence au travail
VIO	2050X	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2050Y	3	AHE1 js	Risques pour les soignants naturels
VIO	2050Z	3	AHE1 js	Symposium en victimologie
+ VIO	3000	3	AHE1 js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

Offre additionnelle de formation

En plus des programmes décrits, la Faculté de l'éducation permanente offre des cours en anglais et en français langue seconde ainsi que de la formation non créditée. Les renseignements concernant les autres services de la Faculté se trouvent dans le « Le Guide » publié par la Faculté et dans l'« Annuaire général des études de premier cycle ». Une personne intéressée peut également s'adresser au Service d'accueil et de renseignements au (514) 343-6090 ou au 1-800-363-8876 ou consulter le site internet du Service à l'adresse www.fep.umontreal.ca

Département de kinésiologie

Kinésiologie

1-352-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-352-2-0 Majeur (2 ans)
1-352-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le kinésiologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau (514) 343-6152
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓*	✓		✓	

* En 2005, 523 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 55 places attribuées aux candidats collégiens, 170 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.677 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Il n'est pas utile pour un candidat de soumettre sa candidature à plus d'un programme en kinésiologie puisque la capacité d'accueil englobe les trois programmes. Les autres choix inscrits sur le formulaire d'admission sont préférablement pour des programmes d'autres disciplines.

Programme 1-352-1-0 Version 02

Baccalauréat en kinésiologie

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *57 cr.*

	KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
+	KIN	2035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 2
+	KIN	2036	3	AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires
	KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+	KIN	2062	3	AH	1 j	Environnement et aides ergogènes
	KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
+	KIN	3023	3	H	1 j	Promotion de l'activité physique
+	KIN	3024	3	A	1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
	KIN	3032	3	AH	1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
	NUT	2962	3	H	1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+	KIN	2025	6	AHE2 j	Practicum
+	KIN	2025A	3	A 1 j	Practicum (deuxième partie)
+	KIN	2025H	3	H 1 j	Practicum (première partie)
+	KIN	3025	3	AHE1 j	Practicum 2
	KIN	3072	3	AHE1 j	Travail dirigé 1
	KIN	3073	3	AHE1 j	Travail dirigé 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

	KIN	2013	3	A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+	KIN	2014	3	H 1 j	La demande en activité physique et sport
	KIN	2015	3	A 1 s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H 1 j	Performance motrice humaine
	KIN	2017	3	A 1 j	Psychologie du sport
+	KIN	2018	3	H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+	KIN	3021	3	H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+	KIN	3022	3	A 1 j	Vieillissement et performance
+	KIN	3026	3	A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
	KIN	3028	3	H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+	KIN	3029	3	H 1 j	Préparation psychologique et performance
	KIN	3035	3	H 1 s	Gestion en activité physique

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
BCM	1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
DIN	1110	3	A 1 j	Infographie 1
GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
HEC	3059	3	AHE1 js	Management
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
MSO	2030D	3	AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO	2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire
PPA	2102	3	AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSL	3061	3	AH 1 j	Physiologie intégrée
PSL	3062	3	AH 1 j	Neurophysiologie
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH 1 j	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
SBM	2001	4	AH 1 j	Système nerveux
SBM	2002	4	AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SOL	1090	3	H 1 j	Construction des données qualitatives
SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé
SOL	3406	3	H 1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Programme 1-352-2-0 Version 01

Majeur en kinésiologie

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

	KIN	1029	3	A 1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H 1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1037	3	A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	1039	3	A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	2010	3	A 1 j	Croissance et développement moteur
+	KIN	2035	3	AH 1 j	Évaluation et entraînement 2
+	KIN	2036	3	AH 1 j	Entraînement des qualités musculaires
	KIN	2060	3	AH 1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+	KIN	2062	3	AH 1 j	Environnement et aides ergogènes
	KIN	3018	3	H 1 j	Méthodologie de la recherche
	NUT	2962	3	H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	KIN	2013	3	A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+	KIN	2014	3	H 1 j	La demande en activité physique et sport
	KIN	2015	3	A 1 s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H 1 j	Performance motrice humaine
	KIN	2017	3	A 1 j	Psychologie du sport
+	KIN	2018	3	H 1 j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A 1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+	KIN	3021	3	H 1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+	KIN	3022	3	A 1 j	Vieillissement et performance
+	KIN	3024	3	A 1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
+	KIN	3026	3	A 1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
	KIN	3028	3	H 1 j	Planification de l'entraînement sportif
+	KIN	3029	3	H 1 j	Préparation psychologique et performance

Programme 1-352-4-0 Version 01

Mineur en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

	KIN	1029	3	A 1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H 1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1039	3	A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
	NUT	2962	3	H 1 j	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
KIN	1037	3	A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN	2013	3	A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress

KIN	2015	3	A	1	s	Activités physiques adaptées
KIN	2017	3	A	1	j	Psychologie du sport
MSO	2030D	3	AHE1			Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1		js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1		js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1		js	Programmes en santé communautaire
PSY	1035	3	AH	1	j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AHE1		j	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH	1	j	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1		j	Processus cognitifs 1
PSY	1966	3	AH	1	js	Psychologie de l'adolescence
TXM	1331	3	AHE1		js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1			Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. La maîtrise (2 ans) est exigée pour l'admissibilité à l'ordre professionnel

Information sur le programme

Liette Bonin (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 108 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 18 places attribuées aux candidats collégiens, 40 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 31.300 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- **satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Pour les candidats des catégories « étrangers » et « candidatures particulières », fournir un curriculum vitae démontrant la connaissance du champ d'études.
  - À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

– Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en audiologie (1-751-1-8).

Programme 1-751-1-0 Version 05

Baccalauréat en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 36 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 31 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme avec 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *36 cr.*

+	ORA	1123	3	H 1	Psychoacoustique
+	ORA	1125	3	AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1528	2	AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2	AH 1	Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4	AH 1	Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3	AH 1 j	Phonétique clinique
	ORA	1532	3	AHE1 js	Langage 1
	ORA	1533	2	AHE1 js	Langage 2
	PHY	1955	3	A 1 j	Acoustique
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1961	3	A 1 js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2

Bloc 73 B *obligatoire* *36 cr.*

	ORA	1527	2	AH 1	Neurologie de la communication humaine
+	ORA	2240	1	AH 1	Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1	AH 1	Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2513	3	AH 1	Initiation à la pratique orthophonique
+	ORA	2527	3	AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1
+	ORA	2550	3	AH 1	Bilan audiologique - Enfant
	ORA	2559	3	AH 1	Bilan audiologique - Adulte
	ORA	2574	3	AH 1 j	Perception de la parole
	ORA	2617	3	AHE1	Métrologie acoustique
	ORA	2636	3	AHE1 js	Troubles du système auditif
	ORA	2716	3	AHE1 j	Méthodes et recherche 1
	ORA	2717	3	AHE1 j	Méthodes et recherche 2
	ORA	3373	2	AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation
+	ORA	3563	3	AH 1	Déficiences auditives périphériques 1

Bloc 73 C *obligatoire* *10 cr.*

+	ORA	3345	1	AH 1	Deuxième stage en audiologie
+	ORA	3346	1	AH 1	Troisième stage en audiologie
	ORA	3372	2	AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+	ORA	3540	1	AH 1	Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3542	1	AH 1	Premier stage en audiologie
	ORA	3547	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 1
	ORA	3548	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 2
+	ORA	3573	2	AH 1	Intervention et enfant déficient auditif

Bloc 73 D *obligatoire* *21 cr.*

+	ORA	3366	3	AH 1 j	Intervention audiologique 1
+	ORA	3562	3	AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire
	ORA	3564	3	AHE1 j	Déficiences auditives périphériques 2
+	ORA	3565	3	AH 1	Déficiences auditives centrales
+	ORA	3567	3	AH 1	Intervention audiologique 2
+	ORA	3568	1	AH 1	Intervention audiologique 3
+	ORA	3576	3	AH 1	Intervention audiologique avancée
+	ORA	3577	2	AH 1	Psychoacoustique avancée

Ergothérapie

1-740-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans dont 2 trimestres allongés)

Perspectives professionnelles

L'ergothérapeute planifie et supervise des programmes d'activités pour les personnes atteintes d'une incapacité physique ou psychologique, permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur fonctionnement dans la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans le milieu et de développer leurs capacités. À cette fin, il analyse la condition physique et mentale des personnes, évalue leur potentiel, leurs limites, définit les objectifs individuels et les amène à participer à des activités qui amélioreront leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie (514) 343-6416
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 435 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 65 places attribuées aux candidats collégiens, 190 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 30.600 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 202
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue
  - Le cas échéant, présenter une lettre de motivation (voir la rubrique Remarques).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Le candidat des catégories « étranger » et « candidature particulière » doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
- Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-0 Version 14

Baccalauréat en ergothérapie

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1re année, Bloc 70 A - 34 crédits obligatoires ; 2e année, Bloc 70 B - 40 crédits obligatoires ; 3e année, Bloc 70 C - 24 crédits obligatoires ; Bloc 70 D - 4 crédits à option ; Bloc 70 E - 8 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*34 cr.*
	ERT	1104	3 A	1 j	Ergothérapie 1
	ERT	1118	2 A	1 j	Activité, jeu et travail 1
	ERT	1132	3 AH	1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel
	ERT	1161	1 AH	1 j	Introduction à la formation clinique
	ERT	1162	1 AH	1 j	Formation en milieu communautaire 1
	PBC	1044	2 H	1	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4 A	1	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PSL	1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3 H	1 j	Physiologie générale
	PST	1963	4 H	1 j	Psychopathologie 1
	PSY	1984	3 A	1 j	Cognition, émotion et ergothérapie
	REA	1100	3 AH	1 j	Kinésiologie 1
	SOL	1953	3 H	1 j	Sociologie 1
Bloc 70 B		*obligatoire*			*40 cr.*
	ERT	2003	4 A	1 j	Incapacités, déficiences et handicaps
	ERT	2204	3 AH	1 j	Ergothérapie 2
	ERT	2218	3 A	1 j	Activité, jeu et travail 2
	ERT	2241	6 H	1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant
	ERT	2242	3 AH	1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1
	ERT	2243	4 AH	1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2
	ERT	2244	3 H	1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
	ERT	2263	4 AHE1	j	Formation clinique 1
	ERT	3316	3 AH	1 j	Les groupes en ergothérapie
+	PSL	2983	2 A	1	Intégration dans le système nerveux
	PST	1956	2 AH	1	Psychopathologie infantile
	PST	2953	3 A	1 j	Psychopathologie 2
Bloc 70 C		*obligatoire*			*24 cr.*
	ERT	3303	3 AH	1 j	Ergothérapie 3
	ERT	3304	3 AH	1 j	Intervention communautaire et prévention
	ERT	3317	3 H	1 j	Ergonomie et intégration au travail
	ERT	3318	3 AH	1 j	Technologie en réadaptation
	ERT	3319	2 AHE1		Approche scientifique en ergothérapie
	ERT	3369	5 AHE1	j	Formation clinique 2
	MSO	2160	3 AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
	REA	3300	2 H	1 j	Système de santé et gestion
Bloc 70 D		*option*			*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
	ERT	3370	2 AHE1	j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
	ERT	3371	2 AHE1	j	Ergothérapie et les états psychotiques
	ERT	3372	2 AHE1	j	Les méthodes projectives en ergothérapie
	ERT	3373	2 AHE1	j	Ergothérapie et affections de la main
	ERT	3374	2 AHE1	j	Ergothérapie et gérontologie
	ERT	3375	2 AHE1	j	Ateliers d'expression
	ERT	3377	2 AHE1	j	Neuropsychologie et réadaptation
	ERT	3378	2 AHE1	j	Réadaptation des traumatisés crâniens
	ERT	3379	2 H	1 j	Ergothérapie et probl. de développement
	ERT	3380	2 AHE1	j	Travail dirigé
	ERT	3381	2 AHE1	j	Ergothérapie et informatique
	ERT	3382	2 AHE1	j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
	ERT	3383	2 AHE1	j	Le corps et la thérapeutique
	ERT	3384	2 AHE1	j	Le travail
	ERT	3385	2 AHE1	j	Santé et multiethnicité
	ERT	3386	2 AHE1	j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
	ERT	3387	2 AHE1	j	Aides techniques en ergothérapie
	ERT	3388	2 AHE1	j	Ergothérapie et accidents cérébraux
	ERT	3389	2 AHE1	j	Problématiques en santé mentale
	ERT	3390	2 AHE1	j	Études sur le travail créateur
	ERT	3391	2 AHE1	j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
	ERT	3392	2 AHE1	j	Problèmes spécifiques : thérapie 2
Bloc 70 E		*obligatoire*			*8 cr.*
	ERT	3394	8 AHE1	j	Formation clinique 3

Médecine

1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-450-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin diagnostique, puis traite les problèmes de santé. Il peut donc donner des conseils pour prévenir la maladie et promouvoir tout moyen qui favorise une bonne santé. **Introduction**

Tous les candidats doivent avoir réussi les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibilité. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires ayant complété un premier grade universitaire mais dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire ou dont les études ont été complétées plus de dix ans auparavant (voir liste partielle des programmes équivalents).

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de M. D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Francyne Poulin ou Michèle Paumier (514) 343-6265
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 836 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 152 places attribuées aux candidats collégiens, 270 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 34.042 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous (la Faculté peut refuser tout candidat dont la formation scientifique préalable à l'admission a été complétée plus de 8 ans avant le dépôt de la demande d'admission)

  Soit

  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit

  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires.

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Soit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (CMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers
  - Être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick, Québec-Île-du-Prince-Édouard et Québec-Nouvelle-Écosse
  - Se présenter à une ou à des entrevues à la date fixée par le Comité d'admission et avoir, au préalable, acquitté les frais exigés
  - À la demande du Comité d'admission de la Faculté de médecine, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
  - les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété des études ailleurs au Canada) ;
  - les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire (la Faculté privilégie cependant les étudiants qui ont terminé un baccalauréat) ;
  - les candidats ayant complété un doctorat du type « de recherche » (Ph.D) et qui demeurent actifs en recherche de même que les candidats en voie de compléter un tel doctorat qui ont documenté la probabilité que leur thèse soit acceptée avant le 15 août de l'année d'admission éventuelle en médecine en vue de la soutenance. Le formulaire de curriculum vitae (CVUMUP/95) est exigé de ces candidats.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Médecin : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne, citoyen canadien ou résident permanent, dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

– Pour l'admission 2005-2006, le contingent régulier était de 227 nouveaux étudiants pour le campus de l'Université de Montréal et de 32 pour le campus de la Mauricie. Du total, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire et l'autre tiers s'ajoute au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
– La Faculté peut admettre, hors-contingentement et par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
– La Faculté admet un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale.
– La Faculté peut admettre un nombre très restreint de titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis.
– Exceptionnellement, des candidats ayant commencé des études de médecine dans une université hors-Canada pourront être admis si des places sont disponibles.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens
  - Selon les critères présentement en vigueur, une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis d'avril. Des candidats pourraient être convoqués à

une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de mai.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
- Pour les universitaires
  - Une première sélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis de mars. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines d'avril.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi pour ces candidats selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat du type « de recherche »
  - Le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission. Suite à cette évaluation par le comité d'admission, un nombre limité de candidats est convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
  - Suite à l'entrevue, le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - La cote de rendement universitaire des candidats de cette catégorie doit être comparable à celle des autres candidats universitaires convoqués à l'entrevue de sélection. La Faculté de médecine se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les candidats ayant commencé des études de médecine
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les universitaires n'ayant pas complété un premier grade universitaire.
- Pour les candidats étrangers
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
- Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine
  - Une première sélection sera faite selon les résultats à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada et les candidats choisis seront invités à se présenter à un examen clinique de type ECOS.
  - Selon les résultats à l'examen clinique, un certain nombre de candidats sera convoqué pour des entrevues d'évaluation. Une liste d'excellence sera établie en tenant compte de l'examen du CMC, de l'ECOS et des entrevues d'évaluation.

Remarques

- Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine par le Collège des médecins du Québec.
- Les entrevues ont pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
- L'étudiant qui réussit l'année préparatoire, conformément au règlement pédagogique de la Faculté, est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en médecine dentaire
  - Doctorat en médecine vétérinaire
  - Doctorat en optométrie
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
- Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
- Le candidat ayant déjà fait des études de médecine dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.
- Le candidat étranger doit avoir obtenu un visa d'étudiant.

Programme 1-450-4-0 Version 06

Année préparatoire au programme m.d.

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Segment 70

Bloc 70 A	*obligatoire*				*37 cr.*
MMD 1007	3	H	1	j	Biostatistique
MMD 1009	2	A	1	j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD 1010	3	A	1	j	Microbiologie et virologie
MMD 1015	1	H	1	j	Immersion clinique
MMD 1016	2	A	1	j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2	H	1	j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1019	3	H	1	j	Nutrition et métabolisme
MMD 1021	3	H	1	j	Physiologie générale

MMD 1022	2	H	1 j	Génétique médicale
MMD 1023	1	A	1 j	Embryologie humaine
MMD 1024	4	A	1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD 1025	2	H	1 j	Pharmacologie médicale
PHI 1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1968	3	A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3	H	1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANG 1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT 1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
IFT 1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1083	3	AHE1	j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1086	3	AHE1	j	Santé internationale
MMD 1088A	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1091	3	AHE1	j	Initiation à la recherche
MMD 1092A	3	A	1 j	Introduction à la toxicologie
PHI 1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PSY 1958	3	AH	1 j	Psychologie sociale

Programme 1-450-1-0 Version 19

Doctorat en médecine (m.d.)

La première et la deuxième années totalisent un minimum de 88 crédits dont 85 crédits obligatoires, 0 à 3 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La troisième et la quatrième années totalisent 80 crédits de stages obligatoires, 4 crédits de cours obligatoire et 20 crédits de stages à option. Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3e ou la 4e année, à l'exception des stages de médecine, de chirurgie et d'anesthésiologie, qui doivent être effectués en 3e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4e année. Les stages de soins ambulatoires, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants, tout comme les stages de chirurgie et d'anesthésiologie. En 3e et 4e année, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline chirurgicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention " succès " ou " échec ".

Segment 01

Bloc 01 A obligatoire 43 cr.

MMD 1227	1	A	1 j	Introduction aux études médicales
MMD 1228	4	A	1	Croissance-développement-vieillissement
MMD 1229	5	A	1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD 1230	3	A	1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD 1231	3	H	1 j	Sciences hématologiques
MMD 1232	6	H	1 j	Exploration du système nerveux
MMD 1233	4	H	1 j	Sciences psychiques
MMD 1234	5	H	1 j	Appareil locomoteur
MMD 1236	1	A	1 j	Histoire de la médecine
MMD 1238	4	A	1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD 1239	5	H	1 j	Introduction à la médecine clinique 2
MMD 1240	2	A	2 j	Épidémiologie clinique 1

Bloc 01 B obligatoire 42 cr.

MMD 2227	4	A	1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD 2228	5	H	1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD 2229	5	A	1 j	Coeur et circulation
MMD 2230	4	A	1 j	Respiration et oxygénation
MMD 2231	4	A	1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD 2232	6	H	1 j	Digestion - nutrition
MMD 2233	6	H	1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD 2234	6	H	1 j	Problèmes systémiques
MMD 2240	2	A	2 j	Épidémiologie clinique 2

Bloc 01 C option minimum 0 cr., maximum 7 cr.

ANG 1969	3	AE	1 j	Intermediate Reading
ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
COM 1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
CRI 3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT 1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
DRT 1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT 1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bio-informatique
IFT 1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD 1016	2	A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD 1017	2	H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD 1026	3	AH	1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD 1081	3	AH	1 j	Sciences de l'information en santé
MMD 1082	3	AH	1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD 1083	3	AHE1	j	Intervention psychosociale clinique
MMD 1085	3	AH	1 j	Radio-anatomie
MMD 1086	3	AHE1	j	Santé internationale
MMD 1087	3	AHE1	j	Travaux cliniques individuels
MMD 1088A	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 1
MMD 1088B	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 2
MMD 1088C	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 3
MMD 1088E	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels 4
MMD 1091	3	AHE1	j	Initiation à la recherche
MMD 1093	3	AH	1 j	Médecine légale
MMD 1094	3	AH	1 j	Médecine hyperbare
MMD 1095	3	AH	1 j	Médecine tropicale
MMD 1096	3	AH	1 js	ITSS : intervention et prévention
MMD 1097	3	AHE1	j	Intervention en milieux défavorisés
PHI 1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI 1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
PSY 1958	3	AH	1 j	Psychologie sociale
PSY 1968	3	A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL 1968	3	H	1 j	Initiation à la sociologie

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 84 cr.

MMD 3501	10	AHE1	j	Médecine
MMD 3502	8	AHE1	j	Chirurgie
MMD 3503	10	AHE1	j	Pédiatrie
MMD 3504	10	AHE1	j	Obstétrique-gynécologie
MMD 3505	10	AHE1	j	Psychiatrie
MMD 3506	5	AHE1	j	Médecine familiale
MMD 4507	5	AHE1	j	Gériatrie
MMD 4508	4	AHE1	j	Radiologie
MMD 4509	2	AHE1	j	Anesthésie-réanimation
MMD 4510	2	AHE1	j	Ophtalmologie
MMD 4511	5	AHE1	j	Médecine communautaire
MMD 4513	5	AHE1	j	Médecine d'urgence
MMD 4514	4	AHE1	j	Soins ambulatoires
MMD 4515	3	AHE1	j	Pharmacothérapie
MMD 4520	1	AHE1	j	Compl. de formation aux stages cliniques

Bloc 70 B option minimum 20 cr., maximum 20 cr.

MMD 3511	5	AHE1	j	Stage : Spécialités médicales
MMD 3511A	5	AHE1	j	Stage : Allergie
MMD 3511B	5	AHE1	j	Stage : Cardiologie
MMD 3511C	5	AHE1	j	Stage : Dermatologie
MMD 3511D	5	AHE1	j	Stage : Endocrinologie
MMD 3511E	5	AHE1	j	Stage : Gastro-entérologie
MMD 3511H	5	AHE1	j	Stage : Gériatrie
MMD 3511I	5	AHE1	j	Stage : Hématologie
MMD 3511J	5	AHE1	j	Stage : Médecine interne
MMD 3511K	5	AHE1	j	Stage : Néphrologie
MMD 3511L	5	AHE1	j	Stage : Neurologie
MMD 3511M	5	AHE1	j	Stage : Oncologie médicale
MMD 3511N	5	AHE1	j	Stage : Physiatrie
MMD 3511O	5	AHE1	j	Stage : Pneumologie

MMD 3511P	5	AHE1	j	Stage : Rhumatologie
MMD 3511Q	5	AHE1	j	Stage : Hématologie clinique
MMD 3511R	5	AHE1	j	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3511S	5	AHE1	j	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3511T	5	AHE1	j	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3511U	5	A 1	j	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3511V	5	AHE1	j	Stage : Hépatologie
MMD 3512	5	AHE1	j	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3512A	5	AHE1	j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3512B	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie générale
MMD 3512C	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3512D	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3512E	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3512H	5	AHE1	j	Stage : Neurochirurgie
MMD 3512I	5	AHE1	j	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3512J	5	AHE1	j	Stage : Urologie
MMD 3512K	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3512L	5	AHE1	j	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3512M	5	AHE1	j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3512N	5	AHE1	j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3513A	5	AHE1	j	Stage : Santé communautaire
MMD 3513B	5	AHE1	j	Stage : Recherche
MMD 3514	5	AHE1	j	Stages rotatifs
MMD 3515	5	AHE1	j	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3515A	5	AHE1	j	Stage : Néonatalogie
MMD 3515B	5	AHE1	j	Stage : pédiatrie du nourrisson
MMD 3515C	5	AHE1	j	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3515D	5	AHE1	j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3515E	5	AHE1	j	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3515H	5	AHE1	j	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3515I	5	AHE1	j	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3515J	5	AHE1	j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3515K	5	AHE1	j	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3515L	5	AHE1	j	Stage : immunologie pédiatrique
MMD 3515M	5	AHE1	j	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3515N	5	AHE1	j	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3515O	5	AHE1	j	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3515P	5	AHE1	j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3515Q	5	AHE1	j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3515R	5	AHE1	j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3515S	5	AHE1	j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3515T	5	AHE1	j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3515U	5	AHE1	j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3515V	5	AHE1	j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3515W	5	AHE1	j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3516	5	AHE1	j	Stage : Psychiatrie
MMD 3516A	5	AHE1	j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3516B	5	AHE1	j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3516C	5	AHE1	j	Stage : Psychogériatrie
MMD 3516D	5	AHE1	j	Stage : Psychosomatique
MMD 3516E	5	AHE1	j	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3517	5	AHE1	j	Stage : Médecine familiale
MMD 3517A	5	AHE1	j	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3517B	5	AHE1	j	Stage : Soins d'urgence
MMD 3518	5	AHE1	j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3518A	5	AHE1	j	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3518B	5	AHE1	j	Stage : Obstétrique générale
MMD 3519	5	AHE1	j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3520	5	AHE1	j	Stage : Radiologie
MMD 3520A	5	AHE1	j	Stage : Radiologie diagnostique
MMD 3520B	5	AHE1	j	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3520C	5	AHE1	j	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3521	5	AHE1	j	Stage : Ophtalmologie
MMD 3522	5	AHE1	j	Stage : Nutrition
MMD 3523	5	AHE1	j	Stage : Pathologie
MMD 3524	5	AHE1	j	Stage : Biochimie médicale
MMD 3525	5	AHE1	j	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3526	5	AHE1	j	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutique, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux (514) 343-6403
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 395 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 55 places attribuées aux candidats collégiens, 167 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.329 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de trois places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du Département de nutrition.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Registrariat en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Programme 1-320-1-0 Version 15

Baccalauréat en nutrition

Ce programme totalise 121 crédits dont 79 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines. L'étudiant s'inscrit comme suit : 1re année - 29 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option ; 2e année - 32 crédits obligatoires (Bloc 70 B) et 3 crédits à option ; 3e année - 30 crédits obligatoires (Bloc 70 C), 5 crédits obligatoires (Bloc 70 E) et 6 crédits à option. La dernière partie du stage de formation professionnelle (16 semaines) qui se situe après la fin de la troisième année du programme comporte le bloc 70 D (8 crédits obligatoires) et 5 crédits du bloc 70 E. Les blocs 70 F, 70 G et 70 H correspondent aux blocs à option.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*				*29 cr.*
	BCM	1956	3	A	1	Biochimie générale 1
	BCM	1957	3	H	1	Biochimie générale 2
	MCB	2956	3	A	1	Microbiologie générale
	MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
	NUT	1014	2	H	1	Science des aliments : travaux pratiques
	NUT	1016	1	A	1 j	Salubrité et qualité des aliments
	NUT	1018	3	H	1 j	Science des aliments
	NUT	1033	2	A	1 j	Nutrition et alimentation
	NUT	1034	1	A	1 j	Nutrition et alimentation : T.P.
	NUT	1071	3	AH	1	Stage en diététique 1
	PBC	1040	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
Bloc 70 B		*obligatoire*				*32 cr.*
	NUT	2016	2	AH	1 j	Technologie alimentaire
	NUT	2021	3	A	1	Organisation du travail dans les S.A.
	NUT	2024	5	AH	2 j	Alimentation des collectivités
	NUT	2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
+	NUT	2038	3	A	1 j	Nutrition appliquée 1
	NUT	2039	3	H	1 j	Nutrition appliquée 2
	NUT	2041	3	A	1 j	Nutrition clinique 1
	NUT	2044	3	H	1 j	Nutrition clinique 2
	NUT	2045	1	H	1	Soutien nutritionnel
	NUT	2071	3	AH	1 j	Stage en gestion des S.A. 2
	NUT	2072	3	AH	1 j	Stage en nutrition clinique 2
Bloc 70 C		*obligatoire*				*30 cr.*
	ASA	2010	3	AHE1		Gestion stratégique des ress. humaines
	NUT	3013	3	AH	2 j	Projets : recherche en chimie alimentaire
	NUT	3022	3	A	1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
	NUT	3023	2	AH	1 j	Planification et marketing des S.A.
	NUT	3033	3	AH	2	Initiation à la recherche en nutrition
	NUT	3043	3	H	1 j	Nutrition clinique 4

NUT 3044	3 A 1 j	Nutrition clinique 3	
NUT 3060	3 H 1	Nutrition publique et consommation	
NUT 3065	4 A 1 j	Éducation et consultation en nutrition	
NUT 3071	3 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 3	
Bloc 70 D	*obligatoire*		*8 cr.*
NUT 4072	4 AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 4	
NUT 4073	4 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 4	
Bloc 70 E	*obligatoire*		*10 cr.*
NUT 3073	5 AHE1 j	Stage en nutrition communautaire	
NUT 3074	3 AHE1 j	Stage en nutrition clinique 3	
NUT 3075	2 AHE1	Stage en soutien nutritionnel	
Bloc 70 F	*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
ANT 1511	3 A 1 j	Évolution et comportement humain	
ANT 3420	3 H 1 j	Interactions bioculturelles	
ASA 1000	3 AHE1	Évolution et enjeux du système de santé	
ASA 2400	3 AHE1	Économie de la santé	
SOL 1952	3 A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques	
SOL 1970	3 HE 1 j	Sociologie du Québec	
Bloc 70 G	*option*		*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
PSY 1045	3 AHE1 j	Motivation et émotion	
PSY 1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale	
PSY 1085	3 AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage	
PSY 1963	3 H 1 j	Psychologie du comportement	
PSY 1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence	
Bloc 70 H	*option*		*minimum 3 cr., maximum 8 cr.*
AEG 2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe	
AEG 3140	3 AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership	
MSN 2951	3 A 1	Santé communautaire	
NUT 2018	2 AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments	
NUT 2019	3 AH 1 j	Contrôle de la qualité des aliments	
NUT 2027	3 AHE1 j	Systèmes de gestion en alimentation	
NUT 3024	3 AH 1 j	Aménagement des services d'alimentation	
NUT 3025	2 AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.	
NUT 3030	3 AH 1 j	Nutrition et métabolisme	
NUT 3038	3 AH 1 j	Programme d'éducation en nutrition	
NUT 3039	3 AH 1 j	Intégration de la pratique diététique	
NUT 3052	2 A 1	Histoire de l'aliment et de la nutrition	

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage.

Information sur le programme

Liette Bonin (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 191 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 35 places attribuées aux candidats collégiens, 90 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.950 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101 et 201
  - Mathématiques 103
  - Physique 101, 201 et 301.

et

– **satisfaire aux conditions suivantes :**

- Pour les candidats des catégories « étrangers » et « candidatures particulières », fournir un curriculum vitae démontrant la connaissance du champ d'études.
- À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa

thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Tout candidat sélectionné peut être convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8).

Programme 1-752-1-0 Version 05

Baccalauréat en orthophonie

Ce programme totalise 107 crédits, dont 104 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 36 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 32 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C et 73 D. L'étudiant complète son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A		*obligatoire*			*36 cr.*
+	ORA	1123	3 H 1		Psychoacoustique
+	ORA	1125	3 AH 1		Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1528	2 AH 1		Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2 AH 1		Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4 AH 1		Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3 AH 1	j	Phonétique clinique
	ORA	1532	3 AHE1	js	Langage 1
	ORA	1533	2 AHE1	js	Langage 2
	PHY	1955	3 A 1	j	Acoustique
	PSL	1982	2 AH 1		Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3 AH 1	j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1961	3 A 1	js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3 H 1	j	Psychologie du développement humain 2
Bloc 73 B		*obligatoire*			*32 cr.*
	ORA	1527	2 AH 1		Neurologie de la communication humaine
+	ORA	2240	1 AH 1		Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1 AH 1		Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2514	3 AH 1		Initiation à la pratique audiologique
+	ORA	2527	3 AH 1		Troubles du langage chez l'enfant 1
	ORA	2539	3 AH 1		Vieillissement et troubles du langage
	ORA	2561	2 AHE1	j	Pragmatique et troubles de communication
	ORA	2574	3 AH 1	j	Perception de la parole
+	ORA	2626	3 AHE1		Troubles de la parole
+	ORA	2628	3 AHE1		Intervention en orthophonie
	ORA	2716	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 1
	ORA	2717	3 AHE1	j	Méthodes et recherche 2
	ORA	3373	2 AH 1	j	Systèmes de santé et d'éducation
Bloc 73 C		*obligatoire*			*16 cr.*
+	ORA	3343	1 AH 1		Deuxième stage en orthophonie
+	ORA	3344	1 AH 1		Troisième stage en orthophonie
	ORA	3372	2 AH 1	j	Réadaptation et adulte déficient auditif
+	ORA	3540	1 AH 1		Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3541	1 AH 1		Premier stage en orthophonie
	ORA	3549	1 A 1	j	Activités d'intégration en orthophonie 1
	ORA	3550	1 H 1	j	Activités d'intégration en orthophonie 2
+	ORA	3573	2 AH 1		Intervention et enfant déficient auditif
+	ORA	3578	3 AH 1		Orthophonie - enfant 1
+	ORA	3579	3 AH 1		Orthophonie - enfant 2
Bloc 73 D		*obligatoire*			*20 cr.*
+	ORA	3358	3 AH 1	j	Troubles du langage oral et écrit
+	ORA	3359	3 AH 1	j	Troubles acquis du langage
	ORA	3555	2 AH 1		Troubles neurologiques de la parole
+	ORA	3557	3 AH 1		Problèmes de la fluidité
+	ORA	3560	3 AH 1		Problèmes de résonance
+	ORA	3566	3 AH 1		Problèmes de la voix
	ORA	3657	3 AHE1	j	Dysphagies

Physiothérapie

1-745-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardiorespiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Lucie Pontbriand (514) 343-1480
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 472 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 45 places attribuées aux candidats collégiens, 216 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.400 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XU (biologie)
    - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et [201 ou 202] et Mathématiques 103 (Voir description et tableau d'équivalence, section 7).

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et [201 ou 202]
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

- quatre places de réinscription, s'il y a lieu ;
- quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories ;
- cinq places pour des candidatures particulières ;
- neuf places pour des techniciens en réadaptation ;
- une place pour les candidats étrangers de pays francophones en voie de développement ;
- le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 38 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du

collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base du dossier scolaire
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits suivis.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant.
  - Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

– Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en physiothérapie (1-745-1-8).

Programme 1-745-1-0 Version 12

Baccalauréat en physiothérapie

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *36 cr.*

+	PBC	1030	2	H	1	Pathologie générale en réadaptation
	PBC	1044	2	H	1	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4	A	1	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PBC	1070	2	A	1	Histologie humaine
+	PHT	1108	3	A	1 j	Application des exercices thérapeutiques
	PHT	1301	1	A	1 j	Introduction à la physiothérapie
	PHT	1302	1	A	1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie
	PHT	1303	3	A	1 j	Biomécanique et rééducation
+	PHT	1307	3	A	1 j	Théorie des exercices thérapeutiques
+	PHT	1309	4	H	1 j	Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle
+	PHT	1310	4	H	1 j	Physiothérapie musc.squel. 1, extrémités
+	PHT	1351	2	AHE1	j	Stage clinique 1
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale

Bloc 70 B *obligatoire* *31 cr.*

	PHL	2900	2	AH	1 j	Éléments de pharmacologie
+	PHT	2311	4	A	1 j	Physiothérapie musc.squel. 2, quad. inf.
+	PHT	2312	3	H	1 j	Physiothérapie musc.squel. 3, quad. sup.
+	PHT	2314	4	A	1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 1
+	PHT	2316	4	H	1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 2
	PHT	2318	3	H	1 j	Mesures de résultats en physiothérapie
	PHT	2319	2	A	1 j	Modalités électrothérapeutiques 1
	PHT	2320	2	H	1 j	Modalités électrothérapeutiques 2
	PHT	2321	2	H	1 j	Physiothérapie de la douleur
+	PHT	2352	3	AHE1	j	Stage clinique 2
+	PSL	2983	2	A	1	Intégration dans le système nerveux

Bloc 70 C *obligatoire* *26 cr.*

	PHT	3318	3	A	1 j	Physiothérapie et géronto-gériatrie
+	PHT	3320	4	A	1 j	Physiothérapie des affec. cardiovascul.
+	PHT	3321	3	H	1 j	Physiothérapie affections respiratoires
	PHT	3322	2	H	1 j	Éducation,consultation en physiothérapie
+	PHT	3354	3	AHE1	j	Stage clinique 3
+	PHT	3356	3	AHE1	j	Stage clinique 4
	PST	1970	2	A	1 j	Psychopathologie
	PSY	3952	3	A	1 j	Psychologie en réadaptation
	REA	3301	3	H	1 j	Syst.de santé, gestion, entrepreneurship

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
	ERT	3317	3	H	1 j	Ergonomie et intégration au travail
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
+	PHT	3365	3	AH	1 j	Physiothérapie en traumatologie sportive
+	PHT	3366	3	AH	1 j	Physiothérapie musc.squel. 4
	PHT	3367	3	AH	1 j	Approches physiothérapiques spécialisées
	PHT	3368	3	AH	1 j	Déficiences sensori-motrices
+	PHT	3369	3	AH	1 j	Approches spécialisées en neurologie

Bloc 70 E *obligatoire* *12 cr.*

+	PHT	4055	4	AHE1	j	Stage clinique 5
+	PHT	4056	4	AHE1	j	Stage clinique 6
	PHT	4353	4	AHE1	j	Activité synthèse

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences biomédicales et l'orientation Perfusion extracorporelle

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales vise avant tout à préparer des étudiants pour faire carrière dans les sciences biomédicales fondamentales ou cliniques, soit par insertion immédiate dans les milieux de travail, soit par acquisition d'une formation spécialisée aux cycles supérieurs. En conséquence, le programme donne la formation de base aux étudiants se destinant à des carrières de recherche ou à des carrières dans les secteurs de la recherche et du développement des industries en biotechnologies reliées aux sciences de la santé, notamment l'industrie pharmaceutique ; à des étudiants voulant entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé ; à des étudiants souhaitant devenir des assistants professionnels dans les milieux cliniques, dans les laboratoires gouvernementaux ou industriels ; enfin à des étudiants se destinant à l'enseignement dans le secteur scientifique au niveau collégial.

Information sur le programme

France Couture (514) 343-6111 poste 4243
ou www.biomed.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* En 2005, 561 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 84 places attribuées aux candidats collégiens, 251 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 29.051 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

Conformément à la politique d'admission décrite à la section 2, les candidats sont regroupés dans les catégories suivantes :

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-484-1-0 Version 03

Baccalauréat en sciences biomédicales

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales offre deux orientations : l'orientation sciences biomédicales comprend les segments 01 et 90, avec 60 crédits obligatoires, 24 à 30 crédits à option et de 0 à 6 crédits au choix, à l'approbation du responsable du programme. L'orientation perfusion extracorporelle comprend les segments 01 et 91, avec 87 crédits obligatoires et 3 crédits au choix, à l'approbation du responsable de l'option. Pour être inscrit à l'orientation perfusion extracorporelle, les étudiants devront avoir complété le segment 01 et présenté une demande d'admission. Cette orientation est contingentée.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *60 cr.*

	BCM	1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
	BCM	1531A	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO	1101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	1157	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	BIO	1204	3	H	1 j	Génétique
+	BIO	2110	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
	MSN	2100	3	AH	1 j	Toxicologie et environnement
	MSO	2160	3	AHE	1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
	PBC	2000	3	A	1	Biopathologie générale
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
	PHL	2100	3	H	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	6025	1	H	1 j	Principes de l'expérimentation animale
	SBM	1001	5	H	1 j	Morphologie fonctionnelle
	SBM	1002	1	AH	1 j	Intro. à la communication scientifique
	SBM	2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM	2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM	2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
	SBM	2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction
	SBM	2006	2	AH	1 j	Analyse de la communication scientifique

Segment 90 Propre à l'orientation sciences biomédicales

Bloc 90 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Stages en milieu de travail

SBM	3000	9	AHE	1 j	Projet de fin d'étude

Médecine

Bloc 90 B	*option*				*minimum 9 cr., maximum 24 cr.*
+ BCM	2501	3	H	1 j	Protéines
+ BCM	2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+ BCM	2512	3	AH	1 j	Biologie moléculaire 2
+ BCM	2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+ BCM	3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+ BCM	3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+ BCM	3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
+ BCM	3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
BCM	3562	3	H	1 j	Biochimie clinique
+ BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+ BIO	3674	3	H	1 j	T.P. Respiration, circulation, excrétion
GIN	1010	3	A	1 s	Intr. aux technologies bioméd.
+ MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+ MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+ MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogenèse virale
+ MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+ MCB	3964	3	A	1 j	Immunologie approfondie
MMD	1096	3	AH	1 js	ITSS : intervention et prévention
PBC	2050	3	H	1 j	Embryologie et biologie du développement
PBC	3010	3	H	1 j	Biologie cellulaire 2
+ PBC	3030	3	H	1 j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL	3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
PHL	3300	3	AH	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
PSL	3061	3	AH	1 j	Physiologie intégrée
PSL	3062	3	AH	1 j	Neurophysiologie
PSL	3065	3	AH	1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux
PSY	3032	3	AHE	1 j	Neuropsychologie humaine
SBM	3003	3	AH	1 j	Hématologie

Segment 91 Propre à l'orientation perfusion extracorporelle

Bloc 91 A	*obligatoire*				*27 cr.*
+ CHI	1900	3	AHE	1 j	Introduction aux techniques en C.E.C.
+ CHI	1901	6	AHE	1 js	Stage d'introduction en C.E.C.
+ CHI	1902	9	AHE	1 js	Introduction aux techniques en C.E.C.
PHL	3100	3	A	1 j	Pharmacodynamie des médicaments
PHL	6071	3	H	1	Pharmacologie cardiovasculaire
PSL	6170	3	AH	1	Physiologie cardiovasculaire

Faculté de médecine dentaire

Médecine dentaire

1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-300-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état bucco-dentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherches médico-dentaires.

Information sur le programme

Francine Jacques (514) 343-6111 poste 3437
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 201 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 40 places attribuées aux candidats collégiens, 64 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 31.978 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

a) Admission en année préparatoire ou en première année

Une année préparatoire s'ajoute au programme de Doctorat en médecine dentaire. Les étudiants qui la réussissent sont admis en première année du programme. De plus, des universitaires ayant complété un baccalauréat jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle à la rubrique Remarques), pourront être admis en première année.

Tous les candidats font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0)

Selon l'ordre d'excellence des dossiers et le nombre de places disponibles, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine dentaire.

Pour être admissible à l'année préparatoire à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED)(Voir la rubrique Remarques)
  - Soumettre à la Faculté une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - À la demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - À la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical.

b) Admission en cours de programme de doctorat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire
– Réussir le test de l'Association dentaire canadienne (TAED) (Voir la rubrique Remarques)
– Soumettre une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
– Obtenir au moins 65 % à la version française de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires canadiennes (Voir la rubrique Remarques)
– Se présenter à une entrevue éliminatoire
– Réussir un test pratique, à la demande de la Faculté.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Dentiste provenant d'un programme non agréé.

Capacité d'accueil

– La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
– La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
– Des places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
– Des candidats ayant terminé des études en médecine dentaire dans une université hors-Canada peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens, les universitaires, les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires et les francophones hors-Québec qui ont réussi le TAED
  - L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection (Voir la rubrique Remarques).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec qui ont réussi le TAED
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
– Pour l'admission en cours de programme de candidats ayant réussi le TAED
  - Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des résultats aux épreuves imposées, de la lettre de motivation, de la performance à l'entrevue et de la réussite à un test pratique, s'il y a lieu ainsi que des expériences professionnelles (Voir la rubrique Remarques).

Remarques

– Test d'habileté manuelle et d'habileté perceptuelle de l'Association dentaire canadienne (TAED)
  - **Le candidat doit s'inscrire lui-même** à l'une des deux sessions de test : avant le 15 septembre pour le test de novembre, avant le 15 janvier pour le test de février en s'adressant à l'Association dentaire canadienne, 1815 Promenade Alta Vista, Ottawa, Ontario K1G 3Y6 ; tél. : (613) 523-1770 ; Téléc. : (613) 523-7736 ; www.cda-adc.ca. Le candidat qui a déjà réussi le test n'est pas tenu de le refaire.
  - Le candidat doit s'assurer auprès de l'Association dentaire canadienne que les résultats seront transmis au Registrariat de l'Université de Montréal ou transmettre lui-même au Registrariat les résultats obtenus à des sessions de test antérieures à l'année en cours.
  - L'échec à une des deux composantes (habileté manuelle et habileté perceptuelle) du test (moins de 10) est éliminatoire. Le candidat peut toutefois reprendre le test si nécessaire et aucun refus ne sera signifié avant que les résultats du test de février ne soient transmis. La réussite confirme l'admissibilité, mais l'évaluation du dossier ne prend pas en compte le résultat.
  - Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (10 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
– Le candidat peut obtenir plus d'informations au sujet de l'examen d'admissibilité de l'Association des facultés dentaires du Canada en s'adressant à l'Association, 100 avenue Bronson, suite 204, Ottawa, Ontario K1R 6G8 ; tél. : (613) 237-6505 ; Téléc. : (613) 236-8386 ; www.acfd.ca.
– La lettre de motivation demandée doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. **Cette exigence peut être éliminatoire. La lettre doit être acheminée au secrétariat de la Faculté de médecine dentaire**, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7, avant la date limite de dépôt de la demande d'admission (le 1er mars pour les finissants de collège, le 15 janvier pour les autres candidats.)
– Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 20 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– La Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'un programme ou de cours préparatoires à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. La Faculté souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans le programme de Doctorat et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires, notamment par une familiarisation avec le milieu québécois de la santé.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en optométrie
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

– Le candidat ayant déjà fait des études en médecine dentaire dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.

Programme 1-300-4-0 Version 02

Année préparatoire au programme d.m.d.

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *40 cr.*

	ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
	BCM	1970	2	A	1	Biochimie 1
	BCM	1974	2	H	1 j	Biochimie 2
	DEN	1003	1	A	2 j	Observation clinique
	DEN	1004	1	A	1 j	Introduction à la clinique
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
	DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
	IFT	1805	3	H	1 j	Informatique de base : médecine dentaire
	MCB	1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
	PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PBC	1060	3	A	1	Embryologie et histologie humaine
	PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PSY	1960	2	A	1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
	SAB	1010	2	A	1 j	Introduction à la dentisterie préventive
	SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0 Version 17

Doctorat en médecine dentaire

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	DER	1012	2.5	A	1 j	Morphologie dentaire
	DER	1030	2	A	1	Matériaux dentaires
+	MCB	1198	3	H	1	Microbiologie bucco-dentaire
	NUT	1800	.5	A	1	Nutrition appliquée
	NUT	1963	2	A	1 j	Nutrition
+	PBC	1020	2	A	1	Pathologie générale en dentisterie
	SAB	1017	2	A	1 j	Dentisterie préventive préclinique
	SAB	1052	2	A	1 j	Introduction à la recherche clinique
	STO	1014	3	A	1 j	Anatomie de la tête et du cou
	STO	1020	3	A	1	Histologie bucco-dentaire

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

	DEN	1005	2	H	1 j	Informatique dentaire
	DER	1001	1	H	1	Prothèse partielle fixe théorique
	DER	1004	1.5	H	1	Prothèse partielle fixe pratique
	DER	1010	1	H	1	Dentisterie opératoire théorique
	DER	1013	1.5	H	1	Dentisterie opératoire pratique
	DER	1092	1.5	H	1 j	Prothèse complète préclinique 1
	DER	1096	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 1
+	PBC	2030	4	H	1	Pathologie spéciale en dentisterie
	PSY	1979	2	H	1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
	SAB	1019	.5	H	1 j	Dentisterie préventive clinique
	SAB	1060	1	H	1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
	STO	1062	1	H	1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C *obligatoire* *32 cr.*

DER	2001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	2004	3	A	2	Prothèse partielle fixe pratique
DER	2010	2	A	2	Dentisterie opératoire théorique
DER	2013	3	A	2	Dentisterie opératoire pratique
DER	2032	2	A	1 j	Matériaux dentaires
DER	2092	1.5	A	1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER	2098	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 2
DER	2099	1	A	1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB	2022	.5	A	1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB	2041	2	A	2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB	2051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
SAB	2072	2	A	2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB	2084	2	A	2 j	Parodontie théorique
STO	2034	4	A	1 j	Pathologie buccale
STO	2042	3	A	2 j	Pharmacologie dentaire
STO	2062	2	A	2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D *obligatoire* *8.5 cr.*

DER	2022	1	H	1 j	Introduction à l'endodontie
DER	2023	1	H	1 j	Endodontie préclinique
DER	2095	1	H	1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB	2015	.5	H	1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB	2043	1.5	H	1 j	Occlusion pratique
SAB	2077	1.5	H	1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB	2079	.5	H	1 j	Préclinique d'orthodontie
STO	2050	1	H	1	Anesthésiologie locale
STO	2061	.5	H	1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E *obligatoire* *43.5 cr.*

DER	3001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	3004	3	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER	3010	1	A	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	3015	1	A	1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER	3016	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER	3022	2	A	2	Endodontie théorique
DER	3023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 1
DER	3095	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER	3098	2	A	1 j	Prothèse partielle amovible
SAB	3015	.5	A	1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB	3051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
SAB	3057	2	A	1 j	Organisation d'une pratique dentaire
SAB	3060	3	A	2	Orthodontie
SAB	3077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 1
SAB	3078	1.5	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB	3085	1	A	1 j	Parodontie théorique
SAB	3086	2.5	A	2 j	Parodontie clinique 1
STO	3061	.5	A	1 j	Radiologie clinique 2
STO	3070	2	A	2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO	3073	2	A	2 j	Chirurgie clinique 1
STO	3080	5	A	2	Médecine buccale 1
STO	3081	1	A	2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F *obligatoire* *16.5 cr.*

DEN	3051	2	E	1 j	Travaux dirigés
DEN	3980	7	E	1 j	Clinique multidisciplinaire
DER	3017	1.5	H	1 j	Laboratoire d'implantologie
DER	3094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB	3040	2	E	1 j	Santé dentaire publique
SAB	3070	2	A	2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO	3281	1	E	1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G *obligatoire* *36 cr.*

DEN	4996	1	A	1 j	Sciences de base : applications pratiques
DER	4004	4.5	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER	4013	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER	4023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 2
DER	4093	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER	4094	1	A	1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER	4096	2	A	2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB	4070	2	A	1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB	4077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 2
SAB	4078	3	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB	4080	1	A	1	Parodontie théorique
SAB	4085	2	A	2 j	Parodontie clinique 2

SAB	4087	.5	A	1 j	Parodontie préclinique
STO	4070	2	A	1	Chirurgie
STO	4073	3	A	2 j	Chirurgie clinique 2
STO	4080	2	A	1	Médecine buccale 2
STO	4084	1.5	A	2 j	Diagnostic - urgence

Bloc 80 H *obligatoire* *5 cr.*

DEN	4995	2	H	1 j	Cliniques à options
DER	4082	1	H	1 j	Conférences clinico-restauratrices
SAB	4056	1	H	1 j	Administration pratique
SAB	4076	1	H	1 j	Douleurs et dysfonctions bucco-faciales

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin vétérinaire peut exercer sa profession dans le domaine des animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), des animaux de consommation (bovins, porcs, volailles) ainsi que dans les domaines des chevaux, de l'environnement et de la faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Information sur le programme

Ginette Richer	(450) 773-8521 poste 8271
ou pour Montréal	(514) 345-8521 poste 8271
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 195 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 41 places attribuées aux candidats collégiens, 44 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.710 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301
    - DEC en technologie des productions animales et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301, Chimie organique 202, Biologie 401 ou un cours de biologie humaine.

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - Se présenter à une entrevue (voir la rubrique Remarques)

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme
– Subir un examen portant sur les matières de la première année
– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
– Subir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années
– Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecines vétérinaires du Québec.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

– En vertu de l'entente Québec - Nouveau -Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
– Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
– Selon le nombre de places disponibles et les résultats aux examens et à l'entrevue, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième et troisième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

Pour l'admission en première année

– Pour les collégiens
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
– Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les premiers critères de présélection. Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
– Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick
  - Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.

Pour l'admission en deuxième ou en troisième années

- Une présélection est faite fondée sur les résultats aux examens écrits.
- Une liste d'excellence est établie en tenant compte des résultats aux examens et à l'entrevue.

Remarques

– Une connaissance pertinente du milieu vétérinaire dans divers secteurs de pratique est un atout important pour le candidat. Elle lui permet de confirmer son choix d'orientation d'études, son aisance à travailler avec des animaux, de juger de la réalité du travail d'un médecin vétérinaire et de se préparer à l'entrevue. Les interviewers offrent l'opportunité au candidat de faire valoir ses connaissances et son intérêt pour la médecine vétérinaire.
– L'entrevue vise à évaluer la connaissance réaliste de la pratique vétérinaire, l'intérêt, la motivation et toute autre aptitude jugée nécessaire à la réussite du programme de doctorat en médecine vétérinaire (capacité de travailler en équipe, relations interpersonnelles, curiosité intellectuelle, etc.).

Programme 1-580-1-0 Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*			*44 cr.*
DMV	1111	5	A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV	1112	1	A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV	1113	1	A	1	Information et travail personnel
DMV	1114	6	A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV	1116	2	A	1	Biochimie et métabolisme
DMV	1117	3	H	1	Génomique et biotechnologies
DMV	1210	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV	1211	3	A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV	1213	6	H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV	1214	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV	1220	2	H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI	1968	3	A	1	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A		*obligatoire*			*37 cr.*
DMV	2110	4	A	1	Nutrition et alimentation
DMV	2120	6	A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV	2121	3	A	1	Immunologie vétérinaire
DMV	2122	4	A	1	Biopathologie
DMV	2130	1	A	1	Stages à la ferme
DMV	2210	3	H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV	2211	1	H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV	2212	3	H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV	2220	6	H	1	Pathologie systémique
DMV	2230	2	H	1	Chirurgie générale
DMV	2231	1	A	2	Stage préclinique 1
PSY	2983	3	H	1 j	Psychologie et médecine vétérinaire

Bloc 02 B *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

DMV 2111	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV 2112	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2
DMV 2213	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2214	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *37 cr.*

DMV 3120	3	A	1	Principes d'épidémiologie
DMV 3130	8	A	1	Principes de médecine
DMV 3131	2	H	1	Principes de médecine de population
DMV 3132	3	A	1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV 3133	3	H	1	Principes de chirurgie
DMV 3134	2	AH	2	Stage préclinique 2
DMV 3210	2	H	1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3220	3	A	1	Pathologie clinique
DMV 3221	3	H	1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3235	2	H	1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV 3236	3	A	1	Imagerie médicale
DMV 3237	2	H	1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1	H	1	Intro. à la médecine des animaux de labo

Bloc 03 B *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

DMV 3222	2	AH	1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2	AH	1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2	AH	1	Gestion du risque en production animale
DMV 3225	2	AH	1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *25 cr.*

DMV 4120	2	A	1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4	A	1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4	A	1	Médecine des équins
DMV 4132	6	A	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 4133	2	A	1	Médecine des volailles
DMV 4134	2	A	1	Médecine des porcins
DMV 4135	2	AH	2	Stage préclinique 3
DRT 1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé

Bloc 04 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

MEV 4315	1	H	1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1	H	1	Ophtalmologie canine et féline
MEV 4340	1	H	1	Thériogénologie équine
MEV 4421	2	H	1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1	H	1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2	H	1	Médecine interne équine
MEV 4424	2	H	1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2	H	1	Alimentation et profil métabolique
MEV 4426	1	H	1	Zootechnie et environnement
MEV 4427	2	H	1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV 4428	1	H	1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2	H	1	Médecine de population bovine 1
MEV 4430	1	H	1	Médecine de population bovine 2
MEV 4431	2	H	1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1	H	1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2	H	1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2	H	1	Médecine porcine et avicole
MEV 4435	1	H	1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1	H	1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2	H	1	Médecine porcine spécialisée
MEV 4438	2	H	1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1	H	1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1	H	1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1	H	1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1	H	1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1	H	1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV 4444	1	H	1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV 4445	1	H	1	Interprétation en imagerie médicale
MEV 4446	1	H	1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1	H	1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1	H	1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV 4449	1	H	1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1	H	1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2	H	1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1	H	1	Oncologie canine et féline
MEV 4453	2	H	1	Chirurgie équine
MMV 4011	1	H	1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV 4014	1	H	1	Pharmacothér.des animaux de consommation
MMV 4015	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
MMV 4016	1	H	1	Alimentation clinique : chiens - chats
MMV 4017	1	H	1	Anesthésie/analgésie des grands animaux
PAA 4120	1	H	1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1	H	1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1	H	1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4400	1	H	1	Séminaires de recherche
PAA 4401	1	H	1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA 4402	1	H	1	Communication scientifique
PAA 4403	1	H	1	Enseignement universitaire
PAA 4404	1	H	1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1	H	1	Thérapies alternatives
PAA 4406	2	H	1	Antibiologie vétérinaire
PAA 4407	1	H	1	Promoteurs de croissance non hormonaux
PAA 4408	2	H	1	Environnement, mondialisation, pauvreté
PTM 4241	1	H	1	Ichtyopathologie
PTM 4410	1	H	1	Rétrovirus et maladies
PTM 4411	1	H	1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2	H	1	Hygiène des viandes et santé publique
PTM 4413	1	H	1	Parasitologie, animaux de compagnie
PTM 4414	1	H	1	Hématologie clinique : félins et canins
PTM 4415	1	H	1	Ressources humaines et milieu de travail

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *16 cr.*

DMV 5201	4	AH	1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4	AH	1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4	AH	1	Clinique équine
DMV 5301	4	AH	1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B *option* *minimum 16 cr., maximum 16 cr.*

DMV 5204A	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204B	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204C	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5205A	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205B	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205C	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206A	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206B	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206C	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5207A	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207B	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207C	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5208A	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5208B	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5209A	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209B	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209C	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5210A	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210B	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210C	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5211A	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211B	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211C	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5212A	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212B	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212C	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213A	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213B	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213C	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5216A	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216B	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216C	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5217A	2	AH	1	Imagerie médicale
DMV 5218A	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218B	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218C	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie

DMV	5219A	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5219B	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5219C	2	AH 1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV	5303A	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV	5303B	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV	5303C	2	AH 1	Pathologie macroscopique
DMV	5304A	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV	5304B	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV	5304C	2	AH 1	Médecine réglementée
DMV	5305A	2	AH 1	Aquaculture
DMV	5305B	2	AH 1	Aquaculture
DMV	5305C	2	AH 1	Aquaculture
DMV	5400A	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV	5400B	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV	5400C	2	AH 1	Initiation à la recherche
DMV	5410A	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV	5410B	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV	5410C	2	AH 1	Santé des écosystèmes
DMV	5411A	2	AH 1	Anesthésie bovine et équine
DMV	5412A	2	AH 1	Dermatologie vétérinaire
DMV	5413A	2	AH 1	Ophtalmologie vétérinaire
DMV	5414A	2	AH 1	Neurologie vétérinaire
DMV	5415A	2	AH 1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV	5416A	2	AH 1	Dentisterie vétérinaire
DMV	5417A	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV	5417B	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV	5417C	2	AH 1	Animaux exotiques
DMV	5418A	2	AH 1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV	5419A	2	AH 1	Néonatalogie et médecine équines
DMV	5420A	2	AH 1	Urgentologie et médecine équines
DMV	5421A	2	AH 1	Stage coopératif
DMV	5421B	2	AH 1	Stage coopératif
DMV	5422A	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV	5422B	2	AH 1	Ambulatoire équine
DMV	5423A	2	AH 1	Anesthésie - animaux de compagnie
DMV	5424A	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV	5424B	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV	5424C	2	AH 1	Médecine porcine industrielle
DMV	5425A	2	AH 1	Industrie pharmaceutique vétérinaire
DMV	5426A	2	AH 1	Médicaments vétérinaires : réglementation

Faculté de musique

Musique général

1-600-1-0 Baccalauréat en musique général (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-600-1-0 Version 11

Baccalauréat en musique général

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *10 cr.*

+	MTE 2010	3 A 1 j		Écriture et analyse 3
+	MTE 2011	3 H 1 j		Écriture et analyse 4
	MUS 1204	2 A 1		Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2 H 1		Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1959G	3 AHE1 js		Atelier de français écrit
MUL 1132	3 AH 1		Méthodologie musicale
MUS 1119	3 AH 1		Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3 AH 1		Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3 AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3 AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3 AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3 AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3 AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3 AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3 AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3 AH 1	Histoire de la musique 6
MUL 2115	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3 AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3 AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3 A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3 H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3 AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3 AH 1	Littérature du piano 1

	MIN 1744	3	H	1	Littérature du piano 2
	MIN 1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
	MIN 1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Musique du XXe siècle

	MIN 1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
+	MTE 1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUL 2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
	MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Musiques du monde

	MUL 3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H	1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 01 H *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 J *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 K *option* *minimum 6 cr., maximum 20 cr.*

Complément de formation

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN 1802	3	AH	1	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	AHE	1	La musique, enseignement en cours privé
+	MTE 1003	2	AH	1	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+	MTE 1110	3	A	1	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H	1	Contrepoint 2
+	MTE 1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
+	MTE 1503	3	AHE	1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	AH	1	Atelier de composition électro. 2
+	MTE 2114	3	A	1	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1	Orchestration 2
+	MTE 2315	3	A	1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1	Arrangement 2
	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
	MUL 1245	3	AH	1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUS 1218	3	A	1	Perception auditive
	MUS 1311	3	AH	1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS 1312	3	AH	1	Théorie électroacoustique 2
+	MUS 2204A	2	A	1	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2
	MUS 2311	3	AH	1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS 2312	3	AH	1	Méthodes électroacoustiques 2

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque

Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique composition électroacoustique

1-610-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir le test de théorie (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-2 Version 01

Baccalauréat en musique composition électroacoustique

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 39 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Le candidat

aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *39 cr.*

+	MCT 1401	3	AH 1	Composition 1
+	MCT 1402	3	AH 1	Composition 2
+	MCT 1403	3	AH 1	Composition 3
+	MCT 1404	3	AH 1	Composition 4
	MIN 1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
+	MTE 1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE 1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2
	MUS 1218	3	A 1	Perception auditive
	MUS 1311	3	AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS 1312	3	AH 1	Théorie électroacoustique 2
	MUS 2311	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS 2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS 2313	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 3

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

	MTE 1008	3	AH 1	Harmonie 1
	MTE 1010	3	A 1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H 1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1110	3	A 1	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H 1	Contrepoint 2
+	MTE 1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
+	MTE 1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
+	MTE 1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE 1212	3	H 1	Analyse musicale 2
	MTE 1403	3	AH 1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE 1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2
+	MTE 2008	3	A 1	Harmonie 3
+	MTE 2009	3	H 1	Harmonie 4
+	MTE 2010	3	A 1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE 2011	3	H 1 j	Écriture et analyse 4
+	MTE 2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H 1	Orchestration 2
	MTE 3010	3	A 1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H 1 j	Harmonie avancée 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire et littérature

	MIN 1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
	MIN 1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
	MIN 1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
	MIN 1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
	MIN 1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
	MIN 1744	3	H 1	Littérature du piano 2
	MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
	MIN 1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
	MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
	MUL 1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
	MUL 1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
	MUL 1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
	MUL 1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
	MUL 1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
	MUL 1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
	MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUL 2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL 2117	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL 2118	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL 3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA 1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	MUL 1132	3	AH 1	Méthodologie musicale
	MUS 1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
	MUS 1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 15 cr., maximum 26 cr.*

Média et programmation

	CIN 1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 1102	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN 1105	3	A 1 s	Cinéma d'animation et images composites
	CIN 2108	3	A 1 js	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN 2110	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
+	IFT 1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT 1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT 1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
	MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUS 1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS 1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS 1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS 1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS 1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS 1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS 1264	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 7
	MUS 2314	3	AH 1	Musique et médiatique 1
+	MUS 2315	3	AHE1	Musique et médiatique 2
+	MUS 3313	3	AH 1 js	Théorie électroacoustique 3
+	MUS 3314	3	AH 1 js	Théorie électroacoustique 4

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique composition instrumentale

1-610-1-3 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
– Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-3 Version 01

Baccalauréat en musique composition instrumentale

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *46 cr.*

+	MCT	1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT	1402	3	AH	1	Composition 2
+	MCT	1403	3	AH	1	Composition 3
+	MCT	1404	3	AH	1	Composition 4
	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1110	3	A	1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H	1	Contrepoint 2
+	MTE	1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	AH	1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	AH	1	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	AH	1	Méthodologie musicale
MUS	1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1		Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1		Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	2117	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL	2118	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

	CIN	1101	3	AH	1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A	1 s	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A	1 js	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU	1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1714	3	AH	1	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A	1	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH	1	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	AH	1	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	AH	1	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H	1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
– 5 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Grands ensembles

Bloc 01 H *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Théorie et écriture

	IFT	1810	3	AHE1	js	Introduction à la programmation
	MTE	1315	3	A 1		Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H 1		Harmonie jazz 2
+	MTE	1503	3	AHE1		Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	AH 1		Atelier de composition électro. 2
+	MTE	2110	3	A 1		Contrepoint 3
+	MTE	2111	3	H 1		Contrepoint 4
+	MTE	2114	3	A 1		Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H 1		Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A 1		Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H 1		Arrangement 2
	MTE	3010	3	A 1	j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H 1	j	Harmonie avancée 2
+	MTE	3114	3	AH 1		Orchestration 3
	MUS	1251	1	AH 1		Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH 1		Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE1		Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH 1		Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH 1		Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH 1		Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1311	3	AH 1		Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3	AH 1		Théorie électroacoustique 2
+	MUS	2204A	2	A 1		Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A 1		Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H 1		Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H 1		Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2311	3	AH 1		Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS	2312	3	AH 1		Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS	3313	3	AH 1	js	Théorie électroacoustique 3

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique composition mixte

1-610-1-4 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales et électroacoustiques.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-4 Version 01

Baccalauréat en musique composition mixte

Ce programme comporte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 40 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions instrumentales et électroacoustiques soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *40 cr.*

+	MCT 1501	3	AH	1	Composition électroacoustique 1
+	MCT 1502	3	AH	1	Composition électroacoustique 2
+	MCT 1601	3	AH	1	Composition instrumentale 1
+	MCT 1602	3	AH	1	Composition instrumentale 2
	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE 1403	3	AH	1	Techniques modernes de composition 1

+	MTE	1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2
	MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	AH 1	Méthodologie musicale
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	2117	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL	2118	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littérature et cinéma

	CIN	1101	3	AH 1 js	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	1102	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1105	3	A 1 s	Cinéma d'animation et images composites
	CIN	2108	3	A 1 js	Cinéma expérimental et art vidéo
	CIN	2110	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	EMU	1310	1	A 1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H 1	Technique de direction avec application
	MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
– 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Bloc 01 H option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Théorie et écriture

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
+	MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
+	MTE	2010	3	A 1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H 1 j	Écriture et analyse 4
+	MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
	MTE	3010	3	A 1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE	3011	3	H 1 j	Harmonie avancée 2
	MUS	1218	3	A 1	Perception auditive
	MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1311	3	AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3	AH 1	Théorie électroacoustique 2
+	MUS	2204A	2	A 1	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A 1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H 1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H 1	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2311	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS	2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS	2313	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 3
+	MUS	3313	3	AH 1 js	Théorie électroacoustique 3
+	MUS	3314	3	AH 1 js	Théorie électroacoustique 4

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 8 cr., maximum 14 cr.

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 8 cr., maximum 14 cr.

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

Ensemble cuivres

Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument
Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique écriture

1-620-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Préalablement présenté sous le nom de Baccalauréat en musique technique d'écriture

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des

exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-620-1-1 Version 00

Baccalauréat en musique écriture

Ce programme compte sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement dans le domaine de l'écriture seront évaluées à partir de l'examen de travaux d'écriture qu'il devra apporter au moment de l'entrevue avec son responsable de programme. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *43 cr.*

	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1110	3	A	1	Contrepoint 1
+	MTE 1111	3	H	1	Contrepoint 2
+	MTE 2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE 2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
+	MTE 2110	3	A	1	Contrepoint 3
+	MTE 2111	3	H	1	Contrepoint 4
+	MTE 2114	3	A	1	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1	Orchestration 2
	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2
+	MTE 3114	3	AH	1	Orchestration 3
	MUS 1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation auditive

+	MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal
+	MUS 2204A	2	A	1	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Composition

+	MCT 1401	3	AH	1	Composition 1
+	MCT 1402	3	AH	1	Composition 2
+	MTE 1407	3	AH	1	Composition jazz 1
+	MTE 1408	3	AH	1	Composition jazz 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture et analyse

+	MTE 1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE 1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
	MTE 1403	3	AH	1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE 1404	3	AH	1	Techniques modernes de composition 2
+	MTE 2315	3	A	1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1	Arrangement 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1132	2	AH	1	Éléments d'organographie
MUS 1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte
– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
– 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte
– 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3	AHE	1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	AHE	1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
MUL 2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
MUL 2115	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL 2116	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL 2117	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL 2118	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 4

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN 1101	3	AH	1	js	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN 1102	3	A	1	js	Langage et matières de l'expression
CIN 1105	3	A	1	s	Cinéma d'animation et images composites
CIN 2108	3	A	1	js	Cinéma expérimental et art vidéo
CIN 2110	3	AH	1	js	Le cinéma et les autres arts
EMU 1310	1	A	1		Technique de direction
+ EMU 1320	2	H	1		Technique de direction avec application
MIN 1714	3	AH	1		Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A	1		Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H	1		Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH	1		Littérature du clavecin

	MIN	1743	3	AH	1	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H	1	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
	MIN	1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
	MIN	1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+	MUL	1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUS	1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique interprétation chant orientation baroque et classique

1-605-1-9 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou

de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-9 Version 01

Baccalauréat en musique interprétation chant

Ce programme totalise 34 crédits obligatoires, 55 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

	ALL	1941	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 1
+	ALL	1942	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 2
+	ALL	1943	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 3
+	ALL	1944	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 4
+	ALL	1945	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 5
+	ALL	1946	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 6
	ANG	1961	1	A	1 j	Diction lyrique anglaise 1
+	ANG	1962	1	H	1 j	Diction lyrique anglaise 2
	FRA	1961	1	A	1 j	Diction lyrique française 1
+	FRA	1962	1	H	1 j	Diction lyrique française 2
	ITL	1961	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 1
+	ITL	1962	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 2
+	ITL	1963	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 3
+	ITL	1964	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 4
+	ITL	1965	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 5
+	ITL	1966	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 6
	MIN	1096	2	AH	1	Geste et mouvement scénique 1
+	MTE	2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE	2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS	1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H	1	Solfège et dictée 2
+	MUS	2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS	2206	2	A	1	Solfège 3
+	MUS	2207	2	H	1	Solfège 4

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL	1132	3	AH	1	Méthodologie musicale
MUS	1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE	1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE	1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE	1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

	MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
	MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 26 cr., maximum 30 cr.*

Instrument

	MUI 1134A	4	AH 1	Chant 1
+	MUI 1134B	4	AH 1	Chant 2
	MUI 1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI 1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
	MUI 1252A	2	AHE1	Piano 1
+	MUI 1253B	3	AH 1	Piano 2
+	MUI 2134A	4	AH 1	Chant 3
+	MUI 2134B	4	AH 1	Chant 4
+	MUI 3135A	5	AH 1	Chant 5
+	MUI 3135B	5	AHE1	Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, ensemble vocal, gamelan et choeur d'opéra et 4 cours de 2 crédits de choeur d'opéra.

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit d'ensemble.

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Spécialisation

	MIN 1806	2	AH 1	Danse baroque
	MIN 1807	2	AH 1	Gestuelle baroque
	MIN 1808	1	AH 1	Style vocal baroque 1
	MIN 1809	1	AH 1	Style vocal baroque 2
	MUE 1151	1	AH 1	Atelier de musique baroque
+	MUE 1152	1	AH 1	Atelier de musique baroque
+	MUE 1153	1	AH 1	Atelier de musique baroque
	MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE 1162	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE 1163	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+	MUE 1411	3	AH 1	Atelier d'opéra
+	MUE 1412	3	AH 1	Atelier d'opéra
+	MUE 1413	3	AH 1	Atelier d'opéra
+	MUE 1451	1	AH 1	Choeur d'opéra
+	MUE 1452	1	AH 1	Choeur d'opéra
+	MUE 1453	1	AH 1	Choeur d'opéra
	MUE 1481	2	AH 1	Choeur d'opéra
+	MUE 1482	2	AH 1	Choeur d'opéra
+	MUE 1483	2	AH 1	Choeur d'opéra

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours connexes

	EMU 1310	1	A 1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H 1	Technique de direction avec application
+	MIN 1097	2	AH 1	Geste et mouvement scénique 2
	MIN 1802	3	AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	AHE1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN 1804	3	AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
+	MIN 2802	2	A 1	Continuo 1
+	MIN 2803	2	H 1	Continuo 2
	MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL 2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL 2117	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL 2118	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL 3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Musique interprétation instruments classiques

1-605-1-8 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-8 Version 02

Baccalauréat en musique interprétation instruments classiques

Le programme compte six orientations. Les orientations Cuivres, Bois et Autres instruments totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 66 à option et 8 au choix. L'orientation Cordes totalise 18 crédits obligatoires, 64 à option et 8 au choix. Les orientations Instruments anciens et Claviers totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 70 à option et 4 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE 2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUS 1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Formation auditive

+	MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS 1218	3	A	1	Perception auditive
+	MUS 2204A	2	A	1	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Écriture

+	MTE 1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
+	MTE 2315	3	A	1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1	Arrangement 2
	MTE 3010	3	A	1 j	Harmonie avancée 1
+	MTE 3011	3	H	1 j	Harmonie avancée 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3	AHE1		Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	AHE1		Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
MUL 2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3	AH	1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A	1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H	1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH	1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3	AH	1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3	H	1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3	AH	1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH	1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3	A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 6 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz.

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUL 1132	3	AH	1	Méthodologie musicale
MUS 1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 01 H *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

	EMU 1310	1	A	1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H	1	Technique de direction avec application
+	MIN 1769	3	AH	1	Harmonie au clavier
	MIN 1802	3	AH	1	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	AHE1		La musique, enseignement en cours privé
	MIN 1804	3	AH	1	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	AH	1	Geste et conscience en interprétation
+	MIN 2802	2	A	1	Continuo 1
+	MIN 2803	2	H	1	Continuo 2
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1245	3	AH	1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUL 2115	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL 2117	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL 2118	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL 3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS 1131	2	AH	1	Facture du clavecin
	MUS 1132	2	AH	1	Éléments d'organographie

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Segment 02 Commun aux orientations Bois, Claviers, Cuivres, Inst. anciens, Autres inst.

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

– 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble musique de chambre et ensemble ;
– 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Bloc 70 B *obligatoire* *2 cr.*

Ensembles

MUE 1151	1	AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Ce bloc comporte des cours de 1 ou 2 crédits des ensembles indiqués.
Atelier d'élaboration de jeux sonores
Atelier de musique baroque
Atelier de musique contemporaine
Ensemble musique de chambre
Ensemble
Quatuor à cordes

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.
Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.
Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument principal

Ce bloc comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Instrument second

	MUI 1152A	2	AHE1	Clavecin 1
+	MUI 1152B	2	AHE1	Clavecin 2
	MUI 1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI 1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 2, 4, 5 ou 6 crédits des instruments indiqués.
Clavecin
Orgue
Piano
Pianoforte
Piano jazz

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.
Atelier d'accompagnement
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Autres Instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument

Ce bloc comporte des cours de 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ce bloc comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.
Atelier de percussion
Ensemble guitares

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre ou d'harmonie de concert est obligatoire. L'étudiant non retenu à l'orchestre devra se présenter à l'audition d'harmonie de concert. S'il n'est pas admis à l'harmonie de concert, un autre grand ensemble lui sera assigné. Il est recommandé à tous les instrumentistes de s'inscrire à au moins deux crédits de musique pour « petits ensembles » au cours des trois années de baccalauréat.

Musique interprétation jazz

1-605-1-6 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-6 Version 04

Baccalauréat en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 56 à option et 12 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	MUE 1461	2	AH	1	Combo
+	MUE 1462	2	AH	1	Combo
+	MUE 1463	2	AH	1	Combo
+	MUE 1464	2	AH	1	Combo
+	MUE 1465	2	AH	1	Combo
+	MUE 1466	2	AH	1	Combo
	MUS 1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1	Solfège et dictée 2
+	MUS 1211	3	A	1	Solfège et dictée jazz 1
+	MUS 1212	3	H	1	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

	FRA 1959G	3	AHE	1 js	Atelier de français écrit
	MUL 1132	3	AH	1	Méthodologie musicale
	MUS 1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
	MUS 1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture

	MTE 1008	3	AH	1	Harmonie 1
	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A	1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H	1	Harmonie jazz 2
+	MTE 1407	3	AH	1	Composition jazz 1
+	MTE 1408	3	AH	1	Composition jazz 2
+	MTE 2114	3	A	1	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H	1	Orchestration 2
+	MTE 2315	3	A	1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H	1	Arrangement 2

Bloc 80 D *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Cours connexes

	MIN	1098	2 A	1	Improvisation jazz 1
+	MIN	1099	2 H	1	Improvisation jazz 2
	MIN	1791	2 A	1	Harmonie jazz au clavier 1
+	MIN	1792	2 H	1	Harmonie jazz au clavier 2
+	MIN	2791	2 A	1	Harmonie jazz au clavier 3
+	MIN	2792	2 H	1	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et littérature

MIN	1753	3 A	1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3 H	1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL	1101	3 AHE	1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3 AHE	1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1121	3 A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL	2109	3 AH	1	Musiques et images en mouvement
MUL	2112	3 AH	1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3 AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3 AH	1	Histoire et analyse du jazz 2
MUL	2117	3 AH	1	Histoire et analyse du jazz 3
MUL	2118	3 AH	1	Histoire et analyse du jazz 4
MUS	1221	3 AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 F *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Instrument

Le bloc comporte 6 cours de 4 crédits de chacun des instruments suivants :

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Clarinette jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz
Violon jazz

Bloc 80 G *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et ensemble jazz.

Bloc 80 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : ensemble vocal jazz, atelier d'accompagnement vocal jazz, atelier d'improvisation, et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 80 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation

	EMU	1310	1 A	1	Technique de direction
+	EMU	1320	2 H	1	Technique de direction avec application
	MIN	1804	3 AH	1	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN	1805	3 AH	1	Geste et conscience en interprétation
	MUL	1245	3 AH	1	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1 AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	3301	3 A	1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3 H	1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3 AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

Musique musicologie

1-615-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines que comprend ce programme, celui-ci prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : recherchiste ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté. En 2005, 299 collégiens ont soumis une demande d'admission dans l'ensemble des programmes. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées aux candidats collégiens, 105 offres d'admission ont été faites. (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale
- Se soumettre à une rédaction sur un sujet imposé
- Se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un docu-

ment joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Critères de sélection

L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-615-1-1 Version 07

Baccalauréat en musique musicologie

Ce programme comprend sept orientations : Cordes, Cuivres, Bois, Instruments anciens, Claviers, Chant et autres instruments, Jazz. Chacune totalise 36 crédits obligatoires, 43 à option et 12 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicologiques du candidat seront également évaluées au moyen d'une entrevue et d'une rédaction sur un sujet imposé. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur le site web de la faculté de musique, www.musique.umontreal.ca, ou par la poste sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

+	MTE 2010	3	A	1 j	Écriture et analyse 3
+	MTE 2011	3	H	1 j	Écriture et analyse 4
	MUL 1103	3	AH	1	Histoire de la musique 1
	MUL 1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
	MUL 1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
	MUL 1106	3	AH	1	Histoire de la musique 4
	MUL 1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
	MUL 1108	3	AH	1	Histoire de la musique 6
	MUL 1134	3	AH	1	Introduction à la musicologie
	MUL 1245	3	AH	1	Esthétique musicale
	MUL 3314	3	AH	1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS 1253	3	AHE1		Sujets spéciaux en musique 3

Bloc 01 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et analyse

	MIN 1752	3	AH	1	Littérature de la musique électro.
+	MTE 1205	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE 1206	3	AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MUL 1121	3	A	1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+	MUL 1401	1	AH	1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	AH	1	Musiques et images en mouvement
	MUL 2112	3	AH	1	Histoire de la musique au Canada
	MUL 2115	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL 2117	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 3
	MUL 2118	3	AH	1	Histoire et analyse du jazz 4
	MUL 3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H	1	Panorama des musiques du monde 2
	MUS 1221	3	AH	1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

	FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
	MUS 1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
	MUS 1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

	MTE 1010	3	A	1 j	Écriture et analyse 1
+	MTE 1011	3	H	1 j	Écriture et analyse 2
+	MTE 1113	3	AH	1	Contrepoint et analyse
+	MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS 1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1	Solfège et dictée 2

Le bloc comporte
– 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : chorale, gamelan et chorale jazz ;
– 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles suivants : harmonie de concert et orchestre.

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte
– 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles suivants : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, atelier d'improvisation, ensemble musique de chambre et ensemble ;
– 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores.

Bloc 01 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou de 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais.

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 ou 4 cours de 2 crédits de connaissance du clavier.
Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués.

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare jazz
Harmonica jazz
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

École d'optométrie

Optométrie

1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-655-1-1 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Introduction

Depuis l'automne 1999, une année préparatoire s'ajoute au programme qui mène au Doctorat en optométrie dont la durée est de quatre ans. Toutefois, des universitaires ayant complété un premier grade universitaire dont le programme d'études est jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents à la rubrique Remarques) pourront être admis en première année s'ils ont complété les cours suivants offerts en année préparatoire : OPH 2992 - Anatomie oculaire, OPM 1010 - Introduction à la profession et OPM 1009 - Optique géométrique.

Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de Doctorat en optométrie (1-655-4-0). Selon la formation du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année en optométrie.

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Carole Cholette (514) 343-6325
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 232 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 22 places attribuées aux candidats collégiens, 36 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 32.066 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- Sur demande de l'École, pour les candidats présélectionnés, soumettre un curriculum vitae et une lettre de motivation (Voir la rubrique Remarques)
- Se présenter à une entrevue (Voir la rubrique Remarques)
- Sauf pour les candidats étrangers titulaires d'un diplôme universitaire dans la discipline ou dans une discipline connexe, avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B.Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
  - le candidat francophone résident de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente conclue entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé ;

- le candidat francophone d'une province canadienne non couvert par une entente intergouvernementale.

– Diplômé dans la discipline ou dans une discipline connexe à l'extérieur du Québec : toute personne titulaire d'un grade universitaire dont la formation académique est étroitement reliée au système visuel ou à l'optique.
– En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée.

– Un nombre déterminé de places est réservé aux candidats francophones hors-Québec, aux diplômés de l'extérieur du Québec dans la discipline ou dans une discipline connexe et aux candidats en cours de formation dans la discipline. Le nombre de places peut varier en fonction du nombre et de la qualité des demandes d'admission. Le total de ces places est égal ou inférieur à 14.
– Le reste de la capacité d'accueil est réparti également entre les collégiens et les universitaires sous réserve de la qualité des dossiers.

La capacité d'accueil pour la première année est limitée. L'École détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens, les universitaires, les francophones hors-Québec et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue, curriculum vitae et lettre de motivation : 40 %
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École d'optométrie et le Registrariat.

Remarques

– Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit les raisons motivant son choix de l'optométrie, présente sa connaissance de la profession et explique comment il la perçoit.
– L'entrevue vise à évaluer la connaissance réaliste de l'optométrie, l'intérêt et la motivation et toute autre aptitude jugée nécessaire à la réussite du programme de doctorat en optométrie (capacité de travailler en équipe, relations interpersonnelles, curiosité intellectuelle, etc.)
– Le candidat diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada n'est pas requis d'être citoyen canadien ou résident permanent.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en optométrie (1-655-1-8).
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire pour autant que l'étudiant ait aussi complété les cours OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009 offerts en année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en médecine dentaire
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-655-4-0 Version 02

Année préparatoire programme o.d.

Ce programme comporte 40 crédits dont 37 obligatoires et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *37 cr.*

BCM	1970	2	A	1		Biochimie 1
BIO	1203	3	AHE	1	js	Introduction à la génétique
DRT	1810S	3	H	1	j	Droit pour professionnels de la santé
MCB	1097	2	H	1	j	Microbiologie et immunologie générales
OPH	2992	3	H	1		Anatomie oculaire
OPM	1009	3	H	1		Optique géométrique
OPM	1010	2	A	1	j	Introduction à la profession
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1091	3	A	1		Embryologie et histologie en optométrie
PHI	1968	3	A	1		Notions fondamentales d'éthique
PHY	1982	2	H	1	j	Optique physique
PHY	1984	1	H	1	j	Travaux pratiques d'optique
PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
STT	1979	3	H	1	j	Statistique : concepts et applications

Programme 1-655-1-1 Version 20

Doctorat en optométrie (o.d.)

Ce programme comporte 155 crédits dont 147 obligatoires, 5 à option et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *37 cr.*

+ MCB	1180	3	A	1	j	Microbiologie et immunologie oculaires
MSO	3001	2	H	1	j	Introduction à l'épidémiologie
OPM	1105	4	A	1		Optométrie 1.1
OPM	1106	2	A	2	j	Optométrie 1.2
OPM	1107	2	H	1	j	Optométrie 1.3
OPM	1201	3	H	1		Optique ophtalmique 1.1

	OPM 1501	3	H	1 j	Santé oculaire 1.1
+	PBC 1010	2	A	1	Pathologie générale en optométrie
+	PHM 2952	2	H	1 j	Pharmacologie générale
	PSY 1969	2	A	1 j	Relations interpersonnelles : optométrie
	SCV 1101	3	A	1 j	Sciences de la vision 1.1
	SCV 1102	3	A	1	Sciences de la vision 1.2
	SCV 1103	3	H	1 j	Sciences de la vision 1.3
	SCV 1105	3	A	1 j	Sciences de la vision 1.5

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *38 cr.*

	OPM 2109	2	A	1 j	Optométrie 2.1
	OPM 2110	2	A	2 j	Optométrie 2.2
	OPM 2111	2	H	1 j	Optométrie 2.3
	OPM 2202	4	A	2	Optique ophtalmique 2.1
	OPM 2302	3	H	1 j	Lentilles cornéennes 2.1
	OPM 2403	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
	OPM 2405	3	H	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
	OPM 2502	3	A	1 j	Santé oculaire 2.1
	OPM 2503	2	A	1 j	Pharmacologie oculaire 2.1
	OPM 2504	4	H	1 j	Santé oculaire 2.2
	OPM 2505	4	H	1 j	Pharmacologie oculaire 2.2
	SCV 2102	3	A	1 j	Sciences de la vision 2.2
	SCV 2103	3	H	1 j	Sciences de la vision 2.3

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *39 cr.*

	OPM 3107	3	H	1 j	Gestion/jurisprudence
	OPM 3115	2	H	1 j	Optométrie 3.2
	OPM 3116	2	H	1 j	Analyse de cas
	OPM 3117	1	H	1 j	Introduction à la recherche
	OPM 3120	3	A	1 j	Optométrie 3.1
	OPM 3206	3	A	1 j	Optique ophtalmique 3.1
	OPM 3307	2	H	1 j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
	OPM 3308	3	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
	OPM 3309	1	A	1 j	Lentilles cornéennes 3.1
	OPM 3411	3	A	1 j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
	OPM 3502	2	A	1 j	Santé oculaire 3.1
	OPM 3601	4	A	2 j	Optométrie pédiatrique
	OPM 3602	2	H	1 j	Optométrie gériatrique
	OPM 3603	2	H	1 j	Ergonomie visuelle et prévention
	OPM 3604	2	H	1 j	Réadaptation et handicap visuel
	OPM 3701	3	A	2 j	Stage en soins de première ligne 3.1
	OPM 3817	1	A	2 j	Stage en cliniques spécialisées 3.1

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

	OPM 4115	1	AHE	1 j	Optométrie 4.1
	OPM 4701	7	AHE	1 j	Stage en soins de première ligne 4.1
	OPM 4702	7	AH	1 j	Stage en soins de première ligne 4.2
	OPM 4801	3	AHE	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
	OPM 4802	3	AH	1 j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
	OPM 4902	12	AHE	1 j	Stages externes

Bloc 74 B *option* *minimum 5 cr., maximum 5 cr.*

	OPM 4114	5	AE	2 j	Travaux de recherche dirigés
	OPM 4114A	2.5	E	1 j	Travaux de recherche dirigés
	OPM 4114B	2.5	H	1 j	Travaux de recherche dirigés

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Un programme de doctorat professionnel de premier cycle en pharmacie est actuellement à l'étude. Dès qu'il sera approuvé par le ministère de l'Éducation, il sera présenté sur le site du Guichet étudiant.

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien oeuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, dans sa pratique quotidienne, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en oeuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets thérapeutiques sur l'organisme, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication industrielle, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, etc. De plus, il agit comme spécialiste de l'information sur le médicament.

Information sur le programme

Marie-Claude Binette (514) 343-7709
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 771 collégiens ont soumis une demande d'admission au Baccalauréat en pharmacie. En tenant compte des désistements et pour combler les 93 places attribuées aux candidats collégiens, 171 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 33.087 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

et

- Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**

- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
- À la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références (voir la rubrique Remarques)
- Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 850/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de pharmacie d'une autre université agréé par le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) ou l'équivalent.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée.

– Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
– Un maximum de six places peuvent être attribuées, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (trois des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
– Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats qui transfèrent d'un programme en pharmacie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires,
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC) ou de la cote de rendement universitaire (CRU).
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ 850 candidats sont convoqués à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
    - dossier scolaire : 85 %
    - questionnaire et, le cas échéant, entrevue : 15 %
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence et la pertinence du dossier scolaire.
  - Selon leur niveau d'études, les candidats sont ensuite associés aux collégiens ou aux universitaires aux fins de la présélection.
– Pour les transferts, les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
  - Le Comité de sélection et le Registrariat prennent en considération l'excellence du dossier scolaire et tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Les candidats retenus peuvent, sur invitation de la Faculté, être convoqués à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.
– Pour les francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission et par le Registrariat. L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

– Le candidat titulaire d'un Baccalauréat en pharmacie complété hors-Québec ne peut être admis qu'en début de programme.
– Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de fournir à la Faculté, au moment du dépôt de sa demande d'admission, toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques de l'Ordre des pharmaciens du Québec (le cas échéant, le diplômé devra avoir soumis une demande à l'Ordre avant le 1er décembre) ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en pharmacie (1-675-1-8).
– Questionnaire
  - Le questionnaire à remplir à la demande de la Faculté permet d'évaluer la motivation du candidat ainsi que certaines attitudes et compétences nécessaires à la pratique de la pharmacie.
  - Les candidats sélectionnés seront convoqués à remplir le questionnaire au début du mois d'avril. La Faculté évalue à une heure le temps requis à cette fin.
  - La Faculté peut convoquer en entrevue tout candidat dont les résultats au questionnaire ne seraient pas concluants.

Programme 1-675-1-0 Version 10

Baccalauréat en pharmacie

Ce programme totalise 133 crédits de cours obligatoires (blocs 01 A à 01 H), 6 à 9 crédits de cours à option (blocs 70 A et 70 B) et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A		*obligatoire*				*17 cr.*
	PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PBC	1080	2	A	1 j	Histologie humaine
	PHM	1120	2	A	1 j	Introduction à la profession
	PHM	1131	3	A	1 j	Pharmacie physico-chimique 1
	PHM	1230	3	H	1 j	Biologie cellulaire et moléculaire
	PHM	1231	3	A	1 j	Chimie médicinale 1
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
Bloc 01 B		*obligatoire*				*18 cr.*
	PHM	1140	4	A	1 j	Biochimie
	PHM	1210	1	H	1 j	Médicaments non prescrits
+	PHM	1232	3	H	1 j	Pharmacie physico-chimique 2
	PHM	1233	3	H	1 j	Intro. à la démarche pharmaceutique
+	PHM	1240	4	H	1 j	Qualité du médicament
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
Bloc 01 C		*obligatoire*				*22 cr.*
+	MCB	2990	4	A	1 j	Microbiologie pharmaceutique
+	PBC	1000	2	A	1 j	Pathologie générale en pharmacie
+	PHM	2320	2	A	1 j	Pharmacologie moléculaire
	PHM	2331	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 1
+	PHM	2332	3	A	1 j	Chimie médicinale 2
+	PHM	2341	4	A	1 j	Pharmacie galénique 1
+	PHM	2443	4	A	1 j	Biopharmacie et pharmacocinétique
Bloc 01 D		*obligatoire*				*21 cr.*
+	PBC	2020	3	H	1 j	Pathologie spéciale en pharmacie
+	PHM	2330	3	H	1 j	Biologie clinique
+	PHM	2420	2	H	1 j	Produits stériles
+	PHM	2421	2	H	1 j	Démarche pharmaceutique 2
+	PHM	2433	3	H	1 j	Pharmacie galénique 2
+	PHM	2441	4	H	1 j	Pharmacologie 1
+	PHM	2444	4	H	1 j	Antibiotiques et infectiologie
Bloc 01 E		*obligatoire*				*19 cr.*
+	PHM	1220	2	A	1 j	Phytothérapie
+	PHM	3510	1	A	1 j	Anticancéreux et immunomodulateurs
	PHM	3520	2	A	1 j	Communication
	PHM	3525	2	A	1 j	Législation et éthique pharmaceutiques
+	PHM	3532	3	A	1 j	Pharmacologie 2
+	PHM	3533	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 3
+	PHM	3541	4	A	1 j	Pharmacothérapie 1
+	PHM	3623	2	A	1 j	Pharmacologie 3

Bloc 01 F	*obligatoire*		*19 cr.*
+ PHM 3522	2 H 1 j	Pharmacothérapie nutritionnelle	
+ PHM 3527	2 H 1 j	Dermopharmacie	
+ PHM 3620	2 H 1 j	Toxicologie et pharmacodépendance	
+ PHM 3630	3 H 1 j	Automédication et instruments médicaux	
+ PHM 3634	3 H 1 j	Démarche pharmaceutique 4	
PHM 3635	3 H 1 j	Pharmacie, systèmes et services de santé	
+ PHM 3642	4 H 1 j	Pharmacothérapie 2	
Bloc 01 G	*obligatoire*		*3 cr.*
+ PHM 4730	3 AH 1 j	Ateliers de pharmacothérapie	
Bloc 01 H	*obligatoire*		*14 cr.*
+ PHM 4871	7 AH 1 j	Enseignement clinique 1	
+ PHM 4872	7 AH 1 j	Enseignement clinique 2	

Segment 70

Bloc 70 A	*option*		*minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
PHM 1121	3 A 1 j	Histoire sociale de la pharmacie	
PHM 2081	1 AHE1	Séminaires 1	
PHM 2282	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 1	
PHM 3083	1 AHE1	Séminaires 2	
PHM 3285	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 2	
PHM 3526	2 A 1 j	Marketing en pharmacie	
PHM 4072	3 AH 1	Radiopharmacie	
PHM 4116	3 AH 1 j	Analyse pharmaceutique instrumentale	
PHM 4131	3 AH 1 j	Administration d'officine	
PHM 4132	3 A 1 j	Fabrication pharmaceutique	
PHM 4133	3 A 1 j	T.P. fabrication / contrôle de qualité	
PHM 4135	2 AH 1 j	Industrie du médicament	
PHM 4136	2 AHE1 j	Biotechnologie pharmaceutique	
PHM 4171	3 AHE1 j	Administration en pharmacie d'hôpital	
+ PHM 4229	2 A 1	Produits vétérinaires	
PHM 4735	3 H 1 j	Pharmacocinétique et physiopathologie	
+ PHM 4810	1 AH 1 j	Laboratoire de produits stériles	
PHM 4811	1 AH 1 j	Coordination de l'essai clinique	
Bloc 70 B	*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+ PHM 6007	3 H 1	Biodisponibilité et bioéquivalence	
PHM 6010	3 A 1 j	Développement du médicament	
+ PHM 6015	3 H 1 j	Médicament : réglementation canadienne	
PHM 6043	3 AHE1	Le ciblage des médicaments	
PHM 6050	3 AH 1	Séminaire : utilisation du médicament	
PHM 6500	3 H 1	Soins pharmaceutiques ambulatoires	
PHM 6501	3 AH 1	Soins pharmaceutiques mère-enfant	
PHM 6502	3 AH 1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques	
PHM 6503	2 H 1	Le pharmacien et la documentation	
PHM 6504	3 AHE1	Pharmacothérapie gériatrique	
+ PHM 6507	3 H 1	Chronopharmacologie	
+ PHM 6509	2 AH 1	Pharmacothérapie pédiatrique	
PHM 6637	1 AHE1	Documenter l'intervention en pharmacie	

Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant complété 90 crédits au baccalauréat et qui seraient jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2e cycle pourront être autorisés à s'inscrire à tout cours du bloc 70 B.

Faculté des sciences de l'éducation

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 746 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 130 places attribuées aux candidats collégiens, 267 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.368 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
- S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.
- Pour les autres catégories de candidats
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-820-1-0 Version 09

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
ETA	4010	3	AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA 1101A	3	AHE2 j	Éléments de base en gestion de classe
	PPA 1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
	PPA 2100A	3	AHE2 j	Intégration des TIC
+	PPA 2101	3	AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+	PPA 2200	3	AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
+	PPA 3101	3	AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
+	PPA 4100	3	AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C *obligatoire* *42 cr.*

Didactique

	DID 1111	3	AHE1 j	Culture scientifique au primaire
	DID 1202	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
+	DID 1203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
	DID 1204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
	DID 2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
	DID 2202	3	AHE1 j	Didactique de l'oral
+	DID 2204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
	DID 2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID 3203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
	DID 3204	3	AHE1 j	Didactique de la géométrie
+	DID 3209	3	AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
	DID 4203	3	AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
	DID 4204	3	AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
+	DID 4213	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1002	3	AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
+	EDU 2002	3	AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
+	EDU 3002	6	AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
+	EDU 4002	9	AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activité d'intégration

	DID 3350	3	AHE2 j	Projet en sciences et mathématiques
	DID 3360	3	AHE2 j	Projet en sciences humaines et arts
	DID 3370	3	AHE2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Didactique des arts

	DID 2900	3	AHE1	Didactique de l'art dramatique
	DID 2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
+	DID 2911	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 2
	DID 2915	3	AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
	DID 2920	3	AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la morale et de la religion

	DID 3303	3	AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes
	DID 3323	3	AHE1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

	DID 1400	3	AHE1 j	Enrichissement mathématique
	DID 3400	3	AHE1 j	Atelier d'écriture
	DID 3401	3	AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
	ETA 4400	3	AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
	ETA 4401	3	AHE1 j	Le discours en éducation
	ETA 4402	3	AHE1 j	Les domaines d'expérience de vie
	KIN 4000	3	AH 1 j	Activité physique au préscolaire
	PPA 3215	3	AHE1	Pédagogie différenciée
	PPA 3225	3	AHE1	Pédagogie de la coopération
	PPA 4210	3	AHE1	Animation et communication
	PPA 4403	3	AHE1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Enseignement de l'éducation physique et santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 367 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 46 places attribuées aux candidats collégiens, 159 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.800 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
- S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-822-1-0 Version 03

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et santé

Ce programme comporte 120 crédits dont 50 en Sciences de l'éducation (segment 01), 67 en Éducation physique et santé (59 crédits du segment 02 ainsi que 8 crédits du segment 70 ou 8 crédits du segment 71) et 3 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Éducation

DID	2103	3	AHE1 j	Didactique de l'éducation physique/santé
ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2102	3	AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA	3102	3	AHE1 j	Intervention auprès des élèves à risque
PPA	3400	3	AHE1	Intégration scol. : élèves en difficulté

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

+ EDU	1004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistanat au prim.
+ EDU	2004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistanat au sec.
+ EDU	3004	5	AHE1 j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
+ EDU	4004	9	AHE1 j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *30 cr.*

Kinésiologie

KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1033	3	H	1 j	Bases physiologiques de l'exercice
KIN	1049	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN	1712	3	A	1 j	Introduction : éducation physique/santé
KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
KIN	2101	3	A	1 j	Biomécanique et enseignement
KIN	2102	3	H	1 j	Sécurité et premiers soins
KIN	3001	3	A	1 j	Histoire, éducation physique et santé
KIN	3710	3	H	1 j	Population à besoins particuliers et EP
KIN	4101	3	A	1 j	Éthique professionnelle en EP/santé

Bloc 02 B *obligatoire* *10 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

KIN	1401	2	H	1 j	Atelier au primaire
KIN	1402	3	A	1 j	Atelier au secondaire
KIN	1403	1	A	1 j	Atelier au préscolaire
KIN	1404	2	H	1 j	Recherche-action
KIN	1405	2	A	1 j	Évaluation en éducation physique

Bloc 02 C *obligatoire* *7 cr.*

Activités physiques et santé

KIN	1101	1	A	1 j	Athlétisme
KIN	1102	1	A	1 j	Mise en forme
KIN	1103	1	H	1 j	Activités coopératives
KIN	1104	1	A	1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
KIN	1105	1	H	1 j	Activités de combat
KIN	1106	1	A	1 j	Activités de plein air 1
KIN	1107	1	H	1 j	Activités de plein air 2

Bloc 02 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

NUT	2962	3	H	1 j	Nutrition

Bloc 02 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Éducation à la santé

KIN	1034	3	H	1 j	Activité physique, mode de vie et santé
KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
MSO	2082	3	AH	1 j	Santé des jeunes et milieu scolaire
MSO	3100	3	AH	1 j	Fondements des interventions de santé
MSO	4100	3	AH	1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	H	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	A	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	H	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	H	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	A	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	H	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	H	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	H	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	A	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	H	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	H	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	H	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	A	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	H	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 173 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 58 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
– S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-841-1-0 Version 01

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, dont 97 obligatoires, 23 à option et 0 au choix, répartis ainsi : 60 crédits du segment 01 - Éducation et 60 crédits du segment 80 - Histoire et Géographie.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

+	DID	2237	3	AHE1 j	Didactique de la géographie
+	DID	3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+	DID	3247	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+	DID	4217	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+	DID	4297	2	AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A *obligatoire* *24 cr.*

Histoire

HST	1010	3	A 1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	AE 1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE 1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Géographie

GEO	1112	3	A 1 j	Géophysiologie
GEO	1122	3	H 1 j	Géodynamique externe
GEO	1212	3	A 1 j	Espaces, société, économie
GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A 1 j	Le Canada

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Monde contemporain et formation à la citoyenneté - Géographie et Histoire

GEO	1312	3	A 1 j	Développement durable et environnement
GEO	1592	3	H 1 j	Commentaire de cartes et photos
GEO	2212	3	H 1 j	Dynamique territoriale et développement
GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
GEO	2232	3	A 1 j	Populations et sociétés
+ GEO	2312	3	H 1 j	Gestion durable des ressources
GEO	3412	3	AH 1 js	La Chine
GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H 1 j	L'Union européenne
HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1047	3	A 1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2400	3	H 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2446	3	HE 1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2623	3	H 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2810	3	H 1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H 1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2835	3	A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	HE 1 j	Tradition et révolution
HST	3460	3	H 1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement de la discipline historique

+ HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
HST	2261	3	A 1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2426	3	AE 1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2490	3	A 1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2521	3	A 1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2830	3	A 1 j	Histoire du féminisme en Occident
HST	2850	3	E 1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	A 1 s	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2890	3	A 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
HST	3257	3	A 1 j	Relations internationales : France
HST	3433	3	H 1 j	Espace domestique, espace public

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 109 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 18 places attribuées aux candidats collégiens, 39 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 23.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Mathématiques 103, 105 et 203.

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
– S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-834-1-2 Version 04

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 20 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A — obligatoire — 9 cr.

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B — obligatoire — 12 cr.

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C — obligatoire — 17 cr.

Didactique

+ DID	2260	3	AHE1 j	Didactique de la proportionnalité
+ DID	2270	3	AHE1 j	Le raisonnement en mathématiques
+ DID	2280	3	AHE1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
+ DID	3260	3	AHE1 j	Technologies et enseignement des maths
+ DID	3270	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
+ DID	4298	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D — obligatoire — 20 cr.

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E — option — minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F — option — minimum 2 cr., maximum 2 cr.

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques

Bloc 80 A — obligatoire — 10 cr.

Approfondissement des mathématiques du secondaire

MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT	1334	4	AH 1 j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B — obligatoire — 23 cr.

Bases de mathématiques

MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT	1720	4	AHE1 j	Probabilités
STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C — obligatoire — 9 cr.

Mise en contexte des mathématiques

+ IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en langage C
+ MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D — option — minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Outils informatiques

IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+ IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
IFT	1178	3	AHE1 j	Programmation d'applications en VB
+ IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E — option — minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Approfondissement des mathématiques

+ MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+ MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT	3060	3	A 1 j	Logique

+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance et éthique

PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	AE 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
PHI	2160	3	H 1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Autres disciplines

BIO	1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
BIO	3283	3	H 1 j	Principes d'évolution
DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+ PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 96 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 11 places attribuées aux candidats collégiens, 32 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 26.800 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)

  et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
– S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque

Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté ca-

nadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-828-1-0 Version 01

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en éducation (segment 01), et 32 crédits obligatoires en didactiques, sciences et technologies (segment 02), ainsi que 36 crédits disciplinaires (segment 80, 81 ou 82).

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1120	1.5	AHE1 j	L'adolescent et l'école secondaire
	PPA 1130	1.5	AHE1 j	L'apprentissage au secondaire
	PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
	PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

	DID 2216	2	AHE1 j	Intro : did. des sciences et technologies
	DID 2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique
+	DID 4296	1	AHE1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la discipline de spécialisation

+	DID 3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
+	DID 3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
+	DID 3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

	DST 1035	3	AHE1 j	Notions de biologie pour enseignants
	DST 1045	3	AHE1 j	Notions de chimie pour enseignants
	DST 1055	3	AHE1 j	Notions de physique pour enseignants
	DST 2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'appr. : ExAO
+	DST 3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
	PHI 1975	3	H 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B *obligatoire* *14 cr.*

Projets d'intégration

+	DST 2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
+	DST 3010	4	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
+	DST 4010	7	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques

	MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B *obligatoire* *15 cr.*

Physique de base

	PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY 1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

Physique intermédiaire

+	PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique

+	PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
	PHY 2300	3	AH 1	Physique médicale
+	PHY 2345	3	A 1 j	Outils théoriques de la physique
+	PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY 3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A *obligatoire* *36 cr.*

	CHM 1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	AH 1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	HE 1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
	CHM 1600	3	AH 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	CHM 2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
	MAT 1958	3	AH 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A *obligatoire* *36 cr.*

	BCM 1531	3	AH 1 j	Introduction à la biochimie
+	BIO 1101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	BIO 1203	3	AHE1 js	Introduction à la génétique
	BIO 1335	2	A 1 j	Biodiversité 1
+	BIO 1345	1	A 1 j	T.P. de biodiversité 1
	BIO 1435	2	H 1 j	Biodiversité 2
+	BIO 1445	1	H 1 j	T.P. de biodiversité 2
	BIO 1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
	BIO 1634	3	H 1 j	Principes de physiologie animale
	BIO 1803	3	AH 1 js	Écologie et environnement
+	BIO 2153	1	A 2 j	T.P. de biologie cellulaire et génétique
	BIO 2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
	MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
	NUT 1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
	PBC 1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles
Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme
Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 216 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 36 places attribuées aux candidats collégiens, 89 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.600 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française
- Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
- S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection
La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarque
Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-835-1-5 Version 05

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
	PPA 2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
	PPA 2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
	PPA 3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

+	DID 2210	3	AHE1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
+	DID 3210	3	AHE1 j	Didactique de la littérature
+	DID 3212	3	AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+	DID 4202	3	AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+	DID 4212	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

	EDU 1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+	EDU 2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+	EDU 3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+	EDU 4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Introduction à la littérature

	FRA	1000	3 A	1 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3 H	1 j	Histoire de la littérature
	FRA	1005	3 A	1 j	Analyse de textes
	FRA	1021	3 H	1 j	Littérature et histoire de la langue
	FRA	2007	3 H	1 j	Questions d'histoire de la littérature
	FRA	2184	3 A	1 j	Histoire de la littérature de jeunesse

Bloc 80 B *obligatoire* *24 cr.*

Bases de la linguistique

	LNG	1080	3 A	1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
	LNG	1400	3 A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3 A	1 j	Notions de syntaxe
+	LNG	2045	3 A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3 H	1 j	Français québécois
+	LNG	2160	3 H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
+	LNG	2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2350	3 A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française d'Ancien Régime

	FRA	2100	3 A	1 j	Littérature française du Moyen Âge
	FRA	2103	3 H	1 j	Littérature française de la Renaissance
	FRA	2110	3 H	1 j	Littérature française du XVIIe siècle
	FRA	2112	3 A	1 j	Littérature française du XVIIIe siècle
	FRA	2261	3 A	1 j	Dramaturgie d'Ancien Régime

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XIXe siècle

	FRA	2124	3 H	1 j	Littérature française du XIXe siècle
	FRA	2210	3 H	1 j	Poétiques modernes
	FRA	2263	3 A	1 j	Dramaturgie moderne

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française du XXe siècle

	FRA	2180	3 A	1 j	Poésie moderne et contemporaine
	FRA	2181	3 A	1 j	Roman moderne et contemporain
	FRA	2211	3 A	1 j	Poétiques contemporaines

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

	FRA	1130	3 HE	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	2130	3 H	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2131	3 HE	1 j	Littérature québécoise du XXe siècle
	FRA	2264	3 H	1 j	Dramaturgie québécoise

Bloc 80 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures francophones

	FRA	1140	3 A	1 j	Introduction à la francophonie
	FRA	2141	3 A	1 j	Littérature maghrébine
	FRA	2142	3 A	1 j	Littérature africaine
	FRA	2143	3 A	1 j	Littérature des Caraïbes
	FRA	2241	3 AE	1 j	Lecture des textes francophones

Bloc 80 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en linguistique

	LNG	1120	3 A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans)

(Programme offert conjointement avec l'Université McGill)

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 142 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 20 places attribuées aux candidats collégiens, 47 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

- Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
- S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-821-1-0 Version 04

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Éducation

ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3100	3	AHE1 j	Évaluation en FLS
PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2100T	3	AHE1 j	Intégration des TIC
PPA	2104	3	AHE1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA	3103	3	AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
PPA	3222	3	AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Didactique du français langue seconde

DID	2102	3	AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
DID	2206	3	AHE1 j	Étude de la langue
DID	4236	3	AHE1 j	Littérature jeunesse en FLS

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Didactique des matières scolaires en L2

DID	1500	3	AHE1	Les mathématiques au primaire
DID	2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID	2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID	3506	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Littératures française et québécoise

FLS	1200	3	AHE1 j	Littérature française depuis 1800
FLS	3100	3	AHE1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires
FLS	3350	3	AHE1 j	Littérature québécoise

Bloc 01 E *obligatoire* *15 cr.*

Linguistique

FLS	1000	3	AHE1 j	Grammaire avancée
FLS	1001	3	AHE1 j	Stylistique comparée
LNG	1080	3	A 1 j	Lexicologie, sémantique et morphologie
LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A 1 j	Notions de syntaxe

Bloc 01 F *obligatoire* *5 cr.*

Stages et séminaire de 1re et 2e années

EDU	1006	1	AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
+ EDU	2006	3	AHE1 j	Stage d'assistanat
+ EDU	2080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 2e année

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de l'éducation

ETA	1300	3	AHE1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
ETA	1301	3	AHE1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 1

DID	2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+ DID	3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
ETA	4000	3	AHE1	Recherche et résolution de problèmes
ETA	4410	3	AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
PPA	1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 2

FLS	3000	3	AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
PPA	3001	3	AHE1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 1

DID	3206	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
DID	3510	3	AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 2

DID	4214	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
DID	4600	3	AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Segment 02 Stages et séminaires de 3e année

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+ EDU	3006	7	AHE1 j	Stage d'enseignement 1
+ EDU	3080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Bloc 02 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+ EDU	3008	7	AHE1 j	Stage d'enseignement en FLS
+ EDU	3090	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4e année

Bloc 03 A *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+ EDU	4006	9	AHE1 j	Stage d'enseignement 2
+ EDU	4080	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+ EDU	4008	9	AHE1 j	Stage d'enseignement en immersion
+ EDU	4090	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A			*option*			*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
	ALL	1951	6	A 2	js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ARA	1951	6	AHE1	js	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH 1	js	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH 1	js	Arabe avancé
	CHN	1050	6	AE 1	j	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1	j	Chinois élémentaire 2
	ESP	1951	6	A 2	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GRM	1010	6	A 1	js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H 1	js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H 1	js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A 2	js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH 1	js	Italien avancé
	JPN	1050	6	AE 1	j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1	j	Japonais élémentaire 2
	PTG	1951	6	AHE1	js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH 1	js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH 1	js	Portugais avancé
	RUS	1951	6	AHE1	js	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH 1	js	Russe intermédiaire et avancé

Enseignement en adaptation scolaire

1-857-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'enseignant en adaptation scolaire exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité de ces enseignants travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes régulières et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* En 2005, 451 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 69 places attribuées aux candidats collégiens, 135 offres d'admission ont été faites. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 25.374 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8)
  et
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Conditions relatives à la langue française

– Le candidat admis doit se soumettre au test de maîtrise du français auquel il est convoqué par la Faculté.
– S'il n'a pas réussi au test de maîtrise du français, l'étudiant, pour être autorisé à s'inscrire en 3e année du programme, devra avoir réussi le ou les cours de mise à niveau hors programme imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfait pas aux exigences de cette évaluation doit réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier scolaire constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Le candidat admis doit se soumettre à l'épreuve diagnostique en mathématiques à laquelle il est convoqué par la Faculté. En cas d'échec à cette épreuve, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
– Le brevet d'enseignement, qui confère le droit d'enseigner au Québec, est émis par le Ministère de l'éducation du Québec. La citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent constitue une des exigences pour l'obtention du brevet.

Programme 1-857-1-0 Version 00

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option. L'orientation Enseignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 3001	3	AHE1 j	Recherche appliquée en adaptation scol.
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Intervention éducative en adaptation scolaire

	PPA 1111	3	AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
	PPA 1112	3	AHE1 j	Apprentissage et adaptation scolaire
	PPA 1113	3	AHE1 j	Intégration et modèles d'enseignement
	PPA 1114	3	AHE1 j	TIC et adaptation scolaire
	PPA 2110	3	AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
	PPA 3110	3	AHE1 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C *obligatoire* *6 cr.*

Fondements en didactique

	DID 1001	3	AHE1 j	Fondements de la didactique des maths
	DID 2200	3	AHE1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D *obligatoire* *12 cr.*

Projets d'intégration

	PED 1001	2	AHE2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
	PED 2001	3	AHE2 j	Laboratoire de formation professionnelle
	PED 3001	1	AHE1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+	PED 4300	3	AHE1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+	PED 4301	3	AHE1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 1220	3	AHE1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
	DID 1940	3	AHE1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+	DID 2235	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
	DID 3220	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
	DID 3230	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+	DID 3236	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
	DID 3280	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
	DID 4209	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
	DID 4232	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+	DID 4242	1.5	AHE1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Besoins des élèves HDAA au primaire

	PPA 1110	3	AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+	PPA 2401	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+	PPA 3402	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+	PPA 3470	3	AHE1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+	PPA 4401	3	AHE1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1110	3	AHE2 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU 2003	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
+	EDU 3003	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+	EDU 4003	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Clientèles particulières et environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A *obligatoire* *27 cr.*

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 2010	3	AHE1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
	DID 2020	3	AHE1 j	Difficultés en lecture au secondaire
	DID 2030	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
	DID 2040	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
	DID 3110	3	AHE1 j	Difficultés en écriture au secondaire
	DID 3120	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
	DID 3130	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
	DID 4010	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+	DID 4020	1.5	AHE1 j	Allophones au sec. et ens. du français
	DID 4030	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B *obligatoire* *18 cr.*

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+	PPA 2402	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+	PPA 3403	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+	PPA 3480	3	AHE1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
+	PPA 4402	3	AHE1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
	PPA 4415	3	AHE1	École et adolescents en difficulté
+	PPA 4675	3	AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1110	3	AHE2 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
+	EDU 2110	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU 3110	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU 4110	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Clientèles particulières

	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Faculté des sciences infirmières

Sciences infirmières

1-630-1-1 Baccalauréat

Ce programme est destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en sciences de la santé ou d'un diplôme équivalent. Le Baccalauréat en sciences infirmières à l'intention des titulaires du DEC en soins infirmiers ou des membres de l'OIIQ est présenté sous le numéro 1-630-1-2.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »
De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

N. (514) 343-6111, poste 2701
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2005, 257 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 150 places attribuées à l'ensemble des candidats, 154 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 8 et la rubrique Remarques)
    et
  - Avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme,** les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 7) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical

Condition relative à la langue française

– **Condition d'admissibilité** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel)et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun.

– **Conditions de poursuite des études**
  - **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
    - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
    - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
  - **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
    - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
    - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. Les méthodes d'évaluation des dossiers scolaires sont décrites aux sections 3A et 3B.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des candidats qui ont réussi l'orientation Sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits structure d'accueil, les résultats obtenus dans ce programme prennent une importance prépondérante.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Le programme de Baccalauréat en sciences infirmières comprend un stage en milieu hospitalier dès le premier trimestre de scolarité. La Faculté juge essentiel que tout candidat au programme maîtrise le vocabulaire français des sciences fondamentales et ait une connaissance suffisante de la culture et des pratiques propres aux milieux québécois de la santé. En conséquence, la Faculté se réserve le droit d'imposer la réussite d'une formation préparatoire à tout candidat qui au jugement de la Faculté ne rencontre pas ces exigences. Cette formation est offerte dans le cadre de l'orientation sciences infirmières du Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil et comprend au minimum 9 crédits de cours d'intégration au milieu québécois de santé, au besoin, des cours de français et des cours de sciences fondamentales. Un candidat peut demander l'admission directement au Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil (1-950-1-5).
– En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.
– Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardiorespiratoire (RCR) et être inscrit au Registre des étudiants de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1er septembre.

Programme 1-630-1-1 Version 00

Baccalauréat en sciences infirmières

Le programme comprend 103 crédits dont 91 constituent un tronc commun formé des segments 01, 02 et 03. Il comprend aussi un bloc de 12 crédits d'orientation choisi entre les deux segments 70 ou 71. À l'automne, l'étudiant s'inscrit au bloc A de l'un des segments 01, 02 et 03 et à l'hiver, il s'inscrit au bloc B des mêmes segments. L'inscription au segment 70 ou au segment 71 se fait au trimestre d'hiver de la troisième année. N.B. certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A		*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	1605	5	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	1615	5	A	1 js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1702	2	A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1
	SOI	1802	2	A	1 js	Initiation aux sciences infirmières
	SOI	1901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 1
Bloc 01 B		*obligatoire*				*19 cr.*
+	SOI	1603	3	H	1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1625	5	H	2 js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1705	5	H	2 js	Pratique de soins - chirurgie
+	SOI	1712	2	H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2
+	SOI	1803	3	H	1 js	Discipline infirmière et profession 1
+	SOI	1911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 2

Segment 02 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

Bloc 02 A		*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	2602	2	A	1 js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A	1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A	1 js	Pratique de soins - périnatalité
+	SOI	2713	3	A	1 js	Pratique de soins - santé mentale
+	SOI	2802	2	A	1 js	Discipline infirmière et profession 2
	SOI	2901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 3
Bloc 02 B		*obligatoire*				*20 cr.*
+	SOI	2609	9	H	1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1 js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Commun aux deux orientations (clinique et « honor »)

Bloc 03 A		*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	3606	6	A	1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1 js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 5
Bloc 03 B		*obligatoire*				*7 cr.*
	SOI	3602	2	E	1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Bloc 70 A		*obligatoire*				*12 cr.*
+	SOI	3506	6	H	1 js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 71 Propre à l'orientation « honor »

Bloc 71 A	*obligatoire*			*12 cr.*
MSO	6061	3 AH 1		Introduction à la biostatistique
SOI	4706	6 H	1 js	Practicum de recherche
SOI	6103	3 AH 1		Recherche en sciences infirmières

Pour s'inscrire à l'orientation 71 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières

1-630-1-2 Baccalauréat (2 ans)

Ce programme est destiné aux candidats engagés dans le cheminement de formation intégrée (Dec-Bacc) et aux infirmières en exercice. Les candidats attestant d'une formation préuniversitaire en sciences référeront au Baccalauréat présenté sous le numéro 1-630-1-1. Il est toutefois recommandé aux infirmières en exercice de consulter le site de l'Université (www.etudes.umontreal.ca) avant de déposer une demande d'admission, le programme leur étant destiné pouvant être présenté sous un autre numéro.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »
De plus, l'article 39,4 du Code des professions (2002) ajoute que « L'information, la promotion de la santé et la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux auprès des individus, des familles et des collectivités, sont comprises dans le champ d'exercice du membre d'un ordre dans la mesure où elles sont reliées à ses activités professionnelles. »

Information sur le programme

N. (514) 343-6111, poste 2701
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	✓

* En 2005, 289 collégiens ont soumis une demande d'admission. En tenant compte des désistements et pour combler les 144 places attribuées à l'ensemble des candidats, 212 offres d'admission ont été faites à des collégiens. Le dernier candidat auquel une offre a été faite a une CRC de 24.000 (Statistiques en date du 5 août 2005).

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier (cote de rendement minimale de 24.000), le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  - Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programme 180 A0 ou 180 B0), composante collégiale du Dec-Bacc

  ou
  - Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers (programmes 180.01, 180.21 ou versions antérieures)

  ou
  - Pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec et avoir une cote de rendement d'au moins 24.000 *

et

– **Satisfaire aux conditions suivantes :**
  - Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

– **Condition d'admissibilité** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel)et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun.

– **Conditions de poursuite des études**
  - **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
    - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
    - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
  - **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
    - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté

suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
- tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec, est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.

Critères de sélection

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Le candidat doit toutefois avoir une cote de rendement minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
  - L'excellence et la pertinence du dossier constituent les seuls critères de sélection.

Remarques

– Selon les termes convenus avec le ministère de l'éducation dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que le titulaire du DEC en soins infirmiers (180 A0 ou 180 B0) a satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits).
– Pour être autorisé à s'inscrire à un stage, l'étudiant doit répondre aux exigences suivantes : fournir des preuves des immunisations requises par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec et attester d'un cours de niveau C de Réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les formulaires requis, disponibles sur le Web, sont également disponibles au secrétariat de la Faculté. Étant donné que le premier stage commence à la fin octobre, le candidat admis doit entreprendre les démarches nécessaires dès réception de son avis d'admission afin de satisfaire à ces exigences avant le 1er septembre.
– En vertu de l'article 3 du Règlement pédagogique, la compréhension des textes de langue anglaise est essentielle.

Programme 1-630-1-2 Version 00

Baccalauréat en sciences infirmières

Le cheminement A comprend 103 crédits obligatoires répartis dans quatre segments de tronc commun 02 et 03, (91 crédits) et dans un des deux segments d'orientation segment 80 ou 81, (12 crédits). Le cheminement B comprend 69 crédits obligatoires et 21 crédits à option. Les crédits sont répartis dans trois segments de tronc commun 11, 12 et 13, (78 crédits) et dans un des deux segments d'orientation segment 90 ou 91, (12 crédits). Selon les termes convenus avec le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre du Dec-Bacc, il est reconnu que les étudiants ont satisfait aux exigences des cours du segment 01 (34 crédits). En première année, l'étudiant du cheminement B s'inscrit aux cours du segment 01. Ensuite, à l'automne, tous les étudiants s'inscrivent au bloc A du segment 02 ou du segment 03 et à l'hiver, au bloc B des mêmes segments. L'inscription aux segments 80, 81, 90 ou 91 se fait au trimestre d'hiver de la dernière année du programme. N.B. certains cours des blocs B se poursuivent durant 4 ou 5 semaines au trimestre d'été.

Segment 01 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 01 A		*obligatoire*				*34 cr.*
+	SOI	1603	3	H	1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1615	5	A	1 js	Expériences de maladie chronique 1
+	SOI	1625	5	H	2 js	Expériences relatives à la chirurgie
+	SOI	1702	2	A	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 1
+	SOI	1705	5	H	2 js	Pratique de soins - chirurgie
+	SOI	1712	2	H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2
+	SOI	2602	2	A	1 js	Expériences de santé en périnatalité
+	SOI	2604	4	A	1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2703	3	A	1 js	Pratique de soins - périnatalité
+	SOI	2713	3	A	1 js	Pratique de soins - santé mentale

Segment 02 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 02 A		*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	2506	6	A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	2803	3	A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A	1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 3

Bloc 02 B		*obligatoire*				*20 cr.*
+	SOI	2609	9	H	1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1 js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 03 Propre au cheminement A et commun aux orientations 80 et 81

Bloc 03 A		*obligatoire*				*15 cr.*
+	SOI	3606	6	A	1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1 js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 5

Bloc 03 B		*obligatoire*				*7 cr.*
	SOI	3602	2	E	1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 11 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 11 A		*option*				*minimum 4 cr., maximum 7 cr.*
	MCB	1975	2	A	1 j	Microbiologie et immunologie
	NUT	1959	2	AH	1 j	Nutrition et santé
	PHL	1952	3	AH	1 j	Principes généraux de pharmacologie

Bloc 11 B		*option*				*minimum 14 cr., maximum 17 cr.*
+	SOI	1007	3	AH	1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
	SOI	1173	3	AHE1	js	Enseignement à la clientèle
+	SOI	1603	3	H	1 js	Expériences de maladie chronique 2
+	SOI	1712	2	H	1 js	Pratique de soins - maladie chronique 2
+	SOI	2604	4	A	1 js	Expériences de santé mentale
+	SOI	2713	3	A	1 js	Pratique de soins - santé mentale

+	SOI	3206	3	AHE1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3213	3	AHE1 js	Interaction infirmière-client

Segment 12 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 12 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	2506	6	A	1 js	Approfondissement des sc. fondamentales
+	SOI	2603	3	A	1 js	Personne et santé
+	SOI	2803	3	A	1 js	Discipline infirmière et profession 1-2
	SOI	2812	2	A	1 js	Intégration aux sciences infirmières
	SOI	2901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 3

Bloc 12 B *obligatoire* *20 cr.*

+	SOI	2609	9	H	1 js	Situations critiques de santé
+	SOI	2613	3	H	1 js	Famille et santé
+	SOI	2614	4	E	1 js	Expériences de fin de vie
+	SOI	2723	3	H	1 js	Pratique de soins - situations critiques
+	SOI	2911	1	E	1 js	Intégration des apprentissages 4

Segment 13 Propre au cheminement B et commun aux orientations 90 et 91

Bloc 13 A *obligatoire* *15 cr.*

+	SOI	3606	6	A	1 js	Communauté et santé
+	SOI	3706	6	A	1 js	Pratique de soins - santé communautaire
	SOI	3802	2	A	1 js	Pratique en interdisciplinarité
	SOI	3901	1	A	1 js	Intégration des apprentissages 5

Bloc 13 B *obligatoire* *7 cr.*

	SOI	3602	2	E	1 js	Expériences de transition dans les soins
+	SOI	3803	3	H	1 js	Leadership et profession infirmière 1
+	SOI	3812	2	E	1 js	Leadership et profession infirmière 2

Segment 80 Propre à l'orientation clinique

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

+	SOI	3506	6	H	1 js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 81 Propre à l'orientation « honor »

Bloc 81 A *obligatoire* *12 cr.*

	MSO	6061	3	AH	1	Introduction à la biostatistique
	SOI	4706	6	H	1 js	Practicum de recherche
	SOI	6103	3	AH	1	Recherche en sciences infirmières

Segment 90 Propre à l'orientation clinique

Bloc 90 A *obligatoire* *12 cr.*

+	SOI	3506	6	H	1 js	Projet d'intervention infirmière
+	SOI	3716	6	H	1 js	Pratique de soins - clientèle spécifique

Segment 91 Propre à l'orientation « honor »

Bloc 91 A *obligatoire* *12 cr.*

	MSO	6061	3	AH	1	Introduction à la biostatistique
	SOI	4706	6	H	1 js	Practicum de recherche
	SOI	6103	3	AH	1	Recherche en sciences infirmières

Pour s'inscrire aux orientations 81 et 91 « honor », l'étudiant doit avoir conservé une moyenne cumulative de 4,0 et son inscription doit être approuvée par un comité de sélection des candidats à l'orientation « honor ».

Sciences infirmières : milieu clinique

1-630-5-5 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec *
- Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

- **Condition d'admissibilité** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel)et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun.

– **Conditions de poursuite des études**
  - **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
    - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
    - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
  - **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
    - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
    - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars
  - trimestre d'automne : 1er juin
  - trimestre d'hiver : 1er novembre

Programme 1-630-5-5 Version 03

Certificat de sciences infirmières : milieu clinique

Ce programme de 30 crédits comporte six orientations. Le segment 01, commun à toutes les orientations, comprend 12 crédits obligatoires et de 3 à 7 crédits à option. L'orientation générale est complétée par 9 à 12 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers en psychiatrie est complétée par 9 crédits obligatoires et par 6 à 9 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers d'urgence est complétée par 15 crédits obligatoires. Les trois autres orientations sont complétées par 6 crédits obligatoires et par 3 à 6 crédits à option. Les orientations comportent de 0 à 3 crédits au choix.

Segment 01 Commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

SOI	1173	3	AHE1 js	Enseignement à la clientèle
SOI	3213	3	AHE1 js	Interaction infirmière-client
SOI	3221	3	AHE1 js	Modèles en soins infirmiers
SOI	3320	3	AHE1 js	Projet d'intégration

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Introduction à la programmation
MSO	2900	3	AH 1	Éléments de base en épidémiologie
NUT	3060	3	H 1	Nutrition publique et consommation
PST	1956	2	AH 1	Psychopathologie infantile
PSY	1045	3	AHE1 j	Motivation et émotion
PSY	2974	3	H 1 j	Psychologie des handicapés
PSY	3129S	3	AHE1	Méthodes et techniques d'entrevues
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3310	3	AHE1 js	Soins infirmiers en neurologie
SOL	1970	3	HE 1 j	Sociologie du Québec
STT	1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Segment 70 Orientation générale

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

SOI	2212	3	AHE1 js	Sciences infirmières et famille
SOI	3201	3	AHE1 js	Bioéthique en soins infirmiers
SOI	3202	3	AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3382	3	AHE1	Pratique infirmière : aspects sociaux
SOI	3386	3	AHE1 js	Introduction à la recherche

Segment 71 Orientation cardiologie

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	3311	3	AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 1
+ SOI	3318	3	AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOI	3202	3	AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3319	3	AHE1	Soins en chirurgie cardiovasculaire

Segment 72 Orientation soins infirmiers en chronicité

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
+ SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ SOI	3211	3	AHE1	Soins infirmiers aux stomisés
+ SOI	3212	3	AHE1	Intervention auprès des stomisés
+ SOI	3310	3	AHE1 js	Soins infirmiers en neurologie
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée

Segment 73 Orientation soins infirmiers aux personnes âgées

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

+ SOI	3206	3	AHE1	Sénescence et soins infirmiers
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
+ SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation

Segment 74 Orientation soins infirmiers en psychiatrie

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

+ SOI	3301	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+ SOI	3302	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
SOI	3322	3	AHE1	Stage en soins infirmiers psychiatriques

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale

SOI	3314	3	AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
+ SOI	3316	3	AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint
+ SOI	3317	3	AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie

Segment 75 Orientation soins infirmiers d'urgence

Bloc 75 A	*obligatoire*			*15 cr.*
SOI	3231	3	AHE1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+ SOI	3232	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+ SOI	3233	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+ SOI	3234	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+ SOI	3235	3	AHE1 js	Intégration des compétences (urgence)

Sc. infirmières : intégration et perspectives

1-630-5-6 Certificat (1 an)

(Le programme de certificat est présentement sous évaluation. Les candidats intéressés par ce programme sont priés de consulter le site de l'Université à l'adresse www.etudes.umontreal.ca avant de présenter une demande d'admission)

Information sur le programme

Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec *
- Être titulaire d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières
- Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

- **Condition d'admissibilité** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel)et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun.
- **Conditions de poursuite des études**
  - **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
    - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
    -
    - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
  - **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
    - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
    -
    - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Remarques

- Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
- Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars
  - trimestre d'automne : 1er juin
  - trimestre d'hiver : 1er novembre

Programme 1-630-5-6 Version 00

Certificat de sc. infirmières : intégration et perspectives

Destinataires

Ce programme s'adresse aux infirmières et infirmiers titulaires d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières.

Ce programme totalise 30 crédits de cours répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	SOI	2212	3 AHE1 js	Sciences infirmières et famille
	SOI	3201	3 AHE1 js	Bioéthique en soins infirmiers
	SOI	3386	3 AHE1 js	Introduction à la recherche

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+	SOI	3301	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+	SOI	3302	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
	SOI	3370	3 AHE1 js	Gestion des soins infirmiers
	SOI	3374	3 AH 1 j	Gestion de la qualité des soins
	SOI	3382	3 AHE1	Pratique infirmière : aspects sociaux

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	SOI	1173	3 AHE1 js	Enseignement à la clientèle
	SOI	3202	3 AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
+	SOI	3206	3 AHE1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3207	3 AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
	SOI	3208	3 AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
	SOI	3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
+	SOI	3210	3 AHE1	Soins infirmiers en réadaptation
	SOI	3213	3 AHE1 js	Interaction infirmière-client
	SOI	3220	3 AHE1 js	Intervention en situation de crise
	SOI	3221	3 AHE1 js	Modèles en soins infirmiers
	SOI	3303	3 AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
	SOI	3311	3 AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 1
	SOI	3314	3 AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
	SOI	3315	3 AHE1	Soins à long terme à la personne âgée
+	SOI	3316	3 AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint
+	SOI	3317	3 AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie
+	SOI	3318	3 AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANT	3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	DRT	3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé
	FRA	1013	3 H 1 j	La rédaction
	IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3 AHE1 js	Introduction à la programmation
	MAT	1901	3 AH 1 js	Compléments de mathématiques
	MSO	2900	3 AH 1	Éléments de base en épidémiologie
	POL	1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
	PSY	1958	3 AH 1 j	Psychologie sociale
	PSY	3129S	3 AHE1	Méthodes et techniques d'entrevues
	STT	1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Sciences infirmières (urgence)

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats formés hors Québec, être titulaire d'un diplôme en soins infirmiers que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec juge équivalent au DEC en soins infirmiers décerné par le ministre de l'Éducation du Québec *
- Être détenteur d'un permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec et être inscrit au tableau de l'Ordre
- Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.
- Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

* À défaut d'une reconnaissance d'équivalence de formation par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, le candidat doit compléter une formation préalable d'un an dans le cadre de l'orientation Sciences infirmières du programme 1-950-1-5 avant de présenter une demande d'admission au Baccalauréat en sciences infirmières 1-630-1-1.

Condition relative à la langue française

- **Condition d'admissibilité** Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
  - soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
  - soit obtenir un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
  - soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 785/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel)et être classé au niveau 4 ou plus à l'entrevue orale et à la production écrite du Test de connaissance du français auquel il est convoqué en temps opportun.

– **Conditions de poursuite des études**
  - **Maîtrise du français oral** Tout étudiant doit faire la preuve de sa maîtrise du français oral. Pour ce :
    - l'étudiant qui, à l'admission, a été convoqué au Test de connaissance du français (TCF) doit avoir été classé au niveau 5 à l'entrevue orale ou avoir réussi le cours EDP 1240 après avoir subi le Test, et ce, dans les délais indiqués avant d'être autorisé à poursuivre ses études ;
    -
    - l'étudiant qui a réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec, celui qui a été exempté du TCF ou celui qui a réussi ce test en atteignant le seuil établi par la Faculté pour attester de sa maîtrise du français oral est réputé satisfaire aux exigences en français oral.
  - **Maîtrise du français écrit** Compte tenu de l'importance accordée à la communication écrite, pour être autorisé à poursuivre ses études, l'étudiant doit avoir démontré sa maîtrise du français écrit. Pour ce :
    - l'étudiant qui a subi le Test de connaissance du français (TCF), doit réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) ou réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté suivant le résultat obtenu au TCF, et ce, dans les délais indiqués ;
    -
    - tout étudiant inscrit à un programme de baccalauréat doit réussir le TFLM ou, en cas d'échec à ce test, réussir le ou les cours de français prescrits par la Faculté et ce, dans les délais indiqués.

Remarques

– Des photocopies du permis et de l'attestation d'inscription au tableau de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec sont requises.
– Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-1 Version 00

Module en sc. infirmières (urgence)

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*			*15 cr.*
	SOI	3231	3	AHE1	js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+	SOI	3232	3	AHE1	js	Soins en situation critique (urgence) 1
+	SOI	3233	3	AHE1	js	Soins en situation critique (urgence) 2
+	SOI	3234	3	AHE1	js	Soins en situation critique (urgence) 3
+	SOI	3235	3	AHE1	js	Intégration des compétences (urgence)

Faculté de théologie et de sciences des religions

Animation spirituelle et engagement communautaire

1-887-2-0 Majeur (2 ans)
1-887-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles
Le titulaire d'un baccalauréat comprenant le Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales.

Information sur le programme
Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française
Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit
- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque
Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-887-2-0 Version 00

Majeur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le majeur comprend 27 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A *obligatoire* *3 cr.*

SRL	1002	3	AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.

Bloc 76 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

SRL	1011	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique

Bloc 76 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	1005	3	AHE1 js	Religion, croyance et phénomène religieux
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà

Bloc 76 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPA	3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits

Bloc 76 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PSE	1070	3	AH 1 s	La croissance et ses principaux enjeux
PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 76 F *obligatoire* *24 cr.*

JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
SRL	1024	6	AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H 1 j	Fonctionnement et gestion des groupes
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral

Programme 1-887-4-0 Version 00

Mineur en animation spirituelle et engagement communautaire

Le mineur comprend 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *6 cr.*

Base

SRL	1002	3	AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Phénomènes religieux et spiritualité

SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Milieu scolaire et connaissance des jeunes

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits

Bloc 76 D *obligatoire* *12 cr.*

Formation à l'intervention

JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
SRL	1024	6	AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0 Version 01

Certificat en sciences des religions

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	1001	3	AHE1 js	Sciences des religions
SRL	1005	3	AHE1 js	Religion, croyance et phénomène religieux
SRL	1055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT	2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
PHI	1860	3	H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1011	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	1090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	1091	3	AHE1 js	Le judaïsme
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ GRC	3150	3	A 1 j	Auteurs chrétiens d'époque impériale
HGL	1021	3	AE 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	A 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	3108	3	H 1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A 1 j	Religions et mentalités modernes
+ LAT	3150	3	A 1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
PHI	2960	3	A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY	1972D	3	AH 1	Initiation à l'astronomie

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	1025	3	AHE1 js	Christianisme, arts et littérature
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	3005	3	AHE1 js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

BIO	3002	2	A 1 j	Bioéthique
PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
PHI	2920	3	A 1 j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3925	3	A 1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

DID	3307	3	AHE1 js	L'enseignement culturel des religions
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux

Sciences religieuses

1-961-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0 Version 03

Mineur en sciences religieuses

Le mineur en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de la faculté de théologie et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

	SRL	1001	3	AHE1	js	Sciences des religions
	SRL	1005	3	AHE1	js	Religion, croyance et phénomène religieux
	SRL	1011	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
	SRL	1025	3	AHE1	js	Christianisme, arts et littérature
	SRL	1055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
	SRL	1080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
	SRL	1090	3	AHE1	js	L'islam
	SRL	1091	3	AHE1	js	Le judaïsme
	THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
	THL	1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
	THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
	THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
	THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
	THL	1051	3	AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
	THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
	THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
	THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
	THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
	THL	1090E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
	THL	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
	THL	1093E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
	THL	1094E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
	THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique
	THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
	THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

	SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
	SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
	SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
	SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
	SRL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
	THL	2005	3	AHE1	js	Sources et voies de la spiritualité
	THL	2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
	THL	2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie
	THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
	THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
	THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
	THL	2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+	THL	2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
	THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
	THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
	THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
	THL	2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
	THL	2165	6	AHE2	js	Grec biblique élémentaire
	THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
	THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
	THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
	THL	2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire
	THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
	THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
	THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
	THL	2525	3	AHE1	js	Éthique socio-théologique
	THL	2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
	THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
	THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
	THL	2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
	THL	2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
	THL	2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
	THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
	THL	2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale

Segment 74

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

	SRL	3005	3	AHE1	js	Religion, culture et société
	SRL	3015	3	AHE1	js	Religions et politique
	SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
	SRL	3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
	SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
	SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions
	THL	3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
	THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
	THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
	THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
	THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
	THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
	THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
	THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des églises et des religions
	THL	3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
	THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
	THL	3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration
	THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
	THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
	THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique
	THL	3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
	THL	3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques
	THL	3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique
	THL	3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-885-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le théologien exerce des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux, etc.), des institutions d'enseignement (cégeps, universités, centre de formation pour adultes, etc.) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires, etc.).

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
- soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
- soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0 Version 07

Baccalauréat en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A — obligatoire — 45 cr.

THL	1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2015	3	AHE1 js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2035	3	AHE1 js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B — option — minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Études bibliques

THL	1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL	2105	3	AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE1 js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C — option — minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL	2125	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1 js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE1 js	Éthique socio-théologique
THL	2535	3	AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3045	3	AHE1 js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1 js	Rencontre des églises et des religions
THL	3505	3	AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1 js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D — option — minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Théologie pratique

THL	1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2135	3	AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
THL	3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1 js	Gestion et leadership en Église
THL	3590	3	AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sciences des religions

SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3005	3	AHE1 js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

ANT	2020	3	A 1 js	Anthropologie de la religion
ANT	3035	3	H 1 j	Dynamique socioculturelle
ECN	1800	3	AHE1 j	Économies nord-américaines
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
GER	1000D	3	AHE1	Introduction à la gérontologie
HGL	1011	3	AE 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2000	3	A 1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
PHI	1205	3	H 1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1400	3	A 1 j	Problèmes en éthique
PHI	1520	3	H 1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	3805	3	A 1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3925	3	A 1 j	Religion, science, raison philosophique
PHY	1972D	3	AH 1	Initiation à l'astronomie
PPA	2210	3	AHE1	Croissance de l'enfant et école primaire
PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale
PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2
SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SVS	1363	3	A 1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	HE 1 s	Intervention communautaire

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THL	1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration
THL	3175	6	AHE1 js	Stage en milieu hospitalier 1
THL	3185	6	AHE1 js	Stage en milieu hospitalier 2

Segment 77

Bloc 77 H *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ANG 1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+	ANG 1975	3	HE 1 js	Advanced Reading
	LAT 1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT 1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
	THL 2165	6	AHE2 js	Grec biblique élémentaire
	THL 2185	6	AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-885-2-0 Version 05

Majeur en théologie

Le majeur en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

THL	1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

THL	1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique
THL	2015	3	AHE1 js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2105	3	AHE1 js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1 js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE1 js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1 js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE1 js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1 js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE1 js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE1 js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE1 js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1 js	Questions de théologie évangélique
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2035	3	AHE1 js	Sources philosophiques de la théologie
THL	2125	3	AHE1 js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1 js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1 js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE1 js	Éthique socio-théologique
THL	2535	3	AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1 js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3045	3	AHE1 js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1 js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1 js	Rencontre des églises et des religions
THL	3505	3	AHE1 js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1 js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1 js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1 js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE1 js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

	THL 1015	3	AHE1 js	La théologie pratique, un carrefour
	THL 1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
	THL 1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
	THL 2135	3	AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+	THL 2140	3	AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
	THL 2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
	THL 2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
	THL 2530	3	AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
	THL 2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
	THL 2545	3	AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
	THL 2550	3	AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
	THL 2555	3	AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
	THL 2565	3	AHE1 js	Catéchèse et éducation morale
	THL 3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social
	THL 3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
	THL 3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
	THL 3075	3	AHE1 js	Gestion et leadership en Église
	THL 3590	3	AHE1 js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences des religions

SRL	1080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1 js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3005	3	AHE1 js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1 js	Religions et politique
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3595	3	AHE1 js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THL	1051	3	AHE1 js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

ANG	1969	3	AE 1 j	Intermediate Reading
+ ANG	1975	3	HE 1 js	Advanced Reading
LAT	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue latine 1
+ LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
THL	2165	6	AHE2 js	Grec biblique élémentaire
THL	2185	6	AHE2 js	Hébreu biblique élémentaire

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'été, à l'automne 2006 et à l'hiver 2007

Trimestre(s) d'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 10)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 8).

Condition relative à la langue française

Pour être admissible, le candidat doit attester d'une connaissance de la langue française atteignant le degré que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, il doit

– soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de langue et littérature française du ministère de l'Éducation du Québec ;
– soit obtenir un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) auquel il est convoqué en temps opportun (N.B. Des exemptions sont accordées pour les motifs énoncés dans un document joint à l'avis de convocation et sur présentation par le candidat des pièces justificatives requises.) ;
– soit avoir obtenu (depuis moins d'un an) un score d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) et en fournir la preuve (bulletin ou certificat officiel).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2 Version 01

Certificat en théologie pratique

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

THL	2135	3	AHE1 js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1 js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1 js	Stage en milieu multireligieux
THL	2160	3	AHE1 js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1 js	Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation de base

SRL	1005	3	AHE1 js	Religion, croyance et phénomène religieux
THL	1005	3	AHE1 js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1 js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1 js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1 js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

SRL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	1093E	3	AHE1 js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1 js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	2150	3	AHE1 js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2530	3	AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1 js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1 js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1 js	Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques biblico-théologiques

THL	1090E	3	AHE1 js	Intervention pastorale
THL	1091E	3	AHE1 js	Bible et tradition évangélique

THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL	2525	3	AHE1	js	Éthique socio-théologique
THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des églises et des religions
THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique

Section 7 Cours collégiaux préalables à l'admission

1. Liste par discipline

Pour satisfaire aux conditions d'admissibilité, le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue, soit :

- **le 15 septembre pour le trimestre d'automne**
- **le 1er février pour le trimestre d'hiver.**

L'Université peut exiger qu'un candidat reprenne des cours préalables réussis plus de dix ans avant le dépôt de la demande d'admission.

Dans la section 6 qui précède, lorsqu'il est indiqué sans plus de précision que des cours préalables sont exigés, il doit s'agir, pour que ces cours soient reconnus comme préalables, de cours dont le sigle collégial commence par :

- BIO ou 101 pour la biologie
- MAT ou 201 pour les mathématiques
- CHI ou 202 pour la chimie
- PHY ou 203 pour la physique.

Les cours préalables peuvent être suivis dans un cégep ou à l'Université dans le cadre du Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil ou année de transition. Pour plus d'information, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études (SAGE) de la Faculté des arts et des sciences au (514) 343-6521.

ALLEMAND et ESPAGNOL

101 Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte

201 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers

BIOLOGIE

301 Évolution et diversité du vivant

Diversité des vivants et leurs caractéristiques. Organisation au niveau moléculaire – caractéristiques des macromolécules ;. au niveau cellulaire – caractéristiques des cellules, ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, lois mendeliennes ; au niveau de l'organisme – relations entre structures et fonctions ; au niveau de l'écosystème – caractéristiques des écosystèmes, cycles biogéochimiques, origine de la vie, évolution.

401 Organismes pluricellulaires

Relations structure-fonction à la base de l'organisation pluricellulaire. Concepts de l'homéostasie dans l'étude des systèmes chez les plantes et les animaux. Fonctions de conservation, de régulation et de reproduction chez les organismes pluricellulaires.

911 Biologie humaine I

Les systèmes digestif, cardiovasculaire, pulmonaire et rénal.

921 Biologie humaine II

Les systèmes nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

CHIMIE

101 Chimie générale

Structure anatomique et propriété des éléments. Liaisons chimiques et structures moléculaires. Interactions moléculaires. Composés inorganiques. Techniques expérimentales de base.

201 Chimie des solutions

Principes de solubilisation. Cinétique des réactions. Loi de l'équilibre. Réactions chimiques.

202 Chimie organique

Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérie. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'éli-mination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

MATHÉMATIQUES

103 Calcul différentiel

Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite, approche intuitive, continuité, calcul de limites et asymptotes. Dérivée. Applications, étude de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral

Limite, formes indéterminées, règle de l'Hospital. Intégrale indéfinie. Intégrale définie. Calcul de longueur. Calcul d'aires et de volumes. Séries.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle

Matrices et déterminants. Système d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques. Produits de vecteur. Espace vectoriel. Études de lieux géométriques.

201-300 Formation complémentaire en méthodes quantitatives

Probabilités : probabilités empiriques, axiomes et théorèmes fondamentaux; probabilités conditionnelles et événements indépendants. Inférence statistique : échantillonnage aléatoire, estimation d'une moyenne et d'une proportion, intervalles de confiance, vérifications d'hypothèses, tests sur une moyenne et sur une proportion, test d'ajustement du Khi-carré.

307 Probabilité et statistique

Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques

Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation.
Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sc. humaines

Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

PHYSIQUE

101 Mécanique

Mécanique classique. Cinématique à une et à deux dimensions. Dynamique. Principes de conservation.

201 Électricité et magnétisme

Électrostatique. Électrocinétique. Magnétisme. Induction électromagnétique.

301 Ondes et physique moderne

Ondes et vibrations. Acoustique. Optique. Éléments de physique moderne.

PSYCHOLOGIE

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

2. Tableau d'équivalence

Discipline	Code	Sujet	Dans les programmes définis par objectifs et standards	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			Cours préparatoires UdeM
				DEC sciences de la nature	DEC sciences, lettres et arts	DEC sciences humaines	
Biologie	301	Évolution et diversité du vivant	101-NYA-XX	00UK	01Y5		BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU	01YJ	022V	BIO 1954
Chimie	101	Chimie générale	202-NYA-XX	00UL	01Y6		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-NYB-XX	00UM	01YH		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV			CHM 1982
Mathématiques	103	Calcul différentiel	201-NYA-XX	00UN	01Y1	022X	MAT 1903
	203	Calcul intégral	201-NYB-XX	00UP	01Y2	022Y	MAT 1923
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-NYC-XX	00UQ	01Y4	022Z	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX				
		Statistique	201-XXX-XX			022P	
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		01Y3	022W	STT 1971
Physique	101	Mécanique	203-NYA-XX	00UR	01Y7		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-NYB-XX	00US	01YF		
	301	Ondes et physique moderne	203-NYC-XX	00UT	01YG		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX		01Y9	022K	PSY 1901 ou PSY 1983 ou PSY 1989

Discipline	Code	Numéro propre à chacun des collèges	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège				Cours préparatoires UdeM
			DEC arts et lettres		DEC sciences, lettres et arts	Autres DEC formation complémentaire	
Allemand	101	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ALL 1951 ou ALL 1981
	201	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	
Espagnol	101	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DA	Ou au moins le niveau 01P2 de la série 01P	01YM	000Z	ESP 1951 ou ESP 1991
	201	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DB		01YN ou 01YP	0010 ou 0067	

3. Tableau récapitulatif des préalables requis

	PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES DE LA SANTÉ										
	Audiologie	Ergothérapie	Médecine	Médecine dentaire	Médecine vétérinaire	Nutrition	Orthophonie	Optométrie	Pharmacie	Physiothérapie	Sciences infirmières
BIOLOGIE											
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CHIMIE											
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■		■	■	■	■	■	■	■	■ ou	■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV		■	■	■	■	■		■	■	■	■
PHYSIQUE											
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
MATHÉMATIQUES											
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y		■	■	■	■	■		■	■	■	■
Algèbre linéaire/ géométrie vect. (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z		■								■	

	PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES PURES									
	Biochimie	Bio-informatique	Chimie	Informatique Économie et informatique	Informatique appliqué, cert. et modules*	Mathématiques, Math et économie, Math et info	Physique, Math et physique, Physique et info	Recherche opérationnelle	Sciences biologiques	Sciences biomédicales
BIOLOGIE							1 cours		2 cours	
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V	■	■								■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ	■	■								■
CHIMIE							1 cours			
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6	■	■	■						■	■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH	■	■	■							■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV	■	■	■						■	■
PHYSIQUE							2 cours			
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7	■	■	■							■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF	■	■	■							■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG	■	■	■							■
MATHÉMATIQUES									1 cours	
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X	■	■	■	■	■	■	■	■		■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y	■	■	■	■	ou	■	■			■
Algèbre linéaire / géométrie vect. (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■	■	■	■	■	■		

* Modules : Administration des systèmes informatiques, Multimédia, Programmation.

N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences de la nature.

3. Tableau récapitulatif des préalables requis (suite)

	PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES APPLIQUÉES ET ENSEIGNEMENT														
	Architecture de paysage			Design architectural			Design d'intérieur			Design industriel			Enseignement des mathématiques	Enseignement des sciences et technologies
BIOLOGIE															
Le vivant (301) 101-NYA, 00UK, 01Y5, 022V														■
Organismes pluricellulaires (401) 00XU, 01YJ														■
CHIMIE														
Chimie générale : Matière (101) 202-NYA, 00UL, 01Y6														■
Chimie des solutions (201) 202-NYB, 00UM, 01YH														■
Chimie organique (202) 202-XXX, 00XV														■
PHYSIQUE														
Mécanique (101) 203-NYA, 00UR, 01Y7														■
Électricité et magnétisme (201) 203-NYB, 00US, 01YF														■
Ondes et physique moderne (301) 203-NYC, 00UT, 01YG														■
MATHÉMATIQUES	↓ ou	↓ ou	↓	↓ ou	↓ ou	↓	↓ ou	↓ ou	↓	↓ ou	↓ ou	↓		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X		■	■		■	■		■	■		■	■	■	■
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y		■			■			■			■		■	■
Algèbre linéaire et géométrie vect. (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z													■	■
Probabilités et statistiques (307)			■			■			■			■		
Statistiques (337) ou Méthodes quantitatives (360-300) 022P	■			■			■			■				

	PROGRAMMES UNIVERSITAIRES EN SCIENCES HUMAINES								
	Criminologie	Démographie	Démographie et statistiques	Psycho-éducation	Psychologie, Bidisc. Psychoédu.et psychologie	Relations industrielles	Sciences économiques, baccalauréat	Sécurité et études policières	Service social
BIOLOGIE									
Biologie humaine					Un cours				
MATHÉMATIQUES					↓ ou ↓ ou ↓		↓ ou ↓ ou ↓		
Calcul différentiel (103) 201-NYA, 00UN, 01Y1, 022X			■		■		■ ■ ■		
Calcul intégral (203) 201-NYB, 00UP, 01Y2, 022Y			■				■		
Algèbre linéaire et géométrie vect. (105) 201-NYC, 00UQ, 01Y4, 022Z			■				■		
Probabilités et statistiques (307)	Un cours	Un cours		Un cours	■	Un cours	■	Un cours	Un cours
Statistiques (337)					■		■		
Méthodes quantitatives (360-300) 022P					■				
Formation compl. en méthodes quantitatives (201-300) 022W					■				
PSYCHOLOGIE									
Psychologie (102)					■				

N.B. L'ombragé indique que la compétence est au choix dans le programme de DEC en sciences humaines.

Section 8 Bases d'admissibilité autres que le DEC[1]

Note : Pour les programmes sous la responsabilité de la Faculté de l'éducation permanente, voir les conditions propres à chacun des programmes.

1. Formations équivalentes au Diplôme d'études collégiales (DEC)

Formation acquise au Québec

Un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise est considéré équivalent au DEC.

Formation acquise hors Québec

De façon générale, un diplôme préuniversitaire acquis au terme de 13 ans de scolarité (voir tableau à la page suivante) ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec sont considérés équivalents au diplôme d'études collégiales. L'Université offre aux titulaires d'un diplôme acquis au terme de 12 ans de scolarité la possibilité de compléter leur formation dans le cadre d'une année de transition. (Voir Baccalauréat 120 crédits : année de transition).

Admission dans un programme contingenté

Nonobstant ce qui précède, l'Université se réserve le droit d'imposer une année de qualification, dans un programme non contingenté, à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. L'Université souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans un programme contingenté et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

2. Autres bases

Formation universitaire

À défaut du DEC ou d'une formation équivalente, l'Université reconnaît comme base d'admissibilité aux programmes accessibles aux titulaires du DEC la réussite d'un minimum de :

48 crédits universitaires

- pour les Doctorats de premier cycle en médecine dentaire (ou année préparatoire), médecine vétérinaire et optométrie (ou année préparatoire)
- pour les programmes de Baccalauréat en droit, en pharmacie et en sciences infirmières.

24 crédits universitaires

- pour les autres programmes de baccalauréat
- pour les programmes de majeur
- pour les programmes de mineur sous la responsabilité de la Faculté des arts et des sciences
- pour les programmes de certificat sous la responsabilité de la Faculté des arts et des sciences.
- pour le Baccalauréat 120 crédits – structure d'accueil

12 crédits universitaires

- pour les autres certificats et mineurs
- pour les modules autres que les Modules en langue et culture.

Cette base d'admissibilité ne s'applique cependant pas aux programmes suivants : Doctorat et année préparatoire en médecine, baccalauréats en musique et baccalauréat 120 crédits – année de transition.

Profil d'accueil individualisé

Exceptionnellement, un candidat ne répondant pas aux bases d'admissibilité d'un programme peut devenir admissible s'il possède les connaissances et une expérience appropriées à ce programme. Le cas échéant, le candidat peut être invité à se présenter à une entrevue ou à subir un ou des tests d'admission. Le candidat peut se voir imposer une formation préparatoire définie par la faculté.

Ce candidat est toutefois admissible aux Modules en langue et culture énumérées ci-dessous :

Module en langue et culture allemandes
Module en langue et culture anglaises (s'il réussit le test d'anglais propre à ce module)
Module en langue et culture arabes
Module en langue et culture chinoises
Module en langue et culture grecques
Module en langue et culture hispaniques
Module en langue et culture coréennes
Module en langue et culture italiennes
Module en langue et culture japonaises
Module en langue et culture latines
Module en langue et culture luso-brésiliennes
Module en langue et culture néo-helléniques
Module en langue et culture russes
Module en langue et culture vietnamiennes

[1] Quelle que soit la base d'admissibilité (DEC ou autre), le candidat doit avoir réussi les cours préalables ou des cours équivalents et satisfaire à toutes autres conditions lorsque requis dans les conditions propres au programme choisi.

3. Formations hors Québec équivalentes au DEC

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
	Baccalauréat international (B.I.) d'un Collège du Monde uni	
	Baccalauréat européen	+ 1 an
Canada - Alberta	Senior High School Diploma (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada -Colombie Britannique	Senior High School Diploma, Senior Secondary School Statement	+ 1 an
Canada -Île-du-Prince-Édouard	Grade XII Graduation Certificate	+ 1 an
Canada -Manitoba	Statement of Standing Grade XII, High School Diploma, Senior Matriculation, Grade XII Certificate	+ 1 an
Canada -Nouveau-Brunswick	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Canada -Nouvelle-Écosse	High School Certificate (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada -Ontario	Diplôme d'études secondaires: avec 6 OACs incluant français ou anglais jusqu'en 2003 avec 6 cours U ou M 12e année incluant français ou anglais à partir de 2003	+ 1 an
Canada -Saskatchewan	Grade 12 (Division IV)	+ 1 an
Canada -Terre-Neuve	Junior Division de l'Université Memorial ou Grade XII de Labrador City Collegiate Matriculation Diploma	+ 1 an
Afghanistan	Baccalauréat	+ 1 an
Afrique du Sud	Matriculation Certificate, Senior Certificate, Secondary School Certificate, National Technical Certificate	+ 1 an
Algérie	Baccalauréat d'enseignement secondaire	+ 1 an
Allemagne	Secondary School Certificate (Reifezeugnis, Abitur, Matura, Zeugnis der Reife, Reifeprüfung, Hochschulreife)	
Ex Allemagne de l'Est	Abitur	+ 1 an
Antilles anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Arabie Saoudite	Certificat d'enseignement secondaire général	+ 1 an
Argentine	Bachillerato	+ 1 an
Arménie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Australie – New South Wales et Australian Capital Territory - Victoria	Higher school certificate,	+ 1 an
Australie – South Australia, Northern territory, Queensland et Western Australia	Leaving honours examination certificate, Matriculation examination certificate, Matriculation certificate, Senior certificate, Senior examination certificate, Certificate of secondary education, Leaving examination certificate	+ 1 an
Australie - Tasmanie	Higher school certificate (et fournir la preuve d'avoir réussi 2 d'études supérieures supplémentaires si les études secondaires ont été complétées en cinq ans)	+ 1 an
Australie - Victoria	Higher school certificate, Matriculation examination certificate	+ 1 an
Autriche	Reifeprüfungszeugnis (Maturity examination certificate)	+ 1 an
Azerbaïdjan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bangladesh	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Belgique	Diplôme belge d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, Certificat d'humanité, Certificat d'études moyennes supérieures, Diplôme d'enseignement technique supérieur secondaire	+ 1 an
Bénin	Baccalauréat	
Biélorussie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bolivie	Secretaria Comercial/Tecnico Administrativo/Comercial	+ 1 an
	Bachillerato en Humanidades Technico Medio	+ 1 an

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
Bosnie-Herzégovine	Secondary School Certificate	+ 1 an
Brésil	Certificado de Conclusão de 2e Grau Concurso de Habilitação Vestibular	+ 1 an
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie	+ 1 an
Burkina Faso	Baccalauréat	
Burundi	Diplôme d'humanités complété homologué Certificat de fin d'études secondaires homologué	+1 an
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat de l'enseignement du second degré, Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat technique	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Centrafricaine (Républ.)	Baccalauréat	
Chili	Licencia de Educacion Media	+ 1 an
Chine (République populaire de)	Certificat de fin d'études secondaires obtenu à la suite de dix années à plein temps d'études primaire et secondaire	+ 1 an
Colombie	Bachillerato	+ 1 an
Comores, république fédérale islamique des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo	Baccalauréat	
Corée (République de)	High School Certificate	+ 1 an
Corée (République populaire démocratique)	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Costa Rica	Bachillerato, Diploma de conclusion de estudios de educacion diversificada	+ 1 an
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat	
Croatie	Svjedodzba yavrsene srednje skole (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Cuba	Bacchillerato ou Certificado de Fin Estudios Secondarios	+ 1 an
Danemark	Studentereksamen obtenu au terme de 12 ans de scolarité	+ 1 an
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	+ 1 an
Égypte, République arabe d'	Certificat d'études secondaires (générales ou techniques	+ 1 an
El Salvador	Bachillerato Superior	+ 1 an
Équateur	Bachillerato	+ 1 an
Espagne	Curso Preuniversitario, Curso de Orientacion Universitaria Bachillerato Unificado y Polivalente, Formacion Profesional Segundo	+ 1 an
Estonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
États-Unis	Senior High School Diploma, High School Diploma, High School Certificate	+ 1 an
Éthiopie	School Certificate Leaving Education	+ 1 an
France	Baccalauréat de l'enseignement secondaire après des études effectuées en France	
Gabon	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Géorgie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Ghana	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Grèce	Gymnasium Apolyterion, Lyceum (ou Lykeion) Apolyterion	+ 1 an
Guinée	Baccalauréat	+ 1 an
Haiti	Baccalauréat (deuxième partie)	+ 1 an
Honduras	Maestro de Educacion Primaria, Perito Mercantil y Contador	+ 1 an
	Bachillerato en Ciencias y Letras	+ 1 an
Hong Kong	General Certificate of Education (A level en trois matières), University of Hong Kong matriculation Certificate, Hong Kong advanced Level Examination	
Hongrie	Erettsegi Bizonyitvany (Maturity Certificate	+ 1 an

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
Inde	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate obtenus après 12 ans de scolarité	+ 1 an
Indonésie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Irak	Adadiyah ou Baccalauréat préparatoire	+ 1 an
Iran	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Irlande	Leaving Certificate	+ 1 an
Islande	Studentsprof (matriculation examination)	+ 1 an
Israël	Teudat Bagrut ou Certificat de matriculation	+ 1 an
Italie	Diploma di Maturita Classica, Diploma di Maturica Scientifica,	
	Diploma di Maturita Artistica, Diploma di Maturita Magistrale	+ 1 an
Jamaique	General Certificate of Education (A level en trois matières),	
Japon	Upper Secondary School Diploma	+ 1 an
Jordanie	General Secondary - School Certificate	+ 1 an
Kampuchéa	Baccalauréat	
Kenya	East African Advanced Certificate of Education, Cambridge Higher School Certificate	
Kirghizistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Koweït	Shahadat al-thanawia	+ 1 an
Laos, République démocratique populaire du	Baccalauréat	
Lettonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Liban	Baccalauréat (deuxième degré), Baccalauréat technique	+ 1 an
Liberia	Upper Secondary Certificate	+ 1 an
Lituanie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de maturité	
Madagascar	Baccalauréat	
Malaisie	Higher School Certificate Examination	
	Malaysian Certificate of Education	+ 1 an
Mali	Baccalauréat	+ 1 an
Maroc	Baccalauréat de l'enseignement public moderne	+ 1 an
	Baccalauréat de l'enseignement public islamique	
Maurice, Île	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat	+ 1 an
Mexique	Bachillerato	+ 1 an
Myanma , Union de (Birmanie)	Basic Education High School Examination	+ 1 an
Moldavie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Nicaragua	Bachillerato	+ 1 an
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	Cambridge Higher School Certificate, General Certificate of Education (A level en trois matières)	
	Senior Secondary School Certificate, depuis 1991	+ 1 an
Norvège	Studenteksamen (Gymnaseksamen), Vitnemal (Secondary School Certificate) avant 2004 Vitnemal Fra Videregaende Skole, depuis 2004	+ 1 an
Nouvelle-Zélande	Higher Certificate Form VII	
Ouganda	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Ouzbékistan	Special Secondary School Certificate	+ 1 an
	General Secondary School Certificate	+ 1 an
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary Certificate	+ 1 an
Panama	Bachillerato	+ 1 an
Paraguay	Bachillerato	+ 1 an

Pays ou provinces canadiennes	Diplômes et année d'études supérieures supplémentaires requise, s'il y a lieu	
Pays-Bas	VWO Diploma (Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs)	+ 1 an
Pérou	Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa	+ 1 an
Philippines	Diplôme secondaire	+ 1 an
Pologne	Matura, Swiadectwo Dojrzalosci	+ 1 an
Portugal	Ano Propedeutico depuis 1980-1981	+ 1 an
	Certificado de fin de estudos secundarios	+ 1 an
République dominicaine	Bachillerato	+ 1 an
République tchèque	Maturitni vysvedceni (Maturity Certificate)	+ 1 an
Roumanie	Baccalauréat	+ 1 an
Royaume-Uni - Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Certificate Higher Grade	
Royaume-Uni - Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education, Advanced Supplementary Level	
Russie, Fédération de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Rwanda	Certificat, Diplôme des humanités	+ 1 an
Sénégal	Baccalauréat	
Serbie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovaquie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovénie	Matura	+ 1 an
Somalie	Certificat d'études secondaires	+ 1 an
Soudan	Sudan School Certificate	+ 1 an
Suède	Avgangsbetyg : Secondary School Leaving Certificate (13 ans de scolarité)	
Suisse	Certificat de maturité gymnasiale Programme de 3 ans Programme de 4 ans	
Syrie	Al Chahada al Thanaouiya, Certificat d'études secondaires, Baccalauréat	+ 1 an
Tadjikistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Taïwan	Secondary School Certificate Senior High School Diploma	+ 1 an
Tchad	Baccalauréat	
Tchécoslovaquie (avant janvier 1993	Maturitni Vysvedceni	+ 1 an
Thaïlande	Matayom VI, Certificate of Education	+ 1 an
Togo	Baccalauréat	
Trinité et Tobago	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi	+ 1 an
Uruguay	Bachillerato tecnico	
	Bachillerato	+ 1 an
Ukraine	Secondary School Certificate	+ 1 an
(ex) URSS	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité générale), Attestat ob Srednem Obrazovanii (Certificat d'études secondaires polytechniques), Diplom ob Okoncanii Srednego Special'nogo Ucebnogo Zavedenija (Certificat d'études secondaires spécialisées)	+ 1 an
	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité général)	+ 1 an
Venezuela	Bachillerato technique Bachillerato général	+ 1 an
(ex) Yougoslavie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Viêt-Nam	Baccalauréat (deuxième partie) ou Tu Taï	+ 1 an
Zaïre, République du	Diplôme d'état	+ 1 an
Zymbabwe	General Certificate of Education	

Programmes des 2e et 3e cycles
Faculté des études supérieures

Légende

- ● Doctorat, 90 crédits
- ◆ Maîtrise, 45 crédits et plus
- ▲ Diplôme, 30 crédits et plus
- ■ Microprogramme, 9 à 18 crédits
- △ Certificat, 30 crédits et plus
- □ Diplôme complémentaire, 15 crédits
- ○ Diplôme d'études professionnelles approfondies, 30 crédits de 3e cycle (D.E.P.A.)

Sciences humaines, arts et lettres	2e cycle			3e cycle
Bioéthique	■	▲	◆	●
Études allemandes			◆	
Études allemandes dans le contexte européen	□			
Études anglaises			◆	●
Études cinématographiques			◆	
Études classiques			◆	
Études françaises			◆	●
Études hispaniques			◆	
Études internationales	■	▲	◆	
Histoire			◆	●
Histoire de l'art			◆	●
Linguistique			◆	●
Littérature				●
Littérature comparée			◆	
Localisation	■			
Muséologie			◆	
Musique			◆	●
Musique – composition			◆	●
Musique – interprétation		▲	◆	●
Musique – répertoire d'orchestre		▲		
Philosophie			◆	●
Santé, spiritualité, bioéthique	■			
Sciences des religions	■		◆	●
Spiritualité chrétienne et accompagnement	■			
Théologie	■		◆	●
Théologie – études bibliques	■	▲		●
Théologie – études théologiques	■			
Théologie – pastorale en milieux de santé	■			
Théologie pratique	■		◆	●
Traduction		▲	◆	●
Sciences sociales				
Administration de l'éducation	■	▲	◆	
Administration des systèmes d'éducation et de formation	■	▲		
Administration sociale	■	▲		
Analyse criminologique	■			
Anthropologie			◆	●
Common Law nord-américaine	■	▲		
Communication dans les organisations en changement	■			
Criminologie			◆	●
Démographie			◆	●
Droit		▲	◆	●
Droit – fiscalité			◆	
Droit – notariat			◆	
Droit des affaires	■	▲		
Droit des technologies de l'information	■	▲		
Droit et travail	■			
Droit international	■	▲		
Droit notarial		▲		
Évaluation des compétences	■			
Éducation	■	▲	◆	○
Formation à l'enseignement postsecondaire	■			
Gestion du changement en éducation	■			
Intervention criminologique	■			
Méthodologies d'analyse sociologique	■			
Petite enfance	■	▲		
Phénomène des drogues	■	▲		
Psychoéducation	■		◆	
Psychologie			◆	●
Relations industrielles		▲	◆	●
Science politique			◆	●
Sciences de l'éducation	■		◆	●
Sciences de l'information			◆	●
Sciences de la communication			◆	●
Sciences économiques			◆	●
Sciences humaines appliquées				●
Service social			◆	●
Sociologie			◆	●

Sciences de la santé		2e cycle		3e cycle
Activité physique et promotion de la santé	■	▲		
Administration des services de santé	■	▲	◆	
Audiologie			◆	
Bases scientifiques de l'anesthésiologie	■			
Biologie moléculaire			◆	●
Conseil génétique	■	▲		
Développement du médicament		▲		
Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ETO)	■			
Environnement et prévention		▲		
Études médicales spécialisées (21 spécialités et 37 options)		▲		
Études vétérinaires spécialisées (D.E.S.)		▲		
Évaluation des technologies de la santé			◆	
Génie biomédical		▲	◆	●
Gestion de la qualité en santé	■			
Gestion du système de santé		△		
Infirmière praticienne	□			
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		△		
Intervention en déficience visuelle (orientation et mobilité)		▲		
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé	■	▲		
Médecine dentaire			◆	
Microbiologie et immunologie			◆	●
Mobilité et posture	■			
Nutrition	■	▲	◆	●
Orthophonie		▲	◆	
Pathologie et biologie cellulaires			◆	●
Pharmacien – maître de stage	■	▲		
Pharmacologie			◆	●
Physiologie			◆	●
Pratique pharmaceutique			◆	
Prévention et contrôle des infections	■			
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie		△		
Résidence en optométrie		△		
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire		△		
Résonance magnétique – abdomino-vasculaire	■			
Résonance magnétique – musculosquelettique	■			
Résonance magnétique – neuroradiologie	■			
Santé communautaire	■	▲	◆	
Santé environnementale et santé au travail	■		◆	
Santé et sécurité du travail		▲		
Santé publique				○ ●
Sciences biomédicales			◆	●
Sciences bucco-dentaires			◆	
Sciences de l'activité physique			◆	●
Sciences de la vision			◆	
Sciences infirmières		▲	◆	●
Sciences neurologiques			◆	●
Sciences pharmaceutiques			◆	●
Sciences vétérinaires			◆	●
Soins pharmaceutiques	■	▲		
Technologie et salubrité des viandes	■	▲		
Toxicologie et analyse du risque		▲		
Troubles de la parole	■			
Troubles du langage	■			
Vieillissement, santé et société	■	▲		
Virologie et immunologie				●
Sciences fondamentales et appliquées				
Aménagement			◆	●
Architecture			◆	
Biochimie			◆	●
Bio-informatique			◆	●
Chimie			◆	●
Commerce électronique			◆	
Finance mathématique et computationnelle		▲	◆	
Géographie			◆	●
Géographie appliquée		▲		
Géographie apppliquée en environnement		▲		
Géomatique et analyse spatiale	■			
Gestion urbaine pour les pays en développement		▲		
Informatique		▲	◆	●
Mathématiques			◆	●
Montage et gestion de projets d'aménagement		▲		
Physique			◆	●
Sciences biologiques			◆	●
Statistique			◆	●
Territoires et environnement		▲		
Urbanisme			◆	

Formulaires de demande d'admission aux cycles supérieurs : 514-343-6426

Dates limites de demande d'admission : trimestre d'automne : **1er février** – trimestre d'hiver : **1er novembre**

Après ces dates, il est recommandé aux candidats de téléphoner à la Faculté afin de connaître la procédure d'admission tardive des départements.

CRC et statistiques d'admission[1]

Automne 2005

1. Par ordre alphabétique des programmes

	Collégiens					Autres candidatures			
Programmes[2]	CRC	Demandes	Refus	Offres	Places	Demandes	Refus	Offres	Places
Architecture de paysage	20.000	84	3	62	23	97	18	44	22
Audiologie	31.300	108	23	40	18	80	17	17	7
Biochimie	25.099	458	25	279	73	292	112	74	47
Bio-informatique	25.186	53	7	23	8	143	56	37	22
Communication et Politique	24.500	365	31	182	63	213	64	46	37
Criminologie (Bacc.)	27.900	579	176	159	72	350	188	54	43
Criminologie (Min.)	26.350	139	41	33	18	136	66	19	17
Design architectural	28.315	274	25	93	54	255	68	45	38
Design, orientation design d'intérieur	24.143	164	1	37	24	120	30	22	21
Design, orientation design industriel	23.407	166	2	79	42	104	21	28	28
Droit (Bacc.)	29.305	941	401	365	201	926	504	318	134
Économie et Politique	22.000	180	13	97	-	215	43	114	-
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.368	746	162	267	130	411	128	134	74
Enseignement de l'éducation physique et santé	24.800	367	36	159	46	113	32	29	14
Enseignement de l'univers social au secondaire	26.000	173	28	58	20	109	27	34	13
Enseignement des mathématiques au secondaire	23.000	109	9	39	18	231	74	90	36
Enseignement des sciences et des technologies	26.800	96	4	32	11	179	50	59	19
Enseignement du français au secondaire	25.600	216	22	89	36	161	45	51	27
Enseignement du français langue seconde	25.000	142	15	47	20	147	48	39	20
Enseignement en adaptation scolaire	25.374	451	39	135	69	181	42	60	29
Ergothérapie	30.600	435	113	190	65	232	118	55	35
Études cinématographiques (Bacc.)	26.762	269	29	92	54	230	26	136	46
Études cinématographiques (Maj.)	23.000	128	13	66	38	125	15	73	37
Études cinématographiques (Min.)	22.000	102	6	41	41	86	21	26	34
Études cinématographiques et Littérature comparée	22.000	159	10	80	44	58	9	28	16
Études internationales	29.524	452	97	177	70	196	87	33	30
Gestion de l'information numérique	20.000	9	-	6	7	73	11	47	53
Informatique	26.000	136	49	39	30	670	331	79	150
Informatique appliquée (Cert.)	20.000	28	4	18	15	175	39	100	90
Kinésiologie	26.677	523	145	170	55	332	125	103	35
Lettres et sciences humaines	25.000	63	7	29	25	30	7	10	10
Mathématiques et Informatique : voir Informatique									
Médecine	34.042	836	414	270	152	1364	1013	117	99
Médecine dentaire	31.978	201	66	64	40	333	193	57	44
Médecine vétérinaire	32.710	195	89	44	41	298	142	51	43
Musique		299	107	105	150	283	95	99	150
Nutrition	29.329	395	72	167	55	216	97	53	15
Optométrie	32.066	232	86	36	22	272	155	26	20
Orthophonie	32.950	191	70	90	35	180	60	16	15
Pharmacie	33.087	771	278	171	93	888	587	130	107
Physiothérapie	32.400	472	180	216	45	411	200	36	31
Physique et Informatique	25.000	17	3	4	7	55	13	10	18
Psychoéducation (Bacc.)	26.000	389	69	155	66	171	59	64	29
Psychoéducation (Min.)	26.000	67	14	9	8	61	17	16	9
Psychoéducation et Psychologie (Bacc.)	28.000	168	30	48	21	71	36	12	9
Psychologie (Bacc., Maj.)	24.000	777	114	470		456	205	138	
Psychologie (Min.)	26.000	75	12	17	10	118	30	35	15
Relations industrielles (Bacc.)	23.000	403	54	244	107	254	65	129	68
Science politique (Bacc., Maj., Min.)	22.000	508	50	254	-	518	121	248	-
Science politique et philosophie	22.000	78	9	31	14	65	12	24	11
Sciences biologiques	24.176	630	32	445	141	308	90	136	94
Sciences biomédicales	29.051	561	124	251	84	270	133	54	41
Sciences de la communication (Bacc., Maj., Min.)	26.000	499	55	224	82	421	133	92	68
Sécurité et études policières	26.300	227	82	53	35	134	57	47	20
Service social	26.700	293	87	71	36	320	153	82	39
Sciences infirmières (cheminement DEC Sc. nature)	24.000	257	32	154	150[3]	344	206	113	150[3]
Sciences infirmières (cheminement DEC technique)	24.000	289	69	212	144[3]	86	54	24	144[3]
Traduction (Bacc.)	23.998	149	28	45	35	106	31	42	25
Traduction (Maj.)	22.611	29	5	10	12	44	14	17	18
Urbanisme (Bacc.)	20.000	206	4	153	44	117	12	69	21

1. Données en date du 5août 2005.
2. Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne sinon, les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données.
3. La capacité d'accueil regroupe les candidats de toutes catégories.

2. Par ordre de CRC

Programmes	CRC
Médecine	34.042
Pharmacie	33.087
Orthophonie	32.950
Médecine vétérinaire	32.710
Physiothérapie	32.400
Optométrie	32.066
Médecine dentaire	31.978
Audiologie	31.300
Ergothérapie	30.600
Études internationales	29.524
Nutrition	29.329
Droit (Bacc.)	29.305
Sciences biomédicales	29.051
Design architectural	28.315
Psychoéducation et Psychologie (Bacc.)	28.000
Criminologie (Bacc.)	27.900
Enseignement des sciences et des technologies	26.800
Études cinématographiques (Bacc.)	26.762
Service social	26.700
Kinésiologie	26.677
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.368
Criminologie (Min.)	26.350
Sécurité et études policières	26.300
Enseignement de l'univers social au secondaire	26.000
Informatique	26.000
Psychoéducation (Bacc.)	26.000
Psychoéducation (Min.)	26.000
Psychologie (Min.)	26.000
Sciences de la communication	26.000
Enseignement du français au secondaire	25.600
Enseignement en adaptation scolaire	25.374
Bioinformatique	25.186
Biochimie	25.099
Enseignement du français langue seconde	25.000
Lettres et sciences humaines	25.000
Physique et Informatique	25.000
Enseignement de l'éducation physique et santé	24.800
Communication et Politique	24.500
Sciences biologiques	24.176
Design, orientation design d'intérieur	24.143
Psychologie (Bacc., Maj.)	24.000
Sciences infirmières (cheminement DEC Sc. nature)	24.000
Sciences infirmières (cheminement DEC technique)	24.000
Traduction (Bacc.)	23.998
Design, orientation design industriel	23.407
Enseignement des mathématiques au secondaire	23.000
Études cinématographiques (Maj.)	23.000
Relations industrielles (Bacc.)	23.000
Économie et Politique	22.000
Études cinématographiques (Min.)	22.000
Études cinématographiques et Littérature comparée	22.000
Science politique (Bacc., Maj., Min.)	22.000
Science politique et philosophie	22.000
Architecture de paysage	20.000
Gestion de l'information numérique	20.000
Informatique appliquée (Cert.)	20.000